Bossuet en Hollande

J.A.G. Tans

bron
J.A.G. Tans, *Bossuet en Hollande*. Ernest van Aelst, Maastricht 1949

Zie voor verantwoording: https://www.dbnl.org/tekst/tans002boss01_01/colofon.php

Let op: boeken en tijdschriftjaargangen die korter dan 140 jaar geleden verschenen zijn, kunnen auteursrechtelijk beschermd zijn. Welke vormen van gebruik zijn toegestaan voor dit werk of delen ervan, lees je in de gebruiksvoorwaarden.

dbnl digitale bibliotheek voor de Nederlandse letteren

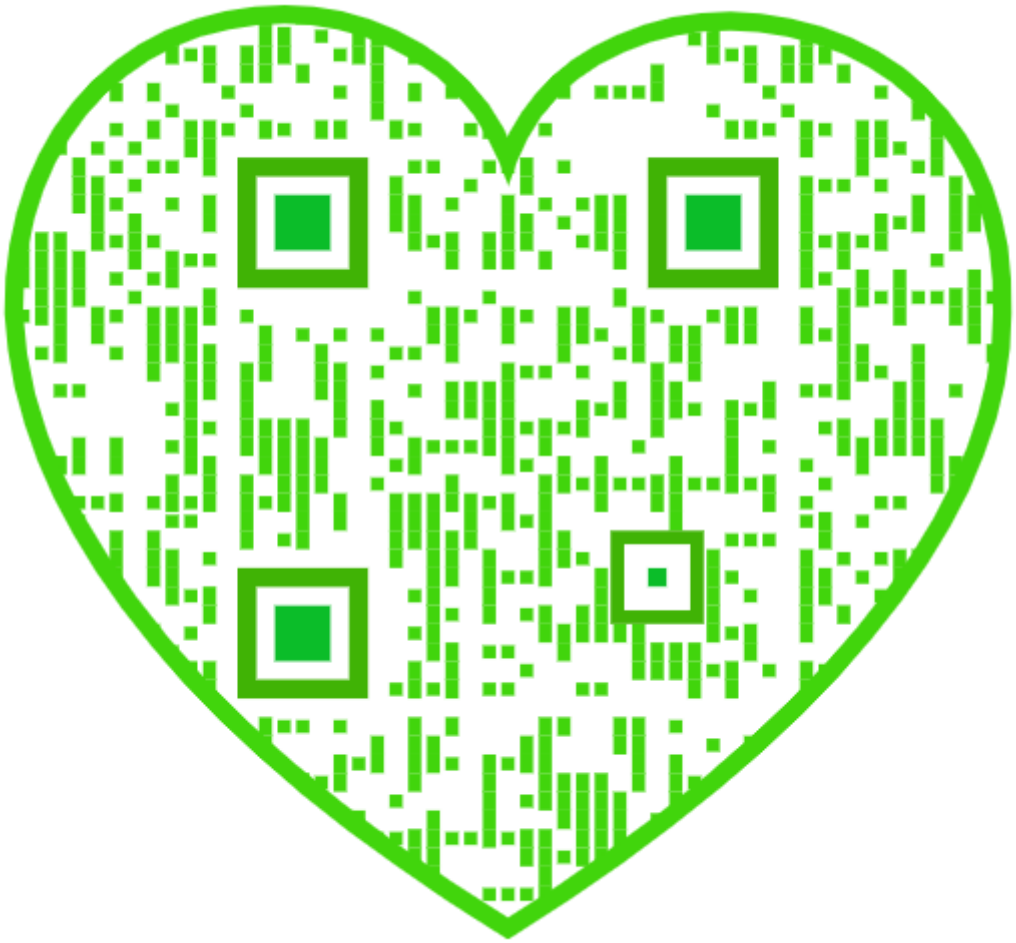

Aan mijn moeder en mijn vrouw, *wier opofferingen mijn studie mogelijk gemaakt hebben*.

Introduction.

Un auteur hollandais invitait il y a quelque temps ses lecteurs à avouer que le nom éloquent de l'évêque de Meaux provoque en eux une attitude déférente et respectueuse, sans qu'ils aient jamais lu pour autant le moindre de ses ouvrages[1]. Il nous semble en effet incontestable qu'en Hollande Bossuet appartient à ces hommes célèbres dont F. Brunetière a dit qu'ils sont 'ensevelis dans le linceul de leur propre gloire'[2]. La tradition, à qui souvent suffit la gloire, et non point ce qui la provoqua, a consacré son nom, mais en le privant de son rayonnement. Qui dit actuellement 'Bossuet', dit 'éloquence', 'oraisons funèbres'; on admire l'évêque majestueux et le célèbre orateur; quelques-uns connaissent sa philosophie de l'histoire; d'autres, rattachant son nom au gallicanisme, se croient forcés de parler de lui avec une certaine réserve. Très peu le connaissent vraiment et savent quelles richesses profondes se trouvent amassées dans son oeuvre, quel travailleur inlassable se récèle derrière la pompe épiscopale dont Rigaud l'a pour toujours revêtu. Presque personne ne se doute plus de la lutte gigantesque et douloureuse qu'il a soutenue contre l'esprit de libertinage qui gagnait chaque jour du terrain.

Bossuet aurait été le dernier à s'étonner ou à se plaindre de l'oubli dans lequel ses oeuvres sont tombées. Orchestrant brillamment les paroles de l'Ecclésiaste sur la vanité de toutes les choses humaines, il a comparé luimême les hommes à des flots qui, après avoir fait un peu plus de bruit et traversé un peu plus de pays les uns que les autres, vont tous se confondre dans un abîme où l'on ne reconnaît plus aucune des qualités superbes qui distinguent les hommes[3].

Il faut vraiment que l'éclipse de sa renommée ait été complète pour qu'on omette son nom dans un 'résumé des recherches sur les rapports littéraires entre la France et la Hollande', publié il y a quelque vingt ans, et où l'auteur passait en revue les études qui ont été déjà faites, et indiquait plusieurs sujets qu'on pourrait encore étudier ou mettre au point[4]. Quoi

1) A. van Duinkerken, *Roofbouw*, p. 87.
2) F. Brunetière, *Discours de Combat*, dernière série, p. 42.
3) *Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre* (*OEuvres oratoires*, t. V, p. 655-656).
4) K. Gallas, dans la *Revue de littérature comparée*, 1927, p. 316 sq.

d'étonnant dès lors qu'un bossuétiste français, parlant de l'effet que produisit *l'Exposition de la foi catholique* parmi les protestants dans les pays de l'Europe occidentale, ne souffle mot de la Hollande[5].

Pourtant ce livre a été traduit par Pierre Codde, sur l'invitation du vicaire apostolique de la Mission hollandaise, Jean de Néercassel, correspondant de Bossuet. Si l'on considère le tour qu'avait pris la controverse avec les protestants à la fin du dix-septième siècle, et la place importante que *l'Exposition* y occupait, ce seul fait suffirait à justifier l'hypothèse selon laquelle l'évêque de Meaux doit avoir exercé une influence sur notre pays dans le domaine de la pensée religieuse. D'autres indices viennent confirmer cette supposition, et prouvent que nos ancêtres se sont mis plus assidûment à l'école du grand orateur que leurs descendants du vingtième siècle. En dressant un relevé des livres français qui figurent sur cent catalogues de vente de bibliothèques privées de la première moitié du dix-huitième siècle, on nous a fait voir que dans vingt-trois de ces collections il y avait des ouvrages de Bossuet, dont surtout le *Discours sur l'Histoire Universelle*[6].

Telles sont les considérations qui nous ont poussé à entreprendre le présent travail. Elles nous en ont en même temps suggéré les contours. Il n'entrait pas dans notre intention de relater une fois de plus les discussions violentes que Bossuet a eues avec Basnage, Bayle et Jurieu, les protagonistes protestants qui avaient trouvé un refuge hospitalier aux Pays-Bas. Non pas qu'à notre avis le sujet ait été tellement épuisé qu'il soit impossible d'y découvrir quelques aspects nouveaux. Mais pour ces luttes la Hollande n'a été qu'une scène accidentelle de combat. Elle a offert asile à l'une des parties, et elle a mis à la disposition de tous son marché aux livres. La lutte elle-même, bien que d'un intérêt général par son sujet, reste au fond une affaire purement française. Ce que nous avons voulu observer, c'est la confrontation de notre peuple lui-même avec les idées de Bossuet, l'entrée de ses oeuvres dans le champ de la pensée hollandaise, et leur assimilation ou leur rejet par les Hollandais. Il ne sera donc question de l'activité des réfugiés qu'en tant qu'elle sera indispensable pour bien comprendre la réaction de leurs hôtes devant les ouvrages de Bossuet: il va sans dire en effet que ces disputes ont contribué à rehausser la renommée du grand controversiste catholique, et que souvent même elles l'ont introduit auprès du public hollandais.

Ce choix que nous nous sommes imposé a entraîné de lui-même une autre restriction. Il était bien tentant, surtout dans une période où le patriotisme est si vivant, de déterminer le rôle que la Hollande a joué dans l'oeuvre d'un des représentants les plus illustres de la nation fran-

5) F. Brunetière, o.c., p. 53.
6) Mlle. Krijn dans *De Nieuwe Taalgids*, t. XI (1917), p. 161 sq.

çaise: nous avons dû pourtant y renoncer, préférant conserver à notre travail son unité et sa logique. Avouons que nous ne l'avons fait qu'après beaucoup d'hésitations, si passionnantes sont les nombreuses questions qui ont assailli notre esprit. Quelle place la Hollande occupe-t-elle dans l'oeuvre de Bossuet, notamment dans ses ouvrages d'histoire, et quelles sont les sources où il a puisé?[7]. Quelle a été la part exacte qu'ont eue dans l'élaboration de sa méthode de controverse les frères Walenburg, dont sa bibliothèque contenait les *Tractatus generales de controversus fidei*, parus un an avant son *Exposition*?[8]. Vossius, qui a eu un si grand succès en France comme théoricien de l'art[9], n'a-t-il pas exercé une influence assez profonde sur les idées pédagogiques et didactiques du précepteur du Dauphin, qui possédait un nombre considérable de livres de ce savant hollandais? Comment l'évêque de Meaux, qui a si bien sondé les véritables sentiments d'Erasme[10], a-t-il pu se tromper si lourdement dans son jugement sur Ruysbroeck et sur Grotius?

Cette dernière question surtout est importante: elle en soulève d'ailleurs à elle seule bien d'autres. Nous consignerons ici même quelques observations, dont le lecteur voudra bien pardonner et la rapidité, si l'on songe à l'importance du sujet, et la longueur, si l'on considère la place où nous le traitons. On s'accorde généralement à penser que Bossuet, en reprochant à Ruysbroeck d'avoir versé dans le panthéisme, et en répugnant à donner aux expressions ‘exagérées et extraordinaires’ du mystique flamand un sens orthodoxe par ‘de bénignes interprétations’[11], a repris simplement à son compte les attaques du chancelier Gerson, sans avoir lu attentivement les textes discriminés[12]. Le dernier historien des rapports entre Ruysbroeck et Gerson s'est montré un peu plus indulgent pour Bossuet, en attribuant les erreurs manifestes de l'évêque au fait qu'il aurait composé de mémoire. Mais ce savant croit également que l'auteur de l'*Instruction sur les Etats d'Oraison* n'est pas au courant des textes mystiques médiévaux, et que pour Ruysbroeck il s'est borné à relever les quelques phrases sur lesquelles Gerson avait concentré sa critique virulente[13].

7) Cf. le *Catalogue des livres de la bibliothèque de messieurs Bossuet*, où nous avons signalé: no. 152 *Acta synodi nationalis Dordrecti*, 1620; no. 545 *Description de tous les Païs-Bas*, par Louis Guicciardin, Amsterdam, 1625; no. 547 *La grande Chronique de Hollande*, *Zélande*, *etc.*, par F. le Petit, Dordrecht, 1601, 2 vol.; no. 949 *Batavia Ilustrata*, Lugduni-Batav., Elzevir, 1669.
8) Ib., no. 164.
9) Cf. René Bray, *La formation de la doctrine classique en France*.
10) *Histoire des Variations*, Livre II, Chap. VI, XVI (*OEuvres complètes*, t. VI, p. 473-474, p. 477-478).
11) *Instruction sur les Etats d'Oraison*, Premier Traité, Livre premier (Ib., t. XVIII, p. 383 sq.).
12) Cf. entre autres *OEuvres de Ruysbroeck l'Admirable*, p. 32-33.
13) A. Combes, *Essai sur la critique de Ruysbroeck par Gerson*, t. I, p. 125, p. 147-148.

Il est, certes, hors de doute que Bossuet a marché sur les traces de Gerson. Mais il sera malaisé de persuader à ceux qui connaissent bien la méthode de travail de M. de Meaux que le problème soit aussi facile à résoudre, d'autant moins que dans l'Inventaire des biens de Bossuet on trouve *Rusbrochii Opera*, *Thomas a Jesu* (en 2 vol.)[14]. Cela ne tendrait-il pas à prouver que Bossuet s'est occupé de Ruysbroeck plus qu'on ne le croit en général? Et son aversion pour ce mystique, ne l'aurait-il pas héritée surtout de l'école bérullienne, qui, tout en ayant subi fortement l'influence de l'auteur flamand, a toujours gardé quelque méfiance pour sa terminologie mystique?[15]. Cette hypothèse nous séduit d'autant plus qu'à notre avis Bossuet suivait également de Bérulle dans sa prédilection pour l'*Imitation*. Il possédait deux exemplaires de ce livre d'ascèse[16], et, contrairement à l'opinion générale[17], nous ne croyons pas invraisemblable qu'il l'ait pratiqué. Le célèbre passage, par exemple, du *Sermon sur la Loi de Dieu*, où Bossuet exprime son mépris pour la 'pauvre philosophie', en mettant un homme ignorant au milieu d'une assemblée de philosophes incapables de lui apprendre ce qu'il a à faire en ce monde[18], nous semble un développement magnifique de la comparaison que fait l'exorde de l'*Imitation* entre le 'philosophe superbe' et 'l'agriculteur'.

Il nous a coûté de nous plier aux exigences de la logique interne de notre sujet, et d'exclure toutes ces questions de notre étude. Nous avons dû cependant faire une exception pour le jugement sévère de Bossuet sur Grotius, auquel nous avons consacré le premier chapitre du présent ouvrage: c'est qu'au dix-neuvième siècle le jurisconsulte de Delft a trouvé en Hollande un avocat éloquent qui a interjeté appel contre l'arrêt de mort prononcé par Bossuet, déclenchant ainsi une longue polémique, à peine apaisée en ce moment-ci. Et - oserons-nous l'avouer - c'est aussi parce qu'à travers Grotius M. de Meaux avait atteint l'esprit de ce que nous appelons fièrement notre siècle d'or.

Personne n'ignore qu'on a rangé souvent Néercassel parmi les jansénistes, et qu'avec son successeur, Pierre Codde, nous nous trouvons au début du schisme d'Utrecht. Or puisque le mot de jansénisme a été prononcé

14) Cf. F. Brunetière, dans *Revue Bossuet*, 1901, p. 152. Une édition de Ruysbroeck par Thomas a Jesu ne figure pas dans *Jan van Ruusbroec*, *Leven en Werken*, p. 343-345. Il est possible qu'on ait combiné sous un seul titre une édition des oeuvres de Ruysbroeck avec (Thomas a Jesu), *Beatissimo D.N. Gregorio XV..... relatio fide digna de sanctitate..... Joannis Rusbrockii*, Antverpiae ex officio Plantiniana, 1623 (ib. p. 393).

15) Cf. Dom J. Huyben O.S.B., dans *Ons Geestelijk Erf*, t. IV (1930), p. 432 sq.

16) Cf. *Catalogue*, no. 174 *De Imitatione Christi Liber*, Parisiis a typographia regia, 1640; no. 1192 *Johannis Gerson de Imitatione Christi libri quattuor*, Lutetiae, 1674.

17) J. Calvet, *Bossuet l'homme et l'oeuvre*, p. 22.

18) *OEuvres oratoires*, t. I, p. 322-323.

plus d'une fois à propos de Bossuet, puisqu'en tout cas, dans la lutte contre le protestantisme, l'évêque de Meaux a été l'allié des controversistes de Port-Royal, nous avons analysé la prédilection qu'on a eue pour lui et pour son oeuvre dans l'Eglise schismatique d'Utrecht. Les conclusions de cette recherche nous ont amené à nous poser le problème, toujours en suspens, du jansénisme de l'évêque de Meaux.

Il était naturel de consacrer un chapitre au retentissement qu'ont eu ici ses oeuvres de controverse contre les protestants; nous avons également essayé d'établir à quel point la vague appréciation littéraire des temps modernes pour Bossuet résulte d'une estime plus concrète au passé. Comme enfin c'est au dix-neuvième siècle que son influence sur la Hollande a changé de caractère, cette époque a été traitée à part, bien que parfois il fût inévitable d'y anticiper. Finissons par l'aveu que même dans ce domaine limité les perspectives se sont montrées si vastes qu'après ce travail il restera sans le moindre doute beaucoup d'épis à glaner.

Au terme de cette étude ce nous est un plaisir d'exprimer notre profonde reconnaissance à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à lui donner naissance et forme. Nous devons faire une mention spéciale pour M. Jean Dagens, qui nous a indiqué le sujet du présent ouvrage, et qui nous a aidé à triompher des premiers obstacles, dont on sait bien qu'ils sont souvent les plus difficiles à franchir. Comment ne pas aussi remercier M. Gerard Brom, professeur à l'Université catholique de Nimègue, qui nous a fait profiter largement de son érudition: sans lui bien des perspectives de notre exposé n'auraient pu être dégagées. Nous devons aussi un témoignage particulier de gratitude au bibliothécaire des jésuites à Maastricht, M.A. de Wilt, ainsi qu'au président du séminaire des vieux-catholiques à Amersfoort, M.P.J. Jans: la matière même de notre ouvrage et sa documentation seraient sans eux bien incomplètes. C'est encore avec une grande joie que nous remercions le ‘Thymgenootschap’ de son appui matériel, qui a facilité de beaucoup la publication de notre livre. Que tous ceux enfin qui ont eu quelque part dans ce travail - en particulier M.M. Bernard Fortin et Jo Hollanders - trouvent ici l'expression de notre vive reconnaissance.

I. Bossuet et Grotius.

La genèse d'un réquisitoire.

Le tableau du monde que Bossuet a brossé à grands traits dans son *Discours sur l'Histoire Universelle* est sans doute une des parties les plus connues de son oeuvre. Elle en forme également un des éléments auxquels Bossuet tenait le plus. Il aimait l'édifice magnifique qu'il avait construit en l'honneur du Christ, vers lequel il voyait converger toute l'histoire de l'humanité. La venue au monde du Rédempteur a fait l'unité de cette histoire: le Nouveau Testament a rempli ce que l'Ancien avait annoncé, le Christ est venu accomplir ce qu'avaient prédit les prophètes. Bossuet se moquait des détails: l'ensemble ne faisait pour lui aucun doute.

Telle n'était pas l'opinion de Grotius. Le savant de Delft donnait aux prophéties un double sens, et seuls les temps de leur réalisation avant la venue du Christ étaient, d'après lui, une préfiguration de ceux où le Messie paraîtrait. Elles ne se rapporteraient au Messie que ‘sensu sublimiore’. Aussi Grotius ne voulait-il pas les faire valoir tellement comme preuves de la mission et de la divinité de Jésus-Christ. Elles n'auraient servi qu'à appuyer ce qu'on savait déjà. Vu la place centrale que l'argument des prophéties occupe dans le système de Bossuet, il n'est pas étonnant qu'on rencontre à plusieurs reprises le nom de Grotius dans ses écrits. Il est intéressant de suivre l'évêque de Meaux dans ses confrontations successives avec le jurisconsulte hollandais. Nous verrons que même le champion de l'invariabilité n'a pas échappé aux lois urgentes de la vie. Son opinion sur Grotius a parcouru une longue évolution, qui nous permet de saisir sur le vif la palpitation intérieure qui anime ses oeuvres, nées de besoins polémiques sans cesse renouvelés.

Déjà du temps de son préceptorat du dauphin il paraît connaître l'oeuvre de Grotius. Quand le deuxième précepteur donne de la prophétie de Jacob sur la venue du Christ, au moment où le royaume judaïque cesserait, une explication qui lui ôte sa force démonstrative contre les juifs, Bossuet écrit à son collègue que tous les savants chrétiens l'expliquent autrement, même Grotius, pourtant ordinairement trop hardi en ces matières, et blâmé à juste titre à cause de sa hardiesse[19].

19) Lettre à Daniel Huet du 17 Janvier 1677, *Correspondance*, t. II, p. 11. Le passage condamné se trouve dans *Demonstratio Evangelica*, parue à Paris en 1679.

Bien qu'en 1686 nous le voyions occupé à lire les ouvrages de Grotius[20], il n'en parle pour la deuxième fois qu'en 1689, lorsqu'il entreprit d'expliquer l'*Apocalypse*, où, selon lui, sont ramassées toutes les beautés de l'Ecriture, et qui est remple des merveilles de tous les prophètes[21]. Son oeuvre était destinée à renverser le système des protestants, qui voyaient dans le livre de Saint Jean la description de la chute de l'Eglise de Rome, mise à la tête des Eglises chrétiennes par la chaire de Saint Pierre. Son premier soin était de réfuter la fable du pape-antéchrist, en faisant voir dans l'*Apocalypse* le récit de la chute de l'empire de Rome, maîtresse de l'univers par ses victoires. Comme la haine contre Rome était l'unique point de ralliement de tous les protestants, il allait exécuter cette manoeuvre pour disperser les ennemis concentrés en cet endroit.

Se rappelait-il que Grotius avait eu le courage de défendre le pape contre les calomnies de ses coreligionnaires? Toujours est-il que Grotius ne fut attaqué cette fois que pour avoir commis une erreur de chronologie dans ses efforts vers la découverte du sens de l'*Apocalypse*. Mais quant au reste, le Hollandais se voyait apprécié pour avoir beaucoup contribué à éclairer le sujet; et Bossuet pouvait le dépeindre comme un homme ‘d'un savoir connu, d'un jugement exquis et d'une bonne foi digne de louange’[22]. Dans la lettre qu'il joignit à l'exemplaire de son ouvrage envoyé à Daniel Huet, il répéta qu'il était impossible de s'en tenir aux interprétations de Grotius, mais il n'oublia pas d'ajouter qu'on ne pouvait estimer ce grand auteur plus qu'il ne faisait[23].

Ce mélange de réprobation et d'estime dura encore plusieurs années. A Jurieu qui prétend que la loi défendant la polygamie est une loi positive dont on peut être dispensé par une souveraine nécessité, Bossuet objecte qu'il n'a pas compris ce qu'est une loi divine ou une loi naturelle, ‘quoi que Grotius, dont il s'autorise, ait pu dire sur ce sujet’[24].

En parlant de la souveraineté du peuple ce même Jurieu se réclama de l'autorité ‘du sçavant Grotius’, dont l'opinion fut même décisive pour lui, ‘tant parce que sa penetration étoit fort grande dans les matieres de politique, que parce qu'il ne peut être suspect en cette cause, ayant porté l'authorité des Roys et des Souverains aussi loin comme elle peut être raisonnablement portée’[25]. Cela n'empêchait pas le fougueux pasteur de railler l'excès de citations du savant hollandais.

20) Lettre à Godefroy Hermant du 22 mai 1686, Ib., t. III, p. 259.
21) *L'Apocalypse avec une Explication*, Préface, chap. I et II, *OEuvres complètes*, t. I, p. 360.
22) Ib., chap. XXVI, p. 373. Grotius avait commis une erreur en suivant Saint Epiphane au lieu de Saint Irénée, auteur presque contemporain de Saint Jean. Le premier a fait prédire à Saint Jean des choses passées.
23) Lettre du 27 mars 1689, *Correspondance*, t. IV, p. 21.
24) *Quatrième Avertissement*, chap. X, *OEuvres complètes*, t. VII, p. 348.
25) *Lettres Pastorales*, no. XVII, p. 386.

Bossuet s'emporta. Souveraineté du peuple? Il s'en rit. Le premier état de l'humanité était l'anarchie, où dans une liberté farouche et sauvage chacun pouvait tout revendiquer. Et une anarchie ne peut déléguer aucune souveraineté à qui que ce soit. 'Quant à ce "docte Grotius", Jurieu a eu raison de se moquer de lui, puisqu'avec de beau latin et de beau grec il croit nous persuader tout ce qu'il veut'[26].

Voilà un nouvel élément en cause. En même temps nous entendons percer dans le ton une irritation croissante. L'année suivante, il est vrai, Bossuet écrivit encore que de tous les interprètes protestants des psaumes il n'y a guère que Grotius, s'il faut le mettre de ce nombre, qui mérite d'être lu 'pour les choses'[27]. Il se rendait compte à ce moment-là qu'il ne fallait plus compter strictement le savant hollandais parmi les protestants, et c'était là sujet à se réjouir. Mais en 1692, dans sa *Mémoire sur la bibliothèque ecclésiastique de M. Dupin*, il éclate contre Grotius plus véhémentement que jamais.

> 'On croit n'être point savant, si l'on ne donne à son exemple dans les singularités; si l'on paraît content des preuves que jusqu'ici on a trouvées suffisantes; en un mot, si l'on ne fait parade d'un littéral judaïque et rabbinique et d'une érudition plutôt profane que sainte'[28].

A partir de ce moment le nom du savant hollandais hantait son esprit sans pouvoir le quitter. Il éprouva naturellement lui-même le besoin de démêler l'enchevêtrement presque inextricable de sentiments de sympathie et d'aversion à son sujet. Il se mit au travail et dans les *Supplenda in Psalmos* qu'il publia bientôt en tête de sa traduction latine des psaumes[29], il évoqua une image d'ensemble de la personne et de l'oeuvre de Grotius, et surtout de son évolution religieuse. Bossuet nie énergiquement que les apôtres se soient contentés des miracles comme seules preuves de la divinité du Christ, en n'utilisant les prophéties que pour illustrer des choses déjà admises. Le Saint Esprit, s'écrie-t-il, a disposé tout l'Ancien Testament de telle sorte qu'il fasse converger vers le Christ seul l'accomplissement de

26). *Cinquième Avertissement*, chap. XLIX et LIII, *OEuvres complètes*, t. VII, p. 389, 392. Dans les luttes religieuses en France les protestants s'étaient servis les premiers de la théorie de la souveraineté du peuple. Après qu'ils l'ont eu abandonnée, les catholiques s'en étaient emparés (cf. V. Martin, *Le gallicanisme politique et le clergé de France*, p. 49 sq.). Elle n'était donc pas nouvelle. Il serait néanmoins intéressant de rechercher dans quelle mesure la *Politique tirée de l'Ecriture Sainte* - et surtout le neuvième livre - a été dirigée contre *De jure belli ac pacis*. Bien que Bossuet n'y entre pas en discussion et qu'il ne fasse qu'exposer simplement sa doctrine, il nous semble certain qu'il avait l'ouvrage de Grotius sous les yeux, lorsqu'en 1693 il reprit et rédigea définitivement les leçons qu'il avait faites un jour pour le dauphin.

27) Lettre au Père Mauduit du 7 mars 1691, *Correspondance*, t. IV, p. 184.

28) *OEuvres complètes*, t. X, p. 182.

29) Il y travailla durant l'hiver 1692-1693 (cf. Lettre à Daniel Huet du ler sept. 1693, *Correspondance*, t. V, p. 452). L'achevé d'imprimer est du 29 mai 1693 (*Correspondance*, t. XIV, p. 305, note 2).

la loi. S'il fallait admettre les théories de Grotius, théories qui détruisent la force des preuves les plus indubitables de la divinité du Sauveur et détournent du Christ même les textes les plus clairs, l'on n'aurait ajouté foi à tout ce qui se rapporte à Jésus Christ que par une pieuse complaisance. Quelles idées lamentables! Mais fallait-il s'étonner de les rencontrer dans l'oeuvre de Grotius? L'évêque de Meaux croyait que non. Après s'être dégoûté du calvinisme, ce savant ne s'était-il pas rangé du coté des arminiens, apparentés aux sociniens? Voilà qui expliquait tout. Certes, il a combattu ces derniers. Mais cela ne l'empêchait pas d'être fort prévenu en faveur de Crellius, à qui il adressa des lettres très élogieuses, ni d'admirer ces ennemis de la divinité du Christ. Il est difficile de dire s'il a souscrit à leurs dogmes à un moment donné. S'il en fut ainsi, il est certain que plus tard il s'en est repenti, car dans sa dispute avec Rivet il a émis des opinions très justes sur les points en litige.

Grotius a même, en termes exprès, déclaré soumettre au jugement de l'Eglise Romaine et de l'Université de Paris tout ce qu'il avait écrit sur la Trinité et sur l'Incarnation (*Animad. in Rivet*. Art. 2). Mais il est vrai qu'il n'a pas lu impunément les écrits de Crellius et des siens, témoin ses idées sur l'immortalité de l'âme[30)] et le fait qu'il a dépouillé la divinité du Christ de ses preuves les plus fortes, tout en ne la contestant pas. Aussi ne pouvait-il pas ne pas s'attaquer aux prédictions des prophètes, puisque les sociniens voulaient les détruire tout en les admettant. C'est dans Crellius que Grotius a puisé ses interprétations. Il les a ornées seulement de son érudition classique, ou plutôt il les en a surchargées.

Après avoir marqué de cette manière tout ce qu'il trouvait de repréhensible dans le Hollandais, Bossuet conclut ainsi:

> 'Nous ne voulons pourtant pas porter préjudice à cet homme qui, lorsqu'il s'occupait diligemment des meilleures études et que, plein de zèle, il examinait les monuments de l'antiquité, a rencontré chaque jour nombre de choses qui devaient l'incliner au catholicisme. Tous ceux qui lisent dans l'ordre chronologique ses oeuvres et avant tout ses lettres, pourront voir aisément quels progrès il avait déjà faits dans cette voie: il a commencé par disperser les balivernes de nos adversaires sur l'idolâtrie et l'antichristianisme de l'Eglise Romaine; il a désapprouvé avec beaucoup d'arguments que sous prétexte de réforme on se soit séparé de l'Eglise; il a raillé ceux qui prétendent que personne ne peut être sauvé dans la communion romaine; il a critiqué d'une façon admirable ceux qui rejettent la tradition des Pères et qui ont la prétention de comprendre l'Ecriture de leur propre lumière. On trouve ces idées à plusieurs endroits de ses oeuvres, mais surtout dans *Appendix*, *Epist*. 607, 610, 618, 622, 638, 647. Il y répond aussi à ceux qui lui objectent ce qu'il avait dit autrefois, en faisant remarquer: "il ne me paraît pas étonnant qu'à un âge plus avancé le jugement se fasse plus clair par suite d'entretiens avec des hommes érudits, et d'une lecture diligente". Ce n'était donc pas sans raison que, nous guidant d'après une telle supposition, nous avons dit qu'il aurait

30) Cette immortalité ne serait pas 'de la première création, mais de la seconde, c'est à dire de la régénération spirituelle', de sorte que les âmes ne seraient immortelles que dans la nouvelle alliance.

corrigé un grand nombre de ses erreurs. Il en est enfin arrivé à écrire à son frère - à qui il confiait ses secrets les plus intimes en matière de religion - sur l'autorité de l'Eglise Romaine et sur la vérité de sa doctrine, bien des choses qu'il peut être utile de citer: “L'Eglise Romaine n'est pas seulement catholique, mais elle préside à l'Eglise catholique, ainsi que Hieron. l'a démontré à Damas.” Et un peu plus loin: “Or je trouve que ce qui est communément admis par l'Eglise occidentale, liée à l'Eglise Romaine, se retrouve de même chez les anciens Pères grecs et latins, et presque personne ne nie qu'on ne doive rester en communion avec ceux-là.” En sorte que, pour rétablir l'unité de l'Eglise, le plus important est de ne rien changer à la doctrine, ni aux moeurs, ni au régime admis. Il écrivit cela dans *Appendix*, *Epist*. 671; Ailleurs il s'est exprimé dans le même sens: “La réforme doit se faire sans schisme; et s'il y a des gens qui, sans rien changer à l'ancienne doctrine et sans déroger au respect dû au Siège de Rome, corrigent ce qui leur semble devoir être corrigé, ils ont de quoi se défendre auprès de Dieu et des juges équitables.” Ibid. 613. Il avait même reconnu ce qui est le plus important, à savoir “que l'Eglise du Christ consiste dans la succession des évêques par I'imposition des mains, et que cet ordre de la succession doit demeurer jusqu'à la fin des siècles, de Matth. XXVIII, 20”. D'où l'on peut prouver, avec Cyprien, quel crime on commet si l'on crée un faux chef, c'est à dire si l'on se sépare de l'Eglise, et que l'on reconnaisse des Eglises qui ne peuvent pas prouver qu'elles remontent aux Apôtres, qui sont les ordinateurs. Voilà ce qu'il écrivit en 1643. Et à la veille de l'an 1645, le dernier de sa vie, il conseilla à ses amis Remontrants d'établir des évêques ordonnés par un archévêque catholique[31)], si avec Corvinus ils persistaient à respecter l'antiquité. Il croyait qu'ainsi ils commenceraient à rentrer dans les anciennes moeurs salutaires. “C'est parce qu'on a fait peu de cas de ces moeurs-là, dit-il, que la licence est devenue plus forte de créer pour de nouvelles opinions de nouvelles Eglises, dont on ne sait pas ce qu'elles croiront après quelques années.” Ibid. *Epist*. 739. Nous ne savons pas à quoi ont abouti ces idées si saines et conduisant à la paix catholique. Ce que nous savons c'est qu'un homme pareil, tout en ayant écrit de telles choses et tout en ayant donné des conseils qui étaient propres au plus haut degré à faire embrasser l'unité ecclésiastique. a cherché nous ne savons quels motifs pour remettre lui-même sa décision (ead. Ep. 67). Nous laisserons dans l'ombre s'il s'en est tiré. Sur ces entrefaites les notes sur l'Ecriture, pleines d'erreurs et très nuisibles à l'Eglise, virent le jour. Dieu ne permit pas qu'il effaçât ces taches; tant les hésitations et les irrésolutions sont dangereuses, une fois que la lumière est née’[32)].

Le dossier grossit. Pour la première fois Bossuet s'offusque de ce que Grotius ne soit pas entré résolument dans l'Eglise catholique. Et, ce qui est plus grave, à la source

31) Bossuet interprète mal ici la pensée de Grotius. Si celui-ci avait parlé à cet endroit d'un archevêque catholique, ç'aurait été pour les Remontrants le pas définitif à l'Eglise Romaine et non pas le début du retour. Le texte est obscur. En parlant de ‘l'évêque irlandais qui se trouve sur place’, Grotius a eu probablement en vue l'évêque anglican Bramhal (cf. C. Broere, *De terugkeer van Hugo de Groot*, p. 278-279).

32) *OEuvres complètes*, t. I, p. 146-149.

de l'exégèse biblique du savant hollandais l'évêque de Meaux a découvert des sympathies sociniennes. Cette accusation, il n'ose pourtant la formuler encore qu'en termes très prudents. En composant quelques mois plus tard seulement sa *Défense de la Tradition et des Saints Pères* il a quitté déja sa réserve.

Sans vouloir confondre Grotius avec les sociniens, il croit alors que l'affinité qui a existé entre eux est extrême. Il ne lui reproche plus uniquement se voeux pour la conservation de Crellius. Sa prévention pour eux se serait étendue à leurs idées sur la divinité de Jésus-Christ: ayant trop élevé le Père au dessus du Fils, comme si celui-ci lui était inférieur même en divinité, Grotius aurait sans le moindre doute favorisé l'arianisme; après lecture de ses dissertations on pourrait douter encore que le Verbe et le Saint-Esprit soient deux personnes distinctes, et, en particulier, que le Saint-Esprit soit quelque chose de subsistant et de coéternel à Dieu; on pourrait y apprendre enfin que les endroits où Jésus-Christ est appelé Dieu, sont des manières de parler, inventées pour relever le Sauveur, et qu'on ne doit pas entendre à la lettre; vraiment, il n'aurait oublié de citer aucun des endroits des anciens par où l'on puisse brouiller cette matière[33)].

Ce n'est pas encore tout. Après avoir insisté longuement sur le mépris pour les prophéties, que Grotius aurait hérité d'Episcopius et des sociniens, Bossuet passe à un autre endroit par où le Hollandais serait repréhensible. Il aurait pris dans Arminius des idées semi-pélagiennes, erreur qu'il aurait favorisée plus hautement qu'aucune autre.

> 'Je plains Grotius', dit-il pour terminer. 'Nourri hors du sein de l'Eglise dans les hérésies de Calvin, parmi les nécessités qui ôtaient à l'homme son libre arbitre et faisaient Dieu auteur du péché, quand il voit paraître Arminius qui réformait ces réformés, et détestait ces excès des prétendus réformateurs, il croit voir une nouvelle lumière et se dégoûte du Calvinisme. Il a raison; mais comme hors de l'Eglise il n'avait point de règle certaine, il passe à l'extrémité opposée. La haine d'une doctrine qui détruit la liberté, le porte à méconnaître la vraie grâce des chrétiens; saint Augustin, dont on abusait dans le calvinisme, lui déplait; en sortant des sentiments de la secte où il vivait, il est emporté à tout vent de doctrine, et donne, comme dans un écueil, dans les erreurs sociniennes. Il s'en retire avec peine, tout brisé, pour ainsi dire, et ne se remet jamais de ce débris. On trouve partout dans ses écrits des restes de ses ignorances: plus jurisconsulte que philosophe et plus humaniste que théologien, il obscurcit la doctrine de l'immortalité de l'âme; ce qu'il y a de plus concluant pour la divinité du Fils de Dieu, il tâche de l'affaiblir et de l'ôter à l'Eglise; il travaillc à obscurcir les prophéties qui prédisent le règne du Christ: nous en avons fait la preuve ailleurs. Parmi tant d'erreurs il voit quelque chose de meilleur; mais il ne sait point prendre son parti, et il n'achève jamais de se purifier faute d'entrer dans l'Eglise. Encore un coup, je déplore son sort'[34)].

La série des arguments contre Grotius s'était encore considérablement agrandie depuis les *Supplenda in Psalmos*, et le ton était devenu plus acerbe. Bossuet ne mit plus tellement l'accent sur l'évolution vers le catholicisme qu'on peut constater dans les idées religieuses du jurisconsulte; mais il suivit avec horreur le fil rouge de la

33) Livre III, chap. 21, Ib., t. II, p. 181-182.
34) Livre X, chap. 1, *OEuvres complètes*, t. II, p. 288-289.

contagion socinienne qui traversait, selon lui, toute son oeuvre; il ne discerna plus le résultat salubre

qu'ont eu pour Grotius les études de l'antiquité, qui ne sont plus désormais pour lui qu'un fatras scientifique ayant obscurci les explications de l'Ecriture et toutes les idées religieuses du savant hollandais. Celui dont il avait douté deux ans auparavant qu'on pût le mettre encore au nombre des réformés, il ne le désignait maintenant que comme ‘ce protestant, cet arminien, ce socinien en beaucoup de chefs’[35].

Bossuet avait ainsi ramassé dès maintenant les matériaux dont il devait user dix ans plus tard pour composer son terrible réquisitoire contre ‘l'oracle de Delft’. Seul le ton deviendrait encore plus âpre, plus mordant.

La peine de mort.

La diatribe véhémente de l'auteur des *Maximes et Réflexions sur la Comédie* contre Molière se trouve mentionnée dans presque tous les manuels de littérature. Tout le monde se rappelle le jugement impitoyable sur l'acteur comique, qui ‘passa des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de celui qui dit: Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez’[36]. S'il n'y a pas lieu de parler ici de l'odieuse danse de scalp exécutée par Bossuet autour du cadavre de Molière[37], il n'en reste pas moins vrai qu'emporté par le torrent de son éloquence impétueuse, l'évêque de Meaux a failli compromettre la mémoire du grand écrivain.

L'anathème qu'à la fin de sa vie il a lancé contre Grotius n'est pas moins terrible. Il se trouve dans la *Dissertation préliminaire sur la doctrine et la critique de Grotius*, parue comme préface de la *Seconde Instruction sur la Version du Nouveau Testament imprimé à Trévoux*[38]. Bossuet commence par s'y étonner profondément de ce qu' ‘un si savant homme, qui paraît durant environ trente ans avoir cherché la vérité de bonne foi, et qui aussi à la fin en était si près’, n'ait pas fait le dernier pas. Les longs développements des *Supplenda in Psalmos* se sont étrangement rétrécis. On dirait malgré tout que Bossuet n'a pas su se défaire entièrement de son estime d'autrefois. Mais il passe ensuite à l'attaque et produit contre Grotius toutes ses accusations, que nous connaissons déjà et qu'on peut résumer sous quatre chefs.

Effrayé par les suites affreuses de la doctrine calviniste de la prédestination, Grotius aurait quitté ce parti pour se ranger dans celui des arminiens, avec qui il se serait jeté dans l'extrémité opposée du semipélagianisme.

Il fit pis encore. A la suite d'Episcopius il ‘demeura longtemps si entêté

35) Livre VI, chap. 7, *OEuvres complètes*, t. II, p. 225.
36) Ch. Urbain et E. Levesque, *L'Eglise et le théâtre*, p. 185.
37) H. Bremond, *Autour de l'Humanisme*, p. 157.
38) *OEuvres complètes*, t. II, p. 82 sq.

des sociniens, que, non content de les suivre dans les choses indifférentes, il en reçut encore des dogmes capitaux'. Avec les sociniens il se trouvait encore en compagnie des critiques, et il s'en est pris à l'Ecriture Sainte, ne reconnaissant de l'inspiration qu'aux livres des prophètes[39].

> 'Il ne faut point s'étonner, s'écrie Bossuet, de ces singularités ni des erreurs de nos critiques: subtils grammairiens et curieux à rechercher les humanités, ils regardent l'Ecriture comme la plus grande matière qui puisse être proposée à leur bel esprit, pour y étaler leurs éruditions: ainsi ils donnent carrière à leur imagination dans un si beau champ.'

Et tremblant d'indignation et d'horreur Bossuet formule sa dernière accusation, la plus grave dans la bouche d'un évêque: Grotius aurait laissé échapper la vérité par sa propre faute. Bien qu'il ait étudié longtemps la religion catholique, il n'aurait jamais eu l'état d'âme requis pour être croyant.

> 'Il s'est arrêté dans un chemin si uni, sans avoir enfanté l'esprit de salut qu'il avait conçu; tant il est difficile aux savants du siècle, accoutumés à mesurer tout à leur propre sens, d'en faire cette parfaite abdication, qui seule fait les catholiques.'

A force d'érudition il n'aurait pas trouvé la vérité.

> 'C'est le sort de ceux qui demeurent contents d'eux-mêmes, quand ils croient avoir bien montré qu'ils ont tout lu et qu'ils savent tout.'

Socinien, sémi-Pélagien, critique, savant du siècle. Pesons un moment la valeur de ces termes dans la bouche de l'évêque de Meaux. N'indiquent-ils pas les grands adversaires contre lesquels il a soutenu une longue lutte, et qu'à plusieurs reprises il a voulu exterminer par les foudres de son éloquence? Il frappe à grands coups, quand il s'attaque aux sociniens,

> ces docteurs téméraires qui n'épargnent rien, qui 'nous ont fait un christianisme tout nouveau, où Dieu n'est plus qu'un corps, où il ne crée rien, ne prévoit rien que par conjectures, comme nous; où il change dans ses résolutions et dans ses pensées; où il n'agit pas véritablement par sa grâce dans notre intérieur; où Jésus-Christ n'est qu'un homme; où le Saint-Esprit n'est plus rien de subsistant; où, pour la grande consolation des libertins, l'âme meurt avec le corps, et l'éternité des peines n'est qu'un songe plein de cruautés..... Si les sociniens ont raison, le mahométisme, qui rejette la Trinité et l'incarnation, est plus pur en ce qui regarde la divinité en général, et en particulier en ce qui regarde la personne de Jésus-Christ, que n'a été le christianisme depuis la mort des apôtres'[40].

39) Grotius enseignait qu'en dehors des livres des prophètes l'Ecriture Sainte n'a pas été écrite 'divino afflatu', mais seulement 'pio animi motu', parce que, pour décrire ce qu'ils avaient vu et entendu, les évangélistes n'avaient pas besoin de l'inspiration du Saint Esprit dans la même mesure que les prophètes.

40) *Premier Avertissement aux Protestants*, chap. XIX et XLVIII, *OEuvres complètes*, t. VII, p. 270, 285.

Ils sont si pernicieux que Bossuet adore ‘les desseins de Dieu, qui a

voulu révéler par la dispersion de nos protestants ce mystère d'iniquité, et purger la France de ces monstres'[41].

Il ne se montre pas moins sévère pour les sémi-pélagiens, qu'il a combattus également toute sa vie. Si à leur endroit son ton est moins véhément, c'est que leur erreur a été condamnée tant de fois déjà, qu'il n'y a plus lieu de la craindre si fort, et qu'il suffit de la signaler partout où elle ose lever la tête[42]. C'est ce que Bossuet n'a jamais manqué de faire. Contre eux il s'est toujours érigé en grand défenseur de Saint Augustin, et à l'âge de soixante-douze ans nous le voyons encore qui s'empresse de faire condamner par l'Assemblée du Clergé des propositions qui favorisent le pélagianisme et le sémi-pélagianisme[43].

Contre les critiques et les 'savants du siècle' il a fulminé pendant toute sa carrière ecclésiastique. Ecoutons-le, qui, monté en chaire le 14 février 1660 pour prononcer son *sermon sur l'Eglise*, annonce déjà avec perspicacité la grave tempête qui la menace, tempête provoquée par cette curiosité qui est 'la ruine de la piété et la mère des hérésies'. La Providence a prescrit des termes à cette intempérance des esprits. Mais la curiosité des esprits superbes ne peut souffrir la modestie. Il n'y a rien de si élevé dans le ciel, ni rien de si caché dans les profondeurs de l'enfer où elle ne prétende pouvoir atteindre. Ceux qui sont hantés par cet esprit, veulent tout soumettre à leur jugement, jusqu'aux conseils de la Providence et les causes des miracles.

> 'Ils sont troublés comme des ivrognes, la tête leur tourne dans ce mouvement: là toute leur sagesse se dissipe, et ayant malheureusement perdu la route, ils se heurtent contre des écueils, ils se jettent dans des abimes, ils s'égarent dans les hérésies'[44].

A cette date Bossuet ne prend part encore qu'aux escarmouches d'avantposte, pour lesquelles il a donné le signal. Sa tâche est alors d'éveiller les esprits afin que tout le monde reste aux aguets. Quelques dizaines d'années plus tard, lorsque la lutte battra son plein, il se précipitera à chaque brèche ouverte dans le rempart de l'orthodoxie par ces philosophes, 'qui ont mieux connu Dieu que les chrétiens, et mieux que Dieu lui-même ne s'est fait connaître par son Ecriture'[45].

41) Lettre à Nicole du 7 déc. 1791, *Correspondance*, t. IV, p. 373. C'est une allusion à la Révocation de l'Edit de Nantes, 'ce crime de lèse-patrie et de lèsechristianisme', selon un catholique convaincu (V. Giraud, *Le Christianisme de Chateaubriand*, t. I, p. 13). Bossuet, lui-même, tout en approuvant la Révocation, se refusait à employer des moyens de coercition contre les protestants (cf. entre autres sa lettre à Pierre de la Broue, du 15 juin 1698, et celle à l'intendant du Languedoc, Basville, du 11 juillet 1700, *Correspondance*, t. IX, p. 393-394, et t. XII, p. 318-319).

42) *Journal de Ledieu*, t. I, p. 153.

43) Ib., t. I, p. 105.

44) *OEuvres oratoires*, t. III, p. 209-212.

45). *Sixième Avertissement*, lère partie, chap. XII, *OEuvres complètes*, t. VII, p. 454.

La culpabilité de Grotius est donc bien grande aux yeux de Bossuet, et ne peut être expiée que par la peine de mort. Aussi, de même que pour Molière, l'évêque de Meaux semble-t-il la requérir pour le savant hollandais. Pourtant sa voix trébuche. Il hésite, et, en bon chrétien, il s'en remet au Juge Souverain:

> 'Grotius a toujours voulu être trop savant, et il a *peut-être* déplu à celui qui aime à confondre les savants du siècle.'

Il n'a pas été le premier à formuler ces accusations contre Grotius, mais il leur a prêté tout le poids de son autorité. L'effet de la *Dissertation* a été grand et durable. 'Le monde est comme étonné d'avoir donné jusqu'ici tant d'approbation à Grotius, que l'on voit être plus corrompu qu'aucun écrivain sur la religion', nous rapporte son secrétaire[46]. Et de nos jours un grand chroniqueur, qui a voulu noter les faits du passé, 'non pas tels qu'ils auraient pu être, mais tels qu'ils ont été'[47], ne désigne le Hollandais que par le seul mot de socinien, dans l'analyse de ce qu'il a appelé la crise de la conscience européenne[48].

La revision du procès. Un semi-pélagien?

Cette condamnation absolue a porté atteinte à l'honneur d'un des plus grands représentants de la culture de l'Europe occidentale. Il n'est donc pas étonnant que depuis longtemps on ait commencé la revision du procès. A l'instar d'un professeur du grand séminaire de Warmond[49] on a scruté pendant près d'un siècle l'oeuvre de Grotius pour prouver que Bossuet a eu tort. Mais on ne s'est jamais demandé si en dehors de la *Dissertation* on pourrait encore ajouter d'autres textes de celui-ci au dossier. En prenant telle quelle la rédaction définitive du réquisitoire, sans la relier avec toute l'oeuvre de Bossuet et avec les circonstances de l'histoire ecclésiastique parmi lesquelles elle est née, on a laissé échapper l'occasion d'expliquer psychologiquement l'opposition si radicale entre ces deux génies. Le moment paraît venu de résumer les résultats de ce travail séculaire en essayant de combler ensuite la lacune signalée. Ce qui saute aux yeux, c'est que le raisonnement de Bossuet pèche par la base. Il n'est pas vrai que Grotius soit tombé d'une extrémité dans l'autre en quittant les rangs des calvinistes pour ceux des arminiens. Il n'a fait, au contraire, que suivre dès le début la tradition la plus véritablement nationale du protestantisme hollandais, caractérisé à l'origine par des conceptions modérées sur le dogme de la prédestination. Ces conceptions ont continué à compter en Hollande de

46) *Journal de Ledieu*, t. II, p. 124.
47) P. Hazard, *La Pensé Européenne au XVIIIe Siècle*, t. I, p. II.
48) P. Hazard, *La crise de la Conscience Européenne*, t. I, p. 280.
49) C. Broere, o.c.

fervents partisans, même après 1572, quand la Confession hollandaise, à laquelle le calviniste français Guy de Brès a donné la vie, et le catéchisme de Heidelberg sont devenus d'un usage général. Ce sont là des précurseurs d'Arminius, qui ont encouru bien des reproches de leurs confrères plus rigoristes, il est vrai, mais qui ne furent jamais expulsés ni persécutés, comme les arminiens devaient l'être plus tard[50]. L'intransigeance religieuse fit son entrée dans notre pays avec la venue d'un grand nombre de réfugiés flamands et brabançons, gens querelleurs et turbulents[51]. Ce sont eux qui préparent le terrain pour Gomarus, lui-même d'origine étrangère, et qui fit ses études théologiques à l'étranger, à l'encontre d'Arminius, né dans un petit village hollandais et ancien étudiant de la faculté de théologie de Leyde[52].

En 1603 la lutte éclate entre les deux grands antagonistes. Elle a vite fait de gagner tout le pays jusqu'aux villages les plus écartés. Partout on dispute passionnément des questions épineuses de la prédestination et de la grâce. Ce ne sont plus des problèmes d'école, mais des questions de vie ou de mort. Faute d'une autorité décisive on assiste à une inquisition perpétuelle des uns sur les autres. La discorde est semée même dans les familles. C'est ainsi que les réformés doivent payer la liberté individuelle d'une méfiance réciproque et d'une inquisition mutuelle[53]. Plus que jamais le protestantisme ressemble au ‘monstre qui se dévore lui-même’[54]. Dans ces circonstances graves et désordonnées le synode de Dordrecht, applaudi par les éléments étrangers, tranche le noeud en 1619, et impose à tous les pasteurs les idées de Calvin et de Bèze sur la prédestination. On devait croire désormais ‘que Dieu fait toutes les choses selon son conseil défini, voire même celles qui sont méchantes et exécrables’[55]. Le synode a parlé, le glaive du prince Maurice fera le reste. L'inquisition paraît revivre. Le vieil homme d'état Oldenbarnevelt perd la tête sur l'échafaud; ses parents et ses partisans sont privés de leur fonction; plus de deux cents ministres sont destitués; ceux qui refusent de s'abstenir désormais de la prédication doivent quitter le pays.

Pourtant les traits pittoresques ne font pas défaut. Afin de pouvoir prêcher sans être dérangé par les soldats, un ministre persécuté, qui ne manque pas de ruse et d'humour, fait une course en traîneau sur la glace, suivi de ses auditeurs à patins, ou se fait grimer par un peintre célèbre

50) Th. van Oppenraay, *La doctrine de la prédestination dans l'Eglise réformée des Pays-Bas*, lère partie, p. 1-120.
51) R. Fruin, *Tien jaren uit den tachtigjarigen oorlog*, p. 227.
52) H. de Vries van Heekelingen, *Genève pépinière du Calvinisme Hollandais*, p. 213 sq.
53) Ger. Brom, *Vondels Geloof*, p. 76.
54) Bossuet, *Deuxième Avertissement*, chap. XI, *OEuvres complètes*, t. VII, p. 294.
55) Id., *Histoire des Variations*, Livre XIV, chap. I, Ib., t. VII, p. 175-176.

avant d'aller entreprendre un voyage pastoral[56]. Le poète Camphuizen, lui-aussi victime de la persécution, avait vraiment raison de s'écrier que ce monde, qui pourrait être un paradis, a plutôt l'air d'un enfer. La vie dans cet enfer paraît être impossible à Descartes, qui quitte provisoirement les Pays-Bas, où il croit être tombé de l'intolérance catholique dans l'intolérance protestante[57]. La réaction ne se fait pas attendre. La nature et la raison humaines, tellement méconnues dans le système calviniste, ne tardent pas à revendiquer leurs droits. Une nouvelle phase va commencer pour le protestantisme. Il se trouve à la croisée des chemins: va-t-il suivre la raison seule, élever démesurément la nature humaine, tant humiliée par le calvinisme, et aboutir au socinianisme? Ou s'engagera-t-il dans le chemin conduisant au catholicisme, qui, en incorporant la nature humaine dans l'ordre divin, l'élève infiniment plus haut, sans en faire cependant une idole? C'est un moment décisif, qui a incité un poète inconnu à comparer les partis protestants aux eaux de la Mer Rouge, que Dieu a séparées pour faire passer son peuple élu vers la terre promise[58].

C'est dans ces circonstances que vécut Grotius. Il reçut son éducation religieuse du pasteur arminien Uitenboogaert, et, optant instinctivement pour le mouvement le plus humain et le plus national, il prit dès l'abord le parti des remontrants. Les problèmes théologiques le fascinèrent pendant toute sa vie, et il y consacra la meilleure partie de son activité. Son point de départ ne fut pas trop mauvais, puisqu'un grand théologien a osé nommer catholique la doctrine des premiers remontrants[59]. Ce n'est pas ici le lieu de retracer toute l'évolution de ses idées religieuses[60]. On doit

56) J. van Vloten, *Paschier de Fijne*, p. 64, p. 87.

57) G. Cohen, *Ecrivains français en Hollande*, p. 390.

58) ‘Godt die de roo zee heeft ghescheyden
Waer hij zijn volck heeft door doen gaen
Die scheyd'u om soo te bereijden
Tot 't Rooms gheloof een open baen
Hij heeft een zee in twee doen scheuren
Doen hij dat wonder teecken ded'
Dit heeft m'in u oock sien ghebeuren
Doen Armijn tegen Gommaert stred'.’

Cf. Dr. M. Sabbe, *Brabant in 't Verweer*, p. 63.

59) J.A. Möhler, *Symbolik oder Darstellung der dogmatischen Gegensätze der Katholiken und Protestanten*, p. 627 sq.

60) C. Broere, dans l'ouvrage cité, a tracé cette évolution. Il voit dans la vie de Grotius partout la main de la Providence, qui l'aurait mené au catholicisme: Comme les autres remontrants, il n'en était pas beaucoup éloigné; il a tourné autour de l'Eglise-Mère jusqu'au moment où il fut confronté avec le pape et la papauté, dans laquelle on peut voir ‘tout le catholicisme’ (cf. Brunetière, dans *Revue des deux Mondes*, 76e année, 5e période, 33e tome, p. 231); c'est alors qu'il comprit le système dans toute sa connexion; dans la longue polémique avec Rivet, qui suivit alors, il se rapprocha de plus en plus de la religion catholique jusqu'à en admettre toute la doctrine. Cette thèse a donné lieu à un grand nombre d'écrits pour et contre, dont le dernier est celui du docteur remontrant A.H. Haentjens, *Hugo de Groot als Godsdienstig Denker*, publié à l'occasion du troisième centenaire de la mort de Grotius. Cet auteur admet que Grotius n'a rien compris à la Réforme, que l'essence lui en a échappé (p. 142), mais il s'efforce de distinguer encore des différences entre les idées théologiques de Grotius et celles de l'Eglise catholique.

se borner à réfuter les accusations de Bossuet. Mais il en ressortira clairement que Grotius ne s'est pas engagé dans le chemin du sémi-pélagianisme, ni du socinianisme.

Comme preuve du sémi-pélagianisme de Grotius l'évêque de Meaux ne cite que le passage suivant, pris dans *l'Histoire des Pays-Bas*:

> 'Ceux qui ont lu les livres des anciens tiennent pour constant que les premiers chrétiens attribuaient une puissance libre à la volonté de l'homme, tant pour conserver la vertu que pour la perdre, d'où venait aussi la justice des récompenses et des peines. Ils ne laissaient pourtant pas de tout rapporter à la bonté divine, dont la libéralité avait jeté dans nos coeurs la semence salutaire, et dont le secours particulier nous était nécessaire parmi nos périls. Saint-Augustin fut le *premier* qui, depuis qu'il fut engagé dans le combat avec les pélagiens (car auparavant il avait été d'un autre avis) poussa les choses si loin par l'ardeur qu'il avait dans la dispute, qu'il ne laissa que le *nom* de la liberté, en la faisant prévenir par les décrets divins qui semblaient en ôter toute la force'[61].

Comme on l'a fait déjà remarquer[62], c'est un sémi-pélagianisme bien étrange que celui qui, tout en admettant le libre arbitre de l'homme rapporte *tout* à la bonté divine, qui a semé le salut dans nos coeurs, et d'où nous vient la persévérance dans les dangers qui nous entourent. Dans les nombreux écrits que Grotius a composés sur le dogme de la prédestination[63], les passages surabondent où il expose la doctrine orthodoxe de l'Eglise. Dans ses lettres il en parle fréquemment. Dans celle qu'il écrivit à Uitenboogaert le 8 juin 1614, nous lisons:

> 'On trouve chez les Pères, qu'on doit attribuer à la grâce le commencement, le progrès et l'achèvement du salut, y compris la foi; que cette grâce ne nous est pas donnée à cause de nos mérites, mais en Jésus-Christ; que tout cela ne doit être attribué qu'à la grâce seule'[64].

Aussi, loin de sympathiser avec les doctrines sémi-pélagiennes, il les considère comme un grand danger pour l'Eglise Universelle, 'qui a toujours bien su combien nous devons à la grâce, en laquelle consiste la partie principale de la piété'[65].

Le commentaire que Bossuet donne du passage récusé de Grotius montre clairement où le bât le blesse. Ce dernier s'est enhardi à ne pas être d'accord avec Saint Augustin. Cela suffit pour que le défenseur de la tradition

61) *Dissertation*, *OEuvres complètes*, t. II, p. 89.
62) C. Broere, o.c., p. 49.
63) On les trouve énumérés dans l'ouvrage de C. Broere, p. 48. On peut ajouter à cette liste: *Defensio fidei catholicae de satisfactione Christi adversus Socinum Senensem*, 1617.
64) P.C. Molhuysen, *Briefwisseling van Hugo Grotius*, t. I, p. 326.
65) Lettre à Vossius du 21 juillet 1614, Ib., p. 332.

s'échauffe, et dans sa surexcitation il a mal lu la phrase à laquelle il en veut[66]. Son adversaire ne rejette nullement ce que l'Eglise a approuvé comme orthodoxe en la doctrine de Saint Augustin, mais seulement les conséquences que l'évêque d'Hippone a tirées de cette doctrine fondamentale. Il ne partage pas les conceptions du Père de l'Eglise sur les rapports entre l'efficacité de la grâce, la prédestination divine et le libre arbitre. Ces problèmes profonds et subtils sont de ceux dont on peut discuter librement dans les écoles. Avec son équilibre hollandais, répondant ici en fait à l'harmonie catholique, Grotius a préféré la prudence de Trente à l'audace de Saint Augustin. Il serait bien étrange de lui en vouloir.

Un socinien?

Plus grave encore que le reproche de sémi-pélagianisme est celui de socinianisme. Etre du nombre de ceux qui dissolvent, en des abstractions philosophiques, les dogmes les plus fondamentaux du christianisme, jusqu'à celui du Verbe devenu chair, autant dire qu'on n'est plus chrétien.

De toute manière on a manié le terme de socinien avec beaucoup de légèreté. Surtout lors des disputes passionnées entre gomaristes et arminiens, quand on n'était pas très difficile dans le choix des arguments, c'ètait une insulte dont les calvinistes se servaient de préférence, puisqu'aux oreilles des protestants orthodoxes elle représentait tout ce qu'il y avait de plus condamnable et de plus détestable[67]. Grotius n'en a pas été épargné. C'est Jurieu surtout qui la lui lança à la tête. Il eût été bien étrange que Grotius eût échappé à cet homme ‘dont l'ouvrage a été regardé comme la satire de tout le genre humain’[68]. Accusé lui-même par Bossuet de favoriser les sociniens, le pasteur avait bondi et s'était érigé en gardien de l'orthodoxie protestante, portant sa fureur dans les rangs des siens. Grotius se trouve parmi ses nombreuses victimes. Dans l'*Esprit de M. Arnauld* il a été accusé de vider toujours de leur sens les preuves de la divinité de Jésus-Christ[69]. On ne pouvait outrer la chose davantage.

Mais les calvinistes n'étaient pas les seuls accusateurs. Dans l'*Histoire critique du Vieux Testament* Richard Simon lui a reproché d'avoir cédé, en quelques endroits de son explication de l'Ecriture, à sa prédilection pour les sectes arminiennes et sociniennes. Ailleurs il suggère la même chose, lorsqu'il écrit: ‘Je souhaiterois de tout mon coeur, qu'il n'y eust rien dans les Ouvrages de Grotius et dans ses Lettres qui pust le faire soupçonner

66) La voici: ‘Primus omnium Augustinus, ex quo ipsi cum Pelagio certamen (nam ante aliter et ipse senserat) ita libertatis vocem relinquere, ut ei decreta quaedam Dei preponeret quae vim ipsam destruere viderentur.’
67) Dr. W.J. Kühler, *Het Socinianisme in Nederland*, p. 70 sq.
68) P. Bayle, *Dictionnaire*, t. II, p. 1325.
69) Cf. *Sentimens de quelques théologiens de Hollande*, p. 392.

d'avoir eu de l'inclination pour les sentimens des Sociniens'. Voulait-il éviter lui-même d'être accusé d'hérésie en traitant Grotius d'hérétique? Ou avait-il honte de se trouver en compagnie de Jurieu? Toujours est-il qu'il prit le savant hollandais sous sa protection contre les attaques saugrenues de celui-ci, et qu'il ajouta aussitôt après: 'Je sai bon gré à Mr. le Clerc de le défendre avec chaleur contre le Ministre de Rotterdam, qui croit avoir été appelé de Dieu dans la Hollande pour abattre le parti Arminien'[70]. Trop facilement Bossuet reprit les accusations lancées par deux de ses ennemis mortels, et Grotius se trouva ainsi entre le marteau et l'enclume. De son vivant il souffrit beaucoup des 'diffamations folles et improbes' qu'on osait répandre sur son compte. Il était tellement convaincu de leur fausseté qu'il aurait préféré ne pas y répondre, se fiant trop au bon sens des hommes pour les croire capables d'y ajouter foi[71]. S'il avait pu prévoir qu'un évêque si illustre trahirait cette confiance, il n'aurait sûrement rien omis pour le convaincre de son tort.

Nous avons vu que Bossuet lui objecte ses idées rationalistes sur l'Ecriture Sainte et sur l'immortalité de l'âme, et lui reproche même d'avoir subi l'ascendant des sociniens pour les dogmes de la trinité et de la divinité du Christ.

Il semble avoir oublié un fait décisif: Grotius soumit sa théorie sur l'âme humaine au jugement de l'Eglise et de l'Université de Paris, quitte à y renoncer en cas de condamnation[72]. Et quant à ses hypothèses sur l'inspiration de l'Ecriture, il faut remarquer qu'elles n'ont jamais été condamnées par l'Eglise. D'ailleurs Grotius pria le 22 octobre 1641 le Père Petau de parcourir ses *Notes sur l'Evangile*, et de lui faire savoir ce qu'il devait y omettre, ajouter ou corriger, afin que la deuxième édition fût meilleure non seulement pour la forme, mais aussi pour le fond[73]. Il n'a pas seulement eu 'le dessein de retoucher ses *Commentaires* et de les purger tout à fait de ce qu'il y avait de socinien', comme Bossuet le crut, mais il a effectivement travaillé au remaniement de ses *Notes*.

Grotius a eu en réalité une très grande aversion pour les sociniens, et il les a combattus toute sa vie. Dès 1611 il écrivit qu'il ne les jugeait pas dignes du nom de chrétiens, pas même de celui d'hérétiques, puisque leur doctrine était contraire à la foi de tous les temps et de tous les peuples. Selon lui ils sapaient les fondements mêmes du christianisme. Ils étaient pires à ses yeux que les mahométans, qui au moins n'ont pas médit de Jésus-Christ[74]. Pour défendre les remontrants des accusations multiples

70) *Réponse au Livre intitulé Sentimens de quelques Théologiens de Hollande*, p. 224.
71) Lettre à Nic. Reigersberg, 19 Sept. 1637, *Epistulae*, p. 387.
72) C. Broere, o.c., p. 155.
73) *Epistulae*, p. 693.
74) Lettre à Wallaeus du 11 novembre 1611, Molhuysen, o.c., t. I, p. 186.

formulées contre eux, Grotius composa quatre ans plus tard sa *Defensio fidei catholicae de satisfactione Christi contra Socinum*, où il professe explicitement la divinité du Sauveur et le dogme de la Trinité. Cette foi n'avait pas changé au moment où il expédia sa fameuse lettre à Crellius, qui, dans le procès intenté par Bossuet, fit fonction de principale pièce à conviction. Il ne faut pas perdre de vue les circonstances dans lesquelles elle a été écrite. Grotius, qui mettait la paix au dessus de tous les triomphes[75)], avait profondément souffert des troubles religieux provoqués par les calvinistes impitoyables. La chasse aux hérétiques l'avait rempli d'un dégoût presque physique. En son for intérieur il avait toujours aimé l'unité et la paix. Il se croyait appelé de Dieu pour contribuer de toutes ses forces à opérer cette unité parmi les protestants. C'est ce qui explique le ton et le contenu de cette lettre diplomatique, dans laquelle il parlait en des termes extrêmement élogieux de l'attitude pacifique des sociniens et de leurs efforts continuels vers un idéal de sainteté dans la vie. Ce faisant il n'avait pas l'intention d'approuver le fond de leur doctrine[76)]. Bien au contraire, il n'a pas cessé de croire en la divinité du Christ et en la Trinité. Mais il ne voulait plus soutenir à tout prix que ces articles de la Foi sont nécessaires au salut de tout le monde, ni les imposer de vive force aux autres. Un tel raisonnement contient évidemment de grands dangers pour la religion catholique, où le dogme de la Trinité occupe une place si centrale. On risquerait ainsi de mettre tout le poids de la religion sur la pratique de la piété sans faire valoir la vérité dogmatique. Au moment où il écrivit sa lettre à Crellius, Grotius fut sans doute fortement tenté par ce défaitisme. Ce n'est pourtant pas une raison suffisante pour l'accuser de socinianisme, d'autant moins que la tentation ne s'explique que trop bien par l'influence libératrice que les idées sociniennes ont exercée sur le protestantisme hollandais, oppressé par l'athmosphère étouffante qu'avaient créée les partisans du Synode de Dordrecht: grâce à elles quelques fenêtres furent enfoncées, par lesquelles l'air pouvait circuler plus librement. A l'encontre des excès des calvinistes et des luthériens, qui avaient enterré l'Amour vivifiant sous l'édifice impressionnant de la Foi qui sanctifie à elle-seule, les sociniens ont maintenu les droits de la morale, en représentant aux chrétiens qu'il ne suffit pas de connaître la volonté du Père céleste, mais qu'il faut aussi l'exécuter. Le caractère exclusif de leur doctrine des oeuvres sans la Foi contrebalançait l'exclusivisme calviniste et luthérien de la Foi sans les oeuvres[77)]. Pour Grotius, qui a apporté à l'Europe

75) Lettre à Rosenhan du 21/31 décembre 1644, *Epistulae*, p. 739.

76) Bossuet a fait lui-même cette distinction en d'autres occasions, entre autres pour les Brefs du pape, publiés par J.Th. de Roccaberti en tête de son livre *De Romani Pontificis auctoritate* (cf. son *Mémoire au Roi*, *OEuvres complètes*, t. XI, p. 350).

77) Dr. W.J. Kühler, o.c., Introduction.

déchirée le message de la paix religieuse, ce n'était pas un problème de savoir auquel des deux partis il devait donner son assentiment. Mais il n'a pas perdu l'équilibre. Il ne s'est pas engagé dans la route frayée par les remontrants, et qui devait fatalement mener aux idées rationalistes. Leur principe dangereux qui consiste à distinguer entre les choses nécessaires au salut et celles qui ne le sont pas, il l'a fermement rejeté. Il en a trop bien discerné les conséquences: ces 'choses nécessaires' doivent être claires et compréhensibles pour tous les fidèles, même les plus humbles: ainsi on ne pourra plus soutenir les articles de Foi que les sociniens rejettent aussi[78]. Si le compatriote d'Erasme fit preuve d'une intelligence pratique, l'objet de la foi restait pour lui un mystère divin.

Après beaucoup de déboires il s'est aperçu que c'était tenter l'impossible que de vouloir créer l'unité parmi les sectes protestantes. Dès lors il ne vit plus qu'un seul moyen d'obtenir le but tant désiré. Il fallait renoncer à toutes les opinions particulières pour admettre l'unité de l'Eglise Universelle. En 1643 il écrivit à son frère:

> Il y en a beaucoup qui proposent comme remède de distinguer les choses nécessaires de celles qui ne le sont pas, mais il n'y a pas moins de dissentiments sur ce qui doit être considéré comme nécessaire que sur ce qui appartient à la vérité. L'Ecriture Sainte servira de guide, dit-on. Mais elle donne lieu à des explications différentes. C'est pourquoi je ne vois rien de mieux que de nous en tenir à ce qui conduit à la Foi et aux bonnes oeuvres, tel qu'on le trouve dans l'Eglise catholique. C'est là qu'on rencontre tout ce qu'il faut au salut, à mon avis. Du reste, ce qui a été admis par l'autorité des conciles ou par la concordance des anciens, on doit l'expliquer comme ceux-là l'ont fait qui en ont parlé le plus convenablement; on en trouvera facilement quelques-uns pour tout sujet[79].

Visiblement ses efforts le poussent vers Rome. Qu'il mésestime encore l'autorité de l'Eglise enseignante; qu'il ait méconnu la vie croissante dans la tradition, bloquée sans cela dans une immobilité absolue; qu'il jure par la forme sous laquelle les vérités ont été exprimées par les Pères, sans compter que nombre de conséquences ne s'en sont dégagées que plus tard; qu'il n'admette pas l'infaillibilité du pape, Bossuet est bien le dernier à pouvoir lui en faire un reproche, puisqu'il n'y tenait pas non plus[80]. Ce parallélisme surprenant entre le jurisconsulte hollandais et l'évêque français, on peut l'approfondir encore, puisque leur mobile secret est ici le même. Tous deux ils se sont efforcés de réaliser la réunion des protestants avec l'Eglise-mère; l'un comme l'autre a confiné entre des bornes

78) Cf. A. Haentjens, o.c., p. 144-145; P. Winkelman, *Remonstranten en Katholieken in de eeuw van Hugo de Groot*, p. 269-270.

79) *Epistulae*, p. 960.

80) Comme nous le verrons encore aux chapitres suivants, il admettait seulement l'indéfectibilité du Saint-Siège. Notons que ce n'est qu'au Concile du Vatican que l'infaillibilité du pape a été explicitement définie.

aussi étroites que l'orthodoxie le permettait, la puissance du Pontife Souverain, pierre l'achoppement de tous les réformés.

Nous venons de faire en compagnie de Grotius quelques pas sur le chemin de la grande évolution religieuse qu'il parcourut. Cela suffit pour deviner le danger qu'il peut y avoir à détacher un seul texte de l'ensemble de son oeuvre. Il est assez facile d'y rencontrer des expressions qui fournissent autant d'arguments pour l'accabler, mais on doit alors ne pas tenir compte du moment où elles ont été écrites, ni de tout ce qui précède et suit. Bossuet n'a pas su éviter cet écueil. Il allègue les lettres à Crellius, sans se douter de l'existence de celle que Grotius a adressée à son frère le 16 octobre 1638.

> Un théologien anglais notable, y lisons-nous, m'a montré quelques parties de la lettre par laquelle j'ai répondu naguère à Crellius, qui m'avait écrit avec beaucoup de politesse, et où je me suis exprimé avec autant de politesse que lui. Les partisans de Crellius ont voulu avancer cette douceur de ma part comme une preuve de mon accord de sentiments avec eux, et ils ont fait répandre ces parties de ma lettre en Angleterre. J'aurais mieux aimé qu'ils eussent livré à la publicité tout ce que je leur ai écrit. Il se serait trouvé alors que je n'ai pas changé d'opinion du tout[81)].

Nous avons vu dans la lettre à Wallaeus de 1611 quelle était cette opinion. Ce n'est pas là une sentence isolée; c'est un fil qui parcourt toute son oeuvre.

> Tous ceux qui me connaissent, affirme-t-il en 1639, savent que je ne suis jamais sorti des bornes montées par l'antiquité, et cela non pas seulement en ce qui concerne mes opinions sur la Trinité, les deux natures du Christ, la satisfaction de Jésus-Christ et autres articles de foi, combattus par Socin ou les sociniens[82)].

Et pour ne laisser subsister aucun doute sur un point si capital, retenons ce qu'il déclare hautement dans ses *Animadversiones in animadversiones Andreae Riveti*: puisque son adversaire reconnaît que la doctrine de la Sainte Trinité a été gardée intacte par l'Eglise Romaine, il soumet volontiers lui-même tout ce qu'il a écrit - et tout ce qu'il écrira encore - sur la Trinité ou sur les deux natures dans le Christ, au jugement de cette même Eglise Romaine, et à celui de l'Université de Paris[83)].

81) *Epistulae*, p. 880.
82) Lettre à Graswinkel du 11 juin 1639, Ib., p. 537.
83) *Opera omnia theologica*, p. 639: 'Gaudeo quod agnoscat D. Rivetus ab Ecclesia Romana bene custoditam doctrinam de Unitate Trina, et propterea omnia quae aut scripsi, aut scripturus sum de eo argumento, deque duabus in Christo naturis, libenter eiusdem Ecclesiae Romanae, et ut ad propriora veniam, Universitatis Parisiensis judicio submitto, sum enim infirmior ullus multorum.'

Un des faibles de la foule.

'Je ne suis qu'un des faibles de la foule.' Ces mots, qui révèlent bien l'esprit de leur auteur, terminent le passage que nous venons de citer. L'assentiment que donne l'ésprit à la vérité n'en entraîne pas toujours pour autant l'adhésion du coeur. L'orgueil humain, l'obstacle qui reste à vaincre, paraît souvent être insurmontable. Néanmoins - le poète hollandais Vondel l'a dit d'une façon si sublime - seuls ceux qui renaissent en humilité, sont du peuple de Dieu. Si l'on doit en croire l'évêque de Meaux, Grotius n'aurait pas été de ce peuple. Le jugement est très sévère. Ici encore, le juge ne se serait-il pas trompé?

Quand on parcourt les lettres de Grotius, une chose frappe régulièrement. C'est que le grand savant, qui possédait toute la naïveté des hommes de génie, se montre, particulièrement envers son Créateur, d'une humilité profondément chrétienne. Il a très bien senti la relativité de la grandeur humaine, bien avant Pascal, qui allait donner à ce sentiment une si magistrale expression. Lui, le géant parmi ses contemporains, a pleinement conscience que devant Dieu il n'est qu'un néant. C'est à Lui qu'il a rapporté tout ce qu'il possédait, savait ou produisait. C'est de Lui qu'il a attendu toute la lumière. Quand Vossius lui souhaita l'envie et la force de poursuivre sa polémique contre les calvinistes, il répondit:

> 'Je prie Dieu de m'accorder ces dons, et de me remettre vite en la bonne voie, si quelque part je suis tombé dans l'erreur'[84].

Et dans une lettre qu'à la fin de sa vie il a adressée à son frère, il s'est exprimé plus positivement et plus clairement encore:

> 'Quant à mon livre sur l'Antéchrist, je n'en attribue rien à ma propre activité, mais je dois tout cela aux prières qui ont été faites, et à la bonté de Dieu envers moi, qui ne mérite rien de tel'[85].

Ses poèmes, où il nous a livré le plus profond et le plus intime de son être, sont là comme une affirmation touchante de ce que ses lettres nous laissent ici entrevoir[86].

Quoi d'étonnant dès lors qu'en matière de religion il ait rompu avec l'esprit hérétique de son siècle, et qu'il ait cherché la sûreté procurée par la tradition et l'autorité? Il a montré partout une tendance innée au traditionalisme[87]. Son admiration pour l'Eglise Romaine cadre donc merveilleusement avec son caractère: sa tradition séculaire, garantie par son institution hiérarchique, l'a toujours fasciné. Il se moque des téméraires qui croient que l'Eglise peut errer, alors qu'ils considèrent leur propre jugement comme infaillible[88]. En dehors de ce port si sûr, il y a grand

84) Lettre du 2 novembre 1613, Molhuysen, t. I, p. 277.
85) Lettre du 2 juin 1640, *Epistulae*, p. 898.
86) Ger. Brom, o.c., p. 189.
87) J. en A. Romein, *Erflaters van onze beschaving*, t. II, p. 61.
88) Lettre à son frère Guillaume du 6 septembre 1642, *Epistulae*, p. 941.

danger de s'enliser dans le doute, ou de s'élever insolemment soi-même.

En parlant ainsi, Grotius a abandonné l'essence même du protestantisme. Ses coreligionnaires ne peuvent plus le suivre dans cette voie. Ils ne comprennent pas comment il est possible qu'il 'ait pu prendre une pareille attitude de soumission en face de la tradition, et qu'il soit devenu infidèle au sens critique dont il avait fait preuve tant de fois'[89].

Pourtant Grotius, qui se trouvait hors de la communion catholique, confondait trop facilement tous les témoins de l'antiquité, en mettant sur le même plan les philosophes, les poètes et les auteurs sacrés. Né dans la Réforme, nourrie à l'origine par l'humanisme, dont Calvin est issu tout aussi bien que Mélanchton, il ne savait pas faire autrement. Quand Bossuet s'en offusque, il nous fait l'impression de se battre contre des moulins à vent. Grotius a simplement vécu au lendemain de la Renaissance, en pleine ferveur humaniste. Les écrivains anciens exerçaient encore un tel attrait sur les esprits que, même dans les sermons, les textes profanes submergeaient souvent les citations bibliques. L'auteur de *Télémaque* aurait pu en remontrer sur ce point à l'écrivain du *Discours sur l'Histoire Universelle*. Car pour des gens qui, comme Grotius, rôdaient autour du catholicisme, cette prédilection pour l'antiquité païenne avait encore un sens spécial et profond. Loin de maudire avec Calvin cette ère comme totalement corrompue, le catholicisme y discerne l'activité cachée du Verbe, qui s'est manifestée pleinement dans l'Incarnation. L'antiquité tendait, elleaussi, à la venue du Christ, qui, seule, lui a donné son sens. Elle n'a pas été détruite par le christianisme, mais sanctifiée, et élevée dans un autre ordre[90]. L'étude des bonnes lettres pouvait être une introduction providentielle à la plénitude de la vie chrétienne: '*teste David cum Sibylla*'. En particulier l'étude de l'histoire était pour eux plus qu'un simple plaisir intellectuel; elle avait la valeur d'une libération, puisqu'elle leur ouvrait de vastes horizons que le calvinisme avait murés. Aussi le respect pour le passé est-il devenu un élément de ruine pour le protestantisme. D'autant plus que de l'étude de l'antiquité païenne à celle de l'antiquité sacrée il n'y a qu'un pas, et que le respect pour l'une pouvait augmenter l'autorité attribuée à l'autre. Il y a une large part de vérité dans la critique rancuneuse de l'auteur calviniste qui écrivit:

> 'Grotius était accoutumé de traiter l'Ecriture Sainte comme si elle n'était qu'une simple oeuvre littéraire. De là que dans le Nouveau Testament il subordonne l'antiquité sacrée à l'antiquité païenne et qu'il l'encombre de citations littéraires de poètes anciens et d'autres écrivains païens..... Et quand on subordonne ainsi l'esprit de l'Ecriture à celui de l'antiquité profane, on est vite enclin à subordonner dans l'Eglise chrétienne la doctrine à l'autorité de la tradition. Quand on a invoqué l'antiquité païenne pour juger du sens des

89) A. Haentjens, o.c., p. 104.
90) Cf. H.W. Rüssel, *Antike Welt und Christentum*.

livres de la Bible, pourquoi n'invoquerait-on pas aussi l'antiquité chrétienne pour juger du contenu de la doctrine chrétienne?'[91].

La foi des premiers siècles forme un témoignage important en faveur de l'Eglise catholique. De là la sévérité avec laquelle, au début du dixseptième siècle, les synodes nationaux de France, effrayés par le grand nombre de conversions de leurs pasteurs au catholicisme, sévirent contre l'étude et l'usage des Pères[92].

Bossuet a tracé la route suivie par Grotius, quand il dit de l'Angleterre: 'Mais une nation si savante ne demeurera pas longtemps dans cet éblouissement; le respect qu'elle conserve pour les Pères, et ses curieuses et continuelles recherches sur l'antiquité, la ramèneront à la doctrine des premiers siècles'[93]. Dans les *Supplenda in Psalmos* il a même entrevu l'effet salutaire de l'étude de l'histoire sur Grotius. Son reproche ultérieur n'en devient que moins fondé.

Dans le catholicisme seul les besoins les plus profonds de l'âme de Grotius pouvaient trouver satisfaction. Ce qui vaut pour son culte de l'antiquité, ne vaut pas moins pour sa confiance en la raison et la nature humaines. 'Ceux qui veulent prouver les secrets de la foi par la raison, en sont pour leur peine; je crois néanmoins que la foi perfectionne la raison, mais ne la détruit pas, qu'elle la surpasse, mais ne la contredit pas', écrivit-il déjà en 1615[94]. Ce sont là des conceptions familières au catholicisme, qui tout en subordonnant la théologie naturelle à la théologie révélée, n'en fait pas moins appel à la première, puisqu'il ne peut pas exister de contradiction radicale entre la foi et la raison. Se soumettant à l'une sans perdre sa confiance en l'autre, Grotius avait recours, lui aussi, à la révélation là où la lumière de la raison ne peut plus suffire.

Aussi finit-il par ne plus voir qu'une seule solution au problème de la réconciliation de tous les chrétiens: le retour à Rome. Ses amis s'en étonnèrent. Ils ne comprenaient pas pourquoi tous ceux qui avaient vécu jusqu'alors dans le protestantisme, devraient retourner à l'Eglise romaine, qui tout en prétendant être infaillible, n'en erre pas moins dans beaucoup de choses[95]. Ses admirateurs en conçurent un profond dépit. Jusqu'ici, écrivit la femme savante Anna Maria Schuurman à Rivet, tout le monde a hautement admiré le discernement et l'érudition de Grotius, mais depuis que ses études ont changé d'objet et qu'il a combattu amèrement l'oeuvre et les principaux représentants de la Réformation, personne ne reconnaît

91) *Nederlandsche stemmen over Godsdienst*, *Staet-*, *Geschied- en Letterkunde*, t. V, p. 28 sq./
92) P. Polman, *l'Elément historique dans la controverse religieuse du* 16*e siècle*, p. 270 sq.
93) *Histoire des Variations*, lib. VII, chap. 114, *CEuvres complètes*, t. VII, p. 32.
94) Lettre à Wallaeus du 29 juin 1615, Molhuysen, t. I, p. 400.
95) Lettre de son frère du 4 août 1642. Citée d'après P. Winkelman, o.c., p. 256.

t.o. 32

JACOBUS BENIGNUS BOSSUET, Bisschop van Meaux, &c.
Op dese kip magtig zy om door de gezonde Leere te vermeerderen Tit. I. v. 9.
Ziet BOSSUET gemaaid! ... Die Fakkel van de Waarheid
Heeft heilzaam 't Christendom verdedigd en verlicht.
Zyn Godgewyde Pen, vol zalving, kracht en klaarheid,
Heeft hem, in 't Lelie-Ryk, een Glorie-Troon gesticht.
Soli Deo gloria.

BOSSUET
(*Musée des Vieux Catholiques*, *Utrecht*)

plus le grand homme (de Groot) en Grotius. Rien n'est plus déraisonnable, rien n'est plus insensé que de voir un homme qui n'est d'accord ni avec lui-même ni avec les autres, entreprendre de son propre mouvement et sans que nous l'en ayons prié, de nous réconcilier avec les catholiques romains, et décider en oracle que nous pouvons et devons le faire[96].

Ainsi plusieurs éléments de l'oeuvre de Grotius, décriés par l'évêque de Meaux, ont été comme autant de jalons sur le chemin qui l'a rapproché du catholicisme. Il y avança à un tel point qu'on est presque unanime aujourd'hui à reconnaître qu'il a été conduit irrésistiblement à Rome. Après l'apparition de son dernier livre, son grand adversaire Rivet le considérait définitivement comme un apostat. Barlaeus, ancien ministre protestant et ami de Grotius, déplore de l'avoir perdu, puisqu'il avait 'répondu à monsieur Rivet avec les propres paroles de l'Eglise Romaine'[97]. Et la postérité a confirmé ce jugement. En 1925 un anglican atteste qu'après avoir admis tous les décrets du Concile de Trente, Grotius ne fut plus protestant en aucun sens[98]. Un ministre remontrant clôt la série en avouant que Grotius n'a pas compris les principes de la Réformation[99].

96) Lettre du 20 janvier 1643. Citée d'après *Nederlandsche Stemmen*.

97) Lettre du 10 novembre 1645 à Joachim van Wickefort. Citée d'après Ger. Brom, o.c., p. 278.

98) W.S.M. Knight, *The life and works of Hugo Grotius*, p. 283 ('He himself - one who saw in the decrees of the council of Trent nothing but what was fully justified by the scriptures und the Fathers - was obviously no longer a Protestant in any real and definite sense').

99) A. Haentjens, o.c., p. 142. Quelques remarques sur ce livre tout récent permettront de voir combien il est difficile de nier l'assentiment donné par Grotius à la religion catholique. Les Remontrants, qui se rapprochent peut-être le plus du catholicisme, se défendent pourtant scrupuleusement de toute identification. Ils s'acharnent le plus à contester que Grotius, qu'ils reconnaissent n'être plus un des leurs, figure parmi les adhérents de Rome, et contrairement au témoignage de Barlaeus, ils lui font construire un catholicisme à lui, différent de la doctrine de l'Eglise Romaine.
M. Haentjens constate des différences pour les dogmes de la satisfaction et de la transsubstantiation.
Grotius se serait écarté de la doctrine catholique en enseignant que Dieu punit, non pas en premier lieu parce qu'Il a été offensé, mais parce qu'Il doit gouverner et maintenir l'ordre; qu'Il aurait pu choisir un autre moyen s'Il l'avait voulu; que la satisfaction avait pour but de garder l'homme de péchés futurs (o.c., p. 94-95).
Or Grotius, s'attaquant à Socin, a tâché de combattre son adversaire avec ses propres armes. A son instar il a parlé par conséquent avant tout en juriste. Il va sans dire que par notre élévation dans la vie trinitaire de Dieu il y a aussi quelque chose de changé dans notre relation juridique envers Lui. Un catholique peut parler de la satisfaction en ces termes, pourvu qu'il ne prétende pas épuiser tout le mystère. Quand Grotius dit que Dieu aurait pu choisir un autre moyen, il parle évidemment en humaniste. M. Haentjens, se basant uniquement sur la Révélation, dans laquelle il n'y a pas d'autre possibilité que la satisfaction donnée en fait par le Christ, est moins fait pour le suivre dans cette voie que les catholiques. La distinction des théologiens entre la 'potentia absoluta' et la 'potentia ordinaria' de Dieu leur laisse envisager des possibilités qui dans la réalité des données de la Révélation sont exclues. Là enfin où Grotius avance que le but de la satisfaction est de garder l'homme de péchés futurs, il ne dit rien qui soit absolument contraire à la doctrine catholique. Il se rapproche même plus de celle-ci, qui confesse la possibilité pour l'homme de prendre part à la vie divine, que de la conception protestante, qui ne voit en l'homme que le 'peccator'. Au moment où Grotius composa l'ouvrage contre Socin, il était au début de sa carrière théologique, et il avait encore une grande distance à parcourir. On ne saurait s'attendre à l'y voir exposer déjà toute la tradition de l'Eglise. C'est déjà beaucoup s'il n'avance rien qui y soit contraire. M. Haentjens semble avoir négligé de prendre en considération cette circonstance importante. L'auteur

remontrant commet à coup sûr une erreur chronologique, quand il termine ses considérations sur les conceptions de Grotius de la Communion, par des citations prises dans un ouvrage qui a été rattrapé par des livres postérieurs (*An semper communicanda per symbola*). Dans son dernier écrit celui-ci a professé expressément sa croyance en la présence réelle du Christ sous les deux espèces, en s'appuyant sur de nombreuses citations des Pères et du Concile de Trente. Il y considère encore la Cène comme un véritable sacrifice, et admet ainsi tout ce qu'il y a d'essentiel. Néanmoins M. Haentjens croit qu'il s'éloignait distinctement de la doctrine catholique, mais que 'pour éviter toutes les querelles sur la théorie de la transsubstantiation qu'il n'acceptait pas, et sur d'autres théories de la Cène, il écrivit qu'il fallait se contenter simplement des paroles de l'Ecriture et des Pères, et professer la présence réelle du Christ dans la Cène'.

Au fond il n'y a pas là de problème, et la difficulté que l'auteur protestant croit discerner, provient de sa fausse conception de ce qu'est un dogme catholique. C'est au fond une norme négative pour aider les fidèles à rester dans les bornes de l'orthodoxie. Quelqu'un pourrait rejeter le terme de transsubstantiation et chercher une autre explication du mystère, pourvu qu'il en retienne l'essentiel. 'Si l'Eglise a aimé reprendre ce mot de transsubstantiation, ce n'est que parce qu'il lui semblait à la fois plus ferme et plus dépouillé qu'aucun autre. Mais elle n'entendit jamais assumer une théologie, encore moins une métaphysique, si fondée qu'elle puisse par ailleurs paraître à beaucoup. Elle ne demande au langage utilisé que d'être, en dépit de son imperfection radicale, un moyen convenable pour expliquer au peuple chrétien les affirmations de la foi. Mais ce qui entraîne notre adhésion, ce n'est rien d'autre que la Parole de Dieu: "Le Pain que je donnerai, c'est ma chair....." (Jn., 6, 31) "Ceci est mon corps..... ceci est mon sang" (Mc., 14, 22, 24) "Faites ceci en mémoire de moi" (Lc., 22, 19) "Celui qui mange et boit sans avoir égard au corps (du Seigneur) mange et boit sa propre condamnation" (I Cor., 11, 29).' Voilà ce qu'on peut lire dans *Réflexions d'un Catholique*, écrites récemment par A.J. Maydieu O.P. (dans *Positions Protestantes*, p. 164-165). En faut-il davantage pour justifier le point de vue de Grotius?

l'Abime infranchissable.

La Contre-Réforme, éclose du vivant de Grotius, ne s'est pas restreinte à une simple argumentation théorique contre les thèses protestantes. Elle possédait en elle-même des valeurs dynamiques et positives, qui lui firent tenter, sous la conduite des disciples de Saint-Ignace, de restaurer la vie chrétienne, de reconquérir la vie entière pour la tremper dans le fleuve des grâces coulant éternellement de l'Eucharistie, centre du culte catholique. Par sa lutte contre la méfiance de l'homme, par la destruction du puritanisme, un des piliers les plus puissants sur lequel s'appuyait l'édifice protestant, celui-ci serait bien condamné à s'écrouler.

En Hollande le poète Vondel fut le porte-parole le plus autorisé des

catholiques dans cette lutte. Après avoir embrassé ouvertement la religion catholique, l'ami et le disciple de Grotius a fait passer quelque chose de la richesse débordante de son âme dans un hymne sur le sacrifice de l'Eucharistie, où il s'est prosterné avec un cri d'allégresse devant la Sainte Hostie, 'le soleil de sa vie'[100]. Deux années auparavant la France avait été effrayée par le débat tumultueux qui éclata à propos du livre *De la fréquente Communion* du grand Arnauld, et qui pouvait faire croire à la ruine du catholicisme au profit des protestants[101].

Ce sont là deux livres extrêmement rapprochés l'un de l'autre par le temps, mais infiniment éloignés par l'esprit qui les anime, nés aux pôles contraires du catholicisme moral, sous des climats religieux foncièrement différents. En France l'école de Saint-Cyran eut de nombreux disciples. Sa doctrine du renouvellement intérieur, mise en pratique par un nombre élu d'âmes ferventes, alluma de l'enthousiasme dans bien des coeurs. Loin de prendre le contre-pied du calvinisme, on allait rivaliser de rigorisme avec les protestants les plus rigoureux. Au moment où Bossuet introduisit sa voix dans la lutte contre les protestants, la Contre-Réforme s'était rétrécie en un débat théologique, se coupant ainsi de ses sources les plus vives. Après l'apparition de son *Histoire des Variations* il en prit la direction incontestée.

Tout en portant l'empreinte du temps où ils ont vécu, Vondel et Bossuet ont contribué largement à en former l'esprit. Afin de pouvoir juger équitablement de la condamnation sévère portée par l'évêque de Meaux contre l'un des amis les plus intimes du poète, il faut, de toute nécessité, les confronter. Alors seulement on pourra mesurer la distance énorme qui dans le domaine spirituel sépare ces deux périodes, et qui a pris les proportions d'un abîme infranchissable.

Nous ferons abstraction des différences d'ordre politique et national qui opposent Vondel, républicain ardent et admirateur de Guillaume le Taciturne[102], à Bossuet, partisan fervent de la royauté, pour qui le prince d'Orange est toujours resté l'hérétique qui avait renversé le pouvoir de la maison catholique d'Habsbourg[103]. Cette opposition extérieure se résout dans la croyance commune que toute autorité est d'origine divine, et que celui qui mine le pouvoir de l'Etat s'insurge contre l'ordre voulu par Dieu.

Sur le plan religieux l'opposition est plus radicale et plus essentielle. Le prélat et le poète y ont de commun leur enthousiasme pour la religion, leur nature combative qui les a animés tous les deux d'un esprit de croisé.

100) *Altaergeheimenissen*, 1645.
101) A. de Meyer, *Les premières controverses jansénistes en France*, p. 148.
102) Ger. Brom, o.c., p. 4, 414, 440-446.
103) *Défense de l'Histoire des Variations*, 2; *Cinquième Avertissement*, chap. 25, *OEuvres complètes*, t. VII, p. 401, 371.

Plein d'un feu apostolique, Bossuet demande au Seigneur des seigneurs jusqu'à quand Il endurera que Son ennemi déclaré soutienne dans la Terre Sainte les blasphèmes de Mahomet, abatte la croix sous le croissant, et diminue tous les jours la chrétienté par des armes fortunées[104]. Il conjure la chrétienté d'ouvrir les yeux et de reconnaître le vengeur que Dieu lui envoie, maintenant qu'elle est ravagée par les infidèles qui pénètrent jusqu'à ses entrailles[105].

L'inquiétude du poète n'est pas moins grande. Le croissant est pour lui le signe planté par le diable en face de la croix. Il lance un appel passionné aux princes chrétiens qui ‘se prennent aux cheveux’, de cesser de se combattre afin d'unir leurs efforts contre l'ennemi commun. Il prévoit avec horreur que l'ennemi du Christ viendra profaner la cathédrale de Cologne en l'employant comme écurie pour ses chevaux, et il prie Dieu de chasser ce sombre nuage, et de confondre l'enfer en faisant planter l'étendard de Son Nom sur le saint sépulcre[106].

Alarmés par le délabrement de la chrétienté, ils ont porté tous les deux le même diagnostic. Mais c'est là que cesse leur accord. Lorsqu'il s'agit de rechercher les causes du mal, leurs opinions divergent. Pour Vondel ce sont les luttes entre les chrétiens. Bossuet les cherche dans l'âme des hommes. Le danger diabolique est à ses yeux une juste punition de leurs péchés, et accroîtra encore s'ils ne détrisent pas les passions, ‘qui feraient de leurs coeurs un temple d'idoles’.

Divergence significative. Pour le poète, vivant en Hollande sous la dictature calviniste, le protestantisme est une réalité à laquelle il a dû s'arracher après une longue lutte. Il lui a fallu surmonter un monceau de préjugés. Avant de faire le pas décisif, il avait craint de se renfermer dans un horizon trop resserré. Maintenant qu'il l'a fait, et qu'il a trouvé au contraire la vérité qui rend libre, il défend son nouveau bonheur contre toute contagion du côté du protestantisme. Il se méfie avant tout de Calvin et de sa doctrine de la prédestination, sur laquelle il se jette avec l'acharnement de quelqu'un qui lutte pour sa vie. Cette doctrine ‘turque’ lui fait l'impression d'être blasphématoire. Passionnément indigné, il accable des injures et des imprécations les plus véhémentes le ‘monstre’ qui ose prétendre que Dieu arrache l'enfant innocent au sein de sa mère, et le

104) *Panégyrique de Pierre de Nolasque*, 29 janvier 1665, *OEuvres oratoires*, t. IV, p. 585.

105) *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche*, prononcée le Ier sept. 1683, au moment où les Turcs menacaient Vienne. *OEuvres oratoires*, t. VI, p. 183. Il est possible que l'exhortation de Bossuet à Louis XIV de venger la chrétienté, lui ait été inspirée par le pape Innocent XI, qui dans son Bref du 4 janv. 1679 exprime l'espoir que la paix que le grand roi vient de rendre à l'Europe, ‘lui laisse la liberté de porter dans l'Orient ses armes invincibles’ (*Correspondance*, t. II, p. 101).

106) *Op de Tweedraght der Christe Princen aen Jesus Christus*, 1634, *OEuvres complètes*, t. III, p. 419-420.

jette dans le feu éternel. Le Dieu de Calvin est un Dieu incendiaire, un tyran pire que Néron, un crocodile qui dévore les nouveaux-nés, un hypocrite qui accueille poliment les Trois Mages pour rougir les rues du sang des enfants, un Moloch qui nourrit ses petits de feu. Calvin change la Foi en désespoir[107)].

Le poète glorifie le libre arbitre dont le Dieu infiniment bon a doté l'homme. Aussi, quand l'*Augustinus* paraît, flaire-t-il immédiatement le danger. Lui, à qui l'épouvantable Calvin a montré le chemin de Rome, ne sera pas dupe d'un autre Calvin, le poursuivant à Rome même[108)]. Dans ce coreligionnaire sombre il retrouve son ancien ennemi. L'évêque d'Ypres accentue avec trop d'âpreté la dépravation de la nature humaine. Vondel a confiance en elle. Il l'aime avec chaleur et passion. Il ne tient pas de Tartuffe couvrant d'un mouchoir le sein d'une jeune fille, avant de lui parler. Enthousiaste de Rubens, il médite devant une tête de mort la fragilité et la brièveté de la vie, mais il chante aussi la beauté féminine, rayonnement de la beauté divine[109)]. Le mariage n'est pas à ses yeux un mal nécessaire, un remède contre les passions les plus maudites. Les rapports conjugaux n'évoquent pas en lui l'idée de 'souillures nocturnes' qui hante l'esprit des jansénistes. Il ose en parler franchement, d'autant plus qu'il les sait élevés dans l'ordre surnaturel par la bénédiction sacramentale que l'Eglise leur donne. Les deux êtres humains, unis comme le Christ et Son Eglise, peuvent glorifier leur Seigneur pour la part qu'Il leur laisse prendre à sa puissance créatrice.

Bossuet, lui-aussi, a considéré la lutte contre les protestants comme sa mission providentielle. Mais pour l'évêque, demeurant dans 'la France toute catholique' sous Louis XIV, elle n'a jamais été une nécessité de vie ou de mort, comme pour les catholiques hollandais du temps de Grotius et de Vondel, contraints tous les jours de faire face aux dangers les menacant de toutes parts. Pour lui elle n'était au fond qu'un ensemble de questions dogmatiques. Il a assumé sa tâche au lendemain de la Paix de Clément IX, à un moment où le débat théologique, échoué dans une multitude inextricable de problèmes, demandait à être renouvelé. Il a accompli ce travail de simplification comme frère d'armes des jansénistes, qui, en France, en ont pris l'initiative. Les messieurs de Port-Royal y étaient tout désignés parce qu'ils se rapprochaient le plus des calvinistes par leur 'mysticisme épuré, ennemi acharné de la superstition', leur puritanisme moral, et leur sentiment très fier de la liberté et des droits de la conscience

107) *Decretum horribile*, *Gruwel der verwoestinge*, 1631, *OEuvres complètes*, t. III, p. 346-352.
108) Ger. Brom, o.c., p. 329.
109) A.v. Duinkerken, *Dichters der Contrareformatie*, p. 64, 74-76 (cf. la devise pour le poème sur Isabelle Benzi: Gratior et pulchro veniens in corpore virtus).

individuelle, qui, chez eux comme chez les disciples de Calvin, s'allie assez étrangement avec la suppression complète en théorie du libre arbitre humain[110]. Mais c'est Bossuet qui, achevant leurs efforts, a réussi à ranimer la controverse théologique. Malheureusement l'esprit vivifiant de la Contre-Réforme était mort par suite de ces mêmes efforts, au moment où il remporta ce succès.

En dépit de sa lutte commune avec les jansénistes contre les protestants, l'évêque de Meaux s'est toujours réservé le point de la grâce et du libre arbitre. Le problème l'a tourmenté toute sa vie, mais son mysticisme lui a fait chercher des formules de synthèse conciliatrices qui lui permettaient, au fond, de ne rien résoudre. S'il n'a pas trouvé la solution pratique de Vondel, ce n'est pourtant pas sur le plan de la doctrine qu'il faut chercher la différence d'opinion avec le poète hollandais. On la trouve dans le domaine de la morale. Bossuet a toujours été un moraliste sévère. Vivant à la cour, où régnaient l'ambition, la cupidité et l'honnêteté mondaine, il n'a pas eu beaucoup de confiance dans la nature humaine. Il a en horreur la 'vertu de commerce', la 'vertu des sages mondains, c'est à dire..... de ceux qui n'en ont point, ou plutôt..... le masque spécieux sous lequel ils cachent leurs vices'[111]. Il a su néanmoins garder un équilibre raisonnable. Sa morale est celle d'un ascète, mais elle est pleine de mesure: c'est celle d'un réaliste qui sait jusqu'où la vertu moyenne peut tendre son effort. Rien ne nous le montre plus clairement que ses lettres de direction, où il prie constamment les religieuses de passer sur bien des choses, sans trop les pénétrer, et de ne pas se livrer à l'anxiété de se confesser. Et voici le sage conseil qu'il adresse à Louis XIV: 'Aimer Dieu, à un roi, ce n'est rien faire d'extraordinaire, mais c'est faire tout ce que son devoir exige de lui, pour l'amour du Christ qui le fait régner'[112]. Il nous y rappelle les accents de Saint Francois de Sales, dont il a recommandé l'*Introduction à la Vie dévote* comme un 'chef d'oeuvre de piété et de prudence', un 'trésor de sages conseils', un 'livre qui conduit tant d'âmes à Dieu', et même comme 'l'abrégé de toute la conduite spirituelle'[113]. Ne nous y trompons pas! A l'instar de tous les moralistes sévères de son époque qui font fréquemment appel à la doctrine de l'évêque de Genêve, il tend constamment à mettre un peu davantage l'accent sur la corruption de l'homme. Après avoir loué Francois de Sales il craint tout de suite d'en avoir trop dit. 'Oh mondains! ne vous trompez pas et entendez ce que nous prêchons.

110) A. Rébelliau, *Bossuet historien du protestantisme*, p. 30.
111) *Sermon sur l'honneur du monde*, 21 mars 1660, *OEuvres oratoires*, t. III, p. 352-353.
112) Instruction au roi, mai 1675, *Correspondance*, t. VII, p. 92.
113) *Panégyrique du Bienheureux Francois de Sales*, 28 déc. 1660, et *Discours aux Visitandines de Meaux*, 30 juin 1685, *OEuvres oratoires*, t. III, p. 586, et t. VII, p. 274.

Nous disons qu'on se peut sauver dans le monde, mais pourvu qu'on y vive dans un esprit de détachement'[114]. C'est un équilibre instable, qui se rompt dès que Bossuet subit d'amers déboires et que la douleur se rend maître de lui. Alors il ne se soucie plus des nuances de l'âme humaine, et ne voit plus que l'absolu: l'homme corrompu et Dieu, le monde et la foi. Il écrit ses variations magnifiques sur le thème de l'apôtre saint Jean: quiconque aime le monde ne possède pas l'amour du Père, puisque dans le monde il n'y a que concupiscence et orgueil. Il y souligne douloureusement la corruption originelle et la délectation victorieuse de la grâce. La rupture entre la religion et le monde y est complète. La chair - que Vondel sait tellement admirer - est haïssable autant que les péchés mêmes où elle nous prote. Alors que le poète parle rondement et sincèrement de la procréation, Bossuet, pas plus que différents Pères de l'Eglise, ne concoit qu'on ose y penser sans honte ni péril. L'amour conjugal est un remède au principe d'incontinence, remède qui nous fait mesurer la grandeur du mal, car 'c'est un bien qui suppose un mal dont on use bien'. Les jeunes filles, dont le poète a tellement chanté la beauté, s'étalent 'pour être des spectacles de vanité et l'objet de la cupidité publique'; ce sont 'des cadavres ornés, des sépulcres blanchis'[115]. Avec dégoût Bossuet se détourne de l'abîme devant lequel il se trouve. Dans ces moments de lassitude on peut mesurer la distance qui le sépare de Vondel. Alors que celui-ci, plein de conviction, essaie d'enter le ciel sur le monde, Bossuet ne semble envisager comme solution possible que la fuite dans la solitude claustrale. Mais après l'orage il se retrouve. Il demeure sévère[116], mais sait de nouveau distinguer et tenir compte de toutes les possibilités de la nature humaine[117]. Il ne quittera néanmoins jamais la réserve qui tranche tellement sur la joie de vivre que le poète hollandais ne cesse de professer en dépit de son tempérament mélancolique. Leur attitude respective envers 'les apôtres de la Contre-Réforme' caractérise ce contraste.

C'est un fait notoire que l'évêque de Meaux n'a jamais aimé les jésuites, qui, d'un nouvel élan, s'étaient précipités à la conquête du monde. Il se sentait mal à l'aise quand ils opéraient à l'entour, puisqu'ils ne cherchaient que 'les opinions nouvelles et douteuses'[118]. Il ne comprenait pas la tentative qu'ils faisaient d'incorporer les besoins de l'homme moderne à la tradition catholique, de trouver des formes actuelles pour les vérités éternelles. Leurs efforts pour faire approuver par Rome l'emploi du rituel

114) *Panégyrique*, Ib., t. III, p. 582.
115) *Traité de la Concupiscence*, p. 12 et 32.
116) Cf. la lettre du 22 sept. 1696 à Mme Dumans, à qui il défend de faire chanter des chansons d'amour aux pensionnaires (*Correspondance*, t. VIII, p. 74).
117) Le 14 mai 1695 il écrit à Mme Cornuau de respecter ladoctrine de Saint Francois de Sales et la conduite de ce saint évêque sur les âmes qu'il a dirigées (Ib., t. VII, p. 92).
118) *Journal de Ledieu*, t. I, p. 147.

chinois ne lui arrachèrent que le mot d'idolâtrie. La religion catholique était pour lui trop inséparablement liée aux formes de la civilisation nationale. Il n'avait pas compris la lecon de la relativité des formes humaines, lecon que les voyages avaient donnée aux hommes du dix-septième siècle.

Partout il les trouvait contre lui, dans les disputes sur la grâce, où il leur reprochait de l'empêcher de faire triompher la véritable doctrine de Saint-Augustin, tout aussi bien que dans les controverses sur l'infaillibilité du pape. Bossuet eut même le chagrin de voir Jurieu s'appuyer sur l'autorité du père Petau, un des leurs, dans ses attaques furieuses contre l'argument de l'invariabilité de l'Eglise, avancé avec tant de succès contre le protestantisme[119]. La plus grande pierre d'achoppement pourtant était pour lui leur conception de la morale - conception à laquelle se lie généralement celle des directeurs de conscience actuels -[120]. Il fuminait contre les 'relâchements honteux' et les 'ordures' des casuistes. Là encore, ce qui l'irrite avant tout, c'est la nouveauté. 'Le fondement le plus clair et le plus essentiel contre la nouvelle morale, c'est qu'elle est nouvelle, n'y ayant rien de plus contraire à la doctrine chrétienne que ce qui est nouveau et inouë'[121]. La tradition n'est pas pour lui la méditation incessante de l'Eglise sur les données de la Révélation, mais elle consiste dans les témoignages des Pères, qui garantissent l'Eglise contre le changement. Ainsi elle a la valeur d'une chose qui reste. Tout ce que Bossuet ne peut pas y puiser est par là même suspect, mauvais et condamnable. Et les jésuites inventaient des choses si nouvelles qu'on ne pouvait même pas trouver des arguments contre eux chez les Saints-Pères. 'La source du mal, gémit-il, vient uniquement de ce qu'on a cru qu'il était permis de consulter la seule raison dans les matières de morale, comme si nous étions encore dans l'école des philosophes et non pas dans celle de Jésus-Christ'[122]. Il était continuellement aux aguets. Dès que l'un d'eux tombait dans un excès de philosophisme ou de probabilisme, il l'accusait devant le tribunal de l'opinion publique, en enveloppant tout le système dans cette accusation[123].

'Je me suis levé pendant la nuit, avec David, pour voir vos cieux..... ô Seigneur', prie Bossuet dans un moment de découragement[124]. A force de fixer le soleil, n'a-t-il pas négligé de bien regarder l'homme? Sinon, aurait-il pu prétendre que le divertissement est indigne du chrétien et qu'on ne doit pas chercher des sujets de rire, quand on est disciple de

119) A. Rébelliau, *Bossuet*, p. 152.
120) *Archief voor de Geschiedenis van het Aartsbisdom Utrecht*, t. L (1925), p. 187, 264.
121) Lettre à l'abbé de Rancé du 8 Juillet 1682, *Correspondance*, t. II, p. 308.
122) Lettre à Fr. Diroys du 28 oct. 1682, Ib., t. II, p. 323.
123) *Journal de Ledieu*, t. I, p. 52-53, 128-135; t. II, p. 163.
124) *Traité de la Consupiscence*, p. 101.

Jésus-Christ?[125]. 'Sa philosophie morale est étrangement myope'[126], et l'évêque de Meaux veut faire monter notre âme à ce haut degré de vertu dont la préface du *Tartuffe* doute qu'il soit dans la nature humaine d'y parvenir[127].

Vondel, de sa part, infiniment éloigné de cette austérité, s'est trouvé le mieux à l'aise parmi les jésuites et leurs disciples, puisqu'ils s'éloignaient le plus du calvinisme. Son amour pour eux n'était pas seulement platonique. Dans les conflits qu'ils eurent avec les membres du clergé séculier dans la Mission hollandaise, il ne tarda pas à leur venir en aide[128]. Le grand auteur dramatique devait bien se sentir attiré vers la Compagnie de Jésus, qui avait fait une place importante au théâtre dans le système pédagogique élaboré par elle. Son amour de l'élément dramatique de la vie avait été un des mobiles les plus forts qui l'avaient amené au catholicisme, dont la liturgie marque symboliquement quelle place centrale cet élément occupe dans notre vie spirituelle. Depuis on l'a toujours vu sur la brèche pour le théâtre contre les calvinistes, qui, de même qu'ils avaient banni la liturgie de la religion, voulaient exclure le divertissement et le jeu de la vie. Il s'en est même montré un défenseur un peu ingénu, en l'innocentant d'une facon trop générale. Il aurait encouru de la part de Bossuet la même sévérité étonnante avec laquelle celui-ci, embrasant toute la scène du feu de son indignation éloquente, a voulu effacer le témoignage léger du père Caffaro. Les exagérations de l'un et de l'autre n'ont d'autre valeur que celle de nous montrer où va la prédilection naturelle de chacun.

La scène n'est pas le seul endroit où Vondel et les jésuites se rencontrent. Tout ce qui les met aux prises avec Bossuet, les rend sympathiques à ses yeux. Il admire l'ardeur apostolique avec laquelle ils partent pour les contrées lointaines de la Chine afin d'y établir le royaume du Christ[129]. Dans le débat sur la grâce et le libre arbitre il défend avec eux le libre arbitre, que d'autres veulent anéantir. Il les suit avec enthousiasme dans leur croisade contre la Réforme. Il les applaudit, quand il les voit reprendre, en la purifiant, l'oeuvre d'Erasme, et accepter de bon coeur l'héritage des

125) Ch. Urbain et E. Levesque, *L'Eglise et le théâtre*, p. 273.
126) H. Bremond, o.c., p. 159.
127) Il faut pourtant se garder d'exagérer et de faire croire que Bossuet et les jésuites ne faisaient que se contrarier. Rébelliau n'a pas évité ce danger, lorsque, s'appuyant sur Bayle, il dénonce les jésuites comme ceux qui obtinrent pour le ministre Claude la permission de publier son livre. C'est Bossuet, lui-même, qui dans sa *Conférence* avec Claude invita son adversaire à publier sa réponse, et le roi lui fit demander s'il ne voyait point d'inconvénient à ce que cette publication se fit. (Rébelliau, *Bossuet historien du protestantisme*, p. 75-76; lettre de Colbert de Croisy à Bossuet du 10 avril 1683, *Correspondance*, t. II, p. 364).
128) F.v. Hoeck S.J., *Schets van de Geschiedenis der Jesuiten in Nederland*, p. 143.
129) Dans sa tragédie *Zungchin*, 1667, *OEuvres complètes*, t. X, p. 325 sq.

siècles passés pour l'ancrer au seul point immuable qui existe au monde, et qui est Jésus-Christ lui-même. Il est suspendu aux lèvres de ces apôtres de l'humanisme chrétien. Il souscrit de toute son âme à l'appel qu'ils lancent aux fidèles: se montrer des sujets combatifs du Roi des rois qui a promulgué la loi bouleversante d'aimer Dieu par dessus tout, mais aussi d'aimer ses proches en Dieu. Il se range dans leur parti, quand ils exaltent la puissance que Jésus-Christ a donnée au prince des Apôtres, et avec eux il aime à avoir à la bouche le mot d'infaillibilité[130].

Si tel est l'abîme entre Vondel et Bossuet, unis malgré tout par la foi commune qui leur donne à tous deux un esprit de croisé, il ne faut pas s'attendre à le voir moins grand entre l'évêque et le savant de Delft, gravissant laborieusement la route qui monte à Rome. Les quelques traits qui les rapprochent l'un de l'autre, sont bien loin de pouvoir rendre ce gouffre moins infranchissable. Aussi le témoignage de Vondel sur son ami a-t-il bien des chances d'être plus juste que l'opinion de l'évêque; et une appréciation historique des idées religieuses du grand savant doit se baser sur le jugement du premier[131], d'autant plus que les circonstances dans lesquelles Bossuet a composé sa *Dissertation*, ont diminué les chances qu'avait l'évêque de juger objectivement un homme si loin de lui.

La lutte épuisante.

L'évêque de Meaux a mené une lutte héroïque, mais désespérée contre des dangers qui grandissaient toujours.

Après qu'il a établi contre les protestants l'évidence de leurs variations éternelles, son adversaire Jurieu fait volte-face et n'admet plus que la variation soit une preuve d'erreur. Le mystère et le miracle, on les nie tout simplement et on les range dans la catégorie des fables. Spinoza critique l'Ecriture Sainte, et crée un Dieu-entité qui ouvre la voie au panthéisme. Richard Simon soumet les textes sacrés à un examen purement scientifique, et dans ses conclusions ce prêtre touche Spinoza. En essayant de concilier le cartésianisme avec le christianisme, Malebranche, encore un oratorien, semble s'approcher de Spinoza par un autre bout et soumettre Dieu à son ordre vainqueur. Ellies du Pin, prêtre lui-aussi, dénonce des variations dans la doctrine des premiers siècles du christianisme. Le père Caffaro ose défendre le théâtre.

Bossuet lutte contre tous ces humanistes païens et chrétiens. En cherchant sa voie dans ce labyrinthe de pensées nouvelles, il se lasse des détours à faire, et manque de succomber. ‘Il vient tous les jours tant de choses

130) Cf. sa tragédie *Peter en Pauwels*, 1641, Ib., t. IV, p. 220 sq.
131) *Grotius' Testament*, 1645, Ib., t. IV, p. 623 sq.

que je ne puis pas toujours faire tout ce que je veux; le plus pressé l'emporte', écrit-il dans un instant de lassitude[132]. Mais il tient bon. Il combat ses adversaires l'un après l'autre et les vainc pour la plupart. Il lance ses *Avertissements* contre Jurieu. Il fait condamner l'*Histoire critique du Vieux Testament*, dont l'auteur se retire dans sa cure de Bolleville après avoir été exclu de l'Oratoire. Il saisit entre ses griffes d'aigle du Pin, qui se montre assez docile[133]. Il se distancie de Descartes et s'apprête au grand combat qu'il voit 'se préparer contre l'Eglise sous le nom de la philosophie cartésienne'[134]. Il somme Caffaro de se retracter, et deux jours plus tard celui-ci désavoue humblement sa dissertation[135]. Mais il a beau vaincre tous ses adversaires, le mal paraît indéracinable. Il ne lutte pas contre des personnes, mais contre un état d'esprit qui chaque fois revêt d'autres formes et se manifeste dans d'autres adversaires. C'est l'esprit critique qu'il a à combattre. Irrité par tant de détours et de subtilités, ce travailleur assidu et scrupuleux se raidit et devient un peu trop absolu, ce qui revient à dire simpliste. Il ne se montre pas assez nuancé pour comprendre l'actualité dans tous ses détails: il devient partiel, et donc partial. Son esprit est trop fermé et trop systématique. Sa logique, qui est son fort, devient son faible. Abstrait, constructif à l'extrême, il est parfois désespérément exclusif.

A plusieurs reprises il avait vu émerger derrière ses adversaires Grotius, un des fils de cette Hollande 'raisonneuse et disputeuse', où confluaient tous les fleuves de l'hétérodoxie. Ainsi l'évolution que nous avons pu constater dans l'opinion de Bossuet vis à vis de Grotius, est parallèle à ce processus de rétrécissement, et en forme une illustration. Elle est le plus douce dans l'*Explication de l'Apocalypse*, composée au moment où, sûr de son succès, il dirige les attaques contre l'ennemi de l'extérieur. Il vient de faire donner l'artillerie lourde, et la première canonnade a été meurtrière. Son *Histoire des Variations* a été comme le coup de clairon sonnant la charge victorieuse. Les chefs ennemis essaient de rassembler leurs troupes en déroute pour entreprendre des contre-attaques. Mais dans ses *Avertissements* il les pousse à l'extrême. Il ne leur laisse plus d'issue: ils se sont rapprochés sur plusieurs points du catholicisme; ils considèrent dans les autres sectes comme peu important ce qui chez les catholiques leur a toujours semblé blasphématoire; ils n'ont donc qu'à rester logiques et à retourner au catholicisme, puisque leurs variations infinies prouvent clairement qu'ils sont dans l'erreur. Bossuet est au comble de sa puissance et de sa gloire. Mais alors Jurieu, son principal adversaire, non seulement menace

132) Lettre à Mme d'Albert du 11 sept. 1693, *Correspondance*, t. V, p. 457.
133) Lettre de dom Gerbais à Bossuet du 18 mars 1691, Ib., t. IV, p. 206 sq.
134) Lettre à un disciple du P. Malebranche du 21 mai 1687, Ib., t III, p. 372.
135) Lettres du 9 et du 11 mai 1694, Ib., t. VI, p. 256 sq. et 291 sq.

de lui échapper malgré tout par sa volte-face inattendue, mais encore ose le calomnier, le traiter de ‘déclamateur sans honneur et sans sincérité’, et le faire comparaître devant le tribunal de Dieu pour rendre compte de ses ‘impostures’. Bossuet se sent gravement offensé et en éprouve une douleur sincère: ‘O Seigneur, écoutez-moi! O Seigneur, on m'a appelé devant votre terrible jugement comme un calomniateur qui imputait des impiétés, des blasphèmes, d'intolérables erreurs à la Réforme..... O Seigneur, c'est devant Vous que j'ai été accusé..... justifiez-moi devant eux’[136]. Ce même Jurieu, écrivant dans la patrie de Grotius, nous l'avons vu se réclamer quelquefois du savant hollandais. L'auteur du *Droit de la guerre et de la paix* n'aurait pu tomber plus mal. Ce ministre calomniateur était le moins désigné à l'introduire auprès de Bossuet. L'ombrage que prend l'évêque de Meaux n'est que trop humain.

Surgissent alors les ennemis de l'intérieur. Le premier tome de la *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* paraît. Bossuet est alarmé. Voilà un livre qui favorise les hérétiques en affaiblissant la tradition et en tranchant sur les Saints Pères avec une témérité que parmi les catholiques on n'avait pas coutume de se permettre[137]. L'auteur de cet ouvrage audacieux joue le jeu des protestants qui, à la suite de Jurieu, se sont mis à rechercher des variations dans la doctrine des premiers siècles. C'est un mal que Bossuet ne peut laisser sans remède. Il compose un *Mémoire* qu'il fait remettre au chancelier et à l'archevêque. L'écrit est ‘fait à la hâte’, et les choses n'y sont ‘qu'ébauchées’[138], mais le gardien a donné l'alerte. Et de nouveau il s'est heurté à Grotius, qui commence à l'impatienter singulièrement, et à prendre à ses yeux la figure de destructeur des fondements de l'Eglise. Dans les *Supplenda in Psalmos* Bossuet va prendre sa place dans la lutte que les apologistes conservateurs ont soutenue contre le sentiment scientifique, qui venait de s'éveiller, qui allait prendre un essor énorme, et dont on a reconnu plus tard les résultats bienfaisants. Mais du temps de l'évêque de Meaux les défenseurs de la tradition aussi bien que les promoteurs du progrès renchérissent chacun sur leurs positions. Ils se reprochent mutuellement de prêter des armes à l'ennemi, les uns par leur témérité rationaliste, les autres par leur traditionalisme irrationel. Ils tracent nettement les lignes de démarcation, en les prolongeant à l'infini, comme si c'étaient des parallèles sans aucun point de contact. Vu sous ce jour il est encore étonnant que l'évêque de Meaux - ses reproches de sympathie socinienne, prudemment formulés d'ailleurs, mis à part - soit assez perspicace pour estimer à sa juste valeur le développement des idées

136) *Deuxième Avertissement*, chap. II, XXV, *OEuvres complètes*, t. VII, p. 287, 303-304.
137) Lettre à Jean Gerbais du 19 mars 1692, *Correspondance*, t. V, p. 73.
138) Ib., p. 76.

religieuses de Grotius et le grand rôle qu'y avait joué sa prédilection pour l'antiquité. Mais c'est là vraiment la limite extrême à laquelle il puisse aller. Quand il passe des oeuvres à la personne du savant hollandais, son jugement se brouille. Il n'est pas assez psychologue pour voir que quiconque a assumé le rôle de médiateur ne peut passer dans le camp des uns sans perdre pour jamais le contact avec les autres, et que Grotius, même lorsqu'il avait compris que la vérité était du côté de Rome, ne pouvait y aller sans se retourner à tout bout de champ pour voir si les autres le suivaient toujours. L'évêque veut trop évidentes les voies inscrutables de la Providence, et c'est déjà beaucoup s'il laisse le sort personnel de son adversaire dans l'ombre des résolutions impénétrables de Dieu, se souvenant des paroles du Seigneur: Malheur à vous qui jugez, car vous serez jugés.

Le succès de ses *Notes* est grand. On insiste auprès de lui pour qu'il les publie en français. 'Plusieurs croient qu'à cause des mauvais critiques qui réduisent à rien les prophéties, c'est à dire le fondement principal de la religion, il sera utile de traduire le *Supplément sur les Psaumes*', écrit-il le 17 août 1693 à Pierre Nicole[139]. Il a même l'intention de développer ces notes, à l'usage du lecteur moyen, et il soumet ce projet au jugement du solitaire de Port-Royal, qui est bien le dernier à estimer le compatriote d'Erasme. Sur ces entrefaites il lui vient de Hollande un de ces livres qui 'ne pouvant trouver d'approbateurs dans l'Eglise catholique, ni par conséquent de permission pour être imprimés (en France), ne peuvent paraître que dans un pays où tout est permis, et parmi les ennemis de la foi'[140]. C'est l'*Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau-Testament*, de Richard Simon. Bossuet le lit et prend feu. 'Le plus mince théologien qui soit au monde... a entrepris de détruire le plus célèbre et le plus grand qui soit dans l'Eglise', s'écrie-t-il[141]. Ce prêtre s'est fait un malin plaisir à faire ressortir des faiblesses dans l'oeuvre de Saint Augustin. L'évêque d'Hippone aurait été un esprit subtil et pénétrant, bien entendu, mais les qualités nécessaires pour bien interpréter l'Ecriture, dont surtout la connaissance indispensable de la langue hébraïque, lui auraient fait défaut. Qu'on se représente l'indignation de Bossuet! Et de nouveau il s'est heurté à Grotius. Le prieur de Bolleville, écrit-il à Nicole, nous apprend dans cet ouvrage à estimer Grotius et les unitaires plus que les Pères, et ne cherche dans ceux-ci que des fautes et des ignorances[142]. Bossuet commence immédiatement sa *Défense de la Tradition et des Saints-Pères*. Il ne peut pas abandonner plus longtemps leur doctrine aux nouveaux critiques, maintenant que des catholiques, des prêtres même, lèvent dans l'Eglise l'étendard

139) *Correspondance*, t. V, p. 446.
140) *Défense de la Tradition*, préface, *OEuvres complètes*, t. II, p. 131.
141) Lettre à P. Nicole du 22 oct. 1693, *Correspondance*, t. VI, p. 29.
142) La Lettre déjà citée du 22 oct. 1693.

de la rébellion contre les Pères[143]. Que les hérétiques s'en prennent à eux, passe encore. Mais que des hommes instruits dans la soumission qu'on leur doit, ne sachent pas s'abstenir de ces 'attaques sacrilèges', c'est une plaie à la discipline que l'Eglise ne souffrira pas[144].

La séduction qui menace les fidèles est si grande que la défense ne comporte point de délai. Dès septembre de la même année Bossuet y travaille de toutes ses forces[145]. Mais il est tellement accablé de travail qu'il n'a jamais pu achever ce livre, destiné à devenir un des piliers les plus puissants pour appuyer son oeuvre[146]. On ne s'étonnera pas de l'y voir régler son compte à l'exégète hollandais, par qui les sociniens 'triomphaient et faisaient la loi aux faux-critiques jusque dans le sein de l'Eglise'. On ne s'étonnera pas non plus que dès maintenant, le confondant avec Richard Simon, il le considère comme le sapeur de la doctrine de Saint-Augustin, que tous les deux ne semblent relever que pour avoir plus de gloire à l'abaisser. Or, - nous l'avons déjà vu - qui s'en prend à Saint Augustin s'en prend toujours, selon lui, à la doctrine de l'Eglise. Voilà pourquoi il exècre Grotius, à la suite de qui le parvis du temple avait été livré aux étrangers, et dont c'est la faute si des prêtres leur en avaient même ouvert l'entrée[147].

Et la lutte continue encore. Si jusque-là ses adversaires catholiques avaient vite battu retraite, désolés d'avoir eu le malheur de lui déplaire, en 1695 il en rencontre un qui ose lui tenir tête. L'archevêque de Cambrai l'entraîne dans la longue controverse épineuse sur le quiétisme. Le septuagénaire court d'une conférence à l'autre, fouille les in-folios des auteurs mystiques, écrit des monceaux de lettres, et publie coup sur coup ses *Instructions*, ses *Relations*, ses *Déclarations* et ses *Remarques*.

Ces travaux énormes ont de quoi accabler le vieillard. Pourtant ils n'épuisent pas ses forces. Il paraît vraiment infatigable. A peine l'affaire du quiétisme est-elle finie que l'Assemblée générale du Clergé réclame son attention. Il s'applique à y faire condamner les erreurs des jansénistes, dont les chicanes avaient fini par l'impatienter, aussi bien que la morale relâchée des jésuites. Le *Journal* de son secrétaire nous fait comprendre que toutes les conférences auxquelles il assiste et toutes les lectures qu'il fait cette année-là pour préparer la condamnation des thèses dénoncées, demandent de lui un redoublement de travail. Le repos ne sera jamais sa part. Les événements ne lui permettent aucune relâche. En 1702 paraît la

143) *Défense de la Tradition*, préface, *CEuvres complètes*, t. II, p. 131.
144) Ib., livre X, chap. 1, Ib., p. 289.
145) Lettre d'Edme Pirot à Bossuet de sept. 1693, *Correspondance*, t. V, p. 454.
146) L'affaire du quiétisme l'a empêché de le publier. Il y travaille de nouveau en juin et en juillet 1703, mais le livre ne parut qu'après sa mort (*Journal de Ledieu*, t. II, p. 100-101, 104, 107, 109, 113, 114, 156).
147) *Défense de la Tradition*, livre VI, chap. 7, *CEuvres complètes*, t. II, p. 225.

Version du Nouveau Testament de Trévoux. Derechef le gardien de l'orthodoxie entre en lice contre Richard Simon. Quelques mois plus tard il lance contre ce théologien audacieux sa première *Instruction sur la Version du Nouveau Testament imprimée à Trévoux*. Il veut frapper encore un deuxième coup pour en finir avec cet auteur qui, dénué de l'esprit de charité et de paix, 'n'a songé dans ce dernier livre, non plus que dans ses critiques précédentes, qu'à mettre aux mains les saints Pères les uns contre les autes, principalement sur la matière de la grâce et du libre arbitre: pernicieuse invention des derniers critiques'[148]. N'est-ce pas précisément sur ce point-là que le ministre Basnage vient de renchérir sur Jurieu? Il a défié M. de Meaux de prouver que les Pères grecs et latins d'avant saint Augustin ont toujours enseigné la même doctrine sur la grâce. L'enjeu est capital: en cas de réussite le ministre reconnaîtra la vérité des maximes posées par Bossuet; en cas d'échec celui-ci devra reconnaître l'inutilité de son *Histoire des Variations*[149]. L'évêque ne craint pas de relever le gant qu'on lui a jeté. Mais ces nouveaux théologiens lui rendent la tâche de plus en plus lourde. Peu s'en faut qu'à cause de leurs hardiesses son oeuvre ne s'écroule. Il compose une seconde *Instruction* et l'année suivante nous le voyons qui travaille de nouveau à sa *Défense de la Tradition*, que cette fois non plus il ne peut achever. Et sous les décombres de l'oeuvre de Simon il va enterrer encore Grotius, qu'il considère comme le mauvais génie du prieur de Bolleville. Comme, à son avis, les commentaires et les autres ouvrages du savant hollandais répandent l'erreur partout, il va écrire sur lui une *Dissertation préliminaire* qui sera 'de la dernière conséquence'[150]. Le 8 mars il a déjà mis la main à la charrue[151]. Malgré ses soixante-quinze ans il se remet à l'étude. En 1701 il avait commencé à parcourir de nouveau tous les ouvrages de Grotius[152]. Maintenant il examine encore une fois les textes afin de se documenter aussi sérieusement que possible. Ce qu'on peut le moins lui reprocher, c'est d'avoir jugé son adversaire sans avoir pris connaissance de ses oeuvres[153]. S'il s'est trompé néanmoins, la raison en est plutôt d'ordre

148) Préface à la *Seconde Instruction*, *OEuvres complètes*, t. II, p. 98.
149) Cf. son *Histoire de l'Eglise depuis Jésus-Christ jusqu'à présent*, 1699, t. II, p. 1525.
150) Lettre à P. de la Broue du 29 mars 1703, *Correspondance*, t. XIV, p. 64.
151) *Journal de Ledieu*, t. II, p. 45.
152) Ib., t. I, p. 257.
153) C'est ce que Broere semble suggérer, o.c., p. 48-60. Mais l'on sait que Bossuet était un travailleur scrupuleux et exigeant (cf. entre autres H. de Lacombe, *Sur la Divinité de Jésus-Christ*, p. 66-70; Ferd. Brunetière dans *Etudes critiques sur l'Histoire de la Littérature française*, t. VII (1930), p. 138 sq.). Parmi les notes manuscrites de Bossuet qui nous ont été conservées, notes qu'il a prises au cours de ses lectures, on trouve des extraits de Grotius. (A. Rébelliau, *Bossuet historien du protestantisme*, p. 153 note 1, p. 154 note). Le no. 50 du *Catalogue des livres de la bibliothèque de messieurs Bossuet* est *Hugonis Grotii opera omnia*, Amst., 1679, 5 vol. Cette édition n'est pas connue. Rogge, *Bibliotheca Grotiana* ne mentionne à cette date que: *Hugonis Grotii opera omnia theologica*, *in tres tomos divisa*..... Amstelodami, apud haeredis Joannis Blaev., 1679. Il s'est probablement glissé des fautes dans le catalogue de vente de 1742.

psychologique: A ce moment-là il ne lui était plus possible de pénétrer dans l'esprit de Grotius. Exaspéré par ses luttes innombrables, attristé par le sentiment de ne plus pouvoir détourner la ruine qui menace et qu'il prévoit, extrêmement las, il fait encore une dernière tentative pour faire tarir une des sources, selon lui, de ces innovations, pernicieuses pour l'Eglise et dangereuses pour son oeuvre personnelle. Bossuet ne peut s'empêcher d'avoir envie de rire à la vue de ce petit savant, qui n'est même pas théologien, et qui, sous prétexte de quelques avantages qu'il aurait dans les langues et dans les belles lettres, se mêle de se prononcer contre un théologien par qui la 'colonne de la vérité', 'la bouche du Saint-Esprit' nous enseigne[154]. Il cherche à le confondre de ses propres paroles, et ne voit plus dans son oeuvre que ce qui peut le compromettre aux yeux des fidèles. Il perd son objectivité, qu'il gardait encore envers Grotius au moment où il écrivit ses *Supplenda in Psalmos*. Il ne se soucie plus d'évaluer tous les textes en les replaçant dans leur ensemble. Il les lance un à un à la tête de son adversaire, il n'oublie pas de l'accabler sous son 'fatras scientifique', et finit par le faire comparaître devant le tribunal du Dieu sévère qui aime à confondre les savants du siècle. Ses contemporains lui ont déjà fait remarquer son injustice. Le 21 août il écrit à Claude Lepelletier:

> 'Je vous assure, Monsieur, que je n'ai ni chargé ni favorisé Grotius. Je sais les sentiments ou les voeux de M. Bignon et les prières de deux savants jésuites sur le sujet de cet auteur; mais je me suis contenté de rapporter ses paroles, lesquelles n'ayant été suivies d'aucune profession de foi, je demeure en suspens, et laisse la cause indécise jusqu'au jour du jugement'[155].

Dans le ton perce un peu plus de miséricorde chrétienne, mais pour le reste la position que Bossuet avait prise, est désormais immuable. Grotius est pour lui 'l'ennemi des prophéties', qui tend à 'secouer le joug de la vérité'[156]. Voilà la dernière parole de l'évêque de Meaux dans cette affaire. Et le rideau tombe sur ce malentendu.

Un malentendu tragique.

'Je travaille maintenant tous les jours pour la vérité du salut et pour la paix des chrétiens', écrivit Grotius en 1640 à son père, à qui il deman-

154) *Dissertation sur..... Grotius*, *OEuvres complètes*, t. II, p. 90-91.
155) *Correspondance*, t. XIV, p. 100-101. M. Bignon est l'avocat général à qui Grotius aurait promis de se faire ouvertement catholique après son retour de Suède. Les deux jésuites sont les P.P. Petau et Philippe Briët, qui croyaient Grotius catholique dans l'âme.
156) Lettre à Valincour du premier oct. 1703, Ib., t. XIV, p. 112.

dait des prières pour que Dieu bénît son travail. Il nourrissait vraiment l'espoir de voir un jour ses efforts récompensés, puisqu'au fond il s'agissait simplement de dissiper un tas de préjugés par une explication claire de la doctrine de l'Eglise universelle:

> 'Nombreux sont les grands hommes savants et pieux qui commencent à reconnaître à quel point on a péché..... en invectivant âprement contre les vieux dogmes, qui n'auraient eu besoin que d'une bonne explication'[157)].

Ces quelques lignes, qui pourraient être de la main de Bossuet, résument la cause à laquelle Grotius a voué sa vie entière, et définissent sa méthode de travail, par laquelle il a sans le moindre doute renforcé le courant d'idées et de sentiments qui du temps de Bossuet a ramené bien des réformés à Rome. L'année de la naissance de Bossuet *La Vérité de la Religion chrétienne* avait vu le jour à Paris. Contrairement au principe protestant qui consiste à n'admettre que le seul critérium de la Bible et de la conscience individuelle, Grotius avait fondé les preuves de cette Vérité en première instance sur la nature visible et sur la communion des fidèles. Parti de la théologie naturelle, il passa à la théologie révélée, en expliquant le passage de l'ancienne à la nouvelle alliance par la révélation progressive par laquelle Dieu a communiqué à Ses créatures une abondance toujours plus grande de Son Esprit. Cette apologie, qui par sa confiance dans la raison humaine répondait aux besoins du temps, eut un succès énorme[158)]. Pascal l'a connue et utilisée pour celle qu'il projetait lui-même[159)]. L'auteur des *Pensées* qui avait vu lui-aussi le danger contre lequel Bossuet a mené sa lutte épuisante[160)], s'est montré ici plus équilibré que l'orateur fougueux, et n'a pas enveloppé dans sa condamnation tous ceux qui daignaient étayer leurs preuves de la religion d'arguments empruntés à la nature et à la science.

A la date même où le jeune abbé Bossuet publia sa première oeuvre de controverse, la Contre-Réforme remporta une victoire éclatante sur le protestantisme par la conversion de la reine Christine de Suède. Il n'est pas trop audacieux de supposer qu'à ce moment-là Dieu a cueilli un des fruits du travail de Grotius, l'ambassadeur de la reine, qui lui a ouvert le chemin de Rome[161)].

Et lorsque Bossuet dressa son réquisitoire contre Grotius, il venait d'entamer avec Leibniz les négociations sur l'unité des Eglises. Voilà bien un des paradoxes réconfortants dont l'histoire est pleine, puisque ce même Leibniz a été un fervent admirateur, voire même le disciple du savant

157) Lettre du 12 mai 1640, *Epistulae*, p. 897.
158) A. Monod, *De Pascal à Chateaubriand*, p. 14-15, 517-518.
159) E. Boulan, *De Pascal à Victor Hugo*, p. 26 sq. L'auteur montre comment Pascal a même emprunté quelques éléments de son fameux pari à Grotius.
160) 'Ecrire contre ceux qui approfondissent trop les sciences: Descartes' (éd. Brunschvicg, p. 360, section II, numéro 76).
161) Ger. Brom, o.c., p. 431.

hollandais, et qu'il a préféré à toutes les apologies anciennes et modernes ‘le livre d'or’ de ‘l'incomparable Grotius’[162]. L'évêque de Meaux, qui a lancé l'anathème au maître, fait sérieusement droit à la demande du disciple d'étudier ensemble les possibilités de réunir tous les chrétiens. Pourtant le premier a suivi une route beaucoup plus droite. Ses mobiles étaient déjà plus purs que ceux de Leibniz. Alors que Grotius cherchait des remèdes pour la chrétienté déchirée, poussé par la seule charité, sans aucun espoir d'honneur ni d'intérêt[163], Leibniz se laissait conduire pour une large part par des considérations d'ordre politique[164].

Aussi leurs conclusions sont-elles différentes: alors que le premier finit par opter pour la soumission à Rome, l'autre, après l'échec de ses laborieuses négociations avec l'Eglise Romaine, a détourné les regards de la ville éternelle pour essayer de créer une seule Eglise protestante. A suivre les péripéties du long dialogue épistolaire que Bossuet a eu avec le philosophe allemand, on regrette toujours davantage que les noms n'aient point été changés, et que Grotius ne tienne pas le rôle de Leibniz. Si l'on veut espérer une union avec l'Eglise catholique, écrivit Bossuet, l'on doit admettre la nécessité de croire aujourd'hui ce qu'on croyait hier; l'on doit convenir de l'infaillibilité de l'Eglise qui est le seul principe solide de la réunion des chrétiens, et renoncer à la revendication du libre examen[165]. Quand nous l'entendons formuler ces conditions essentielles, Grotius surgit devant nous, représentant à ses coreligionnaires le ‘quod semper quod ubique’ de Vincent de Lerins, cherchant à entraver la liberté absolue dans l'explication de la parole divine, admettant l'indéfectibilité de l'Eglise, et se soumettant, surtout dans son dernier livre, aux décisions du Concile de Trente.

Leibniz au contraire ne faisait que tergiverser. Ironiquement il demanda ce qu'il faudrait faire s'il se trouvait qu'avant-hier on en avait cru autrement: fallait-il toujours canoniser alors les opinions qui se trouvaient les dernières?[166]. Il se perdait dans des subtilités dans lesquelles on craignait même de lui voir embarrasser sa foi[167]. Néanmoins Bossuet le suivait patiemment dans tous ses chemins de traverse[168]. Tant le bien de la réunion lui tenait à coeur.

162) A. Monod, o.c., p. 15.
163) Lettre à Vossius du 23 nov. 1641, *Epistulae*, p. 696.
164) A. de Broglie, dans *Le Correspondant*, t. 51 (nouv. série, t. 15), 1860, p. 218 sq.; *Correspondance de Bossuet*, t. V, p. 548.
165) Lettres de Bossuet à Leibniz du 28 août 1692 et du 15 août 1693, *Correspondance*, t. V, p. 228, 426 sq.
166) Lettre de Leibniz à Bossuet du 4 oct. 1692, Ib., t. V, p. 245.
167) Lettre de Mme de Brinon à Bossuet du 5 août 1693, Ib., t. V, p. 414.
168) Il consulta même un docteur de Sorbonne sur le projet de Leibniz de suspendre les décisions du Concile de Trente et de s'en remettre à celles d'un concile futur (cf. entre autres la lettre de Mme de Brinon du 18 juillet 1694, Ib., t. VI, p. 355 sq).

Cette patience inépuisable envers un homme qui était au fond dépourvu de l'esprit sincère de soumission requis dans les questions de la foi, rend encore plus étonnante son irritation en face de Grotius. Il était bien tragique que Jurieu, Ellies du Pin et Richard Simon se fussent glissés définitivement entre eux deux.

Hora ruit.

Relevé de ses fonctions d'ambassadeur en France, Grotius, en route pour Stockholm, séjourna quelques semaines à Amsterdam. Il y rencontra Vondel, à qui il confia sans doute ses pensées les plus intimes. C'est un fait dont il ne faut pas négliger l'importance. Grotius y mit sous presse son dernier ouvrage, dont il confia l'édition aux soins d'un prêtre catholique, parce qu'il craignait que les protestants n'en tronquassent le texte[169]. De concert avec l'auteur, Vondel en avait traduit des extraits, avant même que l'édition latine ne fût achevée. Le savant mourut avant la publication de cette anthologie, qu'on a nommée alors son testament. On le représente dans la préface comme le bon Samaritain qui, élevé hors de Jérusalem, apprit dans la ville sainte à guérir les blessures spirituelles en y versant l'huile et le vin des Pères de l'Eglise[170]. Dans l'oeuvre elle-même Grotius conseille aux réformés de se soumettre au Saint-Siège, où Dieu a bien permis que les moeurs se soient corrompues, mais jamais la doctrine. Il y défend tous les dogmes essentiels du catholicisme. Après un tel témoignage on n'a pas besoin de vouloir à tout prix pénétrer dans le secret de Rostock, où Grotius, qui avait pris comme devise pour sa vie ‘hora ruit’, a été surpris par le temps coulant trop vite. Il a achevé son oeuvre. Il n'a pas pu achever sa vie. Il a eu une hâte extrême de quitter la Suède, et a précipité son voyage vers un but inconnu[171]. Etait-ce pour atteindre Paris et s'y convertir ouvertement au catholicisme?[172]. Toujours est-il qu'il n'a pas atteint son but terrestre. Hora ruit. Le temps lui a échappé. Heureusement ce temps n'avait aux yeux de Grotius qu'une valeur très relative devant l'éternité à laquelle il n'avait jamais cessé de penser, au point qu'il avait toujours célébré son anniversaire au jour de Pâques, puisque la naissance naturelle n'a de sens que dans la Résurrection[173].

169) Lettres à Guillaume Grotius du 26 janvier 1641 et du 7 juin 1642, *Epistulae*, p. 911, 937.
170) Vondel, *CEuvres complètes*, t. IV, p. 626.
171) P. Winkelman, o.c., p. 283.
172) Ainsi que l'affirme l'avocat général Jérôme Bignon, à qui il l'aurait assuré avant son départ pour la Suède (cf. *OEuvres de Messire Antoine Arnauld*, t. III, p. 259).
173) A. Haentjens, o.c., p. 154.

II. Un correspondant Hollandais.

Une amitié suspecte.

Jean de Néercassel est le seul Hollandais avec qui Bossuet ait été en relations personnelles. Né à Gorcum en 1625, il fit sa philosophie à Louvain et entra en 1645 dans l'Oratoire, à Paris. Après avoir reçu sa formation théologique des oratoriens de Saumur, il enseigna lui-même pendant quelques années la théologie à Malines, et rentra ensuite dans la Mission hollandaise. Il y joua bientôt un rôle important. Dès 1662 le pape le donna comme coadjuteur au Vicaire apostolique dans les Provinces-Unies. L'année suivante il succéda à celui-ci, sous le titre d'Evêque de Castorie. Il mourut en 1686, lors d'un voyage pastoral, après avoir épuisé ses forces au service de ses ouailles[174].

On dirait qu'une malédiction repose sur les rapports de M. de Meaux avec la Hollande, car la postérité lui a fait des reproches très graves sur ses rapports avec l'évêque de Castorie. Néercassel, n'a-t-il pas été un hérétique, qui a attenté à la dévotion envers la Sainte-Vierge?[175]. N'est-il pas ‘la figure la plus importante dans l'histoire du Jansénisme d'Utrecht et de Hollande, frère-jumeau (ou du moins issu-de-germain) de celui de Port-Royal’?[176]) Comment Bossuet a-t-il pu être lié avec lui, sans être suspect lui-même?

Voilà des questions qui ont occupé beaucoup de critiques. L'un d'eux, qui dans une longue étude a rassemblé un grand nombre de preuves pour essayer d'établir les sympathies jansénistes de M. de Meaux, fut heureux d'avoir sous la main une telle pièce de conviction. Il admettait comme certain qu'Arnauld et Quesnel ont pu établir en Hollande le plus pur jansénisme sous la protection de Jean de Néercassel, ‘que Bossuet a si souvent félicité de son zèle épiscopal, et qui figure aujourd'hui dans la galérie janséniste d'Utrecht’[177].

174) Cf. pour sa biographie: H.F. v. Heussen, *Batavia Sacra*, p. 405 sq.; C. Deelder, *Bijdragen voor de Geschiedenis van de Roomsch-Katholieke Kerk in Nederland*, t. II; L. Batterel, *Mémoires domestiques..... de l'Oratoire*, t. III, p. 209 sq.; L.J. Rogier, *Geschiedenis van het Katholicisme in Noord Nederland*, t. II, p. 195 sq.

175) Dom Prosper Guéranger, *Institutions liturgiques*, t. II, p. 81-82.

176 Sainte Beuve, *Port Royal*, t. V, p. 300.

177) F. Gazeau S.J., dans *Etudes*, 1877, I, p. 511.

Un autre constata avec regret qu'on trouve parmi les correspondants de Bossuet cet évêque, ‘qui favorisa l'introduction du Jansénisme en Hollande’[178].

Après avoir fait de son mieux pour peser soigneusement le pour et le contre, un troisième se voyait réduit, en dernière analyse, à mettre dans la balance cette amitié pour Néercassel, ‘l'une des notabilités du jansénisme’[179].

Puisque voilà Bossuet sur le banc des inculpés, il n'est pas sans intérêt d'examiner cette correspondance de plus près.

Le 9 oct. 1675 l'abbé de Pontchâteau a signalé à Néercassel l'*Exposition de la Doctrine catholique*. Il y voyait une arme puissante dans la lutte contre le protestantisme, et demanda à M. de Castorie s'il avait lu le livre, s'il le trouvait bon, et s'il y voyait la possibilité qu'on le traduise en latin. S'il en était ainsi, ‘on pourrait le faire dire à M. de Condom et lui demander s'il ne voudrait point en prendre lui-même le soin’. Mais avant tout il faudrait regarder si Néercassel n'y trouvait rien à changer, car ‘on pourrait en parler’ à Bossuet[180]. La réponse ne se fit pas attendre. Le 28 novembre Néercassel lui envoya quelques observations sur le livre, qui furent tout de suite remises à Bossuet. Comme à l'habitude, le controversiste composa un mémoire que dès le 23 janvier 1676 Pontchâteau expédia en Hollande, accompagné de la lettre suivante:

> ‘Il n'est pas signé de lui; et comme vous ne lui avez pas écrit, il s'est servi de la même voie pour répondre à vos remarques. Il attend donc présentement votre pensée; c'est à dire si vous souhaitez qu'il vous envoie sa traduction latine pour la faire imprimer..... Mais si vous lui écrivez, ne parlez point par qui vous avez reçu son mémoire, parce que je n'ai pas de commerce immédiat avec lui, et ç'a été par M. Arnauld et par un de nos amis que je lui ai fait remettre le mémoire de vos difficultés’[181].

Voilà une circonstance qui semble assez aggravante. C'est un fait incontestable que les messieurs de Port-Royal ont mis les deux évêques en relation l'un avec l'autre. Mais il ne faut pas négliger non plus le fait que c'est la lutte contre le protestantisme qui en a été la cause occasionnelle.

Ouvriers de la contre-réforme.

Pour Néercassel, placé dans la forge d'armes de la Réforme, cette lutte a été le point central de toute sa vie. C'est un des traits qu'il a de commun

178) R. de la Broise S.J., dans la *Revue des Facultés Catholiques de l'Ouest*, 2ème année, avril 1893, p. 556.
179) Ch. Urbain, *Du Jansénisme de Bossuet*, p. 8.
180) *Correspondance de Bossuet*, t. I, p. 495-496. Il s'agit de *l'Exposition de la doctrine catholique sur les points de controverse*, parue en 1671.
181) *Correspondance*, t. I, p. 498. Le mémoire de Bossuet s'y trouve au t. I, p. 383 sq. L'ami en question est le médecin Dodart (Ib., t. I, p. 384, note).

avec M. de Meaux. Ils se rencontrent encore sur d'autres points. En vrai fils de Bérulle, l'évêque de Castorie a travaillé à la sanctification du clergé et à la restauration de la hiérarchie. Comme chez tous les ouvriers de la Contre-Réforme on trouve chez lui une conception trés élevée de la tâche apostolique des évêques et de la valeur des prêtres. Avec un zèle infatigable il a visité toutes les stations de sa Mission, faisant des voyages épuisants, pendant lesquels il conférait avec ses prêtres, prêchait devant le peuple, et donnait inlassablement la confirmation à un nombre imposant de fidèles. Il s'est efforcé de mieux pourvoir à l'instruction du clergé, et de faire donner à ses futurs prêtres une éducation édifiante, afin de les rendre dignes de leur mission incomparable, qui est d'attacher les âmes au Christ par l'amour. Incessamment il leur recommande la lecture de la Bible et des Saints-Pères, qu'il a encore fait traduire par l'un d'eux, pour que tous les fidèles puissent profiter des leçons de l'Ecriture Sainte[182]. Si on veut le juger équitablement, on devra le voir avant tout comme pasteur dévoué de son troupeau, dont la préoccupation essentielle était de ramener au bercail les brebis égarées.

C'est dans ce but que, malgré les profondes différences spirituelles et psychologiques qui le séparaient des jésuites, il a travaillé à l'amélioration des rapports entre les prêtres séculiers et les réguliers, qui dans la Mission hollandaise étaient depuis très longtemps raides et hostiles.

C'est également sous cet angle qu'il faut considérer ses efforts pour tenir dans les bornes la dévotion envers la Sainte Vierge et les autres saints. Les moindres excès en furent immédiatement exploités par les adversaires, toujours à l'affût pour reprocher aux catholiques leur fétichisme ou leur idolâtrie. Mais il faut bien se garder de représenter comme hostile au culte de la Mère du Christ un homme qui, chaque soir, se mettait à genoux avec tous ceux qui étaient à la maison, pour réciter la litanie de la Sainte-Vierge[183].

Il n'est certes pas resté étranger au pessimisme moral qui a gagné un grand nombre d'âmes au dix-septième siècle. Avec de Berulle il se trouvait plutôt du côté de Pascal que de celui de Saint François de Sales. Il nous rappelle les admonestations du *Traité de la Concupiscence*, quand il prie son neveu, curé à Voorburg, d'ôter les pigeonniers et les clapiers de son jardin, puisque ces animaux ‘lascifs’ inspirent aux fidèles des pensées qu'ils doivent fuir comme ‘la peste la plus terrible’[184]. Et il ne le cède en rien à l'auteur des *Maximes et Réflexions sur la Comédie*, en reprenant un de ses prêtres d'avoir été au théâtre, ‘asile de la vanité’, séparé par une

182) A. van der Schuur.
183) L.J. Rogier, o.c., p. 213. Notons encore que son *Tractatus de sanctorum et praecipue B.V. Mariae cultu* n'a jamais été condamné à Rome.
184) C. Deelder, o.c., p. 25.

trop grande distance du sanctuaire de Dieu pour qu'on puisse être ‘le serviteur consciencieux’ des deux[185]. Mais chez lui ce pessimisme ne dérivait certainement pas des hérésies jansénistes sur la grâce et la nature humaine. Quand il dut signer le formulaire, il le fit sans la moindre restriction. Et on peut le croire sur parole quand il avoue n'avoir jamais lu le livre de Jansénius[186]. Il est regrettable qu'il ne se soit pas rendu compte des connexions étoites entre les règles de vie et les conceptions théologiques des représentants pieux et autères de Port-Royal. C'est même une grave faute de gouvernement qu'à leur exemple il ait rivalisé d'austérité avec les pasteurs calvinistes, sans prévoir les conséquences néfastes que cette conduite aurait pour la vie catholique dans les provinces qui lui avaient été confiées. On ne peut pourtant pas l'en taxer d'hérésie, et il n'en reste pas moins un des plus grands évêques hollandais.

La peur de repousser les protestants est pour une large part dans son refus d'admettre l'infaillibilité du pape; mais elle ne l'a jamais pu faire dévier d'un seul pas de sa fidélité inébranblable envers Rome. Il professait du fond du coeur que ‘c'est là que Pierre et Paul ont mis leur doctrine en dépôt, et qu'on ne peut rien faire de véritablement bon dans l'Eglise de Dieu, tant qu'on dédaigne le Siège de Rome’[187]. Ce n'est pas un hasard si dans la lettre que Bossuet lui adressa le 22 septembre 1681, nous rencontrons sous la plume de M. de Meaux la belle image de l'Eglise, qu'il a développée dans le sermon d'ouverture de l'Assemblée générale, et où il représente cette Eglise par les Israélites en marche dans le désert, ne logeant que sous des tentes, et toujours préts à déloger et à combattre. Bossuet ne cessait à ce moment-là de craindre pour l'Eglise, et il demanda à son ami lointain de prier pour l'Eglise gallicane afin qu'elle allât suivre le chemin de la paix et guérir les blessures de l'Eglise, au lieu d'en augmenter le nombre[188].

A force de regarder Rome Néercassel a même été sujet à une illusion d'optique. Au moment où il accueillit dans sa Mission les réfugiés de Port-Royal, les jansénistes faisaient cause commune avec le Saint-Siège contre les prétentions de Louis XIV. Il a pu les considérer comme des victimes du roi tyrannique, souffrant pour une bonne cause. En les hébergeant il ne pouvait pas prévoir l'évolution que suivrait le jansénisme au dix-huitième siècle sous l'influence des arguties juridiques de Quesnel, ni à plus forte raison la tournure dramatique que prendrait leur influence sur le clergé hollandais. On lui fait un grand tort de le mettre dans la ‘galerie

185) Ib.
186) Lettre à Leslaeus, son agent à Rome du 15 avril 1667 (Deelder, o.c., p. 41).
187) Lettre à Mélis du 15 août 1685 (Deelder, o.c., p. 111).
188) *Correspondance*, t. II, p. 254-255. (C'est la deuxième fois qu'il emploie cette image. Cf. pour la première fois: Ib., t. I, p. 67-68).

janseniste' d'Utrecht, où il figurerait au même pied que 'tous ces évêques intrus', frappés l'un après l'autre de l'excommunication par les papes.

Comme Bossuet, il a salué avec joie le moment où les litiges inopportuns des jansénistes prirent fin, et où il put faire front commun avec leurs controversistes redoutés contre ceux qui avaient déchiré l'unité de l'Eglise.

Simplification de la lutte.

Il a fait sienne aussi leur méthode de controverse qui consistait à mettre en relief ce qui unissait tous les chrétiens, plutôt que de multiplier à l'infini les distinctions doctrinales, rendues en outre de plus en plus insurmontables. L'extrême plaisir qu'on semblait avoir eu à découvrir toujours de nouvelles erreurs, avait fait échouer désespérément la controverse religieuse. Beaucoup de gens même avaient pris le catholicisme en profonde aversion, rien que parce qu'ils ne distinguaient plus 'la sainte et majestueuse vérité' des opinions 'souvent fausses et impures' des scholastiques[189]. Il fallait quelqu'un qui d'un seul trait déblayât le terrain en réduisant les disputes aux points essentiels. Bossuet a essayé ce coup. Plus d'apologétique inutile. Rien qu'une exposition claire et simple de la foi, prise en elle-même. Il espérait obtenir ainsi deux résultats estimables: les disputes, fondées sur de fausses explications de la doctrine catholique, s'évanouiraient tout à fait; celles qui resteraient paraîtraient ne pas être si capitales et, selon les principes des prétendus réformés, sembleraient n'avoir rien qui blesse les fondements de la foi[190].

A la première lecture de cet ouvrage Néercassel s'enthousiasma. Il en attendait un grand succès, et sa nature impulsive lui fit prendre immédiatement des mesures énergiques et charger Pierre Codde, 'versé dans les langues française et hollandaise', d'en faire une traduction[191]. Après la lettre de Pontchâteau du 9 octobre 1675 il lut le livre de nouveau. La deuxième lecture ne lui fournit pas moins de plaisir, et lui donna la certitude qu'une traduction latine serait utile pour les catholiques comme pour les non-catholiques hollandais. Convaincu que l'auteur lui-même était le plus indiqué à la faire, il demanda à son correspondant de lui communiquer si Bossuet en avait l'intention. Les quelques remarques qu'il avait à faire, portent sur la science que les saints ont des prières que les fidèles leur adressent, et sur la question de savoir si la satisfaction suit ou précède l'absolution des péchés commis après le baptême[192].

Dans le mémoire que Bossuet lui fit parvenir en réponse il reçoit une réprimande discrète: l'Eglise ne s'est pas prononcée sur ces points-là, et

189) Lettre de Néercassel à Bossuet du 5 févr. 1676, *Correspondance*, t. I, p. 388.
190) *L'Exposition*, art. I.
191) Lettre à Pontchâteau du 30 oct. 1675, *Correspondance*, t. I, p. 496.
192) Lettre à Pontchâteau du 28 nov. 1675, Ib., t. I, p. 496 sq.

t.o. 56

ILLUSTRISSIMUS ac REVERENDISSIMUS DD IOANNES NEERCASSEL EPISCOPUS
CASTORIENSIS ET PER FOEDERATUM BELGIUM
VICARIUS APOSTOLICUS

NÉERCASSEL
(Musée des Vieux-Catholiques. Utrecht)

ceux qui exhortent les hérétiques à la paix, ne doivent pas reprendre des questions d'école, afin de ne pas semer la discorde parmi les catholiques. D'ailleurs, continuait Bossuet, s'il n'y a pas erreur, il ne faut rien changer au livre pour ne pas donner d'aliment aux reproches de variation des hérétiques. Néercassel devait encore apprendre à être conséquent dans l'application de la méthode de controverse qu'il aimait tant. Mais quant au reste Bossuet le louait fort pour sa gravité, sa prudence, sa doctrine et sa charité apostolique[193].

Malgré ce grand éloge, l'évêque de Castorie n'osait pas encore importuner de ses lettres le prélat français, qui était déjà tellement occupé[194]. C'est seulement quand, dans une lettre à Arnauld, Bossuet eut de nouveau exprimé sa grande estime pour lui, qu'il vainquit ses scrupules et s'adressa directement à lui[195].

La Hollande, marché aux livres.

C'est là le début d'une correspondance qui nous révèle des particularités intéressantes sur la diffusion des ouvrages de Bossuet à l'étranger. Dès la première lettre nous lisons que dans quelques jours la traduction hollandaise de l'*Exposition* paraîtra. Communication un peu prématurée. Ces ‘quelques jours’ ont duré plus de deux ans. C'est que Néercassel a attendu l'exemplaire latin dont il espérait qu'il serait conforme à la version hollandaise[196]. De là l'annonce des deux éditions à la fois dans la lettre du 12 avril 1678[197]. Avec un peu d'orgueil il témoigne de la version hollandaise qu'elle est presque aussi élégante que l'original. Pourtant sa joie est tempérée par le fait que l'édition latine paraît être très mauvaise. Ni les caractères ni le papier ne lui plaisent. Pour comble de malheur il s'y est glissé plusieurs erreurs typographiques. Est-ce la faute d'un protestant envieux?[198]. En tout cas Néercassel est désolé et promet de faire effectuer au plus vite une autre édition. Sa désolation fut de courte durée. Quelques mois plus tard il pousse des cris de joie: il est incroyable de voir avec

193) Unum existimo Ecclesiae Batavicae, gravitate, prudentia, doctrina et apostolica charitate, his miserribus temporibus sustentandae divina Providentia natum. *Correspondance*, t. I, p. 383 sq.
194) Lettre à Pontchâteau du 5 février 1676, Ib., t. I, p. 387, note.
195) Le 5 février 1676, Ib., t. I, p. 387 sq.
196) Cf. la lettre manuscrite à Monfrin du 19 août 1676, Algemeen Rijksarchief, den Haag, Inventaris O.B.C. 132).
197) *Correspondance*, t. II, p. 62-63.
198) Néercassel le suggère dans la lettre manuscrite à Monfrin du 20 août 1678 (Alg. Rijksarch., den Haag, Inv. O.B.C. 133): ‘Causam istius delicti..... adscripsi vel segnitiei vel livori hominis acatholici qui praefuit impressioni.’ L'édition dont il s'agit est la *Doctrinae Catholicae*, *de iis argumentis de quibus controversiae sunt*, *expositio*. Ex interpretatione Cl. Fleurii, Antverpiae, apud J. Naulaeum, 1678.

quelle avidité on achète et lit la version hollandaise. Même les Ministres calvinistes la dévorent[199]. L'espérance de Néercassel, exprimée dans la lettre à Bossuet du 5 février 1676, et partagée par ses prêtres[200], n'a donc pas été trompée.

Deux ans et demi plus tard il demande à M. de Meaux la traduction latine de l'*Avertissement* pour augmenter l'étonnant succès qu'a eu la version latine[201].

Si l'on considère encore ce qu'il lui écrit sur la *Conférence avec Claude*, 'assez élégamment traduite en hollandais', et qui se trouve 'entre les mains de tout le monde, ou plutôt inscrite dans le coeur des savants et des ignorants', on souscrira de tout coeur aux paroles de reconnaissance qu'il lui adresse à cette occasion: 'nous vous devons beaucoup, moi et l'Eglise confiée à mes soins'[202].

La Hollande a pu le lui rendre. Certes, du temps de Bossuet, c'était le foyer de l'hétérodoxie européenne. Tout ce qui devait fuir la lumière au pays du Roi-Soleil, voyait le jour dans ces contrées hospitalières. On a pu appeler la Hollande 'province française', si grand était le nombre des livres français qu'on y publiait[203]. Ce n'était sans doute pas la province la plus docile, et M. de Meaux n'a pas été le dernier à se plaindre de ces presses incontrôlables qui produisaient tant de venin pour les âmes, et de ce pays où tout était permis, où vivaient tous les ennemis de la foi[204]. Mais cette liberté même avait un bon côté: la Hollande était un centre intellectuel et commercial, et ses éditeurs possédaient de nombreuses relations à l'étranger. Bossuet a profité de ces circonstances privilégiées pour faire passer ses écrits aux pays protestants du Nord.

Déjà le 29 mai 1673 Ferd. de Fürstenberg, évêque de Paderborn, lui avait écrit qu'il avait conçu le dessein de faire traduire l'*Exposition* en latin, pour qu'elle pût se répandre par toute l'Allemagne. Mais il priait Bossuet de mettre plutôt lui-même son ouvrage en latin[205]. Jusqu'en 1681 M. de Meaux n'avait pu donner suite à cette proposition, ni n'avait reçu

199) Lettre à Pontchâteau du 25 oct. 1678, *Correspondance*, t. II, p. 186, note 5.

200) 'Nostri ecclesiastici valde probant istud opusculum, magnumque ex illo fructum sperant proventurum.' (Lettre à Monfrin du 10 février 1678, Alg. Rijksarch., den Haag, Inv. O.B.C. 133).

201) ler sept. 1679, *Correspondance*, t. II, p. 185. Dans la lettre du 21 janv. 1680 (Ib., t. II, p. 191) Bossuet lui annonça l'envoi de cette traduction, en insistant encore une fois pour que Néercassel eût soin de faire corriger les fautes de la première édition. La seconde parut en 1680 chez J. Naulaeus à Anvers. Il y en eut des rééditions en 1681 et 1684. Le 15 sept. 1680 Néercassel parla encore d'une édition française qu'il a fait paraître chez les frères Bomii à Amsterdam. (Cf. Appendice III).

202) Le 27 mars 1683, *Correspondance*, t. II, p. 363.

203) A. Vinet, *Histoire de la prédication parmi les réformés de France au XVIIe siècle*, p. 473.

204) *Défense de la Tradition*, préface, *CEuvres complètes*, t. II, p. 131.

205) *Correspondance*, t. II, p. 289.

la traduction que le prélat allemand avait fait ensuite entreprendre. L'on se figure aisément quel tourment c'était pour lui, dévoré par tant de zèle apostolique.

D'ailleurs l'évêque allemand n'était pas le seul à avoir insisté auprès de lui pour que cette traduction se fît. Le marquis de Feuquières, ambassadeur de Louis XIV en Suède, lui avait écrit qu'elle y ferait beaucoup de bien[206]. Le besoin était pressant. Enfin, après huit ans de délai forcé, il vit la possibilité d'y satisfaire. La version latine venait de paraître en Hollande. Il y connaissait un personnage influent. Sans plus tarder il alla droit au but. Le 8 mai 1681 il transmit à Néercassel ce que 'l'illustre ambassadeur' lui avait écrit de Suède, et le pria de chercher une voie par laquelle son livre pût entrer dans cette région, dans les pays voisins et dans toute l'Allemagne 'jusqu'à la côte de la Mer Baltique', pour y propager la doctrine catholique[207].

La tâche ne fut pas si difficile, puisqu'en Hollande tous les chemins de l'Europe se croisaient. Néercassel consulta les éditeurs d'Amsterdam. Il réussit rapidement dans ses démarches. Quatre mois plus tard il pouvait déjà annoncer à M. de Meaux qu'il avait trouvé un éditeur qui se réjouissait d'avoir été invité à ce travail, dans l'espoir de vendre en Allemagne pas mal d'exemplaires de l'ouvrage. L'homme d'affaires hollandais flairait les bénéfices. Il était convaincu que le livre trouverait des acheteurs très avides sur les marchés de Francfort. Il avait déjà envoyé plusieurs exemplaires à Hambourg et il allait en envoyer à tous les ports de la Mer Baltique[208]. Ce n'était pas là un service insignifiant que la Hollande rendit ainsi à Bossuet et à la religion catholique. Le succès espéré ne se fit pas attendre. Les témoignages en abondent.

Le marquis de Feuquières fit savoir à l'auteur que l'*Exposition* était arrivée en Suède, et qu'elle avait produit sur quelques Suédois des plus illustres une si profonde impression qu'ils se proposaient d'aller rejoindre Bossuet pour approfondir sous sa direction leur connaissance de la sainte doctrine[209]. En Allemagne la demande était si grande que les exemplaires qu'on y avait envoyés ne suffisaient pas à y pourvoir, et qu'on faisait un nouveau tirage à Cologne[210]. Les résultats peuvent aisément se mesurer

206) La lettre qui contient cette communication, ne nous est pas parvenue. Bossuet lui annonça le 2 février 1674 l'envoi de deux exemplaires du livre. (*Correspondance*, t. I, p. 311).
207) *Correspondance*, t. II, p. 224.
208) La lettre du 21 août 1681, Ib., t. II, p. 249.
209) Cf. la lettre de Bossuet à Néercassel du 22 sept. 1681, Ib., t. II, p. 254. Il s'agit entre autres du Danois Winslow, un des prosélytes les plus célèbres de M. de Meaux. (Cf. Ch. Urbain dans la *Revue du Clergé français*, t. 32 (1902), p. 113 sq.).
210) Néercassel à Bossuet, le 23 oct. 1681, *Correspondance*, t. II, p. 259.

à l'inquiétude des protestants allemands, qui l'un après l'autre lancèrent des réfutations du livre redouté[211].

Les paroles flatteuses que, dans l'Avertissement pour la nouvelle édition de l'*Exposition*, Bossuet adressa à Néercassel, 'ce prélat qui fait lui-même de si beaux ouvrages', ne sont sans doute qu'un faible rejaillissement de la joie et de la reconnaissance dont son coeur débordait.

Une double cause.

A son tour l'évêque de Castorie se mit à entrevoir les nouveaux services que son illustre correspondant pourrait rendre à la Mission hollandaise.

Un grand événement projetait alors son ombre. La Révocation de l'Edit de Nantes, un des faits les plus décisifs et les plus lourds de conséquences pour l'avenir de toute l'Europe occidentale, était d'ores et déjà en chantier. Et la Hollande commençait à en ressentir le contrecoup. De graves soucis allaient assombrir les dernières années de l'administration du Vicaire apostolique. Il les prévoyait et cherchait à les détourner. Quoi de plus naturel que de faire appel à Bossuet, qui jouait un rôle si brillant dans le pays d'où menaçait le danger? Le 15 septembre 1680 il était encore optimiste, puisque les Etats traitaient les catholiques 'avec plus d'indulgence qu'ils ne le faisaient avant les dernières guerres'[212]. Quelques mois plus tard son ton trahit déjà une ombre d'inquiétude. '*La Politique du Clergé de France*, écrit-il alors, paraît avoir été composée avant tout pour inspirer à nos Etats la fureur des Anglais contre les catholiques'. Pourtant on continue à traiter les fidèles avec indulgence et à fermer les yeux sur les progrès de la religion catholique[213]. La situation va vite en s'aggravant, et le 23 octobre de la même année il pousse déjà un cri d'alarme. Les réfugiés calvinistes de France se comportent partout comme 'les clairons de la persécution' qui doit être infligée aux catholiques, en exagérant infiniment les peines et les misères qu'ils disent avoir endurées en France. Leurs tentatives auprès des Etats de Gueldre n'ont pas été vaines. Si on excepte Nimègue, toute la Gueldre a proscrit les prêtres, interdit les offices divins sous peine de graves amendes, et pris d'autres mesures qui nuisent beaucoup à la religion catholique. On espère pourtant que les Etats

211) Aux réfutations signalées par A. Rébelliau (*Bossuet historien du protestantisme*, p. 77 note 3 et p. 296 note 2), l'on peut ajouter: Carl Gottfried Engelschall, *Kurtze jedoch gründliche Wiederlegung des Bischoffs von Condom*, *Hrn. Jac. Ben. Bossuet*..... Schneeberg, 1729. P. Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres*, sept. 1685, voit déjà dans tous les efforts pour réfuter le livre de Bossuet des preuves irréfutables de l'influence grandissante du controversiste catholique.

212) Lettre inédite. Cf. Appendice III.

213) Lettre du 27 mai 1681, *Correspondance*, t. II, p. 223-224. Il est question du livre de Jurieu, *La Politique du Clergé de France sur les moyens de détruire la religion protestante en France*, paru à Amsterdam en 1680.

de cette province, surtout ceux d'Arnheim, prendront des décisions plus modérées. La France peut y contribuer: elle n'a qu'à mitiger ‘par la clémence ordinaire du roi’ le décret permettant aux enfants de sept ans d'embrasser la religion catholique, même contre la volonté de leurs parents, qui, pour cette raison, pouvaient être destitués de leur pouvoir paternel[214]. D'où la supplication pathétique qui termine la lettre: ‘Vous, Illustre Evêque, en vertu de votre prudence et de votre piété, jugez si vous pouvez ôter la haine sous laquelle nous sommes accablés à cause de cet édit royal, et si vous pouvez ôter à nos ministres l'occasion de protester contre la bonté avec laquelle les Etats de Hollande traitent les catholiques’[215]. De jour en jour il reçoit des nouvelles plus inquiétantes. Dans un postscriptum il ajoute qu'il vient d'apprendre qu'en Hollande aussi la liberté des fidèles est menacée. Il conjure Bossuet encore une fois d'obtenir un adoucissement des décrets royaux, afin que ceux qui sont tombés dans l'erreur ne soient plus obligés de se réfugier dans un pays où ils sont encore plus éloignés de la lumière de la vérité, et où ils essayent d'attirer sur les catholiques la haine du peuple et des magistrats.

Pourtant ce n'est pas de sa propre initiative qu'il eut recours à Bossuet. Si les calvinistes réfugiés s'acharnaient contre les catholiques, les jansénistes réfugiés relevaient le gant et s'érigeaient en défenseurs de leurs frères traqués. Et Arnauld, qui avait contribué à établir les relations entre les deux évêques, s'en servait maintenant pour plaider une double cause. C'est lui qui avait suggéré à l'évêque de Castorie l'idée d'implorer le secours de Bossuet contre les dangers causés par les ‘grands clameurs’ des prétendus réformés[216].

Ici encore nous assistons à un enchevêtrement inextricable d'intérêts personnels, d'intérêts de parti et d'intérêts religieux, qui n'a certainement pas profité à ces derniers. Arnauld va jouer un rôle ambigu et pousser habilement le Vicaire apostolique à plaider sa propre cause et celle des jansénistes en général, en même temps que celle des catholiques hollandais. Celui-ci s'est laissé prendre ingénument au piège.

Bossuet lui avait demandé d'insister auprès d'Arnauld pour que celui-ci réfutât la *Politique du Clergé de France*[217]. L'occasion est trop belle. Le chef des jansénistes ne néglige pas de l'exploiter. Il écrit à Néercassel de dire à M. de Meaux que ce serait une chose bien fâcheuse et ‘qui diminuerait beaucoup le fruit que l'on peut espérer de la réponse à la

214) Edit du 4 juin 1681.

215) *Correspondance*, t. II, p. 261-262. On ne voit pas à quelle occasion Bossuet a déféré à cette demande de Néercassel. Nous ne possédons pas la réponse de Bossuet à cette lettre, ce qui fait supposer à Deforis qu'il doit y avoir encore des lettres qui n'ont pas été retrouvées. (Lettre à Dupac de Bellegarde du 24 déc. 1773, Alg. Rijksarch., den Haag, Arch. van Port-Royal, no. 2151).

216) *Correspondance*, t. II, Appendice VI, p. 480.

217) Lettre de juin 1681, *Correspondance*, t. II, p. 235.

Politique, si, pour être sans privilège, on n'avait pas la liberté de la débiter publiquement dans Paris'[218]. Néercassel donne suite à la suggestion, et quand il envoie à Bossuet un exemplaire de l'*Apologie*, il parle en ses termes élogieux et onctueux des 'ardeurs d'amour et de respect avec lesquels l'auteur éminent a défendu son prince et la gloire de l'Eglise gallicane contre les calomnies des hérétiques', ardeurs qui 'sont d'autant plus à louer qu'il les sert au milieu des misères qu'un réfugié, qui sait à peine où reposer la tête, souffre quotidiennement'[219]).

Bossuet ne réagit pas. Lorsque, l'année suivante, on saisit à Saint-Denis un important envoi d'exemplaires du deuxième tome, il n'intervient pas. Arnauld n'en cache pas son dépit.

> 'Vous avez occasion d'écrire à M. de Meaux en lui envoyant votre livre', lisons-nous dans sa lettre à Néercassel, 'et vous pourriez lui mander que..... vous avez été bien surpris d'apprendre qu'on avait saisi un grand nombre d'exemplaires de ce livre..... Qu'on a de la peine à comprendre une telle conduite; mais que vous vous croyez obligé de lui représenter qu'il a un intérét particulier, et devant Dieu et devant les hommes, d'informer Sa Majesté de ce que contient ce livre et le tort qu'on fait à la religion catholique en traitant si mal ceux qui la défendent contre les hérétiques..... Car n'est-il pas visible, diront les hérétiques, que tout ce qu'a écrit Monsieur de Meaux pour déguiser les erreurs et les superstitions de la religion du Pape, n'est qu'une illusion, puisqu'on supprime en France comme préjudiciable à la religion romaine le livre de celui qui l'a défendue en s'expliquant un peu davantage.'

Il paraît néanmoins que du côté de Néercassel il a aussi des résistances à surmonter, car il ajoute:

> 'Voilà à peu près, Monseigneur, ce qu'il me semble que vous pourriez écrire à M. de Meaux. Je ne pense pas qu'il y ait rien en cela qui vous commette et qui puisse être pris pour autre chose que pour un effet du zèle que vous devez avoir plus que personne pour la religion catholique'[220].

En dépit de cette exhortation spéciale et adroite il ne donne pas le change à Néercassel cette fois-ci. Dans la lettre qui accompagne son *Amor Poenitens*, celui-ci n'en dit mot. L'évêque de Castorie répugne lui-aussi à se commettre dans l'affaire janséniste. Désormais il usera de beaucoup de prudence lorsqu'il s'agira de plaider la cause d'Arnauld. Sa correspondance nous fournit à ce point de vue un témoignage très intéressant.

Le 10 juillet 1683 Arnauld exprime sans détours son mécontentement à l'endroit de l'évêque de Meaux:

218) Le 20 sept. 1681, Ib., t. II, Appendice VI, p. 481.

219 Le 23 nov. 1681, Ib., t. II, p. 270-271. Le livre d'Arnauld s'appelle *Apologie pour les catholiques contre les faussctés et les calomnies d'un livre intitulé La Politique*..... Il a paru à Liège en 1681-1682. Dans le premier tome l'auteur traite la fidélité due au prince; dans le deuxième il défend l'*Exposition* de Bossuet contre les attaques de Jurieu.

220) Lettre du 17 oct. 1682, Ib., t. II, Appendice VI, p. 484-485.

‘..... si une personne de ce mérite, de ce poids, de cette autorité, qui me témoigne de l'affection, et qui a tant de zèle pour les vérités que je soutiens, ne peut rien faire pour lever les obstacles qui ferment à mes livres l'entrée

> de Paris, comment puis-je espérer qu'on les lèvera; si le Roi est tellement prévenu par ceux qui ne m'aiment pas, qu'un des Evêques de France qu'on croirait devoir avoir plus d'accès auprès de Sa Majesté, n'ose lui dire un seul mot en ma faveur, pour lui représenter qu'il n'y a rien de plus injuste que la manière dont on me traite..... qui osera lui en parler?'

Il s'impatiente visiblement, et menace de ne plus rien publier. On lui avait demandé d'écrire un ouvrage contre le système de la grâce de Malebranche[221]. Mais ses livres lui ont valu déjà d'assez graves pertes d'argent. Il n'en fera plus aucun, sans être assuré qu'on pourrait le vendre à Paris. 'Ce système ne faisant point de bruit ici, le livre qui le réfuterait n'y serait point de débit', écrit-il, et il termine sa lettre par un reproche direct.

> 'C'est ce que vous pourriez, Monseigneur, représenter à Monsieur de Meaux, qui pourrait en prendre occasion de parler plus fortement qu'il n'a cru devoir faire jusqu'ici, des injustices que l'on me fait'[222].

Néercassel reproduit entièrement ces arguments dans une lettre qu'il écrit le 14 juillet:

> 'Il ne peut vraiment pas trouver d'éditeurs qui veuillent imprimer ses livres, tant que les portes de Paris leur restent fermées. Il attend à peine quelque fruit de cette réfutation de Malebranche, à moins que le contre-poison de la saine doctrine puisse être distribué là où le poison des dogmes hétérodoxes a été répandu. Ces circonstances défavorables freinent le zèle de l'homme excellent, surtout puisqu'il n'est pas du tout capable de faire les frais nécessaires à l'édition, vu la modicité de ses finances'[223].

Mais Néercassel se ravise, n'expédie pas cette lettre, et dans la rédaction définitive il raye tout le passage pour le remplacer par la suggestion sobre et générale:

> 'Vraiment, le peu de fruits que ses livres rapportent, tant que les portes de Paris lui resteront fermées, freine le zèle de cet homme illustre'[224].

Bossuet s'est montré encore plus réservé. Pas plus que les autres lettres, cette dernière ne lui a fait faire de démarches pour Arnauld. On peut trouver des causes politiques pour expliquer cette conduite. Dans sa réponse à Jurieu, Arnauld avait été amené par son adversaire à parler de la Régale. Il l'avait fait avec beaucoup de retenue et de modération, ce qui n'empêchait pas qu'à ce moment-là ce n'était pas pour plaire au roi, surtout de la part d'un ami des évêques réfractaires. Appliquant rigoureusement ses principes politiques, Louis XIV se mêlait alors des questions religieuses avec une autorité qui ne tolérait pas de contradiction. Toute démarche aurait été inutile et aurait valu la disgrâce à celui qui l'entreprendrait.

221) Suivant ce système l'âme humaine de Jésus-Christ est la cause occasionnelle de la distribution de la grâce par le choix qu'elle fait de certaines personnes pour demander à Dieu qu'Il la leur envoie; et comme cette âme, toute parfaite qu'elle est, est finie, il se peut que l'ordre de la grâce ait ses défectuosités, aussi bien que celui de la nature.
222) *Correspondance*, t. II, Appendice VI, p. 488.
223) Lettre inédite, cf. Appendice III.
224) Le 22 juillet 1683, *Correspondance*, t. II, p. 389.

C'est là probablement aussi la raison pour laquelle Bossuet - qui reconnaissait chez les princes le droit de contrainte - n'a pas déféré aux prières de Néercassel et n'est pas intervenu auprès du roi pour adoucir les décrets contre les protestants. Ç'aurait été peine perdue. Tout ce qu'il pouvait faire, c'était veiller à ce que dans son propre diocèse il n'y eût pas d'excès dans l'exécution des décrets[225].

Pourtant il y a plus. Bossuet admirait les talents de controversiste d'Arnauld. Il se félicitait 'd'avoir été défendu par cet homme qui défend l'Eglise avec tant de zèle et tant d'inlassable travail'[226]. Mais avec ses grands talents, Arnauld 'était inexcusable d'avoir tourné toutes ses études ..... pour persuader le monde que la doctrine de Jansénius n'avait pas été condamnée'. M. de Meaux n'aimait pas ce 'fauteur d'hérétique', ce 'schismatique', qui voulait tout décider dans l'Eglise. Il l'a dit expressément quelques années avant sa mort[227]. Mais son 'verumtamen' sur l'auteur janséniste ne datait pas seulement de la fin de sa vie. Il ne l'a jamais aimé, et s'est toujours enfermé à son égard dans un silence significatif que les instances de Néercassel n'ont pu lui faire rompre. Plus droit qu'Arnauld, qui à cette occasion a composé pour parvenir à ses fins, Bossuet l'a emporté sur lui. L'influence que le Vicaire apostolique de Hollande a exercée sur le réfugié francais, paraît avoir été assez grande pour décider celui-ci, malgré sa résistance, non seulement à prendre la défense des ouvrages de Bossuet, mais aussi à remplir l'autre souhait de M. de Meaux, qui était de réfuter le système de Malebranche. On obtint ainsi le double profit d'occuper Arnauld sur un terrain où, d'embarrassant qu'il était, il deviendrait utile, et ferait 'la police de l'Eglise', bien loin de l'inquiéter[228].

Deux ames soeurs.

Ce résultat cadre très bien avec le caractère général de toute cette correspondance, inspirée d'un bout à l'autre par la sollicitude de deux prêtres fervents pour le salut des âmes et le sort de l'Eglise. C'est la manifestation de deux âmes soeurs, dévorées également par leur amour de Dieu et par le désir constant de s'échapper vers les hauteurs infinies de la vie divine. Elle n'a rien de compromettant ni pour l'un ni pour l'autre. Cela vaut aussi pour les louanges prodigués par Bossuet à l'*Amor Poenitens* que son ami hollandais lui avait envoyé le 27 mars 1683[229]. L'auteur y a invité 'ses frères, esclaves comme lui' à suivre 'l'étroit sentier du

225) Cf. L. Crouslé, *Bossuet et le protestantisme*, p. XII-XIV; *Dictionnaire de théologie catholique*, t. II, p. 1068.
226) Lettre à Néercassel du 23 juin 1683, *Correspondance*, t. II, p. 384.
227) *Journal de Ledieu*, t. II, p. 31, 37.
228) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. V, p. 376.
229) *Correspondance*, t. II, p. 363.

salut'. Il avait rendu en effet ces sentiers d'une étroitesse étouffante. Il semble vouloir réduire à un cercle infiniment restreint d'élus le nombre de ceux qui goûteront les effets salutaires de la Rédemption. Pour la justification par le sacrement de pénitence il exige des pécheurs au moins un commencement d'amour de Dieu pour Lui-même. C'est une thèse que le Concile de Trente semble avoir préférée, et que Bossuet a soutenue luiaussi[230]. Elle ne peut prendre un sens condamnable que par la conception sur la grâce de celui qui la manie. Bien que Néercassel n'ait jamais fait sienne la doctrine de la 'massa damnata' pour laquelle la mort expiatoire du Christ n'aurait porté aucun fruit, son livre effleure de très près cette doctrine désespérante[231]. En a-t-til été effrayé lui-même? En tout cas, dans la seconde édition il a corrigé les termes les plus offusquants[232]. Que Néercassel ait été fasciné par les revendications des jansénistes en faveur de la charité divine, on ne peut pas lui en faire un crime. Ce n'est pas pour avoir été les propagandistes enthousiastes de cet 'amor Dei' que les jansénistes encourent condamnation. Leur faute consiste à ne pas avoir compris que l'homme, au lieu d'être détruit par cet amour ou d'être réduit par lui en un cruel esclavage, est au contraire libéré par son incorporation dans la vie divine. Leur erreur fatale est de ne pas avoir reconnu en l'homme l'image de Dieu, d'avoir méconnu que même après la chute cette image est restée en lui, bien que défigurée. Le tragique de leur destinée est qu'ils ont dû se perdre ainsi dans la contemplation stérile de la 'massa damnata'. Néercassel - nous l'avons déjà dit - a refusé expressément de les suivre dans cette voie.

Les deux évêques ont fini par désirer se connaître personnellement. Bossuet en a parlé le premier[233]. Néercassel aurait donné tout au monde pour ce moment heureux. Mais il est trop réaliste pour n'en pas voir l'impossibilité. Reprenant une image de l'Evangile, il soupire: 'Vraiment, entre vous et moi il y a un grand abîme[234], de sorte que j'ose à peine espérer cette félicité'[235]. Sur cette réminiscence biblique leur correspondance se termine. Depuis ce moment nous n'avons plus d'eux que trois lettres insignifiantes. Il y a lieu de croire qu'il doit y en avoir eu d'autres qui se sont perdues. Perte d'autant plus regrettable qu'elles nous auraient peut-être donné des renseignements sur les troubles qui ont eu lieu en Hollande à la fin de la vie de Néercassel, et auxquels le nom de Bossuet a été lié.

230) J. Truchet, dans la *Revue d'Histoire de la Philosophie et d'Histoire Générale de la Civilisation*, Nouv. Série, Fasc. 35 (juillet-sept. 1943), p. 193 sq.
231) L.J. Rogier, o.c., t. II, p. 225.
232) 1685. Chose étonnante, cela n'a pas sauvé le texte *original* d'une condamnation 'donec corrigatur', en 1690, sous Alexandre VII. (Cf. Ib., t. II, p. 253).
233) La Lettre du 23 juin 1683, *Correspondance*, t. II, p. 381.
234) 'Verum inter nos et vos magnum chaos interpositum est', Luc., XVI, 26.
235) Lettre du 22 juillet 1683, *Correspondance*, t. II, p. 384-385.

III. Le schisme d'Utrecht.

Les premiers troubles.

L'évêque de Castorie était entouré de plusieurs prêtres qui manquaient de prudence: Pierre Codde, son successeur malheureux, qui par son attitude peu énergique et pleine d'hésitations a laissé s'enraciner le schisme naissant[236]; F. van Heussen, son confident, qui aurait pu lui succéder, mais que Rome écarta parce qu'on le soupconnait gravement de sympathies jansénistes[237]; Aeg. de Witte, réfugié flamand, dont le caractère impétueux incommodait jusqu'aux adhérents mêmes du schisme[238]; et l'ancien secrétaire de Néercassel, A. van der Schuur, prêtre de la trempe de Gerberon, et qui lui avait donné bien du fil à retordre[239]. Aucun d'eux ne possédait l'esprit chrétien de soumission qui caractérisait leur évêque, et qui était requis pour résister à l'influence néfaste des jansénistes francais hébergés par la Hollande.

Rotterdam fut ‘le théâtre’ où la première scène du drame se déroula. La fanatique van der Schuur s'y était laissé entraîner à traiter en chaire, pendant le carême, les problèmes difficiles et compliqués de la prédestination divine, de la justification et de la grâce. Avec toute son éloquence fougueuse il essaya ‘de prouver qu'après la chute d'Adam Dieu n'a pas sérieusement voulu sauver l'humanité entière, et que Jésus-Christ n'a jamais voulu racheter par sa mort tous les hommes, ni obtenir pour eux la grâce ou les moyens de secours par lesquels ils pussent être sauvés’. Il soutint plusieurs thèses, condamnées à Rome par Innocent X et Alexandre VII.

236) 1648-1710. Nommé Vicaire apostolique en 1689, suspendu en 1702 et destitué en 1704 (L.J. Rogier, o.c., t. II, p. 268 sq.).

237) 1654-1719. Après la déposition de Codde, il fut un des chefs du schisme comme soi-disant vicaire général de l'archevêché d'Utrecht. Citons parmi ses oeuvres *Batavia Sacra*, un très bon livre d'histoire ecclésiastique.

238) 1648-1721. Persécuté par Alphonse de Berghes, archevêque de Malines, à cause de doctrines hétérodoxes, il se réfugia en Hollande. Il traduisit entre autres le *Nouveau Testament* de Mons, et composa un grand nombre d'écrits anonymes et pseudonymes.

239) 1656-1719. Auteur d'ouvrages nombreux, entre autres d'une traduction hollandaise de la *Bible* et de l'*Imitatio Christi*.

Voilà l'accusation, telle qu'elle se trouve dans le *Breve Memoriale*, le rapport envoyé au Saint-Siège[240].

Il causa des troubles très graves. D'autres prêtres, parmi lesquels Adr. van Wijck, esprit non moins inquiet et provocant, entraient publiquement en lice contre lui. Les sermons avaient à cette époque une vogue énorme. A défaut des moyens de publicité modernes, ils formaient un des instruments d'action populaire les plus efficaces, dont il fallait user avec prudence. De plus le carême était le temps où le prédicateur rassemblait autour de sa chaire le plus grand nombre de gens de toutes les conditions. Dans un pays qui comptait tant de protestants, ces prétres batailleurs opéraient peu de bien, d'autant plus que les problèmes débattus n'étaient pas propres à être discutés devant le grand public où ils ne pouvaient produire qu'une confusion d'idées et une agitation pernicieuses. Les protestants, à peine remis des luttes à outrance entre arminiens et gomaristes, virent avec une satisfaction non disimulée la division semée maintenant dans le camp catholique, où régnait l'abattement. L'évêque de Castorie eut beau ôter la parole aux adversaires[241], la discorde était semée.

Le pavillon qui couvre la marchandise.

Dans les nombreuses défenses qui furent produites pour essayer de prouver la foi et l'innocence de van der Schuur, un argument retient notre attention. Comme les catholiques en Hollande se trouvaient tous les jours au milieu des pièges que les protestants tendent à leur foi, il aurait jugé utile, et même nécessaire, de saisir cette occasion pour instruire les fidèles ‘jusqu'à un certain point’ des matières controversées. Il aurait pris à cet effet celles de l'*Exposition* de M. de Meaux, ‘dont il suivit l'ordre’, et n'aurait parlé de la matière de la grâce, ‘que quand il y fut conduit par ce Prélat’[242].

240) *Breve Memoriale..... de statu ac progressu Jansenismi in Hollandia*. Paru en francais en 1697, traduit la même année en latin, et en 1705 en hollandais. Composé par les jésuites Doucin, Aerts et Verbiest, et par A. van Wijck. (Cf. *Bijdragen..... Haarlem*, 7 (1879), p. 428 sq.; 8 (1880), p. 108 sq.). Dans le troisième paragraphe, Conciones habitae ab ecclesiasticis Hollandiae iam inde ab annis duodecim, p. 11, nous lisons l'accusation reproduite: ‘nitebatur ostendere..... quod Deus à Lapsu Adae, seriam voluntatem non habuerit salvandi omnes homines: et quod Jesus Christus nunquam habuerit voluntatem sua morte redemendi omnes homines, aut obtinendi iis gratias et auxilia per quae salvari possent’.

241) *Breve Memoriale*, p. 14; Deelder, o.c., t. II, p. 103.

242) Du Bois, Prestre (= Quesnel), *La Foi et l'Innocence du Clergé de Hollande défendues*, p. 52. Dans *Declaratio et Responsiones ab Archiepiscopo Sebasteno..... tradita* on lit que van der Schuur avait entrepris de parler des matières de controverse exposées par Bossuet, parce qu'un ministre protestant de Sedan, arrivé à Rotterdam, avait prêché avec beaucoup de succès contre ce livre (p. 59). Dans *Cleri catholici..... religio vindicata.....* autore Christiano Philireno (v.d. Schuur. Cf. J.A.v. Beek, *Schuilnamen*, p. 12), l'orateur blâmé présente la même défense que Quesnel, en ajoutant qu'il avait prononcé ces sermons non pas pendant le carême, mais pendant l'avent et le temps après Noël (p. 56-57).

Il est intéressant de le voir se retrancher tout simplement derrière Bossuet. Voilà sans doute un pavillon qui devait, selon lui, faire passer la marchandise.

Nous avons déjà vu comment M. de Meaux s'est joint aux bataillons de Port-Royal qui se trouvaient à l'avant-garde de la guerre contre les protestants. De concert avec eux, il a essayé de jeter un pont entre les deux partis, et de chasser les vains fantômes qui effrayaient les réformés dès qu'ils tournaient leur regard vers Rome. La doctrine de la justification, de la foi et des oeuvres avait été proposée par les premiers réformateurs comme le fondement le plus essentiel de leur rupture avec Rome. C'était là un de ces fantômes. La gratuité de la Rédemption fut enseignée expressément par l'Eglise. Bossuet le faisait ressortir nettement: nous ne pouvons rien par nous-mêmes; c'est en Jésus-Christ que nous vivons, méritons et satisfaisons; c'est de Lui que nos fruits de pénitence tirent leur force; ils sont offerts par Lui au Père et c'est en Lui que le Père les accepte[243]. Il était dangereux de traiter ainsi sous l'oeil attentif de l'adversaire, des matières aussi délicates et aussi controversées. Nombreux étaient ceux qui guettaient le moment où il ferait un faux pas et tomberait dans l'abîme. Dans l'ardeur du combat, on avait déjà quelquefois cru que ce moment était venu, et on avait poussé des cris de triomphe. N'en retentit-il pas un dans l'*Histoire du Jansénisme* du calviniste hollandais Leydecker? Dans une digression sur le livre de Bossuet il y compare quelques propositions de Baïus, condamnées à Rome, à des thèses, détachées de l'*Exposition*, 'qui condamnent la vieille Rome comme apostatique et qui rendent vaine la Bulle contre Baïus'. Il s'étonne de ce nouveau langage. La Réforme aurait-elle frappé les regards des théologiens les plus perspicaces dans le camp romain? Ou devrait-on y reconnaître les principes augustiniens, depuis longtemps mis en lumière? Mais évidemment, Bossuet, ce n'était pas Rome. Si c'était vraiment là la foi romaine, les catholiques devraient condamner les Bulles lancées contre Baïus et Jansénius, poursuivre d'anathèmes tous les jésuites, qui s'opposaient aux thèses de M. de Meaux, et reconnaître que leur Eglise avait quitté jadis la foi et que la Réforme avait donc été plus que nécessaire. On devait être sur ses gardes. Tant que les catholiques n'obligeraient pas les moines, les docteurs et les prélats à renier les erreurs de la terrible Papauté qu'ils retenaient toujours, et à célébrer la grâce divine dans le sens de l'évêque de Meaux, lui se méfierait du chant de l'oiseleur[244].

243) *Exposition*, art. VI, VII et VIII. C'est un thème qui revient sans cesse sous sa plume. Cf. entre autres sa lettre à Paul Ferri du 8 juillet 1666. (*Correspondance*, t. I, p. 149).

244) Melchior Leydecker, 1642-1721. En 1677 il succéda à Voetius. En 1695 il publia *De Historia Jansenismi Libri VI*. (Cf. de Bie en Loosjes, *Biographisch Woordenboek*, t. V, p. 775 sq.). La 'Digressio..... de Expositione fidei, cum Baji doctrina comparato' occupe le quinzième chapitre (p. 299 sq.). Il ne nous paraît pas superflu d'ajouter en marge quelques remarques. Leydecker, suivant la méthode protestante, jure par des textes isolés. Or d'une part certaines propositions de Baïus ne sont pas forcément mauvaises en elles-mêmes, mais seulement prises dans l'ensemble de son système. De plus, Baïus ne s'est pas montré un disciple fidèle d'Augustin (cf. H. de Lubac, *Surnaturel*, chap. I), de sorte que l'Eglise, en le condamnant, n'est pas du tout devenue infidèle a la doctrine de l'évêque d'Hippone. Bossuet a réfuté lui-même cette opinion (*Deuxième Avertissement*). Si, d'autre part, certaines thèses de Bossuet semblent effleurer de trop près le protestantisme, c'est encore qu'on les a détachées de l'ensemble de son oeuvre. Quand par exemple Leydecker rend ainsi une pensée de Bossuet: 'Peccata nostra remissa sunt per unicam et puram misericordiam, propter Jesum Christum', elle rend un son très protestant, et semble vouloir éliminer les sacraments. Or dans le texte francais il y a: 'nos péchés nous sont pardonnés par *une* pure miséricorde, à cause de Jésus-Christ', et, qui plus est, le texte se trouve dans le chapitre sur les sacrements, par lesquels les mérites infinis du Christ nous sont appliqués.

La peur de Rome a fait involontairement découvrir au professeur calviniste le côté dangereux qu'offre la méthode de Bossuet pour les catholiques eux-mêmes. Elle a fait deviner aussi à ce premier historien de l' ‘ancien clergé épiscopal’ en Hollande le rôle important que les oeuvres de M. de Meaux allaient jouer dans l'histoire de l'Eglise d'Utrecht.

Dans les innombrables pamphlets qui se sont abattus comme une avalanche sur la Hollande à chaque nouvelle question que soulevaient les adhérants du schisme, le nom de Bossuet revient avec une fréquence surprenante. Si les historiens postérieurs de cette Eglise ne le mentionnent presque plus, c'est probablement parce que cette littérature immense n'invite guère à la lecture. Elle est au fond de peu de valeur. On s'y heurte constamment aux mêmes faits que les polémistes ne se lassent pas de remâcher et que, dans la surexcitation des esprits, ils exposent souvent sous un faux jour. Mais au prix de beaucoup de patience on y découvre des indications précieuses sur l'étendue et la nature de l'influence exercée sur les polémistes par ‘le dictateur de l'épiscopat francais’[245].

l'Ecriture sainte en langue vulgaire.

La revendication pour les simples fidèles du droit à une instruction plus profonde par la lecture de l'Ecriture Sainte en langue vulgaire forme un des aspects multiples du phénomène complexe qu'a été le jansénisme. Elle a trouvé aux Pays-Bas un grand nombre de défenseurs chaleureux. Bien entendu van der Schuur en était un, lui qui avait voué une grande partie de son temps à traduire la Bible en hollandais. Il se mêla à la lutte avec sa fougue ordinaire, mais aussi avec la finesse qui le caractérise, et qui contribua à faire de lui un polémiste de premier ordre.

Comme il frappait toujours à grands coups, il ne pouvait jamais négliger de guetter d'avance les contre-attaques de ses adversaires. Adroitement il

245) C'est ainsi qu'on le nomme dans *De Oud-Katholiek*, 17e année (1901), p. 82.

choisissait les autorités derrière lesquelles il pût se retrancher pour les parer. Ici encore ce fut Bossuet. L'évêque de Meaux n'avait-il pas dit que les juifs ne possédaient que l'Ecriture Sainte pour étudier ‘les préceptes de la bonne vie’? Ils la feuilletaient nuit et jour. Elle devait être entre les mains de tout le monde, et leur était un continuel sujet de méditation. Si tel était le devoir des juifs du temps de l'Ancien Testament, ce devait être à plus forte raison le devoir des chrétiens.

Heureux d'avoir trouvé cet argument, van der Schuur est sûr de réduire au silence tous ses adversaires. Il aurait voulu le crier sur les toits. Ce n'est pas seulement l'éloquence de M. de Meaux qui les rendra muets, mais ‘sa grande autorité, son nom célèbre, et surtout..... le fait qu'il est évêque’. Si Arnauld ou un autre ‘dont on n'a à craindre que la plume’, avait employé cet argument, on aurait bien trouvé le moyen de s'en moquer. Mais il paraît qu'on ne veut pas avoir affaire à des évêques[246]. Encore cet évêque était-il un des plus renommés. Coup sur coup van der Schuur allègue son témoignage, qu'il considère comme irrécusable: les autres livres qu'il cite à l'appui de sa thèse ont à ses yeux moins de valeur que l'approbation que Bossuet en a donnée. Car ainsi on pouvait ‘se figurer entendre parler non seulement l'auteur du livre... mais aussi cet évêque illustre’[247]. Lorsque celui-ci avait élevé la voix, on n'avait plus besoin de se demander si les autres prélats français, ou du moins la plupart d'entre eux, s'étaient prononcés dans le même sens: il suffisait à lui-seul à nous apprendre quelle était la doctrine de l'Eglise de France sur ce point[248].

Le temps a apaisé bien des passions. A l'heure actuelle il nous paraît invraisemblable que, dans leur première réaction contre les protestants, qui ne juraient que par la Bible, les catholiques se soient détournés de la lecture de ce livre divin. On comprend néanmoins qu'en ces temps mouvementés les fidèles aient trouvé la plus grande sûreté à se serrer aussi étroitement que possible autour du principe d'autorité. Mais à présent il ne se trouvera plus personne qui n'adhère de tout coeur aux paroles de Bossuet avec lesquelles van der Schuur clot pour sa part la polémique: Pourvu que dans

246) *Beweerde Vrijheid*..... door A.A. pl. D.G. (van der Schuur; cf. van Beek, o.c., p. 3), 1687, p. 52-53. (Réédité encore en 1740 sous le titre: *Kort begrip van het boek Beweerde Vrijheid*). Le passage de Bossuet auquel il fait allusion se trouve dans le *Discours sur l'Histoire Universelle*, 2e partie, chap. III (*CEuvres complètes*, t. XII, p. 63).

247) *Berigt voor d'Eenvoudigen*, 1691, p. 16. Le livre cité est une traduction de Fleury, *De Zeden der Christenen*. Van der Schuur aimait pourtant beaucoup les oeuvres de Fleury. C'est lui qui est l'auteur des *Aenmerkenswaerdige Geschiedenissen..... door de heer Fleury,..... toegepast aen de Hollandsche Kerk.....*, 1724 (ouvrage posthume). Et encore au dix-neuvième siècle les vieux-catholiques éditaient des versions hollandaises d'ouvrages de Fleury (cf. *De Oud-Katholiek*, 19e année (1903), p. 93; 28e année (1912), p. 233-234).

248) *Nader Berigt voor d'Eenvoudigen*, 1700, p. 28.

l'explication de la Sainte Ecriture on s'accomode à l'Eglise et à ses Pasteurs, la lecture de ce Livre divin sera très salutaire[249)].

Cette discussion ne nous place que dans la périphérie du jansénisme. Il y en eut de plus graves où le nom de Bossuet fut invoqué.

l'Infaillibilite du pape.

Dès le moment où Pierre Codde fut devenu Vicaire apostolique, un torrent de plaintes atteignit Rome sur les progrès du rigorisme et du jansénisme en Hollande. En 1698 le pape nomma une commission de dix cardinaux pour examiner la masse accablante d'accusations et d'apologies. En 1700 Codde, invité par la commission, partit pour Rome afin d'aller se défendre personellement.

Un des symptômes les plus inquiétants, signalés au pape, fut l'introduction de livres de dévotion et de catéchismes qui devaient 'insensiblement infuser à la jeunesse le poison des nouvelles doctrines et des nouveaux principes'[250)]. Dans sa réponse Codde se contenta de quelques observations sobres. On employait dans la Mission les catéchismes de l'archevêque de Sens, de Gondrin, et des évêques d'Angers, de Rochelle et de Luçon. En outre on avait encore traduit ceux de l'archevêque de Paris, et de l'évêque de Meaux, 'qui illustre encore l'Eglise par son érudition extraordinaire et son zèle infatigable'. Mais ces derniers, étant trop détaillés ou ayant été traduits trop tard, ne se trouvaient que rarement entre les mains des enfants[251)]. Plus combatif, van der Schuur, reprenant avec verve la défense de Codde, passa à l'attaque et poussa les auteurs et les protecteurs du *Memoriale* à la défensive. N'avaient-ils pas honte de se porter accusateurs d'évêques si illustres? On pouvait bien féliciter le clergé hollandais d'avoir les mêmes ennemis que ces célèbres prélats. C'était là une consolation, un honneur même, pour les prêtres de Hollande qui se réclamaient hautement de la vénérable antiquité et surtout de Saint-Augustin[252)].

Ces témoins à décharge n'ont pu empêcher que Codde ne fût condamné. Pour écarter les doutes qui, après ses réponses souvent évasives et pleines de restrictions, subsistaient toujours, la commission de cardinaux lui

249) Ib. (Le texte allégué se trouve dans *l'Histoire des Variations*, Livre VII, chap. LXIV, *CEuvres complètes*, t. VII, p. 17).

250) *Breve Memoriale*, p. 26.

251) *Responsio ad Breve Memoriale*, 1699, p. 53-54. Il est question de Lud. Henr. de Pardaillan de Gondrin, archev. de Sens 1644-1674; Henr. Arnauld, év. d'Angers 1649-1692; Nic. Colbert, év. de Luçon 1661-1671; Henr. Maria de Laval de Bois-Daufin, év. de la Rochelle 1661-1693; et probablement de Lud. Anton. de Noailles, archev. de Paris 1695-1729 (P.B. Gams O.S.B., *Series Episcoporum*). Le catéchisme de M. de Meaux a été traduit en 1688.

252) *Cleri catholici..... religio vindicata*, p. 274.

demanda de signer sans restriction le formulaire d'Alexandre VII, et de se prononcer nettement sur l'infaillibilité du pape. Tout ce qu'il voulait promettre, c'était de condamner les cinq propositions ‘in sensu obvio’, sans se prononcer sur la question de savoir si elles se trouvaient vraiment dans l'*Augustinus*, et de garder un silence respectueux sur l'infaillibilité du pape. Inutile de dire qu'au moment où le fameux Cas de Conscience semait de nouveau le trouble et l'inquiétude dans l'Eglise de France, cette réponse ne satisfaisait ni les cardinaux ni le pape, et que la suspension de Codde ne se fit pas attendre. Ce fut le signal qui déclencha en Hollande toute une bataille sur la question en litige: le pape peut-il se tromper, oui ou non? La détermination de l'autorité de l'Eglise enseignante et de l'infaillibilité du souverain pontife était dès maintenant une question de vie ou de mort pour le clergé accusé, qui soutenait que ni Codde ni aucun de ses amis n'avait jamais rien enseigné de contraire à la doctrine du Concile de Trente, ou - ce qui revenait au même - à celle qui se trouvait dans l'*Exposition* de Bossuet. Voilà M. de Meaux mis sur un piédestal bien élevé, et son autorité égalée à celle du Concile de Trente! Or ce ‘père de l'Eglise’ avait établi nettement qu'on pouvait être bon catholique sans souscrire à l'infaillibilité du pape[253)]. La situation était grave. La menace de schisme n'était pas imaginaire. On remua ciel et terre pour ‘mettre à nu les rebelles hypocrites de l'Eglise’, et pour leur retirer le soutien de l'Aigle de Meaux[254)]. Les pamphlétaires ‘diffamatoires’ auraient calomnié Bossuet. Où donc celui-ci aurait-il enseigné ce qu'on avait osé lui mettre dans la bouche? ‘Il suffit de reconnaître un chef établi de Dieu pour conduire tout le troupeau dans ses voies’, nous dit l'*Exposition*. Comment le pape saurait-il le faire, s'il n'était pas infaillible, puisqu'alors il pourrait induire le troupeau en erreur? A moins de haïr la paix et l'unité ecclésiastiques, tous les fidèles devaient admettre, croyaiton, que c'était là la véritable opinion de Bossuet, qui blâmait les réformés d'avoir méprisé ‘l'autorité de la chaire de Saint-Pierre, le centre commun de toute l'unité catholique’.

Le raisonnement était sans doute subtil, mais il bousculait le texte de Bossuet. Les partisans de Codde avaient beau jeu à ‘abattre ce Goliath et à désarmer les ennemis du clergé hollandais’[255)]. Ils n'avaient qu'à leur conseiller d'ouvrir le livre de M. de Meaux à la page où il dit expressément:

> ‘Quant aux choses, dont on sait qu'on dispute dans les écoles,..... il n'est pas nécessaire d'en parler ici, puisqu'elles ne sont pas de la foi catholique. Il suffit de reconnaître un chef établi de Dieu pour conduire tout le troupeau dans ses voies.’

253) *T'Zamenspraek tusschen Blindijver*, *Veinzert en Waermond*..... door Christianus Catholicus (= J. Watelaar. Cf. van Beek, o.c., p. 5), 1702, p. 19.

254) *De Schijnheilige Kerk-Rebellen naakt tentoongesteld*..... door C. Boon, 1702, p. 7-8; *Regtsinnig Ondersoek*..... opgestelt door A.J., 1702, p. 46.

255) *Goliath verslage*..... door Eusebius Eudoxus, 1702, p. 104-105.

Bossuet n'admettait pas l'infaillibilité du pape, en effet, mais l'indéfectibilité du Saint-Siège[256]. Dans sa controverse avec les protestants il n'était que trop heureux de pouvoir éliminer comme une question de libre discussion cette infaillibilité, que les pasteurs ne cessaient d'alléguer pour rendre odieuse la puissance du pape.

Pourtant les conclusions de Bossuet divergeaient de celles des polémistes hollandais qui se réclamaient de lui. L'Eglise, d'après lui, ne pouvait pas exiger une soumission de foi divine pour les faits dogmatiques et doctrinaux. Elle n'en conservait pas moins le droit absolu d'exiger une soumission intérieure, car ‘au dessous de la foi théologale il y a un second degré de soumission et de créance pieuse, laquelle peut être souvent appuyée sur une si grande autorité qu'on ne peut le refuser sans une rébellion manifeste’. Voilà ce qu'il écrivit aux religieuses de Port-Royal[257]. A la fin de sa vie il se rangeait toujours à cette opinion. Indigné par l'attitude des docteurs à l'occasion du Cas de Conscience, il entreprit d'écrire un livre pour prouver que ‘l'Eglise est en droit d'obliger tous les fidèles de souscrire, avec une approbation et une soumission entière de jugement, à la condamnation non seulement des erreurs, mais encore des auteurs et de leurs écrits’[258]. Jamais il ne s'est contenté du seul silence respectueux. C'est sa ferme volonté de garder l'unité et la paix qui lui a fait croire sincèrement à la Paix de Clément IX comme à une condescendance particulière.

Avec la naïveté particulière aux hommes de génie il a commis la faute psychologique de croire que son raisonnement aurait pour des révoltés la même valeur que pour lui. Sa conclusion ne saurait sembler naturelle et de nécessité impérieuse qu'à des âmes mystiquement religieuses comme la sienne. Les adhérants de Codde n'en retenaient qu'un seul fait certain: c'est qu'on n'avait pas besoin de souscrire de foi divine aux décisions sur les faits dogmatiques. Le reste n'était pour eux qu'interprétation personnelle. Rien de plus[259].

256) ‘Dans ce système, si un pape avait proposé à l'Eglise une définition erronnée, il aurait dû être réformé par lui-même ou par ses successeurs. On reconnaissait d'ailleurs que le cas était à peu près chimérique.’ (*CEuvres oratoires*, t. VI, p. 100, note 1). Cette opinion fut soutenue entre autres par le pape hollandais Andrien VI.

257) Juillet 1665, *Correspondance*, t. I, p. 122-123.

258) *Journal de Ledieu*, t. II, p. 100. C'est son livre *De l'autorité des jugements ecclésiastiques*, dont nous ne possédons que des fragments. (Ib., t. II, p. 317).

259) Tout comme les religieuses de Port-Royal. Cf. *la Lettre des religieuses de Port-Roial des Champs a son Eminence M. le Cardinal de Noailles..... Sur son Mandement du* 15 *avril* 1709 *et sur la lettre qui y est jointe..... écrite par feu M. l'Abbé Bossuet*, 1709 (Bibl. des Vieux-Catholiques, Amersfoort).

l'Influence de quesnel.

L'argument emprunté à l'oeuvre de Bossuet, au début de l'affaire Codde, contenait en germe une richesse infinie de répétitions et de variations. Pourtant, chose étonnante, il ne fut plus guère repris[260].

La plupart des pamphlétaires ne faisaient que répéter ce que Codde avait dit dans ses défenses officielles, et ce qui avait été déployé avec plus de fougue par van der Schuur, et avec plus d'arguties juridiques par Quesnel. Ce dernier surtout était alors tout-puissant dans l'Eglise de Hollande. Sous son influence le prélat irrésolu et hésitant avait refusé catégoriquement de signer le formulaire. Avec les juristes de Louvain il allait fournir au vicariat réfractaire d'Utrecht les titres qui justifieraient le schisme auquel ce collège allait donner naissance. C'est lui encore qui inspira à Codde les réponses qu'il a données aux cardinaux et au pape. Il semble qu'il ne lui ait guère glissé à l'oreille le nom de Bossuet. Ses oeuvres nous en fournissent une confirmation. Il y a accumulé les matériaux où tous les polémistes pouvaient puiser à leur gré les arguments dont ils avaient besoin. Parmi les données dont il les pourvoyait se trouve la liste d'un grand nombre de papes, de Pères de l'Eglise, d'évêques, de cardinaux, de professeurs de théologie, de religieux, même de jésuites qui professaient que le pape peut se tromper dans ses décisions sur les faits[261]. Or le nom de M. de Meaux n'y figure pas. Voilà sans doute pourquoi il fait désormais défaut même dans les opuscules qui avaient pour sujet formel la délimitation du pouvoir du souverain pontife[262].

Silence significatif! Ne confirme-t-il pas la conjecture, émise parfois avec beaucoup de prudence, sur la mésentente qui aurait existé entre Quesnel et Bossuet? Celui-là venait de recevoir quelques lettres lui annonçant que l'évêque était devenu hostile à ses *Réflexions morales*[263]. Très récemment encore, à l'Assemblée du Clergé de 1700, M. de Meaux s'était montré terriblement avide de faire condamner les erreurs jansénistes, ‘et

260) Nous ne l'avons plus rencontré que dans *Verdedigingsreden van Hendrik Spoor*, 1703, p. 3, et dans *Berigt wegens het verbieden der boeken*..... door Thimotheus van Vrede, 1704, p. 1. Pourtant le nombre des pamphlets sur cette question est énorme. (Cf. Dr. W. Knuttel, *Catalogus van de pamphlettenverzameling in de Koninklijke Bibliotheek*; J.A. van Beek, *Lijst van eenige boeken en brochuren*. On peut compléter leurs données entre autres à l'aide du catalogue des bibliothèques des jésuites à Maastricht et du séminaire des Vieux-Catholiques à Amersfoort).

261) Dans *Avis sincères aux Catholiques*, 1704. La liste a été traduite dans *De Grond van de Bul*, *op den naem van Clemens XI*, 1705, paru lors du renouvellement par Clément XI des Constitutions d'Innocent X et d'Alexandre VII.

262) Cf. entre autres *Afbeelding van de Pauselijke Waerdigheid*..... door Desiderius Paleophilus (Aeg. de Witte. Cf. J.v. Beek, *Schuilnamen*, p. 12), 1704. Cet auteur, qui était en rapports étroits avec Quesnel, n'avait déjà pas nommé Bossuet dans *Grondige Onderrigting van de Gehoorsaemheid..... aen den Paus*, 1703.

263) Lettres de Wuillart du 27 mars 1699 et du 30 janv. 1700. (Cf. Ch. Urbain, *Bossuet apologiste du Père Quesnel*, p. 4-5, 23, 30).

nommément leurs auteurs, afin que les fidèles ne puissent être séduits par eux'[264]. L'évêque ne pouvait voir sans douleur que dans toutes sortes de libelles le Saint-Siège et le pape étaient traités avec un mépris à peine dissimulé. Aussi en 1703 avait-il combattu avec fermeté les docteurs opiniâtres qui voulaient couvrir de leur autorité la solution insoutenable et fausse du fameux Cas de Conscience.

Autant de raisons pour l'oratorien français d'être sur ses gardes à l'égard de Bossuet, que les partisans de Port-Royal avaient cru pouvoir considérer comme un ami, en raison de la lutte commune entreprise contre le protestantisme.

C'est cette lutte commune qui a fait entrer M. de Meaux dans le champ de la pensée hollandaise. Son influence y était vite devenue considérable. On recourait fréquemment à son autorité pour terrasser un adversaire, et pour mettre ses idées à l'abri de tout soupçon d'hétérodoxie. Mais dès que le moindre commencement de schisme se fit jour, l'évêque, qui 'tremblait à l'ombre même de la division'[265], s'effaça décidément. Impossible de s'appuyer encore sur lui. L'esprit de toute son oeuvre s'y refusait. Les années suivantes ont montré que la réserve de Quesnel a été durable. Même van der Schuur, qui plus que quiconque avait fait retentir les témoignages de Bossuet en ressentit le contrecoup. Ce rigoriste venait de faire figurer l'évêque austère dans une apologie pour l'auteur de l'*Eloge de la folie*[266]. Maintenant, dans une *Histoire de l'origine des disputes sur la grâce*, il garde le silence sur lui[267]. Plus que jamais pourtant l'occasion s'y présentait de prodiguer des textes du 'défenseur éminent de l'orthodoxie'. Mais ni dans son récit larmoyant du sort des Religieuses de Port-Royal, ni dans son évocation nostalgique des temps heureux de la Paix de Clément IX, il ne parle du 'protecteur puissant' de ces pauvres 'personnes délaissées', de ce 'médiateur de la Paix de l'Eglise'[268]. L'apparition de la *Justification des Réflexions Morales*[269] aurait pu donner le signal de la volteface, et tirer Bossuet dans le camp du schisme. La Bulle *Unigenitus* avait renouvelé toutes les querelles suscitées jadis par la condamnation des cinq Propositions. Ce fut un rebondissement énorme. En Hollande, où demeurait l'auteur condamné, l'orage éclata aussi de nouveau. Là comme

264) *Journal de Ledieu*, t. I, p. 101.
265) *Sermon sur l'Unité de l'Eglise*, *CEuvres oratoires*, t. VI, p. 150.
266) *Erasmus de Rotterdammer*, Utrecht, 1703. Aux pages 16-17 l'auteur cite *l'Histoire des Variations*, livre II, chap. VI. Le jugement de l'évêque de Meaux vaut bien pour lui celui des 'critiques actuels d'Erasme'. (Cf. pour ce jugement A. Rébelliau, *Bossuet historien du protestantisme*, p. 195 sq.).
267) *Kort Verhael van den Oorsprong der Betwistingen*, s.l., 1708.
268) Expressions, prises dans quelques lettres inédites de la Mère Agnès à Bossuet (cf. Appendice IV).
269) Publiée en 1710 par les soins du neveu de Bossuet (*Journal de Ledieu*, t. I, p. 397 sq.).

ailleurs, on a voulu faire jouer à Bossuet le rôle de l'homme providentiel, élu pour protéger l'oratorien malheureux, rôle qui lui avait été attribué par Quesnel lui-même. Son livre fut regardé comme un 'don du ciel', comme 'la protection puissante que Dieu s'était réservée pour la défense de la vérité'. La renommée que l'auteur s'était acquise 'par ses rares qualités, par sa science, ses travaux et ses victoires pour l'Eglise', donnait à l'ouvrage un poids et une force 'que personne ne s'aviserait d'attribuer aux écrits de ses censeurs'[270]. Le revirement a l'air d'être complet. Qu'on ne s'y méprenne pas! Les apparences sont trompeuses. Pour qui y regarde de plus près il paraît que Quesnel, fidèle à lui-même, n'a rien fait d'autre que de persister avec beaucoup d'astuce dans sa duplicité naturelle. Ses adversaires n'ont pas tous donné dans le piège. Quelques-uns ont vu clair dans son jeu. Certes, il y aurait de quoi se laisser intimider à l'entendre faire si grand cas du jugement de Bossuet, 'le défenseur glorieux de la foi de l'Eglise'. Mais comment expliquer qu'il calomniait en secret ce même évêque, loué si hautement en public?[271]. Question embarrassante, dont les amis de l'auteur attaqué n'ont su que faire. Toujours est-il que dans les innombrables opuscules ayant trait à cette affaire, le nom de Bossuet ne revient pas si fréquemment qu'on aurait pu s'y attendre après les démonstrations de joie officielles qui accompagnèrent l'apparition de la *Justification*. C'était un tour de force trop vertigineux de vouloir mettre ensemble l'apologiste de l'unité de l'Eglise et l'oratorien qui a trouvé sa dernière demeure à Warmond, parmi les évêques schismatiques d'Utrecht.

Les intermediaires définitifs.

Pendant les années qui ont suivi la mort de M. de Meaux, la situation a changé en France. 'De son vivant les jansénistes l'ont circonvenu, recherchant son amitié pour leurs personnes, s'efforçant d'obtenir son silence pour leurs actes. Après sa mort il est tombé sans défense entre leurs mains'[272]. L'union, assez paradoxale à première vue, entre jansénistes et gallicans peut nous fournir l'explication de ce destin.

Loin d'être le bloc homogène pour lequel on l'a souvent pris, la *Déclaration de 1682* contient les deux doctrines bien différentes du régalisme et de l'épiscopalisme[273]. Sur les deux points les jansénistes se sont montrés d'une raideur intraitable, qui a fait naître des alliances étonnantes. La *Déclaration* s'employait à définir le régalisme, ce qui était enfoncer

270) *Explication apologétique*, 1712, p. III sq.
271) *Brief van Paschier Quesnel..... met..... Bemerkingen*, 1719, p. 65.
272) R. de la Broise, a.c., p. 568.
273) Cf. V. Martin, o.c., p. I sq., 268 sq., et le compte-rendu dans lequel H. Bremond résume à sa guise les conclusions de ce beau livre (*Le Correspondant*, 101e année (1929), t. 315 (nouv. série, t. 279), p. 641 sq.).

une porte grande ouverte[274]: ils ne s'en sont pas moins opposés à cette doctrine avec acharnement. Ils se trouvaient ainsi agir de concert avec le pape contre Louis XIV, et soutenir la répugnance du premier à octroyer au roi une indépendance absolue dans le domaine temporel, et surtout à le laisser empiéter sur le domaine religieux. Ils ont joué par contre le jeu du roi en s'emparant du principe des Eglises nationales, impliqué dans l'épiscopalisme, pour couvrir leur opposition à l'infaillible autorité du pape en matière de doctrine et à sa juridiction absolue. Ils n'étaient que trop heureux d'entendre proclamer la subordination des souverains pontifes à l'ensemble de l'Eglise. Ils brandissaient sans relâche 'les canons, faits par l'Esprit de Dieu, et consacrés par le respect général'[275], et que la puissance apostolique doit observer quand elle veut s'ingérer dans la discipline ecclésiastique des Eglises nationales. Ici encore ils restaient loin en arrière de l'évolution des choses, qu'ils ont accélérée eux-mêmes par leur attitude. En face des doctrinaires protestants et de ces querelleurs jansénistes, les théologiens catholiques s'étaient serrés de plus en plus près autour du pape[276]. Implicitement on professait déjà le dogme qui serait proclamé en 1870.

C'est seulement pour conjurer le danger de schisme que Bossuet, en 1682, a cédé aux instances du roi, et qu'il a donné une formule officielle à ce point de vue périmé[277]. Il ne l'a fait qu'après beaucoup d'efforts pour s'y soustraire, et il est bien probable que ses derniers scrupules furent vaincus par le désir de faire sauter une arme puissante des mains des hérétiques, qui n'omettaient rien pour présenter la puissance du pape comme insupportable aux rois et aux peuples. Il est devenu ainsi malgré lui le dernier paladin de cette cause perdue. Par ce biais surtout les jansénistes ont tâché de le tirer dans leur camp. La terre sombrait sous leurs pieds. Son autorité était le brin de paille auquel ils se cramponnaient.

Or vers 1720 l'Eglise d'Utrecht était devenue le point de ralliement pour tous les ennemis du Saint-Siège. Un nombre toujours grandissant de jansénistes français y trouvaient refuge pour quelque temps ou pour toujours. L'un deux, Dominique Marie Varlet, a consacré en 1724 Cornelius Steenoven, le premier archevêque schismatique d'Utrecht. L'année suivante celui-ci reçut à bras ouverts deux colonies entières de moines fugitifs, vingt-six chartreux de Paris, qui s'établirent à Schoonauwen, et quinze orvalistes, qui s'installèrent à Rijnwijck[278]. Parmi tous les réfugiés il y

274) V. Martin, o.c., p. 290. Les esprits y étaient mûrs dès 1626, et il a été proclamé pour la première fois en 1663.
275) *Déclaration de* 1682, art. III.
276) V. Martin, o.c., p. 269.
277) Ib., p. 304 sq.
278) Ce sont les noms de deux maisons de campagne qui se trouvaient entre Utrecht et Zeist.

en a deux qui ont servi surtout d'intermédiaires entre le jansénisme français et l'Eglise hollandaise: le chanoine Nicolas le Gros et l'abbé J.B. d'Etemare[279]. Il faut y ajouter le nom d'un des quatre appellants de la Bulle *Unigenitus*, Jean de Soanen, Evêque de Senez[280].

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur les oeuvres de ces derniers pour voir à quel point l'ombre de M. de Meaux plane sur elles[281]. Ce serait encore trop peu de dire que son nom s'y rencontre à tout bout de champ. Ces auteurs ne traitent aucune question, de quelque nature qu'elle soit, qu'ils ne la lardent de citations de Bossuet. Ce sont eux qui ont définitivement imposé son autorité au clergé de l'Eglise d'Utrecht. Pour ceux que la part de plus en plus large faite au prélat français dans la littérature pamphlétaire ne suffit pas à convaincre, l'histoire de cette Eglise produit un témoin irrécusable.

Lorsque la mort des orvalistes eut dépeuplé Rijnwijck, l'abbé d'Etemare y fonda une école théologique[282]. Sur l'enseignement que les élèves y recevaient, nous sommes renseignés par la *Lettre à un Ami sur le plan d'étude de Théologie de la Maison de Rijnwijck*[283]. La scolastique y était nourrie par l'étude des savants modernes qui 'joignaient à la justesse d'esprit une grande connaissance de la tradition'. Ainsi Bossuet, Arnauld, Nicole, Pascal, Duguet leur devenaient familiers 'par une étude assidue et réfléchie'. Bossuet se trouve là bien solitaire entre tous les messieurs de Port-Royal. Pourtant il les supplanta tous. L'histoire ecclésiastique, et surtout l'histoire de la conduite de Dieu sur Son peuple était un objet considérable des études, et y tenait 'un rang distingué'. *La Cité de Dieu* de S. Augustin, ainsi que le *Discours* de Bossuet sur l'Histoire Universelle fournissaient les modèles 'du goût dans lequel il faut étudier cette partie de la Science Ecclésiastique'. L'autorité de M. de Meaux avait été égalée un jour à celle du Concile de Trente. Qu'elle le soit maintenant à celle de Saint Augustin est encore plus significatif dans ce milieu janséniste.

Ce ne sont pas les leçons de Rijnwijck qui ont donné le branle à cette évolution. Elles en sont plutôt le fruit, et en même temps l'aboutissement.

279) Cf. Gazier, *Histoire générale du mouvement janséniste*, t. II, p. 36-37; *Dictionnaire de théologie catholique*, t. IX, lère partie, p. 169 sq.

280) Devenu janséniste par son gallicanisme. En 1718 et 1719 il a ordonné prêtres quelques membres du clergé schismatique, proposés par le chapitre prétendu d'Utrecht, qui s'était approprié le droit d'en donner l'autorisation. Depuis ce temps-là il est toujours demeuré très uni avec l'Eglise schismatique. Les chartreux de Schoonauwen le considéraient comme leur évêque. (*Dict. de théol. cath.*, t. XIV, 2e partie, p. 2261 sq.; l'abbé Gaultier, *La Vie et Les Lettres de..... Jean Soanen.....*, t. I, p. 57 sq.; *De Oud-Katholiek*, 56e année (1940), p. 340 sq.

281) Cf. surtout Nic. le Gros, *Instruction théologique* (composée en collaboration avec le P. Tranquille, capucin de Bayeux); et *Défense de la doctrine de Saint Augustin*.

282) 1757-1770. (Cf. *Studiën*, 10e année (1878), p. 63-64; *De Oud-Katholiek*, 4e année (1888), p. 10).

283) Datée du 22 nov. 1758 (Bibl. d'Amersfoort).

Le répertoire d'arguments.

Le début, il faut le dater aux environs de 1720. Deux problèmes échauffaient alors les esprits: l'affaire Quesnel, qui offrait matière à débat entre Utrecht et les théologiens de Malines et de Louvain, et l'affaire Codde, à laquelle une publication volumineuse avait donné une nouvelle impulsion[284]. Il serait prétentieux de vouloir analyser un à un les coups que les adversaires marquaient sur l'échiquier ecclésiastique. Ce qui nous intéresse, c'est qu'en Hollande, contrairement à la France, Bossuet n'est pas tombé sans défense entre les mains des partisans de Port-Royal. Pour les deux partis il a été un maître préféré. Les membres du clergé d'Utrecht reprenaient après beaucoup d'années les arguments que des pamphlétaires de 1702 avaient déjà puisés dans l'oeuvre de l'évêque de Meaux. Ils assuraient à l'envi qu'ils n'étaient pas des schismatiques réfractaires, mais des catholiques sincères, qui, sans être des flagorneurs, donnaient de bon coeur au pape ce qui lui revenait de droit. Ils déclaraient croire avec Bossuet en la primauté du pape sur les autres évêques, et considérer avec lui comme des questions de libre discussion celles de l'infaillibilité du pape, et de sa soumission au Concile Général, représentant toute l'Eglise[285]. Loin d'en faire un crime à M. de Meaux, disaient-ils, on devait avouer que par cette doctrine savante, pacifique et modérée, il avait ramené par milliers les hérétiques à l'Eglise-Mère. On ne lui en pourrait jamais prodiguer assez de louanges[286]. Mais on dirait qu'il avait écrit en vain, puisque ‘le grand nombre’ des catholiques ne voulaient pas se défaire de leur fanatisme, et s'acharnaient à voir des hérétiques partout. N'avait-on pas décrié comme calvinistes les sentiments sur la grâce de Codde et de van der Schuur? La peur de se souiller par un accord avec les calvinistes ne devrait pourtant pas faire passer les catholiques à l'erreur, quand ceux-là professaient sur quelque point la bonne doctrine. S'ils voulaient se rapprocher des sentiments de Rome, il était tout de même un peu ridicule de voir les catholiques s'en éloigner dans la même mesure, de peur d'être jamais unis de sentiment avec eux. Fallait-il donc quitter la vérité? Vraiment, avec bien d'autres, l'évêque de Meaux, ‘l'honneur des savants de la France’, en pensait autrement[287]. Voilà donc la question de la fidélité à la méthode de Bossuet mise sur le tapis. Cela devait bien arriver, car il est remarquable qu'on ne

284) Theod. de Cock, *De Petro Coddaeo archiepiscopo Sebasteno..... libri tres*, 1715.
285) Cf. entre autres *Het Noodeloos Tegen-venijn..... van bitterheyt gesuyvert*, 1718, p. 12-13; 38-39.
286) *Klaere Overtuyginge van de misslagen...* (*van*) *den Eerw. Heer H. Stevaert*, 1719, p. 70 sq.
287) J.C. van Erckel, *Defensio Archiepiscopi Sebasteni*, 1717, p. 69, 86. Il nomme encore: Baronius, Véron, les frères Walenburg, et Richelieu.

s'en rapportait pas encore à ses écrits gallicans[288], mais qu'on s'en tenait toujours à ses oeuvres de controverse, introduites en Hollande du temps de Néercassel. Et encore n'était-ce que le canevas qui retenait l'attention des membres du clergé d'Utrecht. La richesse éblouissante des thèmes que l'auteur lui-même y avait brodés, leur échappait totalement. La vie en disparaissait. Ses oeuvres devenaient ainsi des squelettes dont l'esprit avait fui. Elles se rétrécissaient en des répertoires infiniment restreints, d'où l'on dénichait invariablement les mêmes arguments[289].

Leurs adversaires pouvaient aisément riposter. Tout d'abord certains d'entre eux étaient beaucoup plus familiers avec l'oeuvre énorme de l'évêque de Meaux. Et, en second lieu, les circonstances différaient profondément de celles du début du siècle. A ce moment, on avait pu à la rigueur avoir l'illusion qu'il s'agissait tout au plus d'une dispute d'école à propos de l'autorité du pape, dispute qui ne tirerait nullement à conséquence pour l'unité de l'Eglise. A l'heure qu'il était, cette unité se trouvait au contraire presque complètement rompue, et l'on pouvait voir déjà au grand jour les tendances schismatiques. En 1702 c'étaient les adversaires de Codde qui avaient dû faire violence aux textes de Bossuet pour les mettre de leur côté. Maintenant c'étaient eux qui étaient les plus fidèles à l'esprit qui anima toute la vie et toute l'oeuvre de M. de Meaux. A une méthode, rendue inanimée, ils opposaient son oeuvre vivante[290].

L'un d'eux pouvait affirmer en toute sûreté que jamais van der Schuur n'aurait trouvé appui chez Bossuet: celui-ci en effet, bien loin de considérer le jansénisme comme un fantôme, avait toujours été d'avis que les cinq propositions étaient la quintessence du livre de l'évêque d'Ypres[291]. Assertion bien gênante pour messieurs du clergé. L'auteur anonyme de la riposte avait beau défier son adversaire d'indiquer chez Bossuet l'endroit

288) Ils ne les allèguent même pas dans l'*Acte d'appel du chapitre de l'Eglise Catholique d'Utrecht, de la Constitution Unigenitus de N.S.P. le Pape Clément XI au futur Concile Général*, du 18 juillet 1719, où il n'est question que de la *Justification* (p. 9).

289) Ce sont toujours les mêmes endroits de l'*Exposition* et de l'*Histoire des Variations* qu'on cite. Cf. encore *Berigt aen Advocaet tot Mechelen*, 1718, p. 24; *Ad reverendos D.D. Pastores..... qui Epistolae Pastorali Archiepiscopi Mechliensis ..... subscripserunt*, *Commonitorium*, 1719, p. 10-14.

290) C'est surtout le Père Alph. Huylenbroeck qui s'est montré un grand connaisseur de Bossuet (1667-1722). C'était un jésuite flamand, professeur au séminaire de Gand, bibliothécaire à Malines, et confesseur de l'archevêque. (*Biographie Nationale de Belgique*, t. IX, p. 750-751). Dans *Les Appellans de la Constitution Unigenitus convaincus de Schisme*, 1719, il puisait avec une grande connaissance de cause ses arguments dans les ouvrages de controverse de M. de Meaux, dans son *Catéchisme*, sa *Lettre aux Religieuses de Port-Royal*, et son *Sermon sur l'Unité de l'Eglise*.

291) *Apologie voor de Rooms-Catholyke deser Landen*, 1723, p. 14. Bossuet a été en effet toute sa vie de cette opinion. Cf. entre autres *L'Oraison funèbre de Nicolas Cornet* (*OEuvres oratoires*, t. IV, p. 485); la lettre au maréchal de Bellefonds du 30 sept. 1677 (*Correspondance*, t. II, p. 51); *Journal de Ledieu*, t. II, p. 29-37.

où l'on pût trouver ce jugement, il ne se sentait pas très sûr, et - méthode assez curieuse - craignant d'être assommé par un texte bien clair, il déniait d'avance à M. de Meaux toute autorité dans la matière de la grâce:

> 'Admettons que ce savant évêque ait vraiment été d'avis qu'il y a des erreurs dans le livre de Jansénius; son autorité en de pareilles disputes n'a rien de définitif. Cet homme savant excellait surtout dans les matières de la controverse avec les Réformés. Tout ce qu'il a écrit sur ce sujet est magnifique; mais quant aux disputes sur le livre de Jansénius, il s'en est peu occupé. Il n'était pas encore assez âgé et n'avait pas encore une grande renommée, lorsque ces disputes furent décidées en France, sous Clément IX, et il est mort presqu'au moment où elles se ranimèrent sous Clément XI'[292].

Sans avoir une connaissance très profonde de son oeuvre, ils admiraient en lui le grand défenseur de la foi derrière lequel il faisait bon se retrancher. Mais, soit par instinct, soit toujours sous l'effet de l'influence de Quesnel, ils sentaient qu'ils ne devaient compter sur lui ni pour leurs tendances jansénistes, ni, à plus forte raison, pour leurs tendances schismatiques. Rien en cela n'avait tellement changé depuis 1702. Seulement, tout en répétant plus fréquemment les quelques arguments puisés alors dans ses ouvrages, ils s'éloignaient toujours davantage de l'idéal que M. de Meaux avait servi sa vie entière. S'agissait-il de savoir qui, du pape ou de Bossuet, s'était trompé dans l'appréciation du livre de Quesnel, ils se prononçaient sans hésitation contre le premier[293]. Minutieusement ils pesaient tout ce qui venait du siège apostolique, toujours trop enclins à le juger léger dans ses décisions. L'évêque de Meaux avait stipulé une ligne de conduite radicalement distincte de la leur, lorsqu'il écrivait aux religieuses de Port-Royal:

> 'Si vous embrassez la foi du Siège apostolique, suivez sans crainte ses jugements; ne craignez pas de vous exposer à aucun péril de péché en souscrivant humblement sur l'autorité de sa sentence'[294].

La polémique de l'orgueil.

292) *Antwoord op de zoogenaemde Apologie der Rooms-Catholijke*, 1724, p. 19. Suivant W. Kemp, *Kort Historisch Verhael*, 1725, t. I, p. 201, cette *Réponse* a été faite par 'un homme savant, qui, lui-même, n'appartenait pas au Clergé janséniste'. Quoiqu'il en soit, il soustrait l'appui de Bossuet à ce Clergé. Rien ne l'illustre mieux que le fait suivant: l'abbé Ingold, dans le livre où il a défendu Bossuet contre toute accusation de jansénisme, a bâti un chapitre entier sur le raisonnement suivi par l'auteur en question. (A. Ingold, *Bossuet et le Jansénisme*, 2e partie, chap. I). Van der Schuur s'était montré quelques années auparavant un polémiste plus habile et plus versé dans les textes de Bossuet, en relevant dans ses pensées sur la grâce celle sur l'impossibilité de reconnaître chez les infidèles une vraie vertu, pensée qui pourrait le rapprocher des jansénistes. (*Christiani Philiremi ad eximios magistros in facultatis theologicae in academia lovaniensi*, 1715, p. 63-67).

293) *De Constitutie of Pauselijke Bulle van Klemens den Elfden*, 1719, p. 37.

294) juillet 1665, *Correspondance*, t. I, p. 105-106.

La distance spirituelle qui les séparait de Bossuet, s'est agrandie à mesure qu'ils puisaient à pleines mains dans les nombreux volumes dont

Nic. le Gros a rempli les rayons de la bibliothèque d'Amersfoort. Or - nous continuons à demeurer dans le domaine du paradoxe - c'est ce chanoine qui a introduit ses oeuvres de spiritualité dans leur champ d'observation. Elles ont servi à alimenter une polémique qui s'est pleinement épanouie à partir de 1730 et qu'on pourrait appeler la polémique de l'orgueil. Après avoir donné asile aux réfugiés français, la Hollande accueillit encore les membres de l'université de Louvain et les prêtres de l'Archevêché de Malines, contraints de quitter les Pays-Bas flamands à cause des démêlés sur la bulle *Unigenitus*[295]. De plus en plus fréquemment on y entendait les plaintes fières des 'persécutés' et des 'victimes'. Ils se consolaient du sort qui leur était échu, en évoquant le souvenir des persécutions que les chrétiens des premiers siècles ont dû subir. Ils étaient convaincus qu'une fois encore la rage infernale des ennemis du Christ battait son plein. Certes, les portes de l'Enfer ne prévaudraient pas contre l'Eglise. Mais il n'avait pas été dit que ces portes ne combattraient pas contre elle (*Instructions sur les Promesses*, no. 35). Il ne fallait s'étonner de rien. De grands hommes, comme l'évêque de Meaux, n'avaient-ils pas dit que les disciples de la vérité pouvaient être persécutés et même frappés d'anathème par un grand nombre d'ennemis se parant à tort du nom et de l'autorité de l'Eglise? Il fallait toujours s'y attendre et s'y préparer. Il fallait même être heureux de pouvoir subir la persécution pour le Christ, puisque c'était un honneur d'appartenir au petit nombre des élus qui maintenaient la vérité dans l'Eglise[296].

Inutile de dire que cet état d'âme, cette conviction d'avoir reçu de Dieu la mission providentielle de défendre la religion contre la foule des prétendus fidèles, n'étaient pas faits pour les sauver de l'esprit d'opiniâtreté et d'indépendance.

Dans cette phase ils se saisissaient aussi des écrits gallicans de Bossuet[297]. On devine aisément quelles armes ils en forgeaient. Leurs adversaires s'impatientaient. Il fallait en finir avec l'abus du témoignage de M. de Meaux. Ce n'est pas un effet de la bonne doctrine, avait dit celui-ci, d'enorgueillir les ignorants. Ce qui paraît avoir été unanimement admis par le grand nombre, n'est pas erreur, mais tradition. Que tout le monde s'en tienne à cette règle d'or de Tertullien. A supposer qu'on erre

295) En 1729. Cf. leurs *Déclarations* (*Verklaringen*), éditées à Utrecht, chez G. Le Febvre, 1730.

296) Cf. entre autres *Zevende t'Zaamenspraak tussen den Pastoor en Harmen Bol*, 1736, p. 116 sq.; P.H. Vlaming, *De drie hoofdgeschillen tusschen de Rooms-Catholyken*, 1741, p. 469 sq.

297) Nous les avons trouvés mentionnés pour la première fois dans G. van Roost, *De regte gronden van het Geloove*, *Hope en Liefde*, t. I, 1731, p. 384 sq. (L'auteur y suggère même que Bossuet aurait considéré la conception ultramontaine comme hérétique). La *Déclaration de* 1682, elle-même, se trouve mentionnée, bien que rarement, avant cette date.

alors - ce qui est absurde - on a auprès de Dieu l'excuse valable de L'avoir écouté en simplicité et en obéissance, Lui et Ses serviteurs[298]). Qu'on cesse surtout de citer le fameux article XXI de l'*Exposition*! Qu'on écoute Bossuet lui-même, et qu'on juge:

> 'Le Fils de Dieu ayant voulu que son Eglise fût une et solidement bâtie sur l'unité a établi et institué la Primauté de Saint-Pierre pour l'entretenir et la cimenter. C'est pourquoi nous reconnaissons cette même primauté dans les successeurs du prince des apôtres, auxquels on doit pour cette raison la soumission et l'obéissance, que les Saints Conciles et les Saints Pères ont toujours enseignées à tous les fidèles. Quant aux choses dont on sait qu'on dispute dans les Ecoles (comme par exemple l'infaillibilité ou la faillibilité des papes dans les faits dogmatiques, ou leur autorité sur les couronnes et les empires), quoique les ministres (c'est à dire: les réformés et les jansénistes) ne cessent de les alléguer pour rendre cette puissance odieuse, il n'est pas nécessaire d'en parler ici, puisqu'elles ne sont pas de la foi catholique.....'

Pouvait-il dire plus clairement que son sentiment sur l'autorité du pape ne différait pas de celui de l'Eglise, de l'antiquité et des Conciles? Ceux-ci en ont-ils jamais parlé comme font les jansénistes? Ils ont reconnu cette autorité de tout coeur, et ils ont considéré le pontife non seulement comme le premier parmi les prêtres et les évêques, mais comme le prince, le pasteur, le père, le supérieur, le chef de tous, nommé directement par le Christ en Pierre[299)].

L'argument était mal choisi. En ne distinguant pas entre *la théorie* de Bossuet sur l'infaillibilité, et son *attitude* d'humble soumission envers le Saint-Siège, ces auteurs ont voulu prouver trop, et ont dépassé leur but. D'ailleurs ç'aurait été une illusion d'espérer convaincre les membres du clergé d'Utrecht, qui, loin de lâcher le nom de Bossuet, vont l'exploiter de plus en plus. Il ne restait pas enfermé dans des pamphlets plus ou moins insignifiants, et allait trouver sa place dans les documents officiels[300)].

Le concile provincial de 1763.

On n'avait toujours pas renoncé à des prétentions de catholicité. Chaque fois qu'un nouvel évêque était nommé, il en était fait notification à Rome. Non moins régulièrement le pape répondait par un anathème à l'endroit du nouvel évêque, qui était lu dans les églises épiscopales. Cette lecture était suivie alors d'une protestation de la part du clergé.

Situation assez désespérante. Sous Benoît XIV un moment d'espoir

298 *Antwoord op den brief van den Heer Joannes Trees*, 1737, p. 35. (Le pseudonyme David Pierman récèle W. Wytmans, 'pastoor aan de Vogelenzang'; cf. van Beek, *Schuilnamen*, p. 12).

299) *De Memorie der Appellanten in de Weegschaal der Gerechtigheid met de Waarheid opgewogen*, 1743, p. 20-21. (Les interpolations entre parenthèses dans le texte de Bossuet sont de la main de l'auteur de cet écrit).

300) Cf. La *Lettre pastorale* de Theod. van der Kroon à tous les Archiprêtres etc. du 15 janv. 1735.

arriva. Comme sous son pontificat les ouvrages de quelques jésuites avaient été mis à l'index, on a pu le croire, à tort, peu favorable à la Société de Jésus[301]. Comme, en outre, il était enclin à la modération et à la conciliation, le clergé d'Utrecht crut l'occasion venue de parvenir à une réconciliation avec le Saint-Siège, qui l'avait retranché de la communion romaine. A cette fin on expédia en 1744 une lettre aux cardinaux pour leur demander d'intervenir auprès du pape. En octobre de la même année on présenta au pontife lui-même une *Exposition de Doctrine sur les disputes qui divisent les Catholiques*, où l'on disait:

> 'Néanmoins comme l'accusation la plus ordinaire..... est que nous avons des sentiments contraires à l'Autorité du Siège Apostolique et du Souverain Pontife, il est juste de commencer par détruire cette calomnie, à laquelle il est impossible que tout bon catholique ne soit pas sensible. Or nous ne croyons pas pouvoir faire connaître nos sentiments sur ce point d'une manière plus claire, et qui nous soit plus favorable, qu'en adoptant les propres paroles dont s'est servi dans son *Exposition de la Foi Catholique*, M. Bossuet Evêque de Condom, et ensuite de Meaux, ce Défenseur invincible de l'Eglise Catholique, dont le Livre, qu'on peut appeler un Livre tout d'or, a reçu de très grands éloges.....'

Et après avoir cité un grand passage de l'approbation qu'Innocent XI y avait donnée, on concluait qu'il était donc sans conteste que la foi de l'Eglise d'Utrecht était à couvert des attaques des adversaires, si l'on acceptait cette doctrine. Voilà pourquoi on finissait par 'transcrire de mot à mot, et adopter tout entier l'article de ce Livre, qui traite cette matière'[302]. Heureux de ne pas avoir à se hasarder plus avant, ils occupaient ainsi dans leurs négociations les positions de neutralité que Bossuet avait élevées contre les protestants. Point de doute que dans leur for intérieur ils ne fussent des ennemis acharnés de l'infaillibilité du pape. Mais en habiles tacticiens ils s'enveloppaient d'un silence respectueux pour ne pas augmenter le poids des charges relevées contre eux.

Leurs efforts n'étaient décidément pas placés sous une bonne étoile: les circonstances les forcèrent cette année même à quitter leurs positions sûres. Le pape venait d'excommunier deux nouveaux évêques, P.J. Meindaerts et Hieron. de Bock. Fidèles à la tradition ceux-ci en appelèrent au futur Concile général[303]. Coïncidence fatale: l'appel atteignit Rome presque au même moment que leur *Exposition de Doctrine*. Empruntant leurs arguments à la *Déclaration de 1682* et à sa défense par Bossuet, ils y dépeignaient la doctrine de l'épiscopat universel du pape comme 'abominable, flatteuse, et née dans ces derniers temps'. Un témoin protestant

301) Pastor, *Geschichte der Päpste*, t. XVI, I, p. 205 sq., 218 sq., 248 sq., 266 sq.

302) p. 3-4.

303) *Archiepiscopi Ultrajectensis et Episcopi Harlemensis Instrumentum appellationis ad Concilium Generale Futurum*..... 1744. Ils y allèguent entre autres la sanction royale donnée à la *Déclaration de* 1682 en taisant l'ordre qu'en 1693 Louis XIV a donné pour que son édit de 1682 ne fût plus observé.

s'étonna de cette attitude ambiguë. 'Peut-on vraiment, demanda-t-il, faire appel d'une décision du pape à un concile futur et prétendre néanmoins ne pas rompre l'unité de l'Eglise?..... Dans toute paroisse tous les fidèles doivent être unis à l'évêque, celui-ci à l'archevêque, celui-ci au primat de la province, qui l'est à son tour au pape. C'est là le principe fondamental de toute unité. Qui ose en dévier, viole cette unité, et se rend coupable - aux yeux des catholiques - d'un crime des plus affreux'[304].

Mais il n'était apparemment pas nécessaire d'espérer pour entreprendre. On engagea des pourparlers. On essaya même d'opérer la réconciliation à l'aide de plusieurs médiateurs[305]. La mort de Benoît XIV, survenue en 1758, déjoua les dernières espérances, d'ailleurs illusoires. Son successeur, Clément XIII, leur était peu favorable.

- Il n'était pas non plus nécessaire de réussir pour persévérer. Le clergé fit un nouvel effort. En 1763 l'archevêque rassembla ses prêtres en Concile provincial. Du point de vue national et international ce concile marque une date importante dans l'histoire de l'Eglise d'Utrecht.

Vers ce temps-là l'ancien sous-diacre de Rouen Pierre le Clerc, qui, après son arrivée en Hollande en 1749, s'était faufilé dans les rangs du clergé, attaquait plusieurs dogmes de la foi catholique, tout en affectant de faire l'apologie de l'Eglise d'Utrecht[306]. Il s'agissait donc pour elle d'élever la voix contre des erreurs que ses adversaires ne manqueraient pas de lui attribuer, si elles restaient sans désaveu officiel.

Si en outre elle allait condamner des ouvrages de quelques jésuites, c'est que dans presque toute l'Europe l'influence de la Compagnie de Jésus commençait à diminuer. En France en particulier l'opposition contre elle allait chaque jour en grandissant. L'Eglise d'Utrecht espérait trouver un accueil favorable dans le monde catholique en se prononçant ouvertement contre quelques-uns de ses représentants les plus attaqués[307]. Au cas où cet effort ne réussirait pas à aplanir la voie vers la réunion, le clergé d'Utrecht se serait au moins justifié à la face de la chrétienté entière.

L'assemblée, annoncée sous le nom pompeux de concile, commença par évoquer le souvenir de quelques évêques pour cacher sous leur éclat la pauvreté de sa substance. C'était une galerie impressionnante. Flanqué de Néercassel et de Codde, Bossuet y occupait une place d'honneur[308]. Les

304) Ce témoin s'appuie, lui-aussi, sur l'*Exposition*. Cf. *Boekzael der Geleerde Waerelt*, may 1748, p. 548 sq.

305) Entre autres Nicolini, et le capucin Norbertus. Cf. *Bijdragen..... Haarlem*, dl. 37 (1917), p. 234 sq.

306) Dans *Précis d'un acte de dénonciation solemnelle*, 1758.

307) Les pères J. Hardouin, Is. Berruyer et P. Pichon.

308) Louis van Zeller, chanoine de l'Eglise Métropolitaine, en proposant les trois premiers décrets, demanda au concile d'adopter l'*Exposition* de Bossuet, parce que, dit-il, 'nos Prélats, M.M. de Néercassel et Codde, de très sainte mémoire, ont secondé l'Illustrissime Auteur de leurs conseils et de leurs soins, tant pour la traduction du français en latin et en hollandais, que pour l'impression et la publication de ce livre, dans lequel nous reconnaissons que le dépot de la foi se trouve conservé dans toute sa pureté'. *Actes et Décrets du II Concile Provincial d'Utrecht*, 1764, p. 17.

membres du clergé ne se ressentaient donc pas des ‘coups de fouet’, qu'un polémiste venait de leur porter. Plein d'indignation celui-ci leur demandait ouvertement si Bossuet aurait accepté qu'un jour une ‘clique’, pour prouver qu'elle ne s'était point séparée de l'Eglise, s'empare d'arguments qu'il avait réduits à néant. Ils avaient osé appeler le corps des évêques par lequel l'Eglise fait écouter sa voix, ‘une masse détestable, pleine de dangers pour le salut des fidèles qui voulaient la suivre’. Dès lors point de doute que dans la grande dispute que Bossuet a eue avec Claude, ils se seraient rangés aux côtés du ministre protestant. Néanmoins, après avoir empoisonné du sublimé de Quesnel la saine doctrine ‘d'un des plus grands hommes qui ait jamais été parmi les mortels’, ils avaient encore le triste courage de se retrancher derrière elle pour ‘rendre odieuses l'Eglise et sa discipline’[309)].

Impassibles ils suivaient jusqu'au bout la route, où ils s'étaient engagés une fois pour toutes. Une des mesures les plus importantes qui furent prises au cours du concile est le troisième décret, dont voici le début:

> ‘De plus..... nous avons pensé qu'il était convenable d'adopter l'*Exposition de la Doctrine de l'Eglise Catholique Romaine* de l'Illustrissime Evêque de Meaux, Jacques-Bénigne Bossuet, et de la mettre sous les yeux non seulement de nos Frères les Protestants séparés de la Communion de l'Eglise Catholique, mais encore de ceux qui, vivant dans cette Communion, ne rougissent pas de diffamer notre doctrine, qu'ils défigurent par les portraits les plus horribles et en même temps les plus infidèles.’ Nous en avons usé de la sorte, continuent-ils, “afin que nos Frères séparés apprennent par l'expérience de près d'un siècle entier, que cet Illustre Evêque n'a point adouci les dogmes de l'Eglise Catholique, et qu'il n'a pas cherché des tempéraments pour concilier tout le monde; mais qu'il a exposé au naturel et dans toute leur intégrité les articles de doctrine qui sont établis avec une souveraine autorité, et que tous les Catholiques-Romains sont tenus de croire et de garder; et afin qu'ils reconnaissent tant par les lumières de l'équité que par le témoignage de leurs propres docteurs, que ‘c'est une injustice d'attribuer à toute une société le sentiment des particuliers’ (Daillé, *Apolog*. c, 6), et que par conséquent c'en est une d'imputer à toute l'Eglise Catholique Romaine des opinions qui ne sont enseignées que par des particuliers, quand même le nombre de ces particuliers serait considérable. Car il est évident que presque toutes ces opinions qui éloignent davantage de nous nos Frères séparés, et qui sont le sujet ordinaire des reproches qu'ils font à plusieurs docteurs particuliers de la Communion Catholique, ne sont approuvées ni par nous ni par tous les Catholiques-Romains; mais qu'au contraire ceux d'entre les Catholiques qui sont les plus distingués par leur zèle, leur science, et leur piété, détestent ces opinions ‘pernicieuses au salut des âmes, [fruits malheureux de cette licence d'esprits déréglés (Décret d'Alexandre VII, du 21 sept. 1665) qui paraît s'accroitre de jour en jour]”, et les ont en abomination, comme étant de ces “doctrines diaboliques” (1 Tim. 4, 1) que les S.S. Apôtres on prédit devoir s'élever dans les derniers temps’

309) L. Rooseboom, *De Tugtroede der Leugenlasteringen*, 1762, t. II, p. 26-62.

Après s'être ainsi promus eux-mêmes au rang des Catholiques Romains les plus zélés, les plus savants et les plus pieux, ils vont s'employer à réduire au silence la deuxième catégorie de leurs adversaires. A cette intention ils transcrivent mot à mot ce qui se rapporte à Bossuet dans l'*Exposition de Doctrine*, envoyée à Benoît XIV au mois d'octobre 1744, et dont ils ont appris 'par des témoignages qui ne sont point à mépriser, que ce Pape, après en avoir entendu lecture..... demeura satisfait'[310].

Sous ce haut patronage ils croyaient leur foi désormais sauve. Résolus à espérer envers et contre tout ils envoyèrent les actes du concile au pape et à un nombre d'archevêques et d'évêques. 'Comme la Correspondance doit être telle dans tout le Corps de l'Eglise, que ce que fait chaque évêque selon la règle et dans l'esprit de l'unité catholique, toute l'Eglise, tout l'Episcopat et le chef de l'Episcopat le fasse avec lui'[311], ils ne doutaient pas que toute l'Eglise n'applaudirait un jour à ce qu'ils avaient fait en son nom.

Ils avaient voulu faire d'une pierre deux coups. Ils n'eurent en fait que deux déceptions à recueillir. Les arguments d'autorité n'étaient pas plus propres à impressionner Pierre le Clerc qu'à convaincre les protestants. Bossuet était un grand homme. D'accord! Mais il restait homme comme tous les autres, et on devait lire ses ouvrages avec d'autant plus de précaution que son nom, sa réputation et ses talents étaient grands[312]. L'Ecriture restait pour eux la seule règle de la foi.

D'autre part la réponse du pape coupa court à leurs prétentions d'union avec l'Eglise Romaine et de soumission respectueuse au successeur du prince des apôtres[313].

Nourris de l'esprit de ceux qui se croient prédestinés à la souffrance et au salut, ils tardaient à se rendre à l'évidence. En 1774 Dupac de Bellegarde entreprit encore en vain le long voyage de Rome. En fait, d'ores et déjà, l'Eglise d'Utrecht était coupée de la tradition romaine et condamnée à se rétrécir de plus en plus. Alors que le dogme catholique, pos-

310) *Actes et Décrets*, p. 24 sq. La suite de ces *Actes* nous montre à quel point et sous quelle forme Bossuet était présent à l'esprit des membres de l'assemblée. Ils citent son nom à propos des sujets les plus divers: le Schisme des Grecs (p. 77, 88-89); la primauté du pape (p. 116-118; en dehors de l'*Exposition* ils y citent l'*Histoire des Variations* et l'*Appendix ad Declarationem Cleri Gallicani*); le témoignage des Saints-Pères et l'autorité de l'Eglise dispersée (p. 138-139, 142); les dispositions nécessaires pour recevoir l'absolution et la Communion (p. 244. Ils citent sa lettre à Néercassel sur l'*Amor Poenitens*); et les principes des nouveaux casuistes sur la règle des moeurs (p. 274). Là où il s'agit de la grâce, du libre arbitre et de la prédestination, on chercherait son nom en vain. Il n'est toujours pas pour eux le docteur de la grâce.

311) *Lettre circulaire à Nosseigneurs les Archevêques et Evêques*, 1764.

312) P. le Clerc, *Lettre à Messieurs les..... membres du concile assemblé à Utrecht*, 1763.

313) Dans son Bref *Sine Acerbo* du 30 avril 1765 il condamna le concile aussi bien que le livre des *Actes et Décrets*.

sédant en lui ce principe de croissance inhérent à tout organisme vivant, continuait à se développer et à ‘dérouler’, pour ainsi dire, les vérités contenues dans la foi des premiers siècles, eux s'isolaient dans une position irréelle, en ne se lassant pas de répéter les mêmes phrases. Et à mesure que la rupture avec Rome se stabilisait, la réalité du schisme révélait davantage l'impossibilité de leur recours à Bossuet[314].

Le Concile du Vatican leur a fait faire volte-face. Ils s'affilièrent aux Vieux-Catholiques allemands, en assumant eux-mêmes le nom de ‘Oud-Katholiek’. Ils se sauvaient ainsi de l'impasse dans lequel ils se trouvaient, mais menacent actuellement de s'échouer dans le modernisme.

Le changement de route mit fin au parallélisme étroit entre l'Eglise d'Utrecht et Port-Royal[315]. En même temps le nom de Bossuet sombrait dans le passé. Ses oeuvres devaient appartenir désormais au nombre des volumes qui ornent les cabinets de travail des prêtres vieux-catholiques, mais qui disparaissent de plus en plus sous la poussière[316]. S'il s'en trouvait encore quelques-uns pour les étudier, ce n'était plus par nécessité de controverse, mais dans un but d'édification ou par simple curiosité littéraire[317]. L'ère de son actualité est close.

Le jansénisme de Bossuet.

Dans l'histoire de cette influence, que nous venons de tracer, quelques éléments nous invitent à reprendre un moment la question toujours débattue du jansénisme de Bossuet. Déjà en 1898 on a fait remarquer qu'il serait très important pour l'histoire générale de la pensée religieuse au dixseptième siècle ‘qu'on sache, au juste, quelle opinion a eue de la grande école de Saint-Cyran, et quelle conduite a tenue avec elle l'homme qui représente de la façon la plus complète le catholicisme français d'autre-

314) Cf. Th. Nauta, *Antwoord op het Geschrift van den Heer J. Cr*(*amer*), 1784, p. 23 sq. L'auteur s'y efforce de prouver que, dans sa dispute avec Claude, Bossuet avait démontré qu'on ne peut jamais affirmer par serment des faits reposant sur une autorité faillible, sans qu'on soit imposteur ou téméraire. La lecture de la lettre aux Religieuses de Port-Royal aurait pu lui épargner ce raisonnement laborieux. Elle le dément d'un bout à l'autre. Sa grande vénération pour M. de Meaux, qui lui fait appeler son adversaire ‘un avorton indigne de délier les cordons des souliers de Bossuet’ (p. 237), n'a pas su lui faire découvrir les ressorts les plus intimes et les plus vigoureux de l'oeuvre de celui-ci.

315) Ce parallélisme cesse définitivement à la mort de C. Karsten en 1884. Ce professeur de théologie était un grand connaisseur de l'histoire de Port-Royal, et était en correspondance soutenue avec les amis postérieurs des solitaires. (Cf. *Nieuw Nederlandsch Biographisch Woordenboek*, t. II, p. 649).

316) *De Oud-Katholiek*, 32e année (1916), p. 3.

317) Il faut faire une exception pour P. Buys (1787-1853), président du séminaire d'Amersfoort, qui s'est montré un lecteur assidu de l'oeuvre de Bossuet. Cf. entre autres *Noodige Bijlagen tot het werk van den Eerw. Heer J. Bramer over het Jansenisme*, 1824, p. 16 sq., 94 sq., 175 sq.

fois'[318]. Dans ce dessein un théologien devrait analyser les oeuvres dogmatiques et exégétiques de M. de Meaux. Il est à regretter que ce travail n'ait toujours pas été fait. En attendant nous ne pouvons que mettre quelques points d'exclamation et d'interrogation.

Tous ceux qui se sont posé la question sur le plan du dogme, sont d'accord pour reconnaître qu'il faut la résoudre négativement, à part peutêtre quelques affinités de doctrine[319].

Cette restriction, faite par quelques-uns, est-elle pleinement justifiée? Le silence que les protagonistes de l'Eglise d'Utrecht - dont surtout Quesnel - font systématiquement sur lui, dès qu'il s'agit de la grâce, ne fait-il pas supposer une absence complète de parenté?

Certes, on peut trouver dans son oeuvre des textes qui pourraient servir à prouver le contraire. La corruption originelle est un thème qu'il manie avec beaucoup d'âpreté; les enfants morts sans baptême, il les considère comme damnés[320]; il ne voit aucune possibilité de reconnaître chez les infidèles une vraie vertu[321]; il insiste beaucoup sur la grâce efficace par elle-même et sur la distribution de la grâce selon le plan d'un préméditation purement gratuite; comme chez les Port-Royalistes son admiration pour la tradition est un peu trop autoritaire et exclusive.

Mais à l'encontre de ces textes on en a produit d'autres qui le prouvent hostile au jansénisme; et à côté de sa préférence marquée pour l'antiquité on peut mettre sa grandiose vue d'ensemble sur la destinée de l'humanité, sa philosophie de l'histoire, et l'aspiration mystique de son âme à l'union avec Dieu, qui, sous cette forme, ne se rencontrent point dans l'athmosphère janséniste. Ses perspectives universelles créent un espace infiniment plus vaste que l'étroitesse dans laquelle les jansénistes sont poussés par leurs angoisses et leur crainte de l'enfer; mais en même temps elles font naître la tendance à négliger les nuances qui donnent à l'histoire sa variété.

De la façon qu'on l'a soutenu, le débat est arrivé au point mort. La question n'est pas là. Au fond, il faudrait savoir si les éléments que Bossuet semble avoir de commun avec les jansénistes ont chez lui le sens qu'ils avaient chez eux, ou bien celui qu'ils revêtaient dans l'oeuvre de Saint-Augustin. Sa 'grâce efficace par elle-même' détruit-elle la volonté, ou donne-t-elle à celle-ci de vaincre la chair? Ce qu'il importe de tirer au clair, c'est de savoir si pour lui la grâce, restant extérieure à l'homme, le rend esclave, ou si plutôt il considère en elle avant tout l'Amour divin qui vient

318) A. Rébelliau, *Bossuet et le Jansénisme*, p. 3, 5.
319) Cf. en dehors des études déjà signalées de de la Broise, Gazeau, Ingold, Rébelliau et Urbain, Th. Delmont, *Bossuet et le Jansénisme*; Francesco Ruffini, *La Vita religiosa di Alessandro Manzoni*, t. I, p. 353 sq., p. 390 sq.
320) La lettre dite des cinq Evêques du 23 févr. 1697, *Correspondance*, t. VIII, p. 151 sq.
321) Les lettres à Charles de Brisacier du 30 août, du 8 sept. et du 13 sept. 1701, Ib., t. XIII.

guérir la volonté de l'homme, et qui lui tombe en partage pour le rendre fils de Dieu en l'incorporant à la vie divine elle-même. Ce qui nous amènerait plus près de la solution du problème, c'est de savoir, non pas si entre la charité et la cupidité il reconnaît une troisième possibilité, mais s'il reconnaît tous les degrés que la charité peut parcourir, de l'âme du pécheur jusqu'à celle du mystique. L'homme est-il pour lui le pécheur appelé néanmoins à être fils de Dieu, ou sombre-t-il dans la terrible 'masse damnée'? Sont-ce les vues eschatologiques de Saint-Augustin qui pénètrent son oeuvre, ou celles, plus bornées, plus étroites, plus naturalistes au fond, de Jansénius?

Une chose est sûre: comme Saint-Augustin, il a lutté toute sa vie avec les problèmes de l'homme et de la grâce. Sa vie à la cour et sa vocation d'ouvrier de la Contre-Réforme le mettaient continuellement aux prises avec eux, sur le plan de la pratique comme sur celui de la théorie. Il a essayé souvent d'éviter le dilemme, ne lâchant aucun des deux bouts de la chaîne.

> 'Qu'on ne s'imagine donc pas que la puissance de la grâce détruise la liberté de l'homme, ou que la liberté de l'homme affaiblisse la puissance de la grâce. Peut-on croire qu'il soit difficile à Dieu, qui a fait l'homme libre, de le faire agir librement, et de le mettre en état de choisir ce qu'il lui plaît? L'Ecriture, la tradition, la raison même nous enseignent que toute la force que nous avons pour faire le bien, vient de Dieu; et que notre propre expérience nous fait sentir que nous ne pouvons que trop nous empêcher de faire le bien, si nous voulons..... Mais quelque pouvoir que nous sentions en nous de refuser notre consentement à la grâce, même la plus efficace, la foi nous apprend que Dieu est tout-puissant, et qu'ainsi il peut faire ce qu'il veut de notre volonté et par notre volonté'[322].

Voilà chez Bossuet des réflexions bien thomistes. Mais il a l'esprit moins philosophique que l'auteur de la *Somme*, et tâche de détourner le regard de ce grand mystère, 'qui a tant étonné et tant humilié l'apôtre Saint Paul'[323]. En attendant que Dieu lui fasse tout voir dans la source, il veut s'en remettre à la foi, puisqu'elle ne laissera pas de concilier tout ce que le raisonnement humain trouve de difficile dans cette 'sainte et inviolable doctrine'[324]. Il n'a pas toujours réussi à apaiser son âme inquiète. Quoi qu'il en ait, ses regards vont souvent vers le mystère insondable.

Si, dès lors, il n'a pas tant sévi contre le jansénisme que contre le molinisme, n'est-ce pas parce qu'il n'a vu dans l'hérésie janséniste qu'un excès de surnaturalisme? Erreur fatale, puisqu'en fait elle a naturalisé la grâce de Dieu. Mais on ne lui a pas rendu la tâche facile. Les adversaires des jansénistes ont choisi la théorie de la 'natura pura' comme arme principale

322) *Extrait de l'Ordonnance et Instruction pastorale de Mgr. le Cardinal de Noailles..... du* 20 *août* 1696, *OEuvres complètes*, t. II, p. 29-30. (Cette *Instruction* est de la main de Bossuet. Cf. *Journal de Ledieu*, t. I, p. 157).

323) Ib.

324) Lettre à la soeur Cornuau du 3 févr. 1692, *Correspondance*, t. V, p. 30.

contre eux. En établissant ainsi entre la nature et le surnaturel une séparation, ils ont certainement cédé au courant de laïcisation de la vie qui commençait à se faire sentir si fortement sur tous les terrains de la vie[325]. Or c'est précisément contre toutes les formes sous lesquelles le naturalisme s'est manifesté au moment de la ‘crise de la conscience européenne’, que Bossuet a engagé le combat.

La solution que, sur le plan de la morale, on a donnée jusqu'ici à la question du jansénisme de Bossuet, pèse un peu plus lourd sur sa mémoire. On a cru découvrir dans sa vie un développement vers le rigorisme janséniste.

Personne ne contestera qu'il ait toujours été un moraliste sévère. Les idées pessimistes sur la nature déchue étaient en l'air en ce moment-là, et il faut éviter de confondre ce pessimisme religieux presque général avec le jansénisme. Bossuet a essayé de ‘tenir le milieu entre les deux extrémités’. Monté en chaire pour prononcer l'oraison funèbre de Nicolas Cornet, il réprouve ‘ceux qui mettent la vertu trop haut’. Qu'ils ne se vantent surtout pas ‘d'aller droitement, sous prétexte qu'ils semblent chercher une régularité plus scrupuleuse’! Mais il s'oppose aussi à ‘ceux qui se détournent à gauche, qui penchent du côté du vice et favorisent la part de la corruption’. Il ne faut pas ‘accabler la faiblesse humaine en ajoutant au joug que Dieu nous impose’. Il ne faut pas non plus avoir une confiance téméraire en ses forces[326]. Dans le sermon pour la profession de Mme Cornuau, prononcé trente-cinq ans plus tard, nous retrouvons le même conseil de fuir les extrémités, et de tenir le juste milieu[327].

Cela ne nous semble pas indiquer une évolution vers le jansénisme. Son accent est quelquefois très amer, mais il a bien vite fait de retrouver son équilibre.

Pour ceux qui admettent une légère déviation vers la droite, sa *Justification des Réflexions Morales* forme un des principaux documents à charge. Mais, comme nous venons de le voir, l'attitude de Quesnel lui-même envers l'évêque de Meaux nous interdit de manier cet argument sans mûre réflexion.

Ici encore nous piétinons sur place. Pour avancer, il faudrait connaître avant tout la source de son pessimisme relatif. Est-ce celui d'un théologien, qui prenait son point de départ dans une conception abstraite et orgueilleuse de l'homme avant la chute, engendrant, par contre-coup, une vision désespérante sur cette même créature déchue de si haut; ou est-ce celui d'un confesseur, commandé avant tout par l'expérience concrète de la vie, triste illustration de la faiblesse humaine?

325) Cf. H. de Lubac, o.c., p. 15 sq., qui nous a inspiré pour une large part le raisonnement suivi ici.
326) Le 27 juin 1663, *OEuvres oratoires*, t. IV, p. 477-478.
327) Le 22 mai 1698, Ib., t. VI, p. 537.

La solution de ce problème exige qu'on mette sur la balance bien des impondérables. Ne saute-t-il pas aux yeux par exemple qu'il ait trouvé ses accents les plus durs au moment où un prêtre avait osé défendre publiquement le théâtre? Or l'acteur et l'auteur le plus applaudi avait été le porte-parole des chrétiens mondains et des libertins, qui jouaient un rôle si pernicieux à la cour de Louis XIV. Le dérèglement de cette cour, avec son influence dissolvante sur 'la ville', Bossuet le mettait pour une large part sur le compte de Molière. Toutes les tristesses qu'il en a essuyées ont débouché dans l'oeuvre qu'il a écrite contre Caffaro, l'apologiste du théâtre[328]. Et il n'est pas seul dans son opinion sur Molière, contre qui un auteur dramatique vient de dresser un nouveau réquisitoire[329].

Qu'on ait pu croire l'évêque de Meaux proche parent des jansénistes; que, par une fausse optique, il se soit peut-être lui-même vu tel; tout cela se comprend. L'intérêt de l'histoire ecclésiastique exige que l'on vérifie définitivement si c'est vrai.

328) Son *Traité de la Concupiscence* fut probablement composé un mois après les *Maximes et Réflexions sur la Comédie*. Cf. l'édition par Urbain et Levesque, p. IX.

329) François Mauriac, *Trois grands hommes devant Dieu*, chap. I.

IV. Le retentissement de ses oeuvres de controverse.

La renommée du controversiste.

Parmi les pasteurs français qui s'établirent en Hollande dans les années précédant la révocation de l'Edit de Nantes, on trouve Jurieu, qui devait être un jour le grand adversaire de Bossuet. Dès son arrivée dans ‘le pays de toutes les hétérodoxies’, le bouillant gardien de l'orthodoxie calviniste s'y était heurté à la gloire du porte-parole de l'orthodoxie catholique. Comme dans tous les pays de l'Europe, les oeuvres de controverse de l'évêque étaient attendues en Hollande avec espoir et anxiété. Son *Exposition de la foi catholique* y avait établi d'un seul coup sa renommée. Les témoignages du vicaire apostolique Néercassel sont là pour prouver le succès éclatant du petit livre. Et l'on peut dire que l'inquiétude des protestants fut au moins aussi grande que la joie des catholiques. La méthode de Bossuet les avait surpris tout d'abord. Jurieu lui-même, cédant un instant à un charme qui ne devait par durer bien longtemps, avait déclaré que c'était ‘le livre le plus doux, le plus sage, le plus modéré qu'on pût imaginer’[330]. Aucun ouvrage de l'époque ne fut autant répandu; aucun non plus ne se vit attaqué avec plus d'acharnement de la part des ministres protestants, dès qu'ils se furent remis de leur première surprise.

Les Pays-Bas n'ont pas fait exception. La crainte de l'*Exposition* paraît y avoir été si grande qu'avant même la parution de la version hollandaise on avait déjà fait traduire les réponses de La Bastide et de David Noguier[331]. Il est bien probable que cette agitation un peu fiévreuse, bien loin de diminuer le succès du livre redouté, l'a plutôt augmenté. En moins de rien la première édition de la traduction était épuisée. Au cours des dix années suivantes elle eut trois séries de six rééditions parallèles chez des libraires différents[332]. Les coryphées protestants redoublèrent leurs efforts.

Dès 1680 Néercassel manda à Bossuet que Spanheim à Leyde et Leydecker à Maastricht combattaient l'*Exposition* ‘dans leurs écrits et dans

330) *Dictionnaire de Théologie Catholique*, t. II, p. 1060.
331) Cf. la lettre de Néercassel à Bossuet du 5 février 1676, *Corresp.*, t. I, p. 388.
332) Cf. Appendice I.

leurs discours'[333]. Le professeur renommé de Leyde et le futur successeur du célèbre Voetius à Utrecht comptaient parmi les principaux représentants du protestantisme hollandais. Ils n'étaient certainement pas les seuls à lutter contre Bossuet, puisqu'ils préparaient la voie à la nuée des pasteurs ordinaires qui entraient tous les jours en contact, et, par suite, en conflit avec les fidèles et les prêtres de l'Eglise romaine. Et comme ces ministres n'étaient pas toujours des plus instruits, il fallait leur rendre la tâche facile en mettant à leur disposition des répertoires d'arguments où ils n'eussent qu'à puiser. Coup sur coup parurent des réfutations de l'opuscule de M. de Meaux. F. Halma, éditeur dans la ville universitaire d'Utrecht et homme de lettres, ouvre la série: il réédite en 1680 les réponses de La Bastide et de Noguier, en y ajoutant la traduction, et, bien entendu, une réfutation de l'*Avertissement* qui se trouvait en tête de la nouvelle édition française[334]. L'argumentation académique, destinée à un public plus restreint et plus savant, est fournie par Spanheim[335]. Jurieu, trop passionné pour se laisser acculer à la défensive, ne se contente point d'une réponse en règle à l'oeuvre de son adversaire, et passe lui-même à l'attaque[336]. A entendre le ton d''honnête homme' de Bossuet, il ne se sent pas à l'aise. L'anathème, l'injure, voilà son domaine. C'est pour lui une trop belle occasion d'accabler l'Eglise romaine de toutes les invectives que sa haine frémissante peut inventer.

Dans le camp catholique on était bien embarrassé de toutes ces répliques. Il va sans dire qu'on ne pouvait négliger de faire paraître des dupliques, mais on ne disposait pas de controversistes dont le prestige pût contrebalancer l'autorité de ces avocats de la cause protestante. Pour neutraliser les aigres reparties de Jurieu, le clergé hollandais pouvait encore emprunter la plume à Antoine Arnauld, qui ne craignait pas de mesurer ses forces avec son grand compatriote[337]. La réfutation de l'écrit de Spanheim plaça les catholiques des Pays-Bas devant des difficultés autrement insurmontables. Tolérés à peine dans leur patrie, ils ne comptaient parmi eux personne qui pût égaler la réputation scientifique du professeur de Leyde. A bout de ressources, on eut recours à Bossuet lui-même. A deux reprises l'évêque de Castorie le prie avec beaucoup d'insistance de confirmer la cause catholique en réduisant au silence cet adversaire illustre[338]. Bossuet,

333) Lettre manuscrite du 15 sept. 1680. Cf. Appendice III.
334) *Antwoord op het Boek van den Heer van Condom*, vertaald door F. Halma, 1680.
335) *Specimen stricturarum*, 1681.
336) *La Politique du Clergé de France*. 1681; *Préservatif contre le changement de religion*, 1681.
337) *Apologie pour les Catholiques*, 1682; *Réflexions sur un Livre intitulé Préservatif*, 1682.
338) Lettres du 27 mai 1681, *Corresp.*, t. II, p. 232, et du 21 août 1681, *Corresp.*, t. II, p. 249-250.

pleinement convaincu de la nécessité d'un réponse décisive, lui promet de la faire aussitôt que ses occupations nombreuses le lui permettront. Il arrachera le temps partout où il en trouvera, si peu que ce soit[339]. Il n'a jamais pu donner suite à cette intention. D'autres besoins, plus pressants encore, le réclament déjà.

Le coup d'essai de Bossuet avait été un coup de maître, et lui avait assuré la direction de la controverse dans toute l'Europe. Désormais l'histoire du succès de ses ouvrages aux Pays-Bas n'est autre chose que l'histoire intérieure de la controverse religieuse elle-même.

En 1683 on édita en français le *Traité de la Communion sous les deux espèces* et la *Conférence avec Claude*, ouvrage qui venait seulement de paraître en France[340]. Les deux livres reçurent un accueil très favorable et furent lus avec beaucoup d'avidité par tous ceux qui savaient le français; et ils étaient bon nombre. L'emploi de la langue française était si universel en Hollande que Saint-Evremond, passant les dernières années de son exil en Hollande, ne se donna pas la peine d'apprendre le hollandais[341]. Pourtant le livre ne restait accessible qu'aux milieux cultivés de la nation: on jugea donc nécessaire de faire paraître une traduction en lange vulgaire de la *Conférence avec Claude*. Si l'on traduisait cet ouvrage de préférence à l'autre, qui avait néanmoins provoqué de nombreuses réfutations dans le camp protestant[342], c'est que le développement rapide du débat religieux donnait à la *Conférence* une plus grande actualité. *L'Exposition* avait eu pour résultat de déplacer la dispute sur un nouveau terrain. Il était bien difficile de contraindre ces esprits indépendants et souvent impétueux qui faisaient la force de la Réforme à se soumettre à l'Eglise romaine, tant qu'ils ne croyaient pas en cette Eglise elle-même. Bossuet dut l'avoir senti, lorsqu'il choisit cette matière au moment où il allait croiser l'épée avec Claude.

Ce terrain de l'Eglise était sans doute le plus favorable aux catholiques hollandais. Leurs frères protestants devaient s'y sentir gênés, puisqu'à la place de l'autorité du Siège apostolique de Rome, ils avaient mis celle du synode de Dordrecht. Bossuet plaidait pour l'existence d'une Eglise à laquelle le Christ avait confié en dépôt la vérité chrétienne; cette Eglise, qui tenait de si haut son autorité, avait comme mission de garder intacte la vérité qui lui avait été confiée, et de la répandre parmi tous les peuples. Une telle thèse a évidemment embarrassé les protestants. Ils se sont contentés de publier à La Haye la réponse de Claude[343], sans la traduire; le

339) Lettre à Néercassel du 22 septembre 1681, *Corresp.*, t. II, p. 254.
340) Lettre de Néercassel à Bossuet du 27 mars 1683, *Corresp.*, t. II, p. 289.
341) Cf. A. Sayous, *Histoire de la littérature française à l'étranger*, t. I, p. 158.
342) Cf. *Nouvelles de la République des Lettres*, avril 1684.
343) J. Claude, *Réponse au livre de M. l'Evêque de Meaux*, 1683.

torrent de réfutations qui submergeait dès sa parution tout autre ouvrage de l'évêque de Meaux, semblait tari maintenant. Peut-être faut-il appliquer ici le critérium de Pierre Bayle qui écrivit en 1684[344]: 'Bossuet s'est acquis une si grande réputation dans ses ouvrages de Controverse, que si les Protestants eussent négligé de lui répondre on n'eût pas manqué de soupçonner qu'ils ne sçavoient comment repousser les attaques de ce Prélat'.

Bossuet avait eu en effet cause gagnée sur ce terrain. Mais il était encore loin d'avoir gagné la lutte. Ses adversaires ne lui avaient lâché ce bastion que pour se retirer dans d'autres positions leur offrant de meilleures possibilités de défense. Tout en continuant à se récrier devant la nécessité de se soumettre en matière religieuse à l'autorité absolue d'une Eglise, ils étaient prêts à l'admettre au besoin. Ils se refusaient seulement à voir dans l'Eglise catholique, telle qu'elle était à ce moment-là, le dépositaire légitime de cette autorité.

Tel était surtout le langage de ceux qui, chassés de France par la révocation de l'Edit de Nantes, avaient pris le chemin des Pays-Bas. Les événements politiques corroboraient leur thèse religieuse.

L'année 1685 marque une date importante dans l'histoire du protestantisme en Hollande. Le renfort qu'il reçut alors n'a pas peu contribué à son épanouissement. Faisant fi de la défense qui était faite aux simples laïcs de quitter la France, un nombre impressionnant de réfugiés, errant dans le plus grand secret de ville en ville, avaient gagné l'étranger par de nombreuses voies clandestines. La contrainte n'avait pas réussi à retenir tous ceux à qui leur conviction intérieure enjoignait de partir. On a évalué à cent mille le nombre des réfugiés pour qui la Hollande est devenue une seconde patrie. La fuite des pasteurs étant moins entourée de mystère, on a pu établir leur nombre exact: au début du XVIIIe siècle il s'élevait au chiffre de 363[345].

Le succès des oeuvres de controverse de Bossuet dans notre pays fut désormais déterminé pour une large part par ces mêmes événements. La réputation de l'évêque de Meaux s'en est accrue d'une manière considérable. D'un commun accord les nouveaux venus vantaient ses grands mérites.

Etienne Le Moyne, appelé dès 1676 comme professeur à Leyde, avait admiré la modération de l'évêque: il n'appartenait heureusement pas, selon le huguenot, à ces gens emportés qui ne servent qu'à entretenir les embrasements au lieu de les éteindre, et dont on ne peut rien espérer ni dans la société civile ni dans la religion[346].

344) *Nouvelles de la République des Lettres*, avril 1684.
345) Cf. D.F. Poujol, *Histoire et Influence des Eglises Wallones dans les Pays-Bas*, p. 140-146.
346) *Revue Bossuet*, t. II (1901), p. 32.

Les victimes des mesures de Louis XIV ne louaient pas le grand évêque de si bon coeur. Il est visible que l'aveu de ses mérites leur coûte. Il n'en est que plus précieux, et il l'en faut écouter davantage. Bossuet, écrit l'un d'eux, est un fin controversiste, qui tourne les choses d'une manière délicate, et dans les oeuvres duquel règnent l'air honnête, la modestie et l'art d'être ingénu[347]. Il a donné occasion aux protestants, avoue un autre, d'apprécier son honnêteté; aussi ont-ils eu toujours une grande considération pour son mérite et son caractère[348]. Et un troisième lui concède de bien grands talents, lorsqu'il dit que plus une entreprise est difficile, plus elle est digne de Bossuet[349]. Ils auraient pu se contenter de moins. Mais il y en a même un qui va jusqu'à le présenter comme le seul controversiste catholique qui fût très en vue dans l'Eglise de France, puisqu'il n'était suspect ni aux jésuites, ni aux jansénistes, ni à Rome, ni à l'Eglise gallicane[350]. Tout en le portant aux nues, l'on se garde pourtant de lui donner raison dans la controverse. Bien au contraire, les événements politiques, provoquant des colères effroyables, rendent sa tâche plus difficile. Les réfugiés auraient-ils abandonné leurs biens, et risqué leur vie, pour écouter maintenant posément les arguments par lesquels Bossuet essaye de les convaincre de leur tort? Ils ne sont pas très enclins à prêter l'oreille aux paroles conciliantes de l'évêque, qui, après tout, était un de leurs ennemis mortels. Bien sûr, ce n'est que très timidement que par ci par là s'élève une voix qui fait des reproches à M. de Meaux sur la conduite qu'il a eue en ces circonstances pénibles[351]. Son prestige personnel paraît être assez fort pour lui épargner des attaques de la sorte. Mais on ne tarde par à utiliser les événements politiques comme une arme dans le débat religieux, et à les retourner contre lui, ce qui a dû lui causer plus de douleur que ne l'auraient fait des accusations personnelles. Dans cette lutte, Bossuet n'a négligé aucun effort pour ramener les brebis égarées au bercail. Il s'adressait dans ses livres à tout le parti réformé, mais, soucieux du salut des âmes qui lui étaient confiées, il ne dédaignait pas de s'adresser à tel de ses anciens diocésains pour le conjurer de renoncer à ses erreurs et de revenir dans la communauté dont il s'était séparé. C'est ainsi que nous le voyons entrer en correspondance avec Pierre de Vrillac, ancien bailli de la Ferté-sous-Jouarre, qui s'était établi à La Haye[352]. Son correspondant, se méfiant de ses propres forces, lui répondit par des lettres que Jean Rou écrivait sous son nom.

347) P. Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, art. Luther, rem. Q, t. III, p. 227; id., *Nouvelles de la République des Lettres*, avril 1684.
348) Lettres de Jean Rou à Bossuet du 8 mai et du 27 juin 1686, *Corresp.*, t. III, p. 240, 280.
349) *Histoire des Ouvrages des Sçavans*, aoust 1689.
350) *Bibliothèque Universelle et Historique*, t. XI (1688), p. 451.
351) Cf. *Nouvelles de la République des Lettres*, octobre 1686.
352) E. et E. Haag, *La France protestante*, t. IX, p. 534 sq.

Cet historien, qui avait succédé à Spanheim comme secrétaire-interprète des Etats-Généraux de Hollande[353], jouissait d'un grand renom parmi ses coreligionnaires; il était en relation assidue avec Bayle et Jurieu, et fréquentait même à partir de 1691 les réunions hebdomadaires des pasteurs de La Haye. On peut être sûr que dans ses lettres à Bossuet il interprétait les sentiments de ses amis illustres.

Cette correspondance est intéressante, puisqu'elle nous permet d'observer les adversaires qui se préparent à étudier les meilleures positions pour la lutte définitive. Jean Rou s'en prend aussitôt au principal point en litige en ce moment-là. Tout le monde demeure d'accord, écrit-il, que la douceur est le véritable caractère du christianisme, et que la religion se persuade mais ne se force point[354]. Ici pourtant, tout en frappant de grands coups, notre protestant se ménage prudemment des possibilités de retraite: Bossuet pourrait en effet découvrir ses points vulnérables et le mettre au pied du mur. Le terrain était trop scabreux pour que les Réformés s'y expriment en toute liberté de parole. Michel Servet, mort au bûcher, était là pour témoigner contre eux; les troubles que la Réforme avait provoqués, les carnages auxquels elle avait donné lieu, les persécutions des catholiques en Angleterre et en Suède, les mesures prises contre eux en Hollande, tout cela parlait trop contre elle. Si la maxime de Jean Rou devait être prise à la lettre, la Réforme aurait raison dans un pays et tort dans un autre. Voilà pourquoi l'épistolaire accorde à la puissance publique le droit d'imposer aux sujets une sorte d'adhésion générale à l'Eglise de l'Etat, et de les y maintenir nominalement; voilà pourquoi il approuve même l'exécution particulière de ceux qui ruinent l'essence du christianisme, ou qui, par leur endurcissement, peuvent gâter tous les autres. Seule une Eglise qui fait envoyer aux galères, enfermer dans les fours et rôtir au feu de paisibles brebis, et qui fait un cercueil ou une prison de tout un vaste royaume, ne peut aucunement être la véritable Eglise, fondée par Jésus-Christ[355]. Il se sent fort de cet argument, et défie Bossuet d'y donner une réplique, faute de quoi on le considérera comme vaincu et réduit au silence pour de bon[356].

Bossuet ne s'y trompe point. Il voit clairement qu'il se trouve, non pas en face de Pierre de Vrillac et de Jean Rou seuls, mais de tout le parti des protestants réfugiés; il ne répond plus à son correspondant, et se met à travailler à une réplique approfondie, laissant à ses adversaires pour un moment la joie de leur victoire supposée. Jean Rou publie sa correspondance avec Bossuet. Le titre de son livre est comme un cri de triomphe:

353) Ib., t. IX, p. 10 sq.
354) Lettre du 28 janvier 1686, *Correspondance*, t. III, p. 185.
355) Lettre du 8 mai 1686, *Corresp.*, t. III, p. 235 sq.
356) Lettre du 27 juin 1686, *Corresp.*, t. III, p. 280.

La Séduction éludée ou Lettres de Monsieur l'Evêque de Meaux à un de ses diocésains, qui s'est sauvé de la persécution, avec les réponses qui y ont été faites et dont la principale est demeurée sans réplique[357]. Le parti exulte d'enthousiasme. Le silence de M. de Meaux est tout naturel, croit Bayle, puisqu'on lui avait répondu d'un air exact et net[358]. Que ce semeur éternel de scepticisme ait attaqué plus tard cette *Séduction éludée*[359], ne diminue en rien la valeur de sa première réaction: elle est très grande pour qui cherche à évaluer l'étendue et la profondeur de la renommée de Bossuet, d'autant plus qu'il avait donné son suffrage à Jean Rou avant que l'ouvrage eût été mis sous presse. Il n'était pas le seul. Claude et Jurieu avaient aussi pourvu le manuscrit de leur approbation. Mais c'est Bayle qui vainquit les scrupules de l'auteur; il lui fit publier les noms et les dates en lui remontrant que les lecteurs seraient tout autrement curieux, s'ils savaient que cela regardait l'évêque de Meaux[360].

Les catholiques vivaient des jours pleins d'anxiété. Tous leurs porteparoles se taisaient. Nicole s'était retiré de la lutte. Arnauld était découragé par le peu de succès de son *Apologie pour les Catholiques*, saisie à Rouen comme un livre pernicieux. A son tour Bossuet semblait maintenant garder le silence. La situation était d'autant plus désespérante que, depuis plusieurs années déjà, les protestants avaient profité des persécutions en France pour obtenir du gouvernement hollandais des mesures d'oppression contre les catholiques, et que ce silence semblait soutenir leurs affirmations. L'on soupirait après la parole bienfaisante de l'évêque de Meaux.

Celle-ci vint enfin. Tout le deuxième chapitre de l'*Histoire des Variations* était voué à cette matière. Avec un grand appareil scientifique Bossuet y prouvait que les guerres civiles du XVIe siècle avaient un caractère foncièrement religieux, puisque les protestants, devenus conscients de leur force, s'étaient opposés à la politique de Charles IX et de Henri III pour conquérir bon gré mal gré une place dans l'état, et que les Eglises protestantes de France avaient formellement autorisé cette révolte contre le pouvoir légitime. Ainsi Bossuet réduisait à néant l'argument qui avait fait le charme et la force de l'écrit de Jean Rou.

L'autorité des édits était au moins douteuse; les doctrines protestantes sur l'emploi de la contrainte variaient selon les besoins de leur cause; la braise de la révolte couvait ainsi toujours sous les cendres. Telles étaient les conclusions qui se dégageaient de l'abondance des faits et des documents historiques. On s'empara en Hollande avec avidité de cette argumentation.

357) Berne-La Haye, 1686.
358) *Nouvelles de la République des Lettres*, janvier 1687.
359) *Réponse d'un nouveau converti à la lettre d'un réfugié*, 1689 (cf. *Mémoires inédits et opuscules de Jean Rou*, p. 251, note).
360) Lettres de P. Bayle à J. Rou du 9 février et du 24 mai 1686. (Ib., p. 253-254).

Quelques mois après l'apparition du livre, il y en eut déjà une réédition à Amsterdam[361].

De leur côté les protestants s'attaquaient le plus sérieusement à ce chapitre, dans lequel ils se voyaient enlever une victoire qu'ils avaient crue décisive.

On a déjà démontré que les besoins de la controverse la plus pressante avaient rendu nécessaire cette promenade complaisante de Bossuet dans l'histoire politique[362]. La situation religieuse en Hollande en a certainement été un des facteurs les plus importants. Et c'est elle encore qui a déterminé pour une large part la réaction des protestants. Le thème essentiel du livre n'avait pas pour la Hollande une actualité si aiguë. Comme pourtant elle hébergeait presque tous les grands porte-paroles du protestantisme, elle a dû suivre de près la bataille véhémente qui s'est livrée autour du principe de M. de Meaux établissant que la variation est signe d'erreur. Elle avait assisté aussi aux préparatifs du combat.

On s'attendait depuis longtemps à ce nouveau coup de Bossuet. Déjà dans l'*Exposition* il avait prouvé comme en passant que le protestantisme avait varié sur des faits de doctrine. Poussé par le nouveau tour qu'avait pris la controverse après sa conférence avec Claude, il cherchait passionnément à définir le principe qui permettrait de distinguer la véritable Eglise d'avec les autres. Dans ses lettres à Jean Rou il toucha le vif de la plaie: une Eglise sans autorité ne dispose d'aucun moyen pour pacifier les schismes; il n'y a plus en elle d'autre remède aux divisions que de laisser croire chacun à sa fantaisie, ce qui conduit insensiblement les esprits à l'indifférence des religions, le plus grand de tous les maux[363]. Ses adversaires pouvaient prévoir où il allait porter ses coups, et se mettre en état de les parer. Nous les voyons choisir la méthode de la négation. Par avance ils contestent le principe de la non-variation.

L'Eglise romaine, avait constaté Jean Rou, est autant divisée en sectes qu'aucune autre branche du christianisme; l'on ne peut espérer l'unité sur la terre que dans le temps de l'accomplissement, lorsque Dieu sera tout en tous[364]. En se retirant dans cette position de combat, il agissait sans doute d'accord avec Bayle et Jurieu, pour qui il préparait la voie. Aussi à peine l'*Histoire des Variations* eut-elle paru que le premier déclara avoir toujours été convaincu qu'aussi longtemps que l'Eglise est sur la terre, elle est tantôt plus, tantôt moins éclairée, à certains égards, et que par conséquent elle peut varier de sentiments sur les mêmes choses[365]. L'autre ne

361) L'édition dite *A la Sphère*, 2 vol., 1688.
362) A. Rébelliau, *Bossuet historien du protestantisme*, p. 353 sq.
363) Lettre du 3 avril 1686, *Corresp.*, t. III, p. 209.
364) Lettre du 28 janvier 1686, Ib., t. III, p. 185-186.
365) *Nouvelles de la République des Lettres*, sept. 1688.

tarda pas à avancer fièrement qu'en matière religieuse autant qu'ailleurs, le changement est la condition du progrès.

C'est en Hollande, où la lutte a été depuis longtemps préparée, que se livre aussi la bataille décisive. Quand Bossuet a publié son *Histoire des Variations*, les gazetiers y vouent de longs articles. Elle porte en tête 'un nom trop célèbre', et traite une matière 'où tout le monde prend trop d'intérêt' pour ne pas en parler[366]. Tous les réfugiés prennent les armes, et bientôt on verra Bossuet aux prises avec les trois représentants les plus éminents de la Réforme qui séjournent aux Pays-Bas.

D'abord avec Jurieu, le défenseur impétueux et imprévoyant du protestantisme, qui sous les coups bien portés de son adversaire s'est précipité dans les voies les plus diverses. Après s'être hasardé sur le terrain de la libre-pensée, dans l'espoir d'échapper à Bossuet, il est repoussé par celui-ci dans les voies de l'orthodoxie la plus sévère, et va porter sa fureur dans ses propres rangs. Contre lui M. de Meaux remporte sa victoire la plus nette. Mais cet avantage n'a pas de conséquences pour la cause générale du protestantisme. Au moment où Jurieu tombe sous le coups de Bossuet, ses coreligionnaires se sont déjà éloignés de lui. Le tout se passe à ses propres risques et périls[367].

Puis avec Basnage, l'historien perspicace contre qui Bossuet se perd dans des recherches historiques sans fin.

Ensuite avec Bayle, le plus brillant esprit parmi les réfugiés français, qui s'est emparé avec avidité de l'idée du libre examen, s'embourbant de plus en plus nettement dans le pyrrhonisme, dont il se défend avec désespoir[368].

Des deux côtés se manifeste un rétrécissement d'esprit que toute controverse paraît devoir produire. Bossuet a négligé de saisir les développements de Basnage sur les divergences causées dans la doctrine par le génie et le caractère particuliers des pays de la Réforme et par les progrès accomplis dans le domaine religieux: cela aurait pu ramener la dispute au point essentiel, qui est de distinguer entre l'évolution du dogme et sa variation. Ainsi, bien loin de réussir à réaliser une harmonie conciliatrice entre le calviniste Jurieu et l'humaniste Bayle, il n'a fait que les pousser plus foncièrement dans leurs voies opposées de la Révélation et du libre-examen, où ils prolongent dans un vide désespérant les lignes de démarcation entre la Réforme et la Renaissance. D'autre part les avertissements passionnés de M. de Meaux n'ont pu arrêter le protestantisme dans la voie glissante du doute et de la négation où le menait tout refus d'autorité.

366) Ib.

367) *Histoire des Ouvrages des Sçavans*, mai 1690, et mai 1692.

368) Cf. sur ces luttes: A. Sayous, o.c., t. I, 2e livre, chap. III; t. II, 2e livre, chap. VI; A. Rébelliau, o.c., 3e livre, chap. V; L. Crouslé, o.c., chap. III, IV, V; D.F. Poujol, o.c., p 190 sq.

Cette évolution fatale ne s'explique pas en dernier lieu par le fait que l'enjeu était trop grand, et que les champions se savaient trop regardés. Ainsi leurs efforts n'ont pas valu á la cause du christianisme, qu'ils voulaient tous défendre, les avantages que les talents de ces apologistes semblaient promettre. Leur prestige personnel, au contraire, s'en est accru considérablement, surtout celui de Bossuet, qui avait su terrasser son adversaire le plus dangereux.

Le succés de sa methode.

A étudier cette période de l'histoire religieuse des Pays-Bas on a l'impression que tous les théologiens qui prennent part à la controverse sont des étrangers. Jusqu'ici nous avons rencontré presque uniquement des noms français, et l'on dirait que les prêtres et les pasteurs hollandais ne se sont point mêlés à la lutte. Si l'on s'en tient à la grande controverse européenne, on peut affirmer presque sans restrictions que cette impression est juste. Du côté protestant ce sont en effet les desservants de l'Eglise wallonne qui sont entrés en lice avec les catholiques de renom. Ils pouvaient concentrer toute leur activité sur cette grande polémique religieuse, sans que des disputes dogmatiques ou philosophiques au sein de leur propre Eglise les détournent de leur tâche importante. Il n'en était pas de même pour leurs confrères de l'Eglise hollandaise.

En Hollande la Réforme, qui à ses débuts aimait tant à se railler de la scolastique à laquelle l'Eglise romaine recourait volontiers pour justifier ses dogmes, avait introduit cet ennemi dans la place. Si paradoxal que cela puisse paraître, cette même scolastique méprisée battait son plein dans les facultés de théologie récemment fondées ou réorganisées[369]. Les cours de controverse, qui au moyen âge avaient fini par envahir tout l'enseignement catholique, faisaient partie intégrante des leçons calvinistes. Dans la première moitié du XVIIe siècle les théologiens protestants y approfondissaient systématiquement la doctrine définie ou déterminée par les synodes, en polémisant avec les coryphées du catholicisme. Mais peu à peu la scolastique avait creusé un fossé entre l'université et l'Eglise, et les besoins de celle-ci furent négligés de plus en plus. La controverse européenne n'occupait plus que sporadiquement les professeurs de théologie. D'autres problèmes les passionnaient. La guerre de quatre-vingts ans entre Cocceïens et Voetiens sur la philosophie de Descartes avait éclaté. Malgré lui le savant français se voyait dès l'abord entraîné dans le domaine théologique. Ces disputes violentes absorbaient l'attention de tous. D'autre

369) Prof. Dr. L. Knappert, *Geschiedenis der Hervormde Kerk*, t. I, p. 234 sq. Cf. pour la continuité entre la scolastique médiévale et la scolastique protestante: F. Sassen, *Het oudste wijsgeerig onderwijs te Leiden*.

part les excès d'analyse ne faisaient pas défaut, et on se perdait quelquefois dans des questions capitales comme celle de savoir s'il était permis de tuer une puce ou un pou le dimanche, question qu'on résolvait par l'affirmative pour le malheureux pou, puisqu'il était trop pacifique pour se défendre, alors qu'on devrait laisser le champ libre ce jour-là à la puce, plus combative[370].

Il est très remarquable pour la renommée de Bossuet que dans ces circonstances deux des professeurs les plus célèbres se soient attaqués néanmoins à son oeuvre.

Les catholiques de leur côté avaient des difficultés d'un autre ordre à surmonter. Sous la conduite apostolique de Néercassel la Mission hollandaise commençait à se rétablir des coups que le protestantisme, protégé par les autorités séculières, lui avait assénés. Mais déjà les synodes réclamaient avec une insistance toujours plus grande l'exécution rigoureuse des placards interdisant le culte catholique. Ce ne sont pas là des circonstances favorables à l'éclosion d'une grande littérature de controverse. Au danger extérieur s'ajoutaient en outre de graves discordes intérieures, qui troublaient fortement les esprits et qui devaient mener au schisme de 1723.

Dès qu'on quitte le premier plan, l'état de choses change d'aspect. Nombre de pasteurs, instruits à l'université dans l'art de discuter, entraient dans leur ministère comme de parfaits batailleurs. Généralement ils ne tardaient pas à en venir aux mains avec les catholiques. Ces rencontres étaient surtout fréquentes aux confins des Pays-Bas septentrionaux et méridionaux puisque dans le sud du pays la restauration catholique commencée sous Alexandre Farnèse de Parme s'était pleinement accomplie sous l'archiduc Albert. On se livrait combat en de nombreux écrits populaires en langue vulgaire, en des dialogues ou des chansons. Tous ces pamphlets n'ont pas fait avancer la controverse religieuse d'un pas: remplis des artifices grossiers de la lutte pamphlétaire, ils se nourissent d'une érudition peu originale. C'est pourtant ce qui les rend intéressants pour notre sujet, puisque dans ces opuscules populaires on peut souvent montrer du doigt les modèles que les auteurs ont suivis, ou que très souvent même ils n'ont fait que copier tout simplement[371].

Une double préoccupation se manifeste dans les efforts des missionnaires hollandais. Il va sans dire qu'ils s'efforçaient de se préserver des attaques ennemies. Mais avant tout ils étaient soucieux de fournir aux fidèles illettrés des arguments tout faits dont ceux-ci pussent se servir dans les débats religieux qui en ce temps-là étaient à l'ordre du jour. L'atmosphère dangereuse où ils vivaient les contraignait à mettre leurs

370) L. Knappert, o.c., t. I, p. 269.
371) P. Polman O.F.M., dans *Studia Catholica*, 12e année (1936), p. 89 sq.

ouailles à même de pouvoir distancer les ennemis de leur foi. Comme la plupart n'avaient ni l'occasion, ni le temps, ni les capacités de se plonger dans des explications savantes et approfondies des problèmes religieux, leurs prêtres devaient les pourvoir de traités faciles à digérer. Ils n'avaient que faire de livres qui se compliquaient d'un appareil scientifique trop étendu ou d'un langage théologique ou philosophique incompréhensible. On demandait à grands cris des expositions claires et succintes de la religion catholique, en particulier pour les dogmes sur lesquels les protestants concentraient en général leurs attaques. Il fallait des apologies dont chacun pût se servir dans la conversation quotidienne. Les petits livres 'd'honnête homme' de Bossuet étaient précisément leur fait. L'évêque de Meaux allégeait ainsi considérablement le fardeau qui pesait sur les prêtres hollandais, déjà suffisamment accablés de besogne. Il était toujours plus facile de traduire les oeuvres d'un homme si célèbre que de devoir en faire de nouvelles. Voilà qui explique pourquoi son *Exposition*, sa *Conférence avec Claude*, son *Catéchisme*, et son *Explication de quelques difficultés sur les prières de la Messe* ont été traduits immédiatement en hollandais[372], alors que l'*Histoire des Variations* dont le retentissement a certainement été plus grand que celui des trois derniers de ces opuscules, a dû attendre jusqu'en 1738 pour revêtir la forme hollandaise. Les lecteurs cultivés qui se plongeaient dans ces questions historiques plus compliquées, pouvaient s'adresser aux éditions en langue française qui ne faisaient pas défaut.

Pourtant il paraît que les ouvrages de Bossuet étaient un peu trop simples, trop limpides, trop réduits à l'essentiel - oserons-nous le dire: trop français - pour les Hollandais, plus prolixes, plus raisonneurs, plus compliqués. Qu'on regarde le *Manuel et livre de famille pour les catholiques (Hand- en Huysboek der Katholijken)*, que le savant curé de Leyde, Hugo van Heussen, le 'Timothée' de Néercassel[373], a publié en 1705[374]. C'est un in-folio volumineux de quelque mille pages, qui a l'air d'une encyclopédie pour les difficultés de religion. Il ressemble à un Goliath, à côté du petit livre de M. de Meaux. Néanmoins il a emprunté à ce David la fronde pour abattre l'ennemi commun.

> 'Ne pas créer de différences là où il n'y en a pas; Ne pas se scandaliser de divergences dans les expressions quand on est d'accord pour le fond; Ne pas grossir ni envenimer les différends; Distinguer méticuleusement entre les articles de foi et les opinions d'école, moins sûres et de moindre importance; Traiter les points de controverse importants de façon à instruire et à convaincre les adversaires, à les inciter à la confession de la Vérité à la concorde et à la paix, en un mot de manière à les amener à la Communion

372) Respectivement en 1678, 1683, 1688, 1689.
373) L.J. Rogier, o.c., t. II, p. 216.
374) Sous le pseudonyme de *Hugo van Staden* (cf. J. van Beek, *Schuilnamen*, p. 15).

t.o. 104

UYTLEGGING
DER
KATHOLYKE
LEERINGE,
Raekende de hedendaegsche Gellofsverschillen.
Door den Doorluchtigsten Heer JACQUES BENIGNE BOSSUET, Bisschop van Condom, en Onderwijzer van den DAUPHYN.
Vertaeld door P.C.P^r.

Frontispice de la première édition hollandaise de l'*Exposition*
(*Bibliothèque du séminaire catholique de Warmond*)

de la Sainte Eglise; leur montrer dans ce but comment les plus modérés et les plus sages du parti s'approchent du catholicisme, même pour le fond'[375].

Ces cinq commandements que l'auteur définit pour tous ceux qui se mêlent de disputer avec les protestants, ne sont au fond que la préface de l'*Exposition* de Bossuet, sous forme d'aphorismes. Aussi tout le contenu du livre de M. de Meaux se retrouve-t-il éparpillé dans cet ouvrage de longue haleine, submergé sous une masse de citations, prises dans les autres oeuvres de Bossuet, dans les décrets du Concile de Trente, les écrits apologétiques de Saint-Augustin, de Véron, des frères Walenburg, et, n'en déplaise à l'évêque de Meaux, de Grotius.

De la main du même auteur nous avons un livre de controverse, tout aussi gros que l'autre, où il défend la foi catholique 'contre paiens, juifs et sociniens, comme contre toutes les erreurs de ces derniers temps'[376]. Il y relève en particulier le gant que le pasteur Michel Loeffius, ancien capucin, avait jeté aux catholiques dans la justification qu'il avait publiée de sa sortie de l'Eglise-Mère; mais il veut y donner en même temps à tous les controversistes catholiques un répertoire d'arguments aussi varié que possible. Bossuet devait être toujours présent à l'esprit de van Heussen, puisque cette compilation est lardée de citations de ses oeuvres. Le curé hollandais se déclare d'ailleurs ouvertement son disciple, en écrivant dans la préface que pour la méthode de controverse il a suivi l'exemple de Véron, des frères Walenburg et de Bossuet.

Il n'était pas le premier. Avant lui le controversiste le plus renommé parmi les catholiques était Johannes Roos, ancien remontrant, qui après sa conversion était entré dans l'Oratoire français et avait occupé des postes importants dans la Mission hollandaise[377]. Il a soutenu une vive dispute avec le pasteur Molinaeus. Lui encore a fait sienne la méthode de Bossuet, qui ne pouvait manquer de plaire à l'ancien remontrant. En réponse à son adversaire, qui avait reproché au 'papiste' un grand nombre d'égarements, il le prie de bien vouloir distinguer les opinions particulières des docteurs de la doctrine généralement admise, 'définie par le Concile de Trente et exposée avec l'approbation expresse de Rome par l'évêque de Meaux'. A la suite de ce grand maître il va suivre cette voie pour essayer de convaincre son ancien coreligionnaire[378].

375) *Hand- en Huysboek*, Voorreden.

376) *Het Christen Katholijk Geloof Beweerd tegens Heydenen*, *Joden*, *Socinianen* ..... door P. Franciscus Urbanus, Leermeester der H. Godgeleerdheid (= H. van Heussen. Cf. J. van Beek, *Schuilnamen*, p. 15), 1700.

377) 1620-1703. Converti en 1643. En 1665 il est devenu curé à Delft, puis archiprêtre de Delftland et membre du chapitre d'Utrecht. En 1738 on a édité ses oeuvres complètes sous son pseudonyme: *Alle de Werken van den Zeer Eerwaarden en Hooggeleerden Heer Adriaan van Woelwijk*, 1738 (cf. H.J. Allard dans *Studiën*, t. 34, XXII année (1890), p. 1-58).

378) *Alle de Werken*, t. V, p. 36.

Rappelons-nous que van Heussen était un des admirateurs d'Arnauld, avec qui il avait été en relations très étroites. Roos lui-aussi, curé du béguinage de Delft, a été lié d'amitié avec le réfugié français. Sous l'influence de l'école janséniste, préparée et renforcée par celle des irénistes bibliques, la méthode dogmatique, qui avait été prépondérante en Hollande dans la première moitié du dix-septième siècle, était tombée en désuétude. Le grand maître, ce n'est plus Bellarmin, c'est Véron, mais c'est surtout l'évêque de Meaux, qui a pris la succession des célèbres polémistes jansénistes dans la controverse religieuse.

Nombre d'auteurs de petits pamphlets, de colloques insultants et de poèmes satiriques sont devenus ses adeptes. Ils n'ont qu'à étendre la main pour puiser dans les ouvrages de van Heussen des preuves toutes faites, des réfutations péremptoires et des citations appropriées. On ne doit donc pas s'étonner de retrouver dans cette littérature de troisième rang maint argument où l'on peut reconnaître aisément la griffe de l'évêque de Meaux, ni même d'y voir alléguée l'autorité du grand controversiste français.

Ces adeptes n'ont pourtant pas toujours été fidèles à l'esprit du maître. Très souvent il s'agissait dans ces libelles de la doctrine, au détriment de la charité. Ils n'ont certainement pas contribué à rendre les protestants hollandais sensibles aux raisons de Bossuet, ni à les faire embrasser de leur côté sa méthode pacifique. Ils ont dû, au contraire, les avoir raffermis dans leur attitude de défense ou d'agressivité impitoyable. Incités par leurs ministres bretteurs, les réformés n'épargnaient rien dans la religion que leurs ancêtres avaient quittée et contre laquelle ils s'acharnaient, aveuglés par les préjugés de quelques générations. Les démons, dit une chanson populaire du début du siècle, leur ont ordonné d'affirmer d'un commun accord que le pape est l'Antéchrist, et que l'Eglise catholique est pleine d'idolâtrie et de superstition, et surtout de calomnier le clergé[379]. Si tel est l'état d'esprit au commencement du dix-septième siècle, il ne faut pas s'attendre à le voir meilleur vers la fin du règne de Louis XIV. D'une part la scolastique calviniste n'a fait qu'appuyer la défense protestante. D'autre part les huguenots réfugiés n'ont pas inspiré à leurs hôtes des sentiments de paix et de réconciliation. Eux-mêmes ils n'avaient pas affronté tous les sacrifices ni tous les dangers de la fuite clandestine pour se laisser prendre dans les rets du fameux convertisseur, maintenant qu'ils respiraient l'air libre dans un pays où leur religion était favorisée par les autorités. Ils ont sans doute fait tout leur possible pour empêcher leurs frères hollandais de se laisser capturer.

379) M. Sabbe, o.c., p. 40.

Trois armes défensives. La négation.

On a pu observer dans le protestantisme européen trois réactions en face de la nouvelle méthode de Bossuet. Les uns se demandaient si l'évêque n'était pas devenu un des leurs; les autres l'accusaient d'avoir embelli sa religion, et le défiaient d'obtenir l'approbation du Saint-Siège pour ce libelle scandaleux; d'autres enfin avouaient timidement qu'il ne restait aux protestants qu'à revenir à l'Eglise romaine, si elle était vraiment telle que Bossuet l'avait peinte. Ce dernier aveu, si timide qu'il ait été, n'a jamais été entendu en Hollande. Tout y menait à Genève; impossible de se fourvoyer dans la direction de Rome.

On a pu noter parfois la réaction contraire. A force d'avoir voulu incorporer à la tradition catholique toutes les parties assimilables du protestentisme, l'évêque de Meaux faillit être entraîné dans le camp ennemi. Pour rendre sa foi plus attrayante aux yeux des réformés, il avait cru bien faire en essayant de les persuader qu'elle n'était pas si éloignée de la leur qu'on voulait le faire croire généralement. N'avait-il pas ainsi approuvé implicitement leur foi?[380] C'était évident: la vieille Rome était 'apostatique', et un de ses enfants les plus perspicaces avait fini par profiter des lumières de la Réforme[381].

Ceux qui choisissaient ce parti sentaient pourtant toutes les possibilités d'erreur qu'il renfermait. On avait beau retourner contre Bossuet ses propres armes, l'emploi même de ces armes restait dangereux. Le tour ingénieux et brillant que Bossuet avait su donner à ses pensées, pouvait éblouir les gens qui ne réfléchissent pas. Les simples fidèles pouvaient s'y tromper et les imprudents couraient risque de se laisser ramener à Babel[382]. Il fallait se tenir sur ses gardes. Aussi s'acharnait-on à inculquer aux lecteurs que Bossuet, tout en jouissant d'une autorité sans pareille, n'était pas toujours Rome[383].

Il est manifeste que l'évêque de Meaux, avec ses manières d'honnête homme, leur donnait sur les nerfs, et qu'au fond ils aspiraient tous à rejoindre le plus grand nombre de ceux qui, d'emblée, avaient préféré la méthode, plus grossière il est vrai, mais plus sûre aussi, qui consistait à mettre simplement en doute la véracité de l'oeuvre de Bossuet. Tous guettaient impatiemment le moment où il ferait un faux pas pour rompre le sortilège où son honnêteté les tenait captivés. Ce moment vint avec la publication de l'*Histoire des Variations*. L'historien chez Bossuet n'avait pu bannir complètement en lui le prêtre militant. Il avait peut-être trop insisté sur les dérèglements de moeurs des réformateurs, sur leurs faiblesses humaines, heureux de pouvoir montrer comment elles avaient

380) Lettre de Jean Rou à Bossuet du 8 mai 1686, *Corresp.*, t. III, p. 252.
381) M. Leydecker, o.c., p. 300.
382) Ib.
383) Ib.

déteint sur la conduite qu'ils avaient observée en matière religieuse. En les dépeignant ainsi il avait manqué de l'indulgence à laquelle tous les hommes ont droit de la part de leurs proches. Il avait poussé leur portrait trop au noir, négligeant volontairement les aspects favorables de leur caractère. Mais nulle part il ne s'était avili à les accabler sous des calomnies, ni à ajouter foi à des racontars purement diffamatoires. Contrairement à d'autres historiens catholiques, comme en témoigne de lui Pierre Bayle, il ne s'était servi que des propres faits avoués par les protestants eux-mêmes[384]. On pourrait seulement le chicaner sur l'interprétation de ces faits historiques. En tout cas cela ne suffit pas à expliquer ou à justifier l'orage qui éclata. S'il fut si violent, c'est que le silence qui l'avait précédé avait duré trop longtemps. 'Rien qu'une violente invective contre la Réforme'[385], rien qu'un portrait désavantageux, 'hideux' même, de la Réforme[386], voilà comment on caractérisait le livre. On respirait enfin, puisqu'on pouvait librement se décharger de l'angoisse, de la rancune et de la haine refoulées, heureux de rompre avec la bonne opinion qu'on avait été obligé de concevoir des lumières et de la bonne foi de ce prélat[387]. S'étant employé en vain à innocenter les erreurs du papisme, Bossuet, à ce qu'ils disaient, se trouvait désappointé par le peu de fruit qu'avait produit sa méthode: il s'était donc décidé pour une nouvelle orientation.

> 'Il a levé le masque..... par les injures et les calomnies dont il a chargé les Réformateurs et toutes les Eglises protestantes, il s'est montré tel qu'il est, et il a donné un modèle de la manière dont il mérite qu'on le traite'[388].

L'histoire a prouvé qu'on a prêté une oreille favorable à cet appel de 'rendre la pareille' à M. de Meaux.

Nous avons déjà vu que dès l'apparition de l'*Exposition* un grand nombre de protestants avaient accusé cet avocat de Rome d'avoir adouci de son mieux la doctrine de son Eglise, de chercher des biais, des tours fins et délicats pour la faire admettre aux réformés. Il aurait chargé son livre de termes douteux pour diminuer ainsi le nombre des controverses. Afin de réaliser un rapprochement factice entre les deux partis, il n'aurait fait que se servir d'expressions que chacun pût prendre pour soi.

Ces accusations, on les reprenait maintenant avec un nouvel entrain, malgré l'approbation que le livre avait obtenue de Rome depuis longtemps[389]. Pour éliminer le témoignage fâcheux qu'était le bref d'Innocent XI, on déterrait quelques vieux racontars.

384) *Dictionnaire*, art. Anna Boleyn, Rem. E., t. I, p. 597.
385) *Nouvelles de la République des Lettres*, septembre 1688.
386) *Histoire des Ouvrages des Sçavans*, septembre 1688.
387) *Bibliothèque Universelle et Historique*, t. XXII (1692), lère partie, p. 27-28.
388) Ib., t. XI (1688), p. 470.
389) *Histoire des Ouvrages des Sçavans*, août 1688, et janvier 1690.

Bayle, le premier, s'était moqué du bref d'un pape ‘si suspect de jansénisme que les Jésuites faisaient prier Dieu pour lui dans les couvents de religieuses’[390]. Ce conte pourtant paraît ne pas avoir pris. Le mauvais succès n'était pas pour faire démordre Bayle. La même année il lança un nouveau trait en reproduisant la fable de l'édition supprimée et de toutes les peines que Bossuet aurait eues pour obtenir l'approbation de Rome[391].

Voici les faits, qu'on connaît généralement assez bien: Avant de publier son livre, Bossuet en avait fait faire un tirage d'essai, limité à une douzaine d'exemplaires, afin de ‘donner lieu à un plus facile examen’. Le texte en différait légèrement de la rédaction définitive, sans que ces variantes concernassent la doctrine. En outre il avait envoyé à Turenne son manuscrit au fur et à mesure qu'il le composait, et dès le début celui-ci en avait répandu des copies, qui par conséquent n'étaient pas toutes complètes[392].

Ayant eu ces textes sous les yeux, La Bastide avait inventé dans sa *Réponse au livre de M. l'Evesque de Condom* l'histoire d'une première édition que Bossuet aurait dû supprimer avant de pouvoir présenter son livre au pape. Et même sous cette forme corrigée le livre n'aurait pu trouver grâce aux yeux d'Innocent XI. Des supplications et des adulations, indignes d'un Français, et une menace de la part de l'ambassadeur de Louis XIV auraient été nécessaires pour obtenir l'approbation tant désirée.

Embellie de détails piquants, la fable a été reprise par Wake. Il alléguait entre autres le sort du prêtre français Imbert, qui aurait été condamné par Rome pour des doctrines conformes à celles qui se trouvaient dans l'*Exposition*, malgré l'appel qu'il avait fait au livre de M. de Meaux. Aux yeux de l'auteur anglais de tels incidents prouvaient clairement que le Sainte-Siège n'avait approuvé qu'à contre-coeur l'interprétation donnée par Bossuet à la doctrine de l'Eglise, prêt à révoquer ce qu'on faisait semblant de concéder, dès que le coup serait porté et que les Huguenots seraient convertis de gré ou de force[393].

Sous cette forme nouvelle l'histoire a eu un succès extraordinaire et une vie extrêmement tenace en Hollande. C'est encore un des journalistes réfugiés qui l'a réintroduite auprès du public hollandais[394]. Un fait la rendait d'une actualité brûlante et augmentait sa vraisemblance aux yeux de pas mal de gens: on y rattachait l'affaire d'Aeg. de Witte, qui avait

390) Cf. A. Rébelliau, *Bossuet*, p. 65.
391) *Nouvelles de la République des Lettres*, décembre 1686.
392) Cf. la lettre de Bossuet au P. Johnston du 26 mai 1686, *Corresp.*, t. III, p. 261-262.
393) Dans son *Exposition of the Doctrine of the church of England*, 1686, et les deux défenses qu'il a écrites de ce livre (cf. G. Lambin, *Les Rapports de Bossuet avec l'Angleterre* (1672-1704), p. 18 sq.).
394) *Bibliothèque Universelle et Historique*, t. XI (1688), p. 440 sq.

fait tant de bruit en ces provinces. Celui-ci avait été condamné par la faculté de théologie de Louvain et par l'archevêque de Malines, pour avoir soutenu que le pape n'est que le premier des évêques, que saint Jacques était l'égal de saint Pierre, et que la puissance des clefs, conférée à ce dernier, n'a pas été conférée à ses successeurs[395]. Le lecteur non prévenu des pièces qui composent le dossier de ce procès, remarquera aisément l'énorme distance qui sépare cet esprit séditieux de Bossuet, pénétré de respect pour le Saint-Siège, la base de l'unité de l'Eglise, 'qu'elle sert à entretenir et à cimenter'.

M. de Meaux ne s'est pas montré trop clément envers Imbert. 'Une tête mal faite', voilà comment il le caractérise dans une lettre au P. Johnston qui lui avait demandé son avis[396]. Son jugement sur de Witte aurait-il été moins défavorable, si on l'avait prié de se prononcer sur ce prêtre flamand?

Mais le procès de l'ancien doyen de Sainte Marie de Malines avait fort remué les esprits en Hollande, où il s'était réfugié et d'où il continuait à lancer ses attaques contre 'la faculté étroite' de Louvain. Il pouvait merveilleusement servir de protection aux protestants, encore éblouis par le coup de foudre qu'avait été le livre de Bossuet. Il pouvait servir à infiltrer dans les esprits la fable de l'édition supprimée. Elle revient avec une régularité étonnante dans les écrits des protestants. Le professeur de faculté Leydecker ne dédaigne pas d'en forger un argument contre le livre de Bossuet[397]. L'encyclopédiste Luiscius la résume dans son article sur M. de Meaux[398]. Et en 1739 nous lisons dans la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe* qu'une telle mystification d'éditions est un aveu tacite de mauvaise foi, 'qu'il fallut faire jouer de grandes machines pour obtenir d'Innocent XI la couleur de son nom pour en imposer aux Réformés', et qu'il faudrait savoir laquelle des deux éditions avait obtenu l'approbation du pape pour pouvoir juger si les paroles du Saint-Siège tenaient à conséquence[399]. En 1758 encore Prosper Marchand, auteur d'un *Dictionnaire historique*, s'en rapporte à Wake pour développer les 'infidélités' et les 'artifices' qui avaient accompagné la publication de l'oeuvre 'infidèle et traîtresse' de M. de Meaux[400].

395) Cf. Ib., t. VIII (1688), p. 237 sq.
396) Le 13 mai 1687, *Corresp.*, t. III, p. 355.
397) O.c., p. 299-300.
398) A.G. Luiscius, *Het Algemeen Historisch..... Woordenboek*, 1725, t. II, p. 75.
399) T. XXIII (oct., nov. et déc. 1739), 2ème partie, p. 279-280.
400) *Dictionnaire historique ou Mémoires critiques et littéraires*, 1758, p. 94.

La diffamation.

La pire calomnie n'a pas été épargnée à Bossuet. La fable dont nous venons de suivre le succès, n'est pas la seule qui ait été colportée sur son compte. Il y en avait une autre, plus pernicieuse et qui minait l'autorité de ses oeuvres en le frappant dans ses moeurs et dans son intégrité morale.

Nous avons vu comment en 1688 on avait encouragé les protestants à faire retomber sur la tête de Bossuet les calomnies dont il aurait osé charger les Réformateurs. Il aurait été bien étonnant si Jurieu n'y avait prêté oreille. Le premier, il s'est servi contre Bossuet de l'arme tranchante de la calomnie. Tout en avouant qu'il n'en savait rien et qu'il voulait bien croire qu'il n'en était rien, il avançait, sur le témoignage de quelques prêtres renégats, que l'évêque de Meaux avait eu 'neuf enfants et plusieurs concubines'[401]. Il n'a pourtant pas réussi à porter atteinte à la renommée de Bossuet. La réponse indignée de celui-ci suffisait à écarter ces calomnies[402]. De son vivant on ne l'a plus attaqué dans sa vie personnelle.

Après sa mort pourtant il courut de nouveau des bruits sur un mariage secret qu'il aurait conclu avec une nommée Mlle de Mauléon. Les recherches minutieuses de ces derniers temps ont réduit cette belle histoire à ses véritables proportions de racontar scandaleux, en mettant en lumière les contradictions sans fin des soi-disant témoignages. Tout ce qui en reste, c'est que Bossuet, qui n'a jamais trop bien géré sa fortune, a eu l'imprudence de se porter caution pour la demoiselle en question, ce qui lui a causé des difficultés financières, à lui et à ses héritiers. Voilà la source de tous les bruits diffamatoires, répandus sur lui[403].

Voltaire, qui les recueillit dans son *Siècle de Louis XIV*, n'osa pourtant pas s'attaquer à la vertu de l'évêque qui lui inspirait beaucoup de respect, et ne parla que d'un contrat de mariage qui aurait été conclu avant son entrée dans les ordres[404].

Se contentant de moins que Jurieu, l'encyclopédiste hollandais Luiscius avait rapporté avec beaucoup de réserve qu' 'on disait parfois' que Bossuet avait été marié et qu'il avait eu deux filles.

Prosper Marchand ne se montre pas si respectueux. Voici comment il biaise pour accabler l'évêque de Meaux:

> 'Je ne parle pas de son concubinage, ou, si l'on aime mieux, de son mariage clandestin avec une certaine mademoiselle "de Moléon", qui donna lieu au Père

401) *Tableau du Socinianisme*, 1690, Lettre VI, p. 300-301.

402) *Sixième Avertissement aux Protestants*, IIe partie, no. CXV, *OEuvres complètes*, t. VII, p. 498-500.

403) Cf. Ch. Urbain, *Bossuet et Mlle de Mauléon*; Th. Delmont, *Le prétendu mariage de Bossuet*; J. Gaignet, *Le prétendu mariage de Bossuet*; Ch. Urbain, *Les héritiers de l'avocat Pageau et la succession de Bossuet*; Victor Carrière, *Bossuet au XXe siècle*, p. 18 sq.

404) Pour la première fois, dans l'édition de Genève, 1756: *Tableau des Ecrivains français*, art. Bossuet.

> le Tellier de lui reprocher fort plaisamment, qu'il étoit beaucoup plus "Moléoniste" que "Moliniste" comme il l'en assuroit; parce que, vû la manière dissolue et scandaleuse dont vivent quantité de ses confrères, ce mariage secret seroit en lui une vertu plutôt qu'un crime, s'il n'eut point eu l'iniquité· de refuser la même liberté aux autres Ecclésiastiques ses Confrères'[405].

En exploitant ainsi cette fable pour lancer des insinuations contre le clergé catholique, cet élève parfait de Jurieu emploie le langage d'il y a deux siècles. Avait-il puisé ses 'renseignements' dans Voltaire, ou les avait-il 'de première main'? Il a appartenu au groupe des auteurs et des savants qui gravitaient autour de Justus van Effen et de 's Gravesande, et qui, par la fondation de plusieurs journaux, avaient pris la suite des huguenots réfugiés comme dirigeants critiques de la République des Lettres[406]. Parmi ces écrivains de valeur très inégale on rencontre aussi Saint-Hyacinthe, qui, masquant son nom véritable sous trois ou quatre noms d'emprunt, s'était retiré en Hollande, après avoir mené une vie mouvementée, remplie d'aventures amoureuses, au cours desquelles il avait même un jour rivalisé avec Abélard. Cet aventurier railleur se prévalait à l'étranger d'être né du commerce du grand Bossuet avec Mlle de Mauléon[407]. Il n'est donc pas si étonnant de trouver l'histoire de ce mariage dans la bouche d'un de ses intimes.

Le silence.

Cependant du vivant du 'fils de Bossuet' les amis de ce chevalier d'industrie ont fait le silence sur M. de Meaux et sur ses oeuvres. Qui entreprendrait la lecture de leurs journaux dans l'espoir de passer agréablement son temps à lire des détails piquants sur les aventures galantes d'un évêque renommé, se trouve gravement déçu dans son attente. Le nom de Bossuet ne s'y rencontre que deux fois: dans un article sur Daniel Huet, à qui Louis XIV l'aurait préféré comme précepteur du dauphin, seulement parce que le roi était charmé de l'éloquence de l'évêque de Meaux[408]; la deuxième fois, lorsqu'ils notifient sa *Defensio Declarationis*[409].

Ce silence étonne à première vue, puisqu'il y avait là toutes les conditions voulues pour que Bossuet occupât, au contraire, une grande place. Les journalistes étaient de grands admirateurs des jansénistes français, favorisaient à l'envi le mouvement schismatique dans le catholicisme hollandais, combattaient sans cesse les jésuites, et émettaient quelquefois,

405) O.c., p. 94.
406) Cf. Dr. W. Bisschop, *Justus van Effen*, p. 51 sq.; W. Zuydam, *Justus van Effen*, p. 6 sq. Ils ont édité le *Journal litéraire* (1713-1721, repris en 1729), l'*Europe Savante* (1718-1720), *De Hollandsche Spectator* (1731-1735).
407) Cf. W. Zuydam, o.c., p. 26-27; *Nouvelle Biographie Générale*, t. 43, p. 35 sq.
408) *L'Europe savante*, t. VII (janvier 1719), lère partie, p. 109.
409) *Journal litéraire*, t. XVI (1730), lère partie, p. 187 sq.

notamment sur l'infaillibilité du pape, des opinions qui auraient pu être prises d'un bout à l'autre dans les écrits de Bossuet[410].

Deux tendances opposées se sont-elles ici tellement neutralisées qu'elles se sont absorbées toutes les deux dans le néant? On ne pouvait pas diffamer l'évêque dans sa vie privée, et se prévaloir d'autre part de son autorité dans la lutte des idées.

Un troisième élément nous fait pencher plutôt pour une autre explication. Dans le *Journal litéraire* surtout, ces auteurs hollandais ont porté aux nues Gilbert Burnet, le grand adversaire anglais de Bossuet, avec qui quelques-uns d'entre eux étaient en relations personnelles, et dont on allait jusqu'à proclamer ‘que ses talents allaient au dessus des forces humaines et servaient pour ainsi dire d'époque au siècle dans lequel il avait vécu’[411].

On avait toujours fait grand cas en Hollande de l'évêque gallican, qui y avait longtemps séjourné, et y avait même été admis dans le Conseil du prince d'Orange. En 1689 on avait publié à Amsterdam la traduction française de sa *Critique de l'Histoire des Variations*, faite par J.C. de la Crose, le bras droit de Jean le Clerc[412]. Rien de plus naturel que cet essai pour implorer un puissant secours étranger contre M. de Meaux. Mais lorsque la voix de celui-ci s'était éteinte, on vantait à l'excès l'oeuvre de Burnet, en semblant ignorer celle de Bossuet. C'était une arme nouvelle dans la lutte contre l'influence du controversiste catholique. Puisque les intérêts de la Réforme primaient tous les autres chez ces journalistes protestants, ils n'allaient pas augmenter le crédit de Bossuet en s'appuyant sur lui dans certains problèmes ecclésiastiques, ni même en attaquant ses moeurs, ce qui aurait impliqué toujours un aveu indirect de son importance.

l'Attaque directe.

Lorsqu'on s'aperçut que tous les efforts pour nier, diffamer et passer sous silence un nom et une oeuvre dont l'influence allait croissant, n'avaient que peu d'effet, on se mit à attaquer directement sa méthode de controverse elle-même. Le rejet le plus brusque s'en trouve dans la *Bibliothèque raisonnée des Ouvrages des savans de l'Europe*[413]. De deux choses l'une, dit le journaliste: ou bien Bossuet a voulu dire dans son *Exposition* que les disputes ne roulaient que sur de simples malentendus, ou bien il a été d'avis que ces matières ne devraient plus causer de contestations, depuis que le Concile de Trente en a parlé définitivement. Si l'on doit admettre la première explication, on ne comprend pas trop bien ce que fait là le Concile

410) Cf. entre autres *De Hollandsche Spectator*, t. V (18 Juni 1734), p. 441.
411) T. VI (1715), lère partie, p. 202.
412) Cf. *Bibliothèque Universelle et Historique*, t. XI (1688), p. 471.
413) T. XIX (juillet, août, sept. 1737), lère partie, p. 64 sq.

de Trente. Les contestations n'ont-elles pas été absolument les mêmes avant, durant et après ce Concile? Et convient-il à un théologien qui excite les princes à la persécution, d'avouer aux persécutés qu'on les harcèle, les pille, les emprisonne, les pend et les roue pour de simples disputes de mots? Il y a vraiment des différences trop réelles de sentiments. Seuls les déistes croient le contraire, et Bossuet, qui fait tant le zélé, n'aura tout de même pas voulu dire ce que sous le règne de Louis XIV les déistes mêmes n'auraient pas osé penser tout haut. Il faut donc bien admettre la seconde explication. Mais alors son projet est inutile et ridicule, et son livre n'est qu'un tissu de sophismes et de chicanes puériles, puisque les protestants ne reconnaissent pas l'infaillibilité de ce concile, dont ils n'ont même jamais voulu accorder que ce fût un concile libre. C'est malheureux à dire, mais vraiment ce grand évêque en est pour ses efforts.

Telle était la réaction à son livre soixante-six ans après qu'il avait paru. On refusait toujours de voir le fait pourtant si simple, que Bossuet, sans avoir eu du tout l'intention de polémiser, avait exposé, dans un but irénique, la véritable doctrine de l'Eglise catholique sur les points qui avaient donné naissance au schisme. S'il avait choisi les formules du Concile de Trente, c'est que ce concile avait été approuvé par toute l'Eglise catholique. Aux protestants alors de juger si cette doctrine différait de la leur autant qu'ils l'avaient toujours cru. Mais on n'agissait toujours pas avec la même inspiration que Grotius. On n'arrivait pas à juger du contenu du livre, et refusait net de suivre Bossuet dans sa voie. Désirant la lutte, on s'accrochait à des vétilles pour tout embrouiller.

Rien ne le fait mieux ressortir que la fameuse dispute sur la transsubstantiation qu'ont eue vers le milieu du dix-huitième siècle L. Zeelander et J. van den Honert. Le premier était un prêtre de l'Eglise schismatique d'Utrecht, nommé Ph.L. Verhulst, qui succéda à N. Le Gros comme professeur de théologie à Amersfoort, et que nous avons déja rencontré sous le pseudonyme de P.H. Vlaming[414]. L'autre était professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique à l'université de Leyde[415]. La dispute a été d'une longueur interminable. Pendant plus de douze années elle a occupé le *Boekzaal der geleerde Waerelt*, un de ces périodiques protestants hollandais qui avaient pris la suite des journaux français[416].

Van den Honert avait choisi la transsubstantiation comme sujet d'un traité volumineux, parce que Bossuet était d'avis qu'il n'y avait rien qui paraisse plus important dans les controverses religieuses, rien aussi qui

414) Cf. J. Bennink Jansonius, *Geschiedenis der Oud-R.K. Kerk in Nederland*, p. 336; *De Oud-Katholiek*, 2e jgn. (1886), p. 35-36.

415) Cf. L. Knappert, o.c., t. II, p. 151.

416) Le premier article se trouve dans le numéro de mai 1738, le dernier dans celui de juillet 1750; dix fascicules de l'année 1744 sont presque entièrement remplis de cette controverse.

pour les protestants soit plus difficile à croire, ni en quoi le deux partis soient si effectivement opposés[417].

Dans la préface de son livre il reprochait à Bossuet d'avoir traité ce sujet trop à la légère, et surtout de n'avoir pas mentionné les objections des protestants à cette doctrine, ni les preuves de leur doctrine à eux.

Zeelander, dans sa réponse[418], prit la défense de M. de Meaux. Ce n'était pas la coutume de Bossuet, assurait-il à son adversaire, de traiter une question à la légère. Il lui représentait que si Bossuet en avait parlé si brièvement, c'était une conséquence logique de son dessein, qui n'avait pas été d'attaquer les croyances protestantes, puisqu'il jugeait inutile de reprendre tout le travail qu'Arnauld et Nicole avaient déja fait avant lui.

Loin de se rendre à l'évidence, le professeur calviniste répéta ses reproches à l'*Exposition*, en ajoutant qu'il n'avait jamais vu de livre qui eût tellement perfectionné l'art de vernir des erreurs, d'obscurcir des vérités, de rapetisser des objections, et de cacher des preuves du contraire[419].

Rien n'avait changé depuis le siècle précédent. Sur les traces de van Heussen et de Roos l'un embrassait chaleureusement la méthode de controverse de Bossuet; l'autre la récusait avec la même obstination que tous ses prédécesseurs. A aucun prix le protestantisme ne voulait aborder aux rives romaines. Le fait que plusieurs interprètes de la pensée de Bossuet étaient engagés eux-mêmes dans une fausse route, et n'étaient pas toujours les guides les plus indiqués pour reconduire les protestant à la Ville Eternelle, n'est que pour très peu dans ce refus. Certes ils n'ont pas négligé de profiter de l'attitude peu respectueuse envers la Cour de Rome de ces défenseurs du catholicisme, ni de leur application à la tradition chrétienne du principe du libre examen[420]. Mais n'eussent été ces circonstances défavorables, ils ne se seraient pas rendus non plus.

> 'Avec ceux de la religion catholique aucune communion n'est possible en vérité et en charité'[421],

voilà la conclusion douloureuse de ce débat. Pas plus que les autres, Bossuet n'avait su désarmer la prévention et la haine.

417) J.v.d. Honert, *Verhandeling van de transsubstantiatie*. Cf. *Boekzaal*, may 1738, p. 491.
418) *De Vaste Gronden van het Catholyk Geloove*, Voorreden.
419) *Boekzaal*, Augustus 1740, p. 132.
420) Cf. *Boekzaal*, Maart 1744, p. 254-255, où v.d. Honert oppose L. Zeelander à P.H. Vlaming.
421) *Boekzaal*, Juli 1750, p. 32.

Bossuet ou Fénelon?[422].

Il faut quitter pendant quelques instants le terrain de la logique pure et simple, pour impliquer dans l'analyse des faits historiques les raisons du coeur que la raison ne connaît pas. Les célèbres paroles de Pascal nous sont restées sans cesse présentes à la mémoire pendant l'exposé précédent sur l'impuissance de Bossuet à conquérir les protestants hollandais, en dépit de la renommée extraordinaire dont il jouissait. Le danger de se restreindre à une explication purement logique est grand, puisqu'au fond elle est inhérente au système de Bossuet. Tout paraît jusqu'ici si clair et si naturel; mais la clarté n'est pas nécessairement toute la vérité. Ce serait tomber dans la faute que Bossuet n'a pas su éviter lui-même, que de négliger la part de sensibilité ou même de sentimentalité du protestantisme, tout paradoxal que ce terme puisse paraître sous ce rapport. Après avoir suivi jusqu'au bout le développement de la lutte, il reste toujours quelques questions auxquelles la réponse n'a pas encore été donnée; une certaine inqúiétude se dégage à la longue, qui naît de l'insatisfaction de n'avoir pas trouvé le mot de l'énigme.

N'est-ce vraiment que la haine de Rome qui a fait échapper les protestants hollandais à la prise de Bossuet? D'où viendrait alors la forte préférence pour Fénelon, beaucoup plus ultramontain pourtant que lui? Comment expliquer la réaction du protestantisme hollandais au cours des démêlés entre l'évêque de Meaux et l'archevêque de Cambrai, et après la défaite de celui-ci?

Pour trouver la réponse à ces questions il faut entrer dans le domaine du coeur. Une forte poussée mystique pénétrait les Eglises partout en Europe. En Hollande les circonstances étaient très favorables à l'éclosion des plus ferventes ardeurs de piété. Les rigueurs dogmatiques des calvinistes y avaient provoqué déjà de bonne heure la réaction des piétistes, cherchant le seul moyen de salut dans la parole de Dieu, qui devait se comprendre d'elle-même. Le guide spirituel des communautés de régénérés, Jean de Labadie, le prophète Quirinus Kuhlmann, Antoinette de Bourignon, l'apôtre passionnée de la vie affective, tous y eurent nombre d'adeptes. Les réfugiés français, qui avaient été traqués dans leur patrie par les dragons, et avaient dû essuyer force tourments et douleurs, entretenaient en eux une hyper-sensibilité qui ne les rendait que trop enclins à suivre ces maîtres hallucinants. Nombreux étaient d'autre part, dans la riche bourgeoisie hollandaise, les hommes, et surtout les femmes, que leur opulence et leur confort lassaient; tourmentés par la nostalgie d'un idéal plus élevé, ils allaient chercher leur salut auprès de ces maitres nouveaux.

422) Cf. A. Rébelliau, *Bossuet*, p. 161 sq.; L. Crouslé, *Fénelon et Bossuet*; Max Wieser, *Der sentimentale Mensch*; H.G. Martin, *Fénelon en Hollande*; Paul Hazard, *La Crise*, 4e partie, chap. VI.

Comme la querelle quiétiste n'était qu'une phase dans la lutte contre cette poussée mystique, elle fut suivie en Hollande avec une extrême attention. Un gazetier hollandais essaya de gagner un janséniste à l'affaire de Fénelon, en le mettant devant le dilemme de sauver Jansénius avec M. de Cambrai ou de le perdre avec lui, puisque l'Eglise ne serait pas infaillible sur un livre et faillible pour l'autre[423]. Le pauvre janséniste se trouvait là dans une situation embarrassante. Nous ne savons pas s'il s'en est tiré. Si ce n'est pas le cas, Bossuet aura perdu le seul sympathisant que nous ayons pu trouver pour lui dans ce débat.

La *Lettre d'un Ecclésiastique de Flandre à un de ses amis de Paris, où il démontre l'injustice des accusations que fait M. l'Evêque de Meaux contre M. l'Archevêque de Cambrai dans son livre, qui a pour titre Divers Ecrits ou Mémoires sur le livre intitulé Explication des Maximes des Saints*[424], a un de ces titres prolixes qui sont assez éloquents par euxmêmes. Nous ne savons pas si parmi les catholiques, chez qui son autorité était très grande en ce moment-là, Bossuet a eu des défenseurs dans l'affaire quiétiste. C'est bien probable. Seulement leurs voix ne nous sont pas parvenues, que nous sachions. Celles des protestants n'en sont que plus nombreuses, et sans aucune exception elles se déclarent pour l'archevêque de Cambrai. Il vaut la peine d'écouter leurs arguments.

La condamnation du ‘martyr de la théologie mystique’, déclare un éditeur des *Avantures de Telemaque*[425] dans sa préface, a plutôt fait voir le grand crédit de Bossuet que la justice de la cause. Mais M. de Meaux avait pour animer son zèle d'autres motifs que ceux de la religion. Fénelon avait souhaité, sans la briguer d'ailleurs, la charge d'aumônier de madame la duchesse de Bourgogne, que Bossuet avait obtenue. Devenu archevêque de Cambrai, Fénelon s'était démis d'une abbaye, puisque le revenu de son archevêché lui suffisait. Son exemple de désintéressement condamnait hautement la conduite de M. de Meaux. Aussi celui-ci cherchait-il des prétextes spécieux pour détruire son adversaire. Le livre des *Maximes* lui a fourni tout ce qu'il souhaitait, et comme la conduite de Fénelon ne donnait pas de prise, il a voulu le confondre avec Mad. de Guyon. Bien qu'on n'ait pas voulu comprendre le vrai sens du livre, l'auteur s'est soumis entièrement au pape. Mais Bossuet, jamais content, revient à la charge et attaque un homme qui ne se défend plus, rien que pour immortaliser sa gloire, en humiliant son adversaire qu'il ne croit pas encore assez combattu. La postérité rendra bien justice à Fénelon.

Voilà le canevas sur lequel ils ont brodé tous. La plupart le font avec des couleurs plus vives. Le fanatique Jurieu a sans cesse les mots de

423) Bossuet, *Corresp.*, t. IX, p. 250, note 9.
424) Liège, 1698.
425) *Avantures de Telemaque*, La Haye, 1701, p. VI-XVI.

malignité, d'obliquité, d'iniquité, et de mauvaise foi à la bouche[426]; Elie Saurin, le propagateur du biblisme sentimental, nous dépeint Bossuet comme un homme vindicatif, qui a saisi cette occasion pour mortifier son antagoniste et son glorieux rival[427]; Prosper Marchand, l'implacable persécuteur de Bossuet, parle de ses procédés odieux et détestables envers Fénelon[428].

Aucun ne daigne considérer les motifs religieux qui ont poussé Bossuet dans son opposition tenace à une doctrine qui pouvait aboutir à dénier à l'Eglise son rôle nécessaire d'intermédiaire entre l'homme et Dieu, et qui, en dernier ressort, faisait renoncer l'homme au souci continuel de son salut pour passer quelques heures avec Dieu. Il est bien évident que son inquiétude religieuse était un mobile beaucoup plus fort que son animosité personnelle contre Fénelon. Mais l'archevêque de Cambrai avait séduit ces esprits imaginatifs, ces âmes troubles, éprises de sensations fortes et d'amour désintéressé. Moins fort que son adversaire sur le terrain de l'esprit, il avait incontestablement le dessus sur celui du coeur. La 'victime de Rome' avait gagné les âmes sensibles par ses gémissements dolents sur les coups rudes que Bossuet lui portait, par sa sérénité passive dans la condamnation, et par l'humiliation de l'aveu complet de ses fautes. Le fait que Fénelon était tombé en martyr, avait fait triompher sa cause. Il y avait dans cette attitude de quoi satisfaire les aspirations maladives des adeptes du pur amour, qui étaient assez nombreux en Hollande. M. de Cambrai y passe pour 'l'homme de son siècle et de son rang qui eût le plus de mérite réel et de vertu pure'[429]. Ses oeuvres spirituelles y connurent un grand succès[430]; celles de Bossuet y étaient trop ignorées.

Dans la glorification par Poiret de l'amour 'où Dieu doit être l'objet, le motif et la fin de toutes nos affections, et de toutes nos intentions' nous entendons un écho de l'amour pur, dépouillé de tout ce qui n'est pas l'amour lui-même.

Elie Saurin se fait connaître encore plus directement comme un disciple de Fénelon. Et Jurieu essaie même de mettre Bossuet du nombre de ses adhérents. Avec sa verve satirique abondante, il puise à larges mains dans

426) *Traité historique contenant le jugement d'un protestant sur la théologie mystique*, *sur le Quiétisme*, *et sur les démêlés de l'Evêque de Meaux avec l'archevêque de Cambrai*, Rotterdam 1699. (Cité d'après H.G. Martin, o.c., p. 151).

427) *Traité de l'Amour de Dieu*, Amsterdam, 1701. (Ib. p. 148).

428) O.c., p. 94. C'est lui qui a réédité la *Nouvelle Vie de Mr. de Fénelon*, La Haye, 1748, publiée à Amsterdam en 1734, mais qui avait été supprimée par des ordres supérieurs.

429) *Bibliothèque raisonnée des Ouvrages des Savans de l'Europe*, t. XXIII (octobre, novembre, décembre 1739), seconde partie, p. 258.

430) Pierre Poiret les a éditées déjà en 1718. En 1738 parut chez Jean Hofhout à Rotterdam la grande édition des *OEuvres Spirituelles de feu Monseigneur François de Salignac de la Mothe Fénelon etc*.

les oeuvres de l'évêque de Meaux pour prouver qu'il n'est pas moins quiétiste que Fénelon lui-même.

Si donc, après les *Variations*, le protestantisme allait se retrancher pour une large part dans le bastion de la foi intérieure, ce n'est pas tellement parce qu'il avait perdu la bataille sur le terrain de l'orthodoxie, mais bien plutôt parce que, ce faisant, il s'adaptait aux besoins de l'époque. Ne soyons point trompés par la haine démesurée d'un Jurieu pour Bossuet, qui, après l'avoir chassé un moment de l'orthodoxie calviniste, lui faisait faire un brusque retour, en lui montrant les horreurs du socinianisme où il glissait par les voies du libre examen. Il se débattait tragiquement contre lui-même, et nourissait une rancune profonde contre celui qui, avec une clairvoyance trop froide, touchait aux points faibles de sa vie intérieure, comme aux plaies de tout le protestantisme. En se laissant conduire par des sentiments de vengeance étrangers à l'objet du débat, il incarne l'état d'esprit général que Bossuet avait à vaincre.

Ce qui vaut pour Jurieu, vaut encore à plus juste titre pour Prosper Marchand. Avec la différence que celui-ci ne lutte plus. Il avait franchi le pas, et s'était engagé résolument dans la voie du déisme. S'il ne manque aucune occasion de déverser sa haine sur Bossuet, ce n'est pas en premier lieu par amour du protestantisme, mais bien plutôt par horreur de l'orthodoxie, quelle qu'elle soit. Avec lui nous sommes plus près de Voltaire que de Calvin.

l'Esprit de Grotius.

Le nombre des prosélytes de Bossuet a été impressionnant. Il a opéré des conversions qui marquent dans l'histoire générale du siècle. Le danois Winslow fit le long voyage de Meaux pour abjurer le protestantisme entre ses mains[431]; en Angleterre ses convertis Jacques Drummond, duc de Perth, et le duc de Richmond, fils naturel de Charles II, firent éclat en entrant dans l'Eglise de Rome[432]. Il joua un rôle important dans l'odyssée religieuse de l'historien Gibbon, qui, à l'âge de seize ans, ‘tombe sous les coups de ce noble adversaire’, mais qui, presque comme J.J. Rousseau, rejeta dix-huit mois après sa nouvelle croyance et rentra dans le protestantisme[433]. Et la France peut se prévaloir de toute une série de conversions éclatantes, entamées ou achevées par les oeuvres de son fils célèbre[434].

Ce serait une belle prise pour l'historien de son influence en Hollande, d'y pouvoir relever une conversion éclatante et de pouvoir inscrire quelques

431) Ch. Urbain, dans la *Revue du Clergé français*, t. XXXII (1902), p. 113 sq.
432) F. Cabrol, dans la *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, t. XXVII (1931), p. 535 sq.
433) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VII, p. 431 sq.
434) L. Crouslé, *Bossuet et le protestantisme*, p. 19-20, 28.

noms sur cette longue liste de prosélytes. Mais à ce point de vue l'époque que nous avons étudiée nous laisse les mains vides. Nous ne pouvons que répéter les paroles d'un ministre protestant qui disait que le bureau de cette statistique se trouve au ciel[435]. Et pour le reste nous avons à signaler le fait que les catholiques hollandais n'ont pas perdu confiance en la force de la parole de Bossuet pour éveiller les âmes, et pour les avertir de se sauver dans la forteresse de l'orthodoxie catholique, où leur christianisme ne serait plus sujet à des variations et défigurations sans fin. Pendant tout le dix-huitième siècle ils ont continué à rééditer régulièrement la traduction de l'*Exposition* faite par Codde[436]. En 1772 il en parut même une nouvelle traduction, anonyme celle-ci, suivie d'une autre, également anonyme, en 1796. Ils poursuivaient ainsi leur tradition de mettre ses leçons claires et simples à la portée de tous les fidèles comme de tous les infidèles.

D'ailleurs en lisant les effusions d'admiration et de tendresse, si inaccoutumées parmi les Hollandais généralement plus retenus, on dirait que la gloire de Bossuet était devenue sacrée pour les habitants catholiques des Pays-Bas. Ils l'ont encensé tout le long du dix-huitième siècle, et leurs louanges vont toujours s'accroissant. ‘Cet oeil des théologiens et des défenseurs de la foi au siècle précédent’, ‘ce grand homme au regard prophétique’, ‘ce miracle de la France’, tels sont les termes un peu lyriques par lesquels ils finissent par traduire leurs sentiments d'admiration et de gratitude[437].

Les protestants, eux-aussi, ont été forcés de reconnaître ses grandes qualités et la valeur indubitable de ses oeuvres. Ils ne cessent de faire des réserves sur ses qualités d'homme et sur la question doctrine. Ils ne l'aiment pas, et le plaignent d'avoir dû biaiser pour défendre une cause qui était mauvaise en elle. Mais ces restrictions faites, ils prodiguent généreusement les éloges. Bossuet est pour eux le plus grand théologien que la France ait jamais produit[438]; ils avouent qu'il avait beaucoup d'esprit et une profonde science[439]; même Prosper Marchand, son ennemi déclaré, qui ne laissait échapper aucune occasion pour le mettre au pilori, reconnaît grincheusement que c'est un fameux convertisseur, très connu du public par ses écrits de controverse[440].

Ce ton de dépit disparaît vers la fin du siècle. L'esprit de Grotius

435) Cf. D. Felix, *Predikers en prediken*, p. 96.
436) Nous avons pu signaler des éditions en 1724, 1741 et 1772 (cf. Appendice I).
437) *Kerkelijke Bibliotheek*, le jgn. (1794), p. 1-2, 132. (Notons ici que c'est le premier périodique catholique en Hollande).
438) *Boekzaal*, Maart 1734, p. 326.
439) *Bibliothèque raisonnée des Ouvrages des Savans de l'Europe*, t. XVI (avril, mai, juin 1736), 2e partie, p. 280.
440) O.c., p. 94.

commence à pénétrer enfin, inaugurant une ère de tolérance inouïe, où les confessions se rapprochent fort l'une de l'autre. Du même coup l'oeuvre de Bossuet devient d'une actualité plus grande que jamais, et nombreuses sont les traductions qui sortent des presses hollandaises. Nous venons de mentionner celles de l'*Exposition*. Elles sont suivies de celles du *Traité de la Communion sous les deux Espèces*, des *Traités du Libre Arbitre et de la Concupiscence*, des *Méditations sur la Rémission des Péchés*, et des *Avertissements aux Protestants*[441]. Une édition en dix tomes de ses *OEuvres oratoires*[442] clôt cette série impressionnante de versions hollandaises de Bossuet qui parurent en vingt ans.

Les luttes inexorables appartiennent au passé. Sans regimber, des protestants prennent désormais en mains les ouvrages de Bossuet. Suivant les traces de Grotius, ils essaient de quitter leurs préjugés sur la religion catholique. Que cet effort ait été passager ne diminue en rien la valeur qu'il a pour l'histoire. Et il a permis d'évoquer ensemble les noms de Bossuet et de Grotius, donnant ainsi raison à van Heussen qui, dès la fin du siècle précédent, les avait déjà joints dans ses livres de controverse.

441) Faites respectivement par un prêtre catholique, Antwerpen-Gend-Amsterdam, 1770; par Leonard van Rhijn, Amsterdam, 1772 (réédités en 1773); par un prêtre catholique, 2e éd., Antwerpen-Amsterdam, 1776; par ‘un homme qui aime la vérité’, Antwerpen, 1778-1779.

442) Amsterdam, 1783-1793.

V. Le succès des autres ouvrages.

L'appréciation des oeuvres de Bossuet au cours des siècles fournit une illustration remarquable de l'évolution que l'Europe parcourut, et qui peu à peu fit prévaloir les valeurs esthétiques sur les valeurs éthiques. En déplaçant le centre de gravité vers l'art, on subordonna le critère dogmatique au critère littéraire, au point d'estimer même la Bible parfois du seul point de vue de la littérature.

Bossuet n'a sans doute jamais prévu qu'un jour une grande réputation artistique lui serait faite. On a déjà proclamé à tout bout de champ qu'il n'a pris la plume que pour combattre quelque danger pressant, pour défendre l'Eglise et les bases chrétiennes de la civilisation européenne, ou pour donner de sages préceptes de vie catholique aux fidèles que Dieu avait confiés à ses soins. Il dédaignait la gloire littéraire comme inutile et même dangereuse, puisqu'elle faisait perdre tout leur temps à tant de génies excellents. Il ne nous paraît pas trop audacieux de supposer que sur ce terrain encore son jugement était inspiré par le besoin de réagir contre une évolution des idées dont il prévoyait qu'elle aboutirait à un renversement de la hiérarchie des valeurs en se perdant dans une exaltation absolue de la forme au détriment du fond. De là sans doute sa condamnation extrêmement sévère des auteurs qui passent à bien tourner un vers le temps qu'ils auraient dû employer pour la gloire de Dieu. Trop attentifs au jugement des critiques, ils n'auraient pas songé ‘à ce sévère jugement où la vérité condamnera l'inutilité de leur vie, la vanité de leurs travaux’[443].

L'Angleterre s'est conformée singulièrement aux motifs de ce juge étroit et injuste de la gloire littéraire. Bossuet y a eu le sort qu'il aurait désiré, puisque le théologien a éclipsé totalement l'homme de lettres. Le premier n'y a pas eu de succès, parce qu'il y a été attaqué par des adversaires illustres, et qu'il n'y a point trouvé de défenseur de valeur. Et le mauvais succès de ses ouvrages de controverse a déteint sur toute son oeuvre: le public ne l'a jamais estimée; on a traduit à deux reprises une oraison funèbre et ensuite le *Discours sur l'Histoire Universelle*, mais

443) *Traité de la Concupiscence*, chap. XIX.

comme ces éditions n'ont pas trouvé d'écoulement, on n'a plus entrepris, depuis, de traduire un de ses ouvrages[444].

La Hollande a réagi autrement, même pendant la période de l'opposition la plus véhémente des protestants au controversiste de Meaux.

Le discours sur l'histoire universelle.

L'année même où Bossuet a adressé au monde entier les leçons d'histoire qu'il avait d'abord données au dauphin, deux jugements nous permettent de voir comment la Hollande les a reçues.

L'un est de Néercassel.

> Ce que vous dites de la vie, des miracles et de la doctrine du Christ, écrit-il à l'auteur, on ne pourra le lire sans être rempli d'admiration et d'amour pour notre religion. On ne peut rien imaginer de plus sublime, ni rien dire de plus éloquent sur la doctrine de Jésus-Christ que ce que votre esprit en a conçu et ce que vous en avez mis dans votre livre. Vous avez jeté de très vives clartés sur les prophéties, et toutes les conclusions qu'on peut tirer de Daniel pour notre religion, vous les en avez inférées avec tant de force démonstrative et tant d'évidence que ce sera à peine si la perfidie judaïque y pourra résister[445].

L'autre est du professeur calviniste de Leyde, Etienne Le Moyne, qui écrit:

> 'J'ai effectivement beaucoup de considération et d'estime pour le *Discours* de M. de Meaux. Il suit fort bien son sujet, il a des réflexions fort belles, son style est également fort beau et c'est assurément une lecture qui est extrêmement agréable'[446].

Les accents ne sont pas les mêmes dans ces deux éloges, et on pouvait s'y attendre, à moins de négliger toute psychologie religieuse. Mais abstraction faite de ces nuances, qui trouvent leur origine dans la différence de climat religieux, on peut dire que les vues catholiques de Bossuet sur l'histoire ont excité chez un représentant de la communion religieuse la plus puissante de la Hollande en ce moment-là la même admiration sincère que chez le chef des catholiques hollandais. Ce n'est sans doute pas en dernier lieu parce que son ouvrage ne contient rien qui puisse être considéré comme une attaque contre le protestantisme.

Le grand nombre d'acheteurs que le livre a trouvé en Hollande est une autre preuve de l'avidité avec laquelle on s'y est mis à l'école de l'historien français: il en parut ici plusieurs éditions[447]. Et nous avons déjà vu que de tous ses ouvrages on rencontre avant tout son *Discours*

444) G. Lambin, o.c., p. 51, 56 sq.
445) Lettre à Bossuet du 21 août 1681, *Corresp*., t. II, p. 249.
446) Lettre à D. Huet du 11 déc. 1681, *Revue Bossuet*, t. II (1901), p. 31-32.
447) Nous avons trouvé: la 7ème éd., parue à la Haye, chez Adrian Moetjens, 1702; et la 12ème, parue à Amsterdam, chez Michel Charles le Cene, 1731.

sur l'Histoire Universelle dans les cent bibliothèques privées du dixhuitième siècle dont on a dressé le relevé[448]. On peut saisir sur le vif les raisons de ce succès.

La chronologie historique paraît avoir plu beaucoup aux lecteurs de ce temps. Les *Epoques*, où Bossuet rassemblait ensemble tous les événements d'une période de façon à présenter, à chaque année, une image du monde entier, avaient séduit les esprits. Regrettant que M. de Meaux n'eût point achevé cette oeuvre, un avocat au parlement de Paris, Jean de La Barre, qui se livrait à la culture des lettres[449], occupait ses loisirs à composer une oeuvre de chronologie historique sur le modèle de l'ouvrage de Bossuet. Il n'avait pas eu l'intention de la donner au public, et l'avait seulement faite 'par une espèce de désespoir de ce que nous ne pouvions pas avoir la suite que cet illustre Prelat nous avait promise'. Elle parut cependant sous le titre somptueux de *Continuation de l'histoire universelle de Messire Jacques Bénigne Bossuet évêque de Meaux. Depuis l'an 800 de Nôtre Seigneur jusqu'à l'an 1700 inclusivement*[450]. Elle conquit d'assaut la faveur du public. Avec la régularité d'une horloge les rééditions se suivaient, continuant chacune l'ouvrage de Bossuet de quelques années de plus[451].

L'affaire, qui se montrait être tellement lucrative, incita deux historiens de second rang à profiter de la renommée de l'évêque de Meaux et du succès de son ouvrage, pour reprendre encore plusieurs fois cette suite chronologique. On n'avait toujours pas réussi jusqu'ici à lever l'anonymat du premier de ces nouveaux continuateurs[452]. Un périodique protestant hollandais est venu à notre aide, en nous révélant que c'est 'un moine défroqué de Salines, en Franche-Comté, nommé Freschot'[453]. Ce ne peut être que l'historien du congrès et de la paix d'Utrecht, ancien bénédictin de Saint-Vanne, qui, après avoir quitté le froc, s'était retiré en Hollande[454].

448) Mlle Krijn, l.c.
449) 1650-1711. Cf. *Nouvelle Biographie Universelle*, t. III-IV, p. 567.
450) Paris, 1703. En 1704 il en parut une édition à Amsterdam, dont la préface nous révèle les intentions de l'auteur.
451) A. Monod, o.c., p. 534, en cite dix-sept. Il n'a pas signalé celles de 1703 et 1704, ni celles de 1722, 1738 et 1759. Il ne semble pas s'être douté non plus que depuis la mort de La Barre il s'agit de remaniements par d'autres auteurs, qui ont changé complètement le caractère de l'ouvrage.
452) Cf. A. Barbier, *Dictionnaire des Ouvrages Anonymes*, t. IV, Paris, 1872, p. 1035.
453) *Boekzaal*, Maart 1734, p. 323.
454) 1640-1720. Cf. J.M. Quérard, *La France littéraire ou Dictionnaire Bibliographique*, t. III, Paris, 1829, p. 211; *Larousse du XXe Siècle*, Paris, s.d., t. III, p. 636. *La Nouvelle Biographie Universelle* se trompe sans doute en disant que c'est un protestant qui s'était réfugié en Hollande après la révocation de l'Edit de Nantes (t. XVII-XVIII, Paris, 1856, p. 826).

Le deuxième est Pierre Massuet, encore un moine qui a jeté le froc aux orties. Ce savant, qui était aussi littérateur, passa en Hollande, embrassa la religion réformée, fit ses études de médecine à Leyde, sous Boerhaave, et finit par s'établir à Amsterdam[455].

Ils ont fait beaucoup d'emprunts à leur prédécesseur. Mais il faut remarquer que l'héritage de Bossuet et de La Barre était tombé en des mains très peu respectueuses: ils ne se sont pas gênés pour changer totalement le caractère de l'ouvrage, et pour en faire une oeuvre de polémique contre la cour de Rome.

Quelques échantillons pris dans l'édition de 1722[456], suffisent pour montrer ce que le livre est devenu sous leur plume.

A l'année 1710 nous y lisons sur l'affaire Codde:

> 'Il y avoit plusieurs années que les Catholiques Romains de ces Provinces étoient désunis au sujet du traitement fait à Monsieur Codde, Vicaire apostolique ou Pasteur Général de cette Mission, que le Pape avoit déposé dès l'année 1704 sans aucune spécification de faute reconnuë mériter cette flétrissure; cela étoit cause que le Clergé Séculier n'avoit point voulu recevoir d'autre successeur, pendant que les Reguliers employez dans la Mission et les Jesuites en leur particulier déferoient non seulement aux ordres de Rome, mais traitant de rebelles ceux qui n'avoient pas la même soumission entrainoient une partie des Catholiques dans leurs sentimens.'

Et à propos des disputes passionnées provoquées par la Bulle Unigenitus l'auteur nous raconte à l'année 1716:

> 'On s'étonnera avec raison dans les siècles avenir que la Cour de Rome ait prétendu se rendre tellement l'arbitre de la foi et de la conscience des Fidelles, qu'elle ne se crut point obligée d'avoir aucun égard à la piété et à la Doctrine de tant de Prélats et de Professeurs, qui ne lui demandoient que l'explication de ses Oracles pour s'y soumettre; comme si cette condescendance étoit une bassesse indigne du souverain Pontificat..... Les Jesuites, que personne ne doute avoir la plus grande part dans la production de cette Bulle, parce que les Censures favorisent indirectement leurs nouvelles Opinions dans la théologie, travailloient encore avec le plus grand zèle pour la faire recevoir.'

Il est clair de quel côté vient le vent. Mais alors que, dans les passages ayant trait aux réformateurs et à la Réforme, Freschot avait employé un langage qui pouvait rappeler de très loin celui de l'évêque de Meaux, Massuet faisait encore un pas de plus. Ce troisième compilateur laborieux ne pouvait s'empêcher de manifester sa sympathie pour la religion qu'il venait d'embrasser. Ceci explique qu'une oeuvre publiée sous le nom de Bossuet ait été dédiée à un échevin et conseiller de la ville d'Amsterdam, député aux états généraux des provinces unies des Pays-Bas[457].

455) 1698-1776. *Nouvelle Biographie Universelle*, t. XXXIII-XXXIV, Paris, 1860, p. 217-218.

456) Amsterdam, Estienne Roger, 1722.

457) C'est l'édition qui a paru à Amsterdam, chez François l'Honoré et Fils, 1738, avec une dédicace à Monsieur Rendorp, seigneur de Marquette.

Dommage qu'une certaine amertume doive tempérer la joie d'un tel hommage posthume rendu à Bossuet.

Sous la forme qu'il avait revêtu en 1722 cet ouvrage postiche a eu le plus grand succès en Hollande. Joint à la douzième édition du *Discours sur l'Histoire Universelle*, il a été traduit trois fois en langue vulgaire[458].

Le seul compte-rendu que nous ayons pu en trouver, nous montre pourtant que le supplément au livre de Bossuet n'était pas généralement apprécié et ne devait une grande partie de son succès qu'à l'accouplement avec le *Discours* lui-même. Le témoignage est d'autant plus précieux qu'il vient du côté protestant.

> 'La science de l'histoire sacrée et profane et la chronologie, lisons-nous dans le *Boekzaal*, ont appelé en aide la philosophie et la théologie pour mettre au jour cet ouvrage, qui diffère infiniment des deux autres tomes qu'on a imposés au monde comme une suite..... Nous abandonnerons ces deux squelettes d'histoire à l'oubli pour ne parler que de l'oeuvre de Bossuet luimême'[459].

Le fait que l'auteur de la suite a parlé de la Réforme, et surtout la façon dont il l'a traitée, est naturellement pour quelque chose dans ce jugement foudroyant. Mais le journaliste calviniste aurait pu se dédommager en faisant ressortir les termes irrespectueux à l'adresse du Saint-Siège. Il s'est vraiment élevé au dessus de toute controverse religieuse. Son admiration pour l'historien qu'est Bossuet et son dédain pour l'imitateur sont sincères, fondés sur des motifs de nature religieuse et scientifique. Le choix des fragments qu'on cite nous découvre ces ressorts secrets, en nous révélant du même coup une des principales causes du grand retentissement du *Discours* en Hollande.

C'est tout d'abord le tableau apocalyptique où Bossuet nous peint la Rome païenne, qui, après avoir fait une longue et cruelle guerre à l'Eglise, tombe sous le glaive des barbares, afin qu'une autre Rome, toute chrétienne, puisse sortir des cendres de la première, et que la victoire de Jésus-Christ sur les dieux romains soit complète.

Ailleurs on cite l'endroit où Bossuet efface d'un seul geste toutes les discussions sur l'année précise de la naissance de Jésus-Christ. Qu'importent toutes ces mesquineries, répète le critique hollandais après Bossuet. S'il y a incertitude sur cette date, elle provient non pas de la naissance de Jésus-Christ, mais de l'incertitude des années du monde. Qu'il nous suffise de savoir qu'Il est né environ l'an 4000 du monde, et que c'est là le moment le plus considérable de toute l'histoire de l'humanité[460].

L'admirable sainteté de la personne du Christ, la transcendance de Sa Doctrine, l'accomplissement merveilleux de l'Ancien Testament dans le

458) A Amsterdam, chez de Erve Ratelband en Co., 1730; réédité en 1735; à Alkmaar, chez Simon van Hoolwerf, 1731-1733; à Amsterdam, chez A.v. Huissteen en S.v. Esveld, 1749.
459) Maart 1734, p. 323 sq. C'est le compte-rendu de l'édition hollandaise de 1731-1733.
460) *Boekzaal*, Juni 1754.

Nouveau, voilà ce que Néercassel avait vu dans le tableau de l'humanité peint par Bossuet. La préparation de l'ère chrétienne par toute l'antiquité, le travail du mystère et du miracle dans le monde, la présence toujours tangible de la Providence, devant laquelle les ergoteries de la science humaine sombrent dans le néant, voilà ce qui avait frappé les yeux du spectateur protestant. Par dessus les années qui les séparent et les discordes théologiques qui les désunissent, ils se tendent la main pour défendre avec Bossuet le christianisme tout court.

Les personnes et les systèmes ont changé. Mais en 1730 on lutte contre le même mal que Bossuet: l'esprit d'incrédulité qui, timide au déclin du dix-septième siècle, se manifeste avec insolence au dix-huitième. Spinoza avait déjà sapé la valeur des prophéties, nié le miracle, et créé un Dieu qui par l'immanence à son oeuvre, par l'impossibilité de s'en séparer, a perdu et les moyens d'intervenir dans cette oeuvre et sa liberté, qui doit être l'essence même de Dieu. En excluant l'intervention providentielle dans la nature, en restreignant la nature à elle-même, on lui assignait une cause, une loi et une fin en dehors de Dieu. Rien n'était plus nécessaire en 1681 que le plaidoyer de Bossuet pour la Providence, pour le surnaturel, qui est l'idée directrice de tout son *Discours*. Le providentialisme de l'évêque de Meaux, qui ne laissait rien dans l'ombre, était la seule réponse possible à la causalité toute naturelle de Spinoza. Ainsi son ouvrage était une arme dans la lutte que depuis longtemps il avait vu se préparer contre l'Eglise sous le nom de la philosophie cartésienne[461)].

Bossuet a eu bientôt à se servir lui-même de cette arme.

En faisant dériver de l'immutabilité de l'essence divine la permanence des lois de la nature, on avait abouti à la négation du miracle, puisqu'une intervention de Dieu dans la nature remettrait en question son immutabilité. Descartes lui-même avait échappé à ce dilemme en fixant entre la foi et la raison un abîme infranchissable. Ses disciples, moins prudents que lui, avaient donné dans l'erreur. Même Malebranche, voulant concilier une fois pour toutes les principes cartésiens et la doctrine chrétienne, n'avait su éviter l'écueil. La Providence qu'il peignait, agissant par des volontés générales, et non pas particulières, était bien loin de ressembler à l'image de la Providence que Bossuet a évoquée devant nos yeux, et qui nous La fit voir intervenant dans les plus petites choses comme dans les plus grandes. Dieu était devenu l'esclave de son ordre établi, et Jésus Christ son chargé d'affaires. Pour le protestantisme néerlandais, qui se ressentit pendant de longues années de la discussion violente autour du cartésianisme

461) Cf. sur la valeur dogmatique et apologétique du *Discours*: A. Rébelliau, *Bossuet historien du protestantisme*, p. 127 sq.; F. Brunetière, *Les difficultés de croire*, p. 25 sq.; H. de Lacombe, o.c., p. 263 sq.; A. Monod, o.c., p. 91 sq.; A. Michel, *Bossuet et notre temps*, p. 3 sq.

qu'il avait nourrie en son sein, le providentialisme de Bossuet devait garder longtemps une actualité surprenante.

Elle était d'une part une arme pour les adversaires de Descartes. Mais d'autre part elle était aussi un rafraîchissement et un point de repère pour ceux qui, se sentant du goût pour la philosophie cartésienne, étaient tourmentés par les problèmes épineux qui surgissaient dès qu'ils s'agissait de la mettre d'accord avec la doctrine révélée. Car Bossuet n'avait-il pas réussi à jeter un pont sur l'abîme qui s'ouvrit entre la science et la foi? Tout en demandant à sa foi ardente l'explication ultime des événements humains, il a fait valoir plus qu'aucun historien avant lui la causalité naturelle, grâce à une observation minutieuse des faits et de leur liaison mutuelle.

> 'Le même Dieu, dit-il, qui a fait l'enchaînement de l'univers..... a voulu aussi que le cours des choses humaines eût sa suite et ses proportions.....: à la réserve de certains coups extraordinaires, où Dieu voulait que sa main parût toute seule, il n'est point arrivé de grand changement qui n'ait eu ses causes dans les siècles précédents'[462].

C'est aussi ce mélange d'ardeur religieuse et d'esprit scientifique qui donne à l'oeuvre sa valeur éternelle et qui lui a valu en Hollande, comme ailleurs, de rester un livre recherché. Longtemps après que les suites chronologiques de ses imitateurs étaient tombées dans l'oubli le plus complet, on publia encore une nouvelle traduction hollandaise de son *Discours*[463]. Nous avons déjà vu quelle place prépondérante le livre occupait dans le programme d'études de l'école janséniste de Rijnwijck. Un témoignage de la première moitié du dix-neuvième siècle nous fait voir qu'il figurait aussi sur celui du séminaire catholique 'Hageveld'[464]. Ainsi bien des prêtres hollandais y auront puisé des pensées édifiantes pour en enrichir les leçons qu'ils avaient à donner aux fidèles. Et il n'est certainement pas téméraire de dire que les arguments de Bossuet pour la transcendance de la doctrine de Jésus-Christ sont devenus en Hollande aussi classiques que ceux de Chateaubriand pour la beauté du christianisme[465].

Les maximes et réflexions sur la comédie.

Un traducteur de l'*Introduction à la Vie Dévote*, en 1732, fait un reproche de laxisme à François de Sales, pour avoir permis aux femmes mariées et aux jeunes filles d'aller au bal, voire même de danser, et de mettre beaucoup de soin à leur toilette. En ce point, le saint évêque de

462) *Discours*, 3ème partie, chap. 2.
463) 's-Hertogenbosch, J.J. Arkesteyn, 1825.
464) Lettre de Bernard Hafkenscheid (le père Bernard C.ss.R., prédicateur renommé) à Broere du 21 mars 1831. (Archives du Séminaire de Warmond).
465) On les retrouve entre autres dans l'*Exposé des vrais principes sur l'instruction publique*, p. 474. (L'auteur est C. van Bommel, qui, avant de devenir évêque de Liège, était régent du Séminaire 'Hageveld').

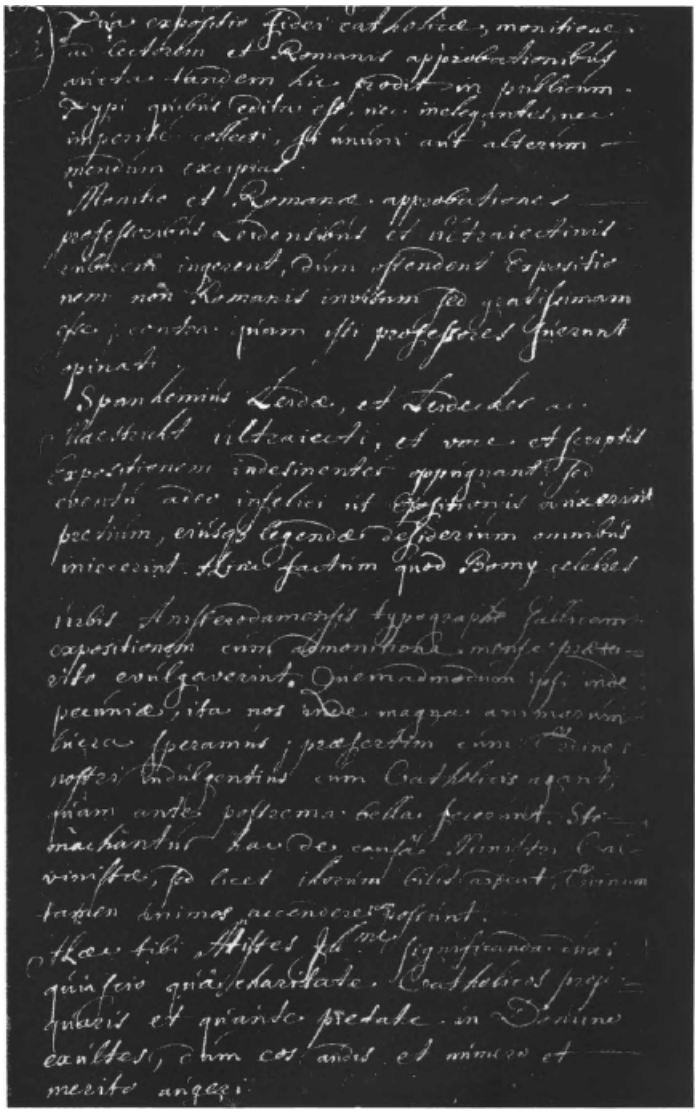

Lettre de Néercassel à Bossuet du 15 septembre 1680
(Archives de l''Oud-Bisschoppelijke Clerezij', dans l''Algemeen Rijksarchief' à La Haye)

Genève, à ces yeux, avait plutôt besoin d'excuse que de défense, puisque c'était vraiment une tache sur sa doctrine[466].

Si l'on symbolise les solutions qui ont été données au problème des rapports entre l'Eglise et le monde, par les noms de Pascal et de saint François de Sales, ce porte-parole hollandais du grand saint se trouve être plutôt proche parent de l'auteur austère de Port-Royal. Il est un bon représentant de son pays vers la moitié du dix-huitième siècle.

Le rigorisme de Calvin, corroboré par celui de l'évêque d'Ypres et de l'école de Port-Royal, avait imprégné l'athmosphère religieuse de la Hollande à tel point que les moeurs, pourtant austères, des huguenots français qui s'y étaient réfugiés, y détonnaient encore[467]. Il faut avoir lu le témoignage d'estime qu'un converti français a rendu à ces 'hommes de la Bible', quand il reproche à Louis XIV d'avoir, en les chassant, détruit 'le nerf de la moralité française'[468], pour se représenter un peu à quel degré d'austérité devaient être parvenus leurs hôtes hollandais - qui les trouvaient encore trop frivoles - dans leurs conceptions de la vie.

Que dans ce monde il n'y eût pas plus de place pour le théâtre que pour la danse, voilà qui n'est pas pour nous surprendre. Il est d'autant plus étonnant que les invectives de Bossuet contre le théâtre aient trouvé très peu d'écho dans un pays sur lequel planait l'esprit d'où elles étaient nées. Ses *Réflexions et Maximes sur la Comédie* n'ont pas trouvé de traducteur parmi le nombre très grand des adeptes zélés du rigorisme moral, pas même lorsqu'en 1771 parut la version hollandaise du *Traité de la Concupiscence*, précédée de deux rimailleries, charmantes par leur naiveté, qui font l'éloge de ce tableau de la chute de l'homme, son bannissement du paradis, son orgueil, son crime et ses misères[469].

Il serait pourtant inexact de dire que l'ouvrage de Bossuet passa complètement inaperçu en Hollande. Dans un petit recueil de dialogues contre le théâtre, composés par un membre de l'Eglise schismatique d'Utrecht, Daniel, symbolisant le jugement divin, s'entretient avec Adam, 'l'homme terrestre'. Il lui fait observer que le grand évêque de Meaux a dit que les pièces de Molière étaient remplies des saletés et des équivoques les plus grossières, et qu'il avait vu Quinault déplorer cent fois les égarements qu'il avait commis dans ses opéras[470]. Mais c'est le seul écho que nous ayons pu trouver, et ces quelques lignes ne sauraient suffire pour nous faire parler d'une influence, si petite soit-elle, exercée par Bossuet sur l'aversion

466) Cf. Jos Daniëls S.J., *Les Rapports entre Saint François de Sales et les Pays-Bas*, p. 106.
467) Cf. L. Knappert, o.c., t. II, p. 49.
468) C'est Ferd. Brunetière. Cf. D.F. Poujol, o.c., p. 266.
469) Cf. Appendice V.
470) *Verhandeling over de tooneelspelen*, 1728, p. 79, 88. (Ce petit traité figure dans: J.A.v. Beek, *Lijst van eenige boeken en brochuren*).

des Hollandais, catholiques tout aussi bien que protestants, du théâtre. La balance penchait bien sans le poids de son jugement. Les calvinistes surtout possédaient un tel répertoire d'arguments contre les plaisirs maudits de la scène qu'ils n'avaient pas besoin d'aller en emprunter encore à un évêque catholique.

Lorsqu'en 1711 on avait conçu à Utrecht le projet d'égayer la foire annuelle par des représentations de théâtre - plaisir inouï que les habitants de la ville n'avaient plus goûté depuis 1649 -, les pasteurs se dressèrent immédiatement sur leurs ergots[471]. Du haut de la chaire ils fulminaient contre ces projets impies. Les fidèles se faisaient l'écho de leurs imprécations, et bientôt ces fameuses représentations furent le thème familier de toutes les conversations. Pierre Burman, professeur d'histoire, d'éloquence et de politique à l'université d'Utrecht, en prit prétexte pour y consacrer sa leçon d'ouverture[472]. Le théâtre n'est pas mauvais en lui. On n'a qu'à regarder l'oeuvre immortelle et bonne créée par l'inoubliable Molière. Les spectacles sont d'une grande utilité sociale. Aussi de tout temps les autorités ont-elles offert ces plaisirs innocents au peuple pour remédier à l'oisiveté, et prévenir ainsi les perturbations du repos public. Telle était en gros traits l'argumentation de Burman.

Il eut à subir la colère de six ministres protestants, qui s'engagèrent dans une controverse infiniment longue avec ‘ce censeur libertin indigne du nom de chrétien’. De part et d'autre on s'injuriait copieusement, mais - et voilà ce qui nous intéresse le plus - des deux côtés on voyait moyen de donner en passant quelques coups de griffe au catholicisme. Les acteurs d'autrefois, avait demandé Burman, qui avaient satirisé la volupté et les friponneries des moines et des papes, ainsi que les horreurs et les dépravations de leur religion, avaient-ils fait rien de mauvais? C'était sans doute un coup bien porté et un argument qui devait prendre chez les protestants. Mais le savant défenseur du théâtre décocha un trait encore plus envenimé.

On lui avait objecté qu'il nuisait à la religion en osant attaquer ouvertement des ministres. Pour toute défense il s'écria qu'on marchait à grands pas vers la papauté haïe, si, même en des choses indifférentes, il fallait se soumettre à l'aveuglette aux décisions, non pas de tout le corps de l'Eglise, mais de quelques pasteurs, s'arrogeant une autorité inaccoutumée.

Ses adversaires ne se laissaient pas déconcerter pour si peu, et lui rendaient la pareille en tapant, eux-aussi, de leur mieux sur les catholiques. Les comédies, disaient-ils, conviennent aux cultes païens. Et le papisme, qui présente tant de rapports avec le paganisme, et qui est modelé seulement sur les règles de la politique, auxquelles il subordonne tous ses senti-

471) J.N.v. Hall, dans *Het Tooneel*, le jgn. (1877), p. 48 sq.
472) *Petri Burmanni oratio pro Comoedia*, 1711.

ments et tous ses actes superstitieux, peut aussi tolérer la comédie, puisqu'au fond l'appareil entier de cette Mère de toutes les horreurs n'est autre chose qu'une comédie.

La lutte restait indécise. Le catholicisme, maltraité des deux parts, fut la seule victime. Et l'on comprend pourquoi le nom de Bossuet ne se rencontre nulle part dans cette dispute fameuse, ni dans les autres attaques protestantes contre le théâtre. Bien que Burman eût porté aux nues Molière, les pasteurs se gardaient bien de lui opposer l'autorité du grand adversaire de l'auteur comique français. Contrairement à ce que nous avons vu pour le *Discours sur l'Histoire Universelle*, la haine de Rome a eu le dessus ici. Le convertisseur qu'était Bossuet les a empêchés d'écouter l'évêque austère prononçant son arrêt écrasant sur le malheureux comédien.

Les sermons.

Avant 1778.

La courbe du succès des oeuvres oratoires de Bossuet change du tout au tout suivant qu'on se place avant ou après 1778. C'est à ce moment-là seulement que par les soins de Deforis ces chefs d'oeuvre d'éloquence, restés trop longtemps dans l'oubli, furent rendus accessibles au grand public, après avoir été pillés pendant plus d'un demi siècle par les prêtres du diocèse de Troyes qui en possédaient les manuscrits. Il est clair qu'avant cette date leur influence ne pouvait pas être très grande. Certes, la renommée du prédicateur avait franchi les frontières de la France. Mais dans un pays où l'on n'a jamais subi l'enchantement ni de la personne ni de la parole d'un orateur dont la plus grande force était précisément d'approprier ses arguments et son langage à l'auditoire, on ne peut pas s'attendre à trouver pour lui la chaude admiration qui est le seul appui véritable, le seul principe vital même d'une gloire durable. Cela explique sans doute pourquoi on n'a jamais entrepris en Hollande d'éditer ni de traduire les quelques oraisons funèbres imprimées du vivant de Bossuet. La publication à Amsterdam de celle de Nicolas Cornet[473)] ne tire pas à conséquence, le motif de cette édition ayant été seulement de la faire servir d'arme de combat contre les jansénistes. Le fait que Bossuet lui-même semble l'avoir désavouée, nous autorise pleinement à la négliger[474)].

Pourtant il est possible d'indiquer dans cette première période quelques traces d'une influence, plus ou moins indirecte, exercée par l'éloquence de M. de Meaux sur la prédication protestante aux Pays-Bas, et due surtout

473) Amsterdam, chez Henri Wetstein, 1698.
474) Cf. *OEuvres oratoires*, t. IV, p. 470.

aux réfugiés dont plusieurs avaient subi en France le charme du grand orateur[475].

Dans leurs prêches les ministres hollandais suivaient toujours de près la discussion théologique ou philosophique. Ils n'en finissaient pas de démontrer que la religion réformée était la bonne, en régalant leurs auditeurs de savants traités de dogmatique. Dans la seconde moitié du dixseptième siècle il y a eu une faible réaction contre cette méthode, mais elle n'avait pas eu beaucoup de succès. Alors que les Voetiens refusaient de secouer le joug de la scolastique, les Cocéïens, qui recouraient à l'Ecriture Sainte comme au seul fondement de la prédication, se perdaient dans un étalage pédant de savoir scripturaire. Ni les uns ni les autres ne cédaient un seul instant à la tentation de mettre un peu plus l'accent sur la sanctification par les oeuvres, qu'un de leurs descendants éloignés a avoué naguère préférer à cette sanctification par la doctrine, qui ne pouvait engendrer qu'orgueil et dureté de coeur[476].

Les desservants de l'Eglise wallonne y faisaient une heureuse exception. Sans pouvoir aller jusqu'à dire avec Vinet que ces hommes, au moment où ils avaient quitté leur cruelle patrie, avaient secoué de leurs souliers la poussière de l'arène, on peut constater que, n'étant plus entourés de catholiques, ils ne répudiaient pas à faire leur profit de l'exemple donné par leurs adversaires, qui tout en ne négligeant pas le dogme avaient donné à leur éloquence libre carrière dans le domaine de la morale. Le souci d'édifier les auditeurs en les instruisant devenait un des traits dominants de leur travail sermonnaire. Il ne prêchaient plus sur un texte, mais sur un sujet, et entremêlaient le dogme et la morale. Bien que le caractère plus directement scripturaire de leur éloquence continuât à les distinguer de leurs prototypes catholiques, ils cessaient d'approfondir méticuleusement un texte de l'Ecriture. Sans renoncer à l'exposition de la foi, ils n'analysaient plus avec un si grand appareil scientifique toutes sortes de points de doctrine controversés. Leur style en devenait plus pur, et la composition de leurs sermons plus naturelle.

Deux noms surtout retiennent notre attention: celui de Superville, prêchant à Rotterdam à partir de 1685, et celui de Jacques Saurin, prêchant à La Haye de 1705 à 1730.

Le premier est devenu l'orateur officiel de la République, dont il a célébré tous les événements fastes. Dans ses sermons de circonstance il se montre un disciple assez docile de Bossuet, à qui il emprunte maint trait d'éloquence. Et à lire ses sermons dogmatiques on ne peut s'empêcher de penser souvent au Bossuet de la période de Metz, association qui s'est

475) Cf. pour cette période: Sayous, o.c., t. II, p. 64 sq.; A. Vinet, *Histoire de la prédication parmi les réformés de France*; D. Poujol, o.c., p. 207 sq.; L. Knappert, o.c., t. II, p. 130 sq.

476) C'est le professeur Bavinck (cf. D. Felix, o.c., p. 16).

imposée déjà à d'autres que nous à tel point qu'on a pu appeler ces sermons les 'Elévations sur les Mystères d'un génie protestant'[477].

L'autre, qui a introduit l'éloquence dans la chaire calviniste, a pu être comparé à l'évêque de Meaux pour sa force, son regard vaste et perçant, et son imagination puissante[478]. Si cette ressemblance est probablement fortuite - puisque Saurin a quitté la France à l'âge de huit ans -, il est néanmoins compréhensible que le nom de Bossuet revient fréquemment sous la plume de ceux qui essaient de caractériser l'oeuvre de ces réfugiés.

Parmi les grands prédicateurs catholiques c'est lui dont ils étaient les plus proches, parce qu'il ne se perdait pas, comme Bourdaloue, dans une analyse poussée de tous les vices, ni ne se rabattait, comme Massillon, sur la seule morale, à l'exclusion du dogme. Cherchant les sources d'où découlent les défauts humains et y appliquant le remède de la doctrine chrétienne, il ne restait pas trop étranger à ceux qui n'étaient entrés que depuis peu dans le domaine de l'édification. L'un d'eux se hasardait-il à aller piller dans les sermons de Bourdaloue, l'on n'était pas long à s'en apercevoir et à le faire rougir publiquement de ce larcin[479]. La distance était trop grande pour qu'ils pussent se permettre impunément une telle escapade. Il n'en était pas de même pour Bossuet: ils pouvaient profiter de ses leçons sans être rappelés à l'ordre. La méthode des ministres de l'Eglise wallonne avait du succès aux Pays-Bas. Ils attiraient un nombre de plus en plus grand de fidèles autour de leurs chaires. Plusieurs éditions de sermons de Saurin et de Superville se succédaient à de courts intervalles. On les traduisait en hollandais. Et ils trouvaient même des imitateurs parmi leurs collègues de l'Eglise hollandaise.

L'expérience assez inaccoutumée d'un pasteur de La Haye, Pierre Nieuwland, est significative sous ce rapport. Accusé d'avoir récité un jour un sermon de Saurin, traduit mot pour mot en hollandais, il se défendit par un aveu partiel. Pour prouver à un ami qu'il était bien possible d'employer dans la chaire hollandaise un langage semblable à celui des prédicateurs français, il s'était en effet servi d'un fragment de Saurin. La méthode lui plut et il s'engagea résolument dans la voie nouvelle[480].

Leur influence est sans doute restée limitée, et, en plein dix-huitième siècle, la parade scientifique n'a pas disparu entièrement de la chaire hollandaise. De leur côté les universités n'avaient même pas manqué de faire subir leur empreinte aux prédicateurs wallons, qui, s'écartant de Saurin, allaient faire dans leurs sermons une place plus grande à l'analyse dogmatique et scripturaire. Cela n'empêche que si dans la seconde moitié

477) A. Sayous, o.c., t. II, p. 104.
478) Cf. E.A. Berthault, *J. Saurin et la prédication protestante*, p. 129, 159, 171.
479) *Journal litéraire*, t. XIV, première partie (1729), p. 49.
480) 1722-1795. Cf. *Nieuw Nederlandsch Biographisch Woordenboek*, t. X, p. 670; D. Poujol, o.c., p. 257.

du siècle la méthode synthétique a pu l'emporter dans notre pays, ce n'est pas seulement grâce à l'admiration, grande alors, pour les prédicateurs anglais, mais aussi grâce au travail des réfugiés français, qui avaient préparé le terrain. Une part modeste de cette influence revient indirectement mais légitimement à Bossuet.

Après 1778.

L'apparition de ses sermons inaugure une nouvelle période dans l'histoire de leur influence. Désormais elle peut s'exercer plus directement. Du même coup elle va devenir plus grande.

Cinq ans après que Deforis a terminé son édition, le premier tome de la traduction hollandaise voit le jour à Amsterdam, à Leyde et à Anvers. Nous n'avons pu recueillir de particularités sur la 'société de théologiens', qui y a donné ses soins. Il paraît qu'il y a eu des difficultés, puisqu'il s'écoule de nouveau cinq années avant que le deuxième tome paraisse, traduit cette fois par Rudolphus Brouwer, curé à Noorden. Mais alors les difficultés semblent dissipées. Les autres tomes se suivent de très près et en 1793 le dixième, contenant les oraisons funèbres, achève cette grande édition.

Fait paradoxal: la publication tardive des oeuvres oratoires de Bossuet, loin d'être nuisible à leur succès, fut au contraire une circonstance heureuse. Elles n'auraient pu paraître à un moment plus favorable. Le sort de l'oraison funèbre de Nicolas Cornet contient un indice de ce qu'elles seraient devenues, si elles avaient paru plus tôt. Elles étaient rattachées par trop de liens à toutes les controverses religieuses de l'époque pour ne pas avoir été transformées en un arsenal d'arguments pour les uns, et un objet de contradiction de plus pour les autres. En 1783 ce danger était écarté. Dans l'Eglise protestante hollandaise toute une suite de prédicateurs renommés avaient achevé l'oeuvre commencée par les réfugiés français.

> 'On ne travaille pas au temple de la Vérité et de la piété en réchauffant des différends périmés, et en faisant de la propagande pour des principes d'école. Loin de nous ce style de la chaire témoignant d'une crainte étroite!..... Nous avons à combattre l'incrédulité et la superstition qui sapent à l'heure actuelle l'édifice de Dieu. Que tous les protestants, que tous les amis de la lumière serrent les rangs, qu'ils marchent sur les ennemis communs en maniant l'arme à deux tranchants de la parole de Dieu'[481].

Ces lignes, qu'Abraham des Amorie van der Hoeven, appelé le Chrysostome de son temps[482], consacrait à l'oeuvre d'un de ses confrères, carac-

481) Compte-rendu des sermons de C. Fransen van Eck, dans *Vaderlandsche Letter-Oefeningen*, 1829, p. 424 sq.

482) 1798-1855. Cf. sur lui: Dr. J. Hartog, *Geschiedenis van de Predikkunde*, p. 348 sq.; F.J. Domela Nieuwenhuis, *Abraham des Amorie van der Hoeven*; J.H. de Ridder, *De Beeldtenis van Des Amorie van der Hoeven*; F.J. Domela Nieuwenhuis, *Leven en karakter van Abr. Des Amorie van der Hoeven*.

térisent son propre esprit, il est vrai, mais aussi les tendances iréniques de l'école de prédicateurs dont il a été le dernier grand représentant.

Pour eux Bossuet n'était plus une partie en cause, mais une autorité qu'ils admettaient tous. Ainsi ses sermons ont pu être considérés comme une source de pensées édifiantes et comme des exemples bien réussis de la prédication forte et chaleureuse qu'ils désiraient tant.

A trois reprises le périodique du protestantisme libéral, *Algemeene Vaderlandsche Letter-Oefeningen*, a rendu compte de quelques tomes de la traduction hollandaise[483]. Chaque fois il insiste sur le profit moral que les protestants, aussi bien que les catholiques, peuvent tirer de la lecture de cette oeuvre oratoire. En citant un fragment du *Sermon sur les rechutes* il représente à ses lecteurs Bossuet fulminant contre les pécheurs qui, tout en lâchant la bride à leurs passions, se contentent d'une pénitence extérieure; il reprend ensuite lui-même la parole pour stigmatiser les protestants, parmi lesquels ce crime se rencontre trop souvent.

La controverse ne déteignait plus sur l'appréciation de leur valeur spirituelle et littéraire: le critique cite même des passages contre les abus qui s'étaient glissés dans le culte des saints, et en particulier dans celui de la Sainte Vierge, sans reprocher à Bossuet de peindre la doctrine de son Eglise en de fausses couleurs, et sans invectiver contre ce culte lui-même.

Aussi les homilètes de ce temps-là ne redoutaient-ils pas de suivre son grand exemple. En 1822 le professeur J.H. van der Palm[484], indiquant huit maîtres de l'éloquence religieuse, nomme Bossuet le premier[485]. Dans cette énumération l'évêque de Meaux passe même avant Massillon, à qui pourtant la façon de prendre les hommes par le coeur et par les larmes avait assuré un succès considérable au siècle de la sentimentalité: un pasteur avait publié la traduction de quelques-uns de ses sermons[486], et c'est à lui que van der Palm renvoyait un ministre qui lui avait demandé un modèle de l'éloquence religieuse[487]. Le silence qu'on fait sur Bourdaloue et le grand succès des *Dialogues sur l'Eloquence* de Fénelon avec leur portrait peu flatteur du célèbre jésuite[488], contiennent encore des indications qui peuvent servir à expliquer le sort plus heureux de Mas-

483) T. V, première partie (1783), p. 320 sq.; *Nieuwe Algemeene Vaderlandsche Letter-Oefeningen*, t. IV, lère partie (1789), p. 173 sq.; *Algemeene Vaderlandsche Letter-Oefeningen*, 1791, p. 109 sq.

484) 1763-1840. Cf. N. Beets, *Leven en karakter van J.H. van der Palm*.

485) J.H. van der Palm, *Redevoeringen*, t. III, p. 80.

486) Immerzeel Jn., *Een zevental leerredenen van Massillon* (cf. *Algemeen Letterlievend Maandschrift*, t. VIII, le afd. (1824), p. 25 sq.).

487) N. Beets, o.c., p. 108.

488) En 1817 il en parut une traduction, faite par le curé J.M. Schrant. Elle fut rééditée en 1829. Protestants aussi bien que catholiques applaudirent l'ouvrage (cf. *Vaderlandsche Letter-Oefeningen*, 1833, p. 301 sq.; *Bijdragen..... Haarlem*, t. XL (1921), p. 23 sq.).

sillon et de Bossuet. Le véritable orateur, lit-on dans les notes qui accompagnent la traduction hollandaise des *Dialogues*, doit rendre l'âme humaine sensible à tout ce qu'il dit. Il ne doit pas seulement convaincre, mais persuader. Il faut évidemment que dans les sermons la raison trouve son compte. Mais il y a d'autres ressorts dans l'homme, et l'orateur doit peindre pour satisfaire l'imagination, et surtout émouvoir le coeur. C'est ainsi que Bossuet et Massillon ont entendu l'art de mettre leurs auditeurs en extase. Rien de mieux réussi que la description magnifique de la victoire remportée par le prince de Condé sur les Espagnols à Rocroy; rien de plus émouvant ni de plus sublime que la péroraison célèbre: 'Venez, peuples, venez maintenant; mais venez plutôt princes et seigneurs..... venez voir le peu qui nous reste d'une si auguste naissance, de tant de grandeur, de tant de gloire.'

Pourvu qu'on sache la pénétrer de la simplicité évangélique, on n'a pas besoin de bannir l'éloquence de la chaire. Les paroles doivent rester au service des choses, et y emprunter leur force et leur beauté. Massillon et surtout Bossuet se sont rendus immortels en puisant dans l'Ecriture Sainte leurs preuves vigoureuses, leurs comparaisons touchantes et leurs belles images.

Certes, Bourdaloue trouve aussi sa place parmi les grands exemples de l'éloquence religieuse. Mais - le curé Schrant ne laisse pas subsister de doute - la préférence va vers Massillon, et surtout vers Bossuet, qui a l'avantage sur son rival de gloire de ne pas trop négliger la doctrine au profit de la morale.

Rejoignant les prédicateurs protestants de la fin du dix-huitième siècle, le traducteur catholique des *Dialogues* approuve de grand coeur La Bruyère qui se moque des énumérateurs qui 'embrouillent' leurs auditeurs par les soins infinis qu'ils mettent à 'digérer' et à 'éclaircir' leurs sermons[489]. On ne veut plus des divisions et subdivisions innombrables, recherchées et peu naturelles, ni surtout des froids raisonnements. On désire un langage qui aille droit au coeur.

Personne ne l'illustre mieux que Des Amorie van der Hoeven, l'élève le plus brillant de van der Palm et professeur d'éloquence à son tour. Il montre des ressemblances frappantes avec Bossuet. Il a la même foi ingénue qui veut témoigner de la Vérité sans trop vouloir pénétrer les mystères, la même sincérité d'esprit qui le fait aller droit au but; comme Bossuet il secoue la conscience de ses auditeurs en les faisant s'incliner devant les ordres de Dieu qu'il leur enseigne d'un ton impératif; à l'exemple de l'évêque de Meaux il n'essaye pas avant tout d'opérer sur la volonté par la raison, mais il cherche la voie du coeur par l'imagination; il n'y a pas

489) Cf. J.M. Schrant, *Fénelons Gesprekken over de Welsprekendheid*, p. 204-235, 266, 329-330, 348.

jusqu'à la solennité de son style noble et vigoureux qui ne rappelle les accents majestueux que Bossuet a su trouver en chaire.

Le grand amour de saint Chrysostome qu'ils avaient en commun ne suffit pas pour expliquer cette parenté, ni non plus le fait que tous deux ils avaient continuellement la Bible ouverte devant eux. Il faut regretter que le professeur n'ait pas voulu qu'on publie ses cours d'éloquence. Ils nous auraient vraisemblablement prouvé d'une manière tangible que ce prédicateur si renommé, qui s'était formé le goût par la lecture de grands exemples, s'appropriant tout ce qu'il trouvait de bon chez les autres, a fréquenté aussi l'évêque de Meaux, que son maître van der Palm lui avait fait admirer.

Après la mort de Des Amorie van der Hoeven, Bossuet trouvait auprès de ses disciples un nouvel avocat en la personne d'Alexandre Vinet. Les nombreux écrits de ce Suisse, fervent de la littérature française, ont eu un grand retentissement en Hollande[490]. Son *Homilétique*, traduite en 1854, a été rééditée en 1875[491]. Or tout au long de ce livre il se montre un grand admirateur de l'évêque de Meaux, 'en qui semble renfermé toute la majesté du dogme chrétien'; et il doit avoir initié maint ministre hollandais à l'art oratoire de Bossuet.

Avec lui nous nous approchons pourtant d'un moment critique dans l'histoire du succès des oeuvres oratoires de Bossuet. De plus en plus ses oraisons de circonstance relèguent les sermons au second plan, et sa gloire va devenir avant tout une gloire littéraire. En 1872 déjà l'ancien ministre Allard Pierson - auteur qui fait penser à Renan -, dans un cours de littéraire française pour l'enseignement secondaire, ne le représente plus que comme un grand panégyriste et le créateur des oraisons funèbres[492].

Sur ce plan étroit son étoile fut bientôt éclipsée par d'autres. Il avait trop de traits sublimes, il manquait un peu trop de proportions pour les Hollandais, au caractère pondéré; et Massillon qui avait moins de génie, il est vrai, mais qui devait leur sembler plus égal, eut alors incontestablement leur préférence.

D'autres écueils surgissaient encore, contre lesquels la gloire de Bossuet - comme celle de Massillon d'ailleurs - allait se briser: un dégoût croissant de la rhétorique, et un regain de sentiments anti-catholiques. Sans plus les connaître, les auteurs protestants méprisaient les prédicateurs du siècle de Louis XIV comme des orateurs d'apparat, ne voyant pas clair dans l'essence du christianisme et de l'Ecriture Sainte, et privés par conséquent de ce qui caractérise le véritable homilète. Dans une Eglise,

490) W.P. Keyzer, *Vinet en Hollande*.

491) A. Vinet, *Homilétique*. La traduction hollandaise, parue à Tiel, a été faite par le Dr. C. Moll (cf. W.P. Keyzer, o.c., p. 21).

492) Dr. Allard Pierson, *Morceaux choisis de la littérature française*, lère partie, p. 227 sq.

croyaient-ils, qui enlève à la Bible son caractère normatif, et qui prétend soumettre les fidèles à une autorité absolue, il n'y a pas de place pour de vrais prédicateurs[493].

L'histoire même de leur propre prédication contredit ces préjugés. Ce que cette critique aigre et partiale contient de juste, et ce qui l'explique peut-être pour une large part, c'est que chez les catholiques la parole n'a jamais occupé une place si exclusive ni si sacrée que chez les protestants.

Il est temps de jeter nos regards sur la Hollande catholique.

Les sermons de Bossuet ne commencent à y jouer un rôle qu'à partir de leur publication. Ils furent accueillis avec autant d'enthousiasme que ses ouvrages de controverse. Le seul fait de leur traduction en dix tomes en dit déjà long. Et lorsqu'en 1794 parut enfin un périodique catholique, il s'ouvrit par un article élogieux sur le premier tome de cette édition, qui avait paru déjà onze ans plus tôt. Nous passerons sur les longs éloges pour en arriver tout de suite à la conclusion du journaliste: il y exprime l'espoir que l'ouvrage deviendra un livre de chevet de tous les prêtres, et remplacera ces nombreux recueils de sermons, d'un usage encore trop fréquent, qui ne sont pas composés avec assez d'ordre pour être clairs, ou qui ne contiennent que des théories abstraites et arides, plus propres à être enseignées à l'université qu'à être employées en chaire pour l'instruction et l'édification des fidèles[494]. Il est pourtant très difficile de déceler des traces d'une influence réelle exercée par les sermons de Bossuet. On ne peut pas suivre, comme chez les protestants, la trame d'une tradition de la chaire, ni énumérer une suite de prédicateurs renommés tant soit peu comparable à la leur. Car outre que le catholicisme n'a jamais connu le culte exclusif de la parole, il faut reconnaître que la prédication a été un peu trop négligée dans la Hollande du dix-huitième et de la première moitié du dix-neuvième siècle.

Dans un rapport officieux sur la Mission hollandaise, daté de 1847[495], nous lisons encore qu'on prêchait d'un façon très peu efficace. On prononçait des discours sentant les études théologiques, ou bien, quand on croyait avoir du zèle, on se perdait en invectives répétées; mais le plus souvent on récitait des leçons de morale fades et sans force, à faire dormir les auditeurs debout[496]. Jamais, continue le rapporteur, on ne donnait une instruction nourrie, une exposition claire des vérités de la foi, des devoirs des fidèles, ni des motifs pour les observer. Et si dans quelque paroisse on prêchait un peu plus souvent qu'on n'en avait coutume, on excitait la jalousie des autres curés.

493) J. Hartog, o.c., p. 7 sq.
494) *Kerkelijke Bibliotheek*, 1e jgn. (1794), p. 1 sq.
495) *Aanteekeningen over de Hollandsche Missie in* 1847 door president van Vree (cf. *Bijdragen..... Haarlem*, t. XL (1921), p. 23 sq.).
496) Cf. *J.A. Alberdingk Thym* door A.J., p. 41.

C'est une image très peu flatteuse de la prédication en Hollande, et nous voilà bien loin de la maxime de Bossuet de ne prêcher la morale que fondée sur les mystères de la foi.

Aussi croyons-nous que le souhait de voir ses sermons aux mains de tous les prêtres n'a pas été réalisé. Sinon la version hollandaise n'en serait pas toujours restée à sa première édition. Si l'on recourait aux prédicateurs étrangers célèbres, c'était seulement pour les piller. Or Bossuet se dérobait à ses larcins. Il avait trop de génie, ses images et sa parole étaient trop brillantes pour la plupart des prêtres hollandais, au goût plus égal, pour qu'ils pussent l'imiter. En outre son oeuvre sermonnaire n'était pas pratique pour l'usage, comme l'a constaté en 1890 l'auteur d'un article sur son art oratoire[497]. Quiconque cherchait pour son sermon un plan ou une division ne s'adressait pas à lui, mais à Massillon ou à Bourdaloue. On possédait de ces derniers des éditions pourvues de bonnes analyses des sermons, alors que Deforis n'avait fait précéder ceux de Bossuet que d'une sorte de résumé ne donnant aucune idée ni du plan, ni de la division, ni de la suite logique des pensées.

La seule trace de l'emploi des sermons de M. de Meaux dans la première moitié du dix-neuvième siècle, se trouve non pas dans l'oeuvre d'un prédicateur, mais dans les *Mélanges religieux et moraux (Godsdienstige en Zedekundige Mengelingen)*. Dans ces feuilles, destinées à fournir une contribution à l'étude de la religion et à l'amélioration des moeurs, l'auteur en avait inséré plusieurs fragments[498]. Vu le but de sa publication, il a eu la main heureuse, et il prouve avoir bien pénétré les intentions de Bossuet.

Depuis le rétablissement de la hiérarchie épiscopale en 1853 on a fait beaucoup d'efforts pour rehausser le niveau de la prédication, surtout par les cours d'éloquence religieuse, donnés aux séminaires. Nous trouvons un écho de ces cours dans un manuel composé par deux professeurs de 'Hageveld'[499]. Ils attachent une grande importance à ce qu'on pourrait appeler la préparation lointaine des sermons. Ils insistent pour que le futur prédicateur se forme le goût en fréquentant l'Ecriture Sainte et les Pères de l'Eglise, mais aussi en lisant des auteurs modernes. Bossuet qui en avait fait de même dans l'opuscule *Sur le style et la lecture des écrivains et des Pères de l'Eglise pour former un orateur*, occupe maintenant lui-même une place importante parmi les auteurs recommandés: on renvoie les jeunes étudiants à son *Exposition*, l'*Histoire des Variations*, le *Discours sur l'Histoire Universelle*, les *Elévations sur les Mystères*, et la *Connaissance de Dieu et de soi-même*.

On ne se restreignait pas à des recommandations. Nous avons déjà vu qu'à Hageveld on se servait du *Discours*, et en 1824 déja van Bommel, le

497) F.J. Gribling, dans *De Katholiek*, t. 97 (nieuwe reeks t. 90; 1890), p. 46 sq.

498) Elles ont paru de 1824 à 1828. Nous aurons encore à reparler de l'auteur, J.G. Le Sage ten Broek.

499) A. Cooth et M. Lans, *Handleiding*.

premier régent du séminaire, avait commandé sept exemplaires de la *Connaissance de Dieu*, destinés apparemment à être employés aux leçons de philosophie, à côté de traités de Pascal, de Leibniz, de Fénelon et de Lamennais[500)].

Cette préparation lointaine terminée, il s'agit pour l'orateur d'apprendre les secrets du style oratoire proprement dit, ce que nulle part il pourra mieux faire que dans l'oeuvre de prédicateurs célèbres. Il y pourra puiser des traits de spiritualité qui lui serviront de matière à réflexion, et en même temps y allumer l'étincelle de sa propre inspiration. Tels sont encore les conseils qu'on donne aux séminaristes, en citant fréquemment les oraisons funèbres de Bossuet, et ses sermons sur les mystères de la religion, sur la vie du Sauveur et sur la Sainte Vierge.

Ces efforts n'ont pas réussi à abolir la coutume invétérée de ne lire les grands maîtres que pour piller leurs oeuvres. Mais ils ont eu le résultat de faire prendre à Bossuet la place qu'il n'aurait jamais dû perdre, à côté ou même au dessus de Bourdaloue et de Massillon.

Ses imitateurs serviles, qui n'avaient reçu qu'un seul talent, auraient mieux fait d'essayer de faire valoir ce talent, au lieu de voler M. de Meaux qui en avait eu dix. La plupart sont enterrés dans l'oubli le plus profond. Il n'y en a que très peu à qui soit dévolu un meilleur sort et qui aient réussi à faire surgir leur nom de l'obscurité totale. Encore pour certains cette gloire est-elle assez triste. Tel ce pauvre curé de Zevenaar, W. Wessels, si estimé durant sa vie pour le fonds comme pour la forme de ses sermons. L'ami qui a voulu honorer sa mémoire par la publication d'un de ses carêmes[501)], n'aurait pu lui rendre de plus mauvais service. On avait loué jusqu'alors le curé pour l'élévation de ses pensées et de ses sentiments, comme pour la nouveauté de la représentation. Bien vite maintenant un critique prouva clair comme le jour que ce n'était qu'un plagiaire très habile, dont la seule originalité consistait à avoir retrouvé les accents nécessaires pour reproduire en chaire presque textuellement entre autres le puissant et pathétique sermon de Bossuet pour le Vendredi Saint, du Carême des Minimes[502)].

Il est temps qu'on se serve des textes de Bossuet pour les refondre conformément à sa propre nature et à ses propres talents. On pourra prendre exemple alors sur le pionnier de l'organisation ouvrière catholique aux Pays-Bas, l'abbé Ariens, qui, sans se cacher de ses emprunts, a prononcé plusieurs sermons, composés sur des modèles de Bossuet, de Bourdaloue et d'autres[503)].

500) Lettre à Peyrot du 20 déc. 1824 (Archives de l'Evêché de Liège).
501) *Lijdensmeditaties van wijlen den Zeer Eerw. Heer W. Wessels*, *pastoor te Zevenaar*, uitgegeven door H. van Meegeren, pastoor te Hattem, 1908.
502) Cf. *Het Centrum*, 24e jgn., 22 Feb. 1908.
503) 1860-1928. Cf. Ger. Brom, *Alfons Ariëns*, t. II, p. 15.

VI. Au dessus de la melée.

Prélude politique.

Depuis le dix-septième siècle des difficultés causées par l'emploi simultané de différents catéchismes inquiétaient les autorités ecclésiastiques de la Mission hollandaise. A plusieurs reprises elles avaient essayé d'y couper court en introduisant un seul manuel d'enseignement religieux, à l'exclusion de tous les autres. Mais l'affaire traînait en longueur, et jamais les efforts pour la résoudre n'avaient abouti. A l'occasion de la suspension de Codde nous l'avons vu aussi surgir. Et à ce moment-là le nom de Bossuet y était lié, puisque son catéchisme figurait parmi ceux qui étaient alors en usage aux Pays-Bas.

Au dix-neuvième siècle, pendant les années où l'indépendance nationale de la Hollande a été menacée par la France, nous voyons apparaître le *Catéchisme de Meaux* pour la deuxième fois dans les annales religieuses hollandaises. Durant la période napoléonienne les autorités ecclésiastiques recevaient un secours inespéré - et pas trop bien vu d'ailleurs - de la part des autorités civiles, qui voulaient contraindre le clergé à ne se servir que du *Catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'Empire Français*[504]. Or ce manuel impérial était pour la plus grande partie une adaptation assez fidèle du *Catéchisme de Meaux*. Le peu d'enthousiasme que les autorités ecclésiastiques ont montré pour ce secours inattendu ne doit sûrement pas être attribué à une répugnance pour l'ouvrage de Bossuet. Seules les circonstances qui les ont obligées à s'en occuper étaient très peu favorables. Et leur opposition à la mesure impériale s'explique surtout par les changements que Napoléon avait fait apporter au texte de M. de Meaux.

Les mandataires de l'empereur ont utilisé les deux premières parties du catéchisme de Bossuet, destinées respectivement à ceux qui commencent à étudier les mystères de la religion, et à ceux qui sont déja plus avancés dans la connaissance de ces mystères. Ils ont abrégé à plusieurs endroits l'oeuvre de Bossuet, ils en ont changé l'ordre, et quelquefois aussi ils en ont atténué les expressions vigoureuses et directes. Là pourtant où il est question des devoirs des sujets envers leurs souverains, ils ont remplacé les termes prudents et généraux de M. de Meaux par des formules ne

504) Paris, 1806.

laissant plus de place à aucun doute. Il paraît que sur ce point l'empereur était d'une extrême sensibilité, à témoin le tout petit changement apporté dans l'abrégé de l'Histoire Sainte, en tête du catéchisme. On y lisait d'abord que Néron était ‘le plus cruel et le plus infâme de tous les princes’, mais dans l'adaptation impériale on avait remplacé le mot de ‘prince’ par celui de ‘tyran’. Dans l'explication du quatrième commandement de Dieu qui enjoint aux enfants d'honorer leurs parents, Bossuet avait ajouté que ce commandement nous prescrit encore de respecter ‘tous Supérieurs, Pasteurs, Rois, Magistrats et autres’, et qu'il nous défend ‘de leur être désobéissans, de leur faire peine, et d'en dire du mal’. Or voici quelques échantillons de ce qu'on a fait de ce passage sobre. A la question: quels sont nos devoirs envers les princes qui nous gouvernent et en particulier envers Napoléon premier et ses successeurs, on répond:

> ‘Les chrétiens doivent aux princes qui les gouvernent, et nous devons en particulier à Napoléon premier, notre empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'empire et de son trône; nous lui devons encore des prières ferventes pour son salut et pour la prospérité spirituelle et temporelle de l'Etat..... premièrement, parce que Dieu, qui crée les empires et les distribue selon sa volonté, en comblant notre empereur de dons, soit dans la paix, soit dans la guerre, l'a établi notre souverain, l'a rendu le ministre de sa puissance et son image sur la terre. Honorer et servir notre empereur est donc honorer et servir Dieu même.’

Jésus-Christ, continue-t-on, nous a enseigné par sa doctrine et par ses exemples qu'il faut rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu et à César ce qui appartient à César. Ensuite on allègue les motifs particuliers de l'attachement des chrétiens à Napoléon. On nous le peint comme

> ‘celui que Dieu a suscité dans les circonstances difficiles pour rétablir le culte public de la religion sainte de nos pères, et pour en être le protecteur. Il a ramené et conservé l'ordre public par sa sagesse profonde et active; il défend l'Etat par son bras puissant; il est devenu l'oint du Seigneur par la consécration qu'il a reçue du Souverain Pontife, chef de l'église universelle.’

Et comme argument final devant emporter la décision, nous lisons que selon l'apôtre Saint Paul ceux qui manqueraient à leurs devoirs envers l'empereur ou ses successeurs, résisteraient à l'ordre établi de Dieu même et se rendraient dignes de la damnation éternelle.

Dans son mandement publié en tête de l'ouvrage, l'archevêque de Paris, le cardinal De Belloy, excusait cette digression au livre de Bossuet par la remarque que les temps avaient changé, et que les chrétiens n'ont jamais craint, quand les circonstances ont paru l'exiger, de déclarer leurs sentiments envers les puissances établies de Dieu pour régir le monde.

Il est clair que ce sont, entre autres, ces mêmes circonstances, vues sous un autre jour, qui ont prescrit leur attitude aux autorités ecclésiastiques hollandaises. Dans

un pays envahi et occupé par les troupes de l'empereur, les prêtres n'ont pas dû éprouver beaucoup de zèle à enseigner aux enfants

une telle fidélité à celui qui à leurs yeux n'était qu'un usurpateur. Pourtant leur opposition ne se fondait point seulement sur les circonstances fortuites: on considérait cette mesure de l'empereur comme une intervention injustifiée de sa part dans le domaine religieux. Et on prouva qu'on connaissait Bossuet mieux que les adaptateurs français du catéchisme: pour démontrer que les droits de l'épiscopat sur l'enseignement ne peuvent être limités par la loi civile, on s'appuyait sur les paroles énergiques que l'évêque de Meaux avait consacrées dans son *Histoire des Variations* à la conduite de Cranmer qui établissait tout le ministère ecclésiastique sur une simple délégation des princes. Prodige de doctrine, dit Bossuet, qu'on n'a même pas besoin de rejeter, puisqu'elle se détruit elle-même par son propre excès[505)].

En outre la traduction hollandaise qui avait paru en 1806[506)], avait été faite, à n'en pas douter, par un auteur non catholique, et mise en vente sans l'approbation ecclésiastique.

Aussi l'archiprêtre de Hollande et de Zélande écrivit-il à un curé qui lui avait demandé conseil dans l'occurence, qu'il ne niait pas que le catéchisme français, tel qu'il avait été approuvé par le cardinal-légat, n'exposât la doctrine catholique dans son intégrité, puisqu'on y retrouvait en entier celui de Bossuet; mais il lui conseillait d'attendre la traduction néerlandaise[507)].

Une opposition déclarée n'aurait fait qu'aggraver la situation, et l'archiprêtre, préférant saboter simplement la mesure, feignit ne pas connaître la traduction existante, et renvoya l'introduction du catéchisme en Hollande aux calendes grecques, puisque la traduction officielle, à laquelle il travaillait lui-même, n'a jamais été achevée.

l'Actualité durable de l'*exposition*.

Quelques années avant que Des Amorie van der Hoeven émît son opinion irénique sur le devoir des prédicateurs reformés, Bilderdijk, le père spirituel du mouvement du Réveil protestant en Hollande, écrivit à un de ses amis qu'il désirerait entendre au temple, non pas d'amers sermons de controverse contre les catholiques, mais une exposition de leurs erreurs et des sources d'où elles découlent, avec une prière pour leur retour à la vérité[508)]. Cette différence de sentiments ne nous surprend pas dans les

505) Cf. Corn. Stevens, *Lettre touchant la situation désolante de la religion en France*. (*Hist. des Var.*, Livre VII, chap. XLIV-XLVI).
506) *Catechismus ten gebruike van al de kerken des Franschen Rijks*, Amsterdam, 1806.
507) Cf. Dr. A. Hensen, dans *De Katholiek*, t. 147 (1915), p. 405 sq.
508) Lettre à Abr. Capadose du 14 nov. 1823, *Brieven van Mr. Willem Bilderdijk*, t. V, p. 77.

lettres de celui qui abhorrait la confrérie remontrante comme les limbes du catholicisme[509], et qui croyait sincèrement que l'Eglise romaine avait voulu imposer à toute la chrétienté par le feu et par le sang la véritable idolâtrie et les insupportables superstitions qui s'étaient glissées en son sein[510]. C'étaient, à ses yeux, les ordres religieux, notamment les franciscains et les jésuites, qui avaient corrompu la doctrine et les moeurs dans l'Eglise de Rome. En dehors de ces communautés maudites, avouait-il, le catholicisme compte un grand nombre d'auteurs qui se sont distingués par leur piété candide et par leurs leçons délicieuses[511]. L'on s'attendrait à voir Bossuet au nombre de ces écrivains catholiques disculpés. Son hostilité aux plaisirs du monde, sa guerre impitoyable contre l'esprit naissant de libertinage, ses attaques foudroyantes contre le déisme et l'indifférence religieuse qui se masquait sous le nom de tolérance, sa défense chaleureuse de la monarchie, et jusque son dédain de l'art pour l'art, étaient sans doute autant d'éléments dans sa vie et dans son oeuvre qui étaient bien faits pour attirer les représentants du Réveil, opposant l'Evangile à la Révolution, et partant à la conquête du monde avec la seule arme de leur témoignage biblique. Mais le nom de Bossuet ne se rencontre nulle part dans la vaste correspondance de Bilderdijk[512], rattaché pourtant par des liens multiples à la France[513]; absence qui étonne d'autant plus que, tout en reprenant la ligne de Dordrecht avec sa tradition dogmatique, cet austère calviniste hollandais ne mettait plus si exclusivement l'accent sur la doctrine comme unique moyen du salut, mais faisait une place plus large au coeur à côté de la raison.

Son prosélyte Da Costa fut confronté avec l'évêque de Meaux par le professeur de philosophie de 'Hageveld', Ant. Bogaerts[514], qui lui recommanda instamment la lecture des ouvrages de Bossuet, dont il lui envoya quelques mois plus tard une longue citation, prise dans l'*Exposition*[515]. Cet effort pour initier le poète protestant à l'oeuvre de l'apologiste catholique n'a pas eu de succès. Les chaleureux accents de celui-ci ne trouvaient point d'écho dans l'âme de Da Costa, qui y sentait trop de rhétorique et trop peu de véritables sons évangéliques[516]. Groen van Prinsterer enfin, le grand adepte politique du Réveil, estimait Bossuet pour ses idées royalistes, et le préférait à Fénelon qui faisait passer au roi un contrat avec

509) Lettre à Is. Da Costa du 24 déc. 1822, Ib., t. IV, p. 58.
510) Lettre à Abr. Capadose du 16 août 1822, Ib., t. V, p. 9.
511) Lettre à Abr. Capadose du 14 nov. 1823, Ib., t. V, p. 77.
512) Ni dans les lettres publiées, ni dans les lettres manuscrites qui se trouvent aux Archives du Réveil. (Amsterdam, Bibliothèque de l'Université).
513) Cf. Joh. Smit, *Bilderdijk et la France*.
514) Cf. sur lui *Bijdragen..... Haarlem*, t. 41 (1923), p. 333.
515) Lettres du 18 déc. 1823 et du 24 févr. 1824. (Archives du Réveil. Ces lettres nous ont été gracieusement signalées par Mlle Kluit).
516) Cf. W.P. Keyzer, o.c., p. 184.

son peuple, comme à Massillon qui voyait en sa Majesté un objet du choix de la nation[517]. Il n'aurait pu en être autrement chez un homme qui abhorrait la Révolution comme la lutte contre le Dieu vivant, et qui ne voyait en l'influence du peuple sur le gouvernement que domination de la populace, pire que l'anarchie. Ce pragmatisme politique n'opérait pourtant pas de rapprochement dans le domaine purement religieux. Bien au contraire; avec son ardeur passionnée Groen y tirait plus impitoyablement que les autres les lignes des convictions doctrinaires. Ainsi les représentants du Réveil ont contribué pour leur part à pousser le protestantisme hollandais dans la direction de l'intolérance. Ce développement s'est accompli de nouveau sous le poids d'influences étrangères; il a été également favorisé par les circonstances extérieures: le troisième centenaire de la Réforme avait été si plein de polémiques de part et d'autre que toutes les anciennes controverses, presque enterrées au siècle précédent, allaient revivre. Un protestant libéral ne pouvait s'empêcher de déplorer cet effet désastreux de la controverse: l'antipapisme semblait devenir la seule dévotion d'un grand nombre de ses coreligionnaires, qu'on recevait en même temps que la vie. A tel point les polémiques s'étaient aggravées[518].

Si implacables que soient les partis religieux, il se trouve toujours quelque ange de la paix. Cette fois non plus ce n'étaient pas les tentatives de pacification qui manquaient. Dans l'espoir de dissiper des divisions inutiles, un pasteur mennonite publia un petit livre où il établit un parallèle entre la doctrine de l'Eglise Réformée et celle de l'Eglise catholique[519]. Les préjugés paraissaient pourtant s'être multipliés si abondamment que dans son exposition du catholicisme il confondait d'une façon inextricable les dogmes avec les règles disciplinaires, les opinions particulières, les usages pieux et même les abus. Aussi le résultat de son effort fut-il décourageant. Bien loin d'avoir contribué à la concorde des chrétiens, l'auteur avait fourni un sujet de querelle de plus. Ant. Bogaerts, qui soumit l'opuscule à un examen détaillé, avoue à cette occasion qu'il ne croit plus possible que des protestants parlent d'un air non prévenu de la foi catholique[520]. Il ne voit plus qu'une seule issue de cette impasse: c'est qu'un protestant expose d'une façon simple et approfondie la doctrine de sa propre Eglise - à supposer que ce soit possible, puisqu'au fond c'est contraire au principe de la Réforme -, et qu'on laisse aux catholiques le soin d'exposer la leur. Il assure en même temps à ses lecteurs protestants que, pour cette dernière part, leur patience ne sera pas trop éprouvée, puisqu'il espère mettre au jour sous peu une nouvelle traduction de l'*Exposition de la Foi*

517) Ger. Brom, *Romantiek en Katholicisme in Nederland*, t. II, p. 312.
518) Cd. Busken Huet, *Literarische fantasíën en kritieken*, t. XIV, p. 64.
519) D. IJsenbeek, *De Leer van de Protestantsche en Katholieke Kerk*, 1832.
520) A. Bogaerts, *Een woord over het z.g. Glaubens-Schild van Lodewijk Sackreuter..... onlangs hier uitgegeven door D. IJsenbeek*, 1832.

catholique de Bossuet. Il motive son choix en faisant observer que ce livre n'a rien perdu de sa valeur, puisque d'une part la doctrine catholique était du vivant de Bossuet ce qu'elle avait été du temps des apôtres, ce qu'elle est aux temps modernes et ce qu'elle sera toujours, et que d'autre part cet ouvrage avait obtenu l'approbation du Pape, de beaucoup de cardinaux et d'évêques et de plusieurs facultés de théologie.

La traduction parut en effet au cours de la même année. Mais tout comme van Heussen l'avait fait plus d'un siècle auparavant, Bogaerts avait noyé le texte de Bossuet dans une telle quantité de remarques qu'elles le dépassaient de beaucoup en longueur. Elles tendaient presque toutes à faire ressortir que dans la doctrine catholique il n'y a rien de contraire au bon sens, ou à parer le reproche de nouveauté. A cet effet l'auteur remontait à plusieurs reprises la pente de l'histoire jusque dans l'antiquité chrétienne. En esprit peu original qu'il était[521], il avait emprunté ces notes à Darup[522], à Leibniz et à Molanus, ou encore - ironie de l'histoire - à Grotius. La force persuasive du texte original s'est montrée pourtant être toujours plus grande que celle de ces échafaudages de seconde main, puisque bien vite le besoin s'est fait sentir de le débarrasser de ces digressions presque toutes superflues et ne cadrant pas avec le caractère de l'ouvrage. Un des prêtres les plus illustres de l'Eglise hollandaise de ce temps-là, B. Hofman, qui, tout en gérant mieux ses finances, évoque sous bien des rapports l'image de Bossuet[523], a effectué cette restitution[524]. Sous sa forme originale restituée, le livre de l'évêque de Meaux eut un succès assez grand pour rendre nécessaire quelques années après une nouvelle édition.

Bossuet, personnage de roman.

A première vue l'*Exposition* a eu au dix-neuvième siècle le même sort qu'aux siècles précédents. Il y a pourtant une différence capitale: au début du dix-huitième siècle les passions soulevées par les luttes entre les chrétiens, déterminaient pour une large part le succès des oeuvres de Bossuet, un des principaux protagonistes; il n'en est plus ainsi à l'époque qui nous occupe actuellement. Quelque grande que soit leur haine contre le catholicisme, les protestants reconnaissent désormais l'évêque de Meaux comme un grand controversiste, dont ils ne cherchent plus à contester

521) Cf. la lettre de C. Broere à van Bommel, du printemps 1835. (Archives épiscopales de Liège).
522) Darup, *Ueber die Vernunftmässigkeit der Katholischen Religion*, Münster, 1823.
523) Cf. sur lui *Bijdragen..... Haarlem*, t. 37 (1917), p. 122 sq.; t. 40 (1921), p. 37-38, note 1.
524) Amsterdam, 1838. (Seconde édition: 1845).

l'autorité, mais qui a eu une cause déplorable à défendre. Il se trouve décidément au dessus de la mêlée. Rien ne l'illustre mieux que la nouvelle variation sur le thème du mariage secret de Bossuet. Nous avons vu tout le parti qu'on a tiré de cette fable au dix-huitième siècle.

En 1756 Voltaire l'avait reproduite en ces termes:

> 'On a imprimé plusieurs fois que cet Evêque a vécu marié; et St. Hyacinthe, connu par la part qu'il eut à la plaisanterie de Matanasius, a passé pour son fils; mais il n'y en a jamais eu la moindre preuve. Une famille considérée dans Paris, et qui produit des personnes de mérite, assure qu'il y eut un contrat de mariage secret entre Bossuet encore très jeune, et Mlle des Vieux; que cette Dlle fit le sacrifice de sa passion et de son état à la fortune que l'éloquence de son amant devait lui procurer dans l'Eglise; qu'elle consentit à ne jamais se prévaloir de ce contrat, qui ne fut point suivi de la célébration; que Bossuet cessant ainsi d'être son mari, entra dans les Ordres, et qu'après la mort du Prélat, ce fut cette même famille qui régla les reprises et les conventions matrimoniales. Jamais cette Dlle n'abusa, dit cette famille, du secret dangereux qu'elle avait entre les mains. Elle vécut toujours l'amie de l'Evêque de Meaux dans une union sévère et respectée. Il lui donna de quoi acheter la petite terre de Mauléon à cinq lieues de Paris. Elle prit alors le nom de Mauléon, et a vécu près de cent années'[525].

Or en 1847 la romancière Geertrui Toussaint s'est emparée de la donnée, sous la forme dont Voltaire l'avait revêtue, pour en faire un roman, intitulé *Mlle de Mauléon (Mejonkvrouwe de Mauléon)*[526]. Le cas nous paraît trop unique pour ne pas nous délasser un moment en relatant l'intrigue de ce récit romantique.

> Mlle Yolande Desvieux habite le domaine de Mauléon, tout près de Paris, où elle vit en religieuse, n'apprenant plus qu'à mourir. Un soir pourtant elle accepte une invitation chez le baron et la baronne de Vancy. Elle ne s'y sent pas à l'aise, et elle est heureuse de pouvoir jouer aux échecs avec le chevalier des Secousses, officier de la marine. Pendant cette partie Saint Hyacinthe, un jeune abbé élégant et coquet, entre pour annoncer à Yolande, sa marraine, que 'Monseigneur' lui fait savoir qu'il viendra lui rendre visite à Mauléon ce soir-là. Dans un entretien qu'il a ensuite avec elle, l'abbé lui avoue qu'il veut quitter 'son costume de carnaval', parce qu'il compte se fiancer avec Cathérine des Secousses, une nièce du Chevalier. Pour le convaincre de renoncer à ce projet, elle lui raconte l'histoire de sa vie. Au début c'est une belle idylle: elle est née à Dijon. A douze ans, son père la promet au fils de son voisin, Jacques Bossuet, âgé alors de dix-sept ans. Les deux pères scellent la promesse par un contrat en règle. Jacques part pour le collège des jésuites à Paris. Trois ans plus tard leurs fiançailles ont lieu. Mais voilà où les cartes se brouillent: Louise, la cousine de Yolande,

525) *Le siècle de Louis XIV*, *Collection complette des OEuvres de Mr. de Voltaire*, t. XI, p. 47-48.

526) A. Bosboom-Toussaint, *Romantische Werken*, t. III.

est au désespoir, puisqu'en secret elle a toujours aimé Jacques. En proie à ces sentiments elle ne peut pas résister à la séduction d'un gentilhomme anglais, mylord Henri, qu'elle rencontre à un bal masqué. Celui-ci était né d'un père catholique français et d'une mère puritaine anglaise. Ses parents avaient divorcé à cause de ‘ces malheureuses discordes qui ne reposent peut-être que sur un préjugé’. Après la mort de sa mère il était parti pour la France, en dépit de ses parents anglais, pour aller rechercher son père. Il avait trouvé, non sans avoir erré

longtemps auparavant, le domaine d'une vieille tante huguenote, qui venait de mourir, et qui lui avait légué toute sa fortune. C'est là qu'il conduit maintenant Louise. Ils s'y marient en secret devant le pasteur du château. Mais le curé du village revendique le domaine pour son église, et parvient à obtenir un arrêt du fiscal. Henri doit s'enfuir. Louise va passer quelques semaines chez une cousine et rentre ensuite, affectant d'avoir été pendant toute son absence chez cette cousine. Quelques mois après Madame Bossuet part avec les deux jeunes filles pour la campagne. Louise y accouche d'un fils et meurt.

Sur ces entrefaites il y a eu quelque chose de changé dans l'attitude de Jacques. Il ne veut plus épouser Yolande. Les jésuites lui ont mis d'autres idées dans la tête. Le jour où Louise est morte, Yolande qui est allée se promener dans la forêt, rencontre Jacques en compagnie de M. de Navarrois, professeur de théologie au collège de Navarre. Celui-ci réussit à la convaincre que les talents brillants de Jacques ne pourront prendre leur essor qu'au service de Dieu, et que l'Eglise a droit sur lui. Le coeur navré, elle fait le sacrifice de son amour, et ils scellent le nouveau lien qui les unit en tenant ensemble le fils de Louise sur les fonts baptismaux. Yolande s'établit maintenant à Metz, et va demeurer ensuite à Paris, chez sa soeur, Madame de Kérouailles. Lorsque le chevalier des Secousses l'a demandée en mariage, elle veut quitter Paris, et Bossuet, alors évêque de Condom, qui est devenu son directeur de conscience, lui achète le domaine de Mauléon. Saint Hyacinthe est bien forcé de se faire abbé, puisque c'est la seule carrière où il puisse rester inapercu, sauvant ainsi l'honneur de sa mère défunte, et monter néanmoins aux rangs les plus élevés, grâce à la protection de Bossuet.

Le récit, déjà inextricable, se complique alors d'aventures de plus en plus invraisemblables: après le départ de son filleul, Bossuet entre chez Yolande, en compagnie de la marraine de celle-ci, l'abbesse Yolande de Norberty. Il vient d'être nommé précepteur du dauphin, et, poussé non pas par un élan de passion mais par un sentiment de devoir, il lui propose de quitter maintenant les ordres, avec l'approbation du pape, et de l'épouser. Mais la romancière fait rivaliser ses personnages de noblesse d'âme: indignée, Yolande récuse cette proposition.

Le chevalier des Secousses, qui - naturellement! - n'est autre que mylord Henri, a entendu raconter à Dyon des récits envenimés sur la conduite de Yolande depuis le séjour qu'elle avait passé à la campagne avec sa cousine et madame Bossuet: elle avait quitté Lyon, et à Metz, où elle s'était établie, elle vivait complètement à l'écart. Mais, chose curieuse, elle fréquentait tous les bals masqués. On ne pouvait, en effet, deviner qu'elle le faisait dans l'espoir de retrouver le mari de Louise - n'oublions pas que ceux-ci s'étaient rencontrés pour la première fois à un bal masqué! -, afin de pouvoir la remettre en honneur, elle et son fils. Cela suffisait donc largement pour délier les langues. Le chevalier, qui était convaincu qu'elle était sa femme et qu'elle était allée à la campagne pour accoucher d'un enfant, était aigri par le refus catégorique de Yolande de l'écouter. En désespoir de cause, il se résout alors à organiser un bal masqué et à l'y inviter. Il est sûr qu'elle

ne déclinera pas cette invitation. Il a l'intention de lui faire publiquement honte en révélant ce qu'il suppose être le secret de sa vie. On ne doit pas s'étonner pourtant que les choses prennent une autre tournure, car une telle vengeance aurait été trop infâme dans ce récit attendrissant. Au bal il raconte à Yolande ses aventures depuis l'instant où sa lune de miel avait été si cruellement interrompue. Il avait été incarcéré, mais son juge parut être son père, qui était d'autant plus sévère pour les huguenots qu'il voulait se venger sur eux des chagrins de sa vie. Faut il ajouter qu'ils s'étaient reconnus, et qu'Henri avait été mis en liberté après s'être converti au catholicisme? Mais les choses s'étaient gâtées encore une fois: il s'était brouillé de nouveau avec son père, parce qu'il refusait d'épouser la jeune fille que celui-ci lui destinait, et il s'était engagé alors dans la marine, où il avait fait une carrière brillante à

> cause de sa témérité pleine de désespoir. Arrivé un jour en Angleterre, il s'était réconcilié avec son oncle, qui, sous Cromwell, avait tant souffert du fanatisme de ses propres coreligionnaires qu'il avait reconnu son iniquité envers les catholiques, et qu'il léguait sa fortune et ses titres à son neveu pour racheter un peu ses fautes. De sa part Yolande lui raconte toute la vérité. La nouvelle de la mort de Louise est un coup dur pour lui, mais la possession d'un fils est au moins une consolation. Tout est bien qui finit bien: au diner qui termine la soirée Bossuet apparaît et fait taire les racontars qu'on débite sur le compte de Yolande en révélant le véritable secret de sa vie. Saint Hyacinthe pourra épouser Catherine des Secousses. Bossuet leur donnera la bénédiction nuptiale.

Comme on a pu le voir, le roman contient quelques idées étranges sur la prêtrise et la vocation sacerdotale. Dans les détails l'auteur décoche encore plus de traits venimeux contre le catholicisme. L'on y parle d'un ton de raillerie acerbe des jeunes filles de souche noble qui ne quittent le monde qu'au moment où elles peuvent hériter de la crosse d'une abbesse de leurs parentes, et des jeunes gens qui n'ayant d'autre mérite que d'être nés nobles, possèdent pourtant dès le berceau une abbaye, et un évêché à leur mort; on ne néglige pas de s'étendre longuement sur les persécutions des huguenots; on s'en prend surtout aux jésuites avec leurs ‘paradoxes ingénieux’ et leurs ‘raisonnements argutieux’; on ne craint même pas de lancer une attaque assez directe contre le secret de la confession.

Mais Bossuet reste hors de la portée. L'auteur n'a rien vu que d'innocent dans les rapports entre l'évêque de Meaux et Mlle de Mauléon. Si Voltaire, dit-elle, qui aime tant médire, n'avait pas été pleinement convaincu de l'innocence et de la bonne foi de Bossuet, il n'aurait pas manqué de saisir cette occasion de flétrir un prêtre si illustre. Bien loin de calomnier Bossuet, tout le roman est une glorification de son noble caractère, de sa grandeur d'esprit, de sa piété et de son génie. L'auteur a choisi cet épisode anecdotique de la vie de M. de Meaux pour ‘réhabiliter Mlle de Mauléon’ qui serait tombée en proie à la diffamation, uniquement parce que l'histoire aurait négligé de la mettre ouvertement à côté de Bossuet, ‘ne fût-ce qu'à ses pieds’. La romancière est d'avis que cette jeune fille a droit à la reconnaissance du peuple francais qui doit à son sacrifice un des évêques les plus célèbres.

Ce mélange de vérité et d'imagination mis à part, l'auteur a abordé Bossuet avec beaucoup de sens objectif, de sorte que souvent elle l'a peint avec une grande finesse psychologique. Elle a deviné l'homme sous les traits impassibles fixés par Rigaud et qui restent pour trop de gens le portrait de M. de Meaux, et elle rejoint le biographe le plus récent de Bossuet, quand elle décrit la lutte violente qu'il dut soutenir contre les effets du mauvais air qu'on respirait à la cour de Louis XIV[527)]. Objectivité étonnante, puisque dans ses ouvrages antérieurs Melle Toussaint

527) Cf. J. Calvet, o.c., p. 52-53.

avait exalté la Réforme à tel point qu'on a pu l'appeler la créatrice du 'Génie du Protestantisme'. Qu'elle lui mette quelquefois dans la bouche les paroles onctueuses d'un ministre protestant plutôt que le langage vigoureux que nous connaissons de lui, ce n'est là que matière à sourire, puisque d'autre part - et c'est là ce qui nous importe le plus - elle a apprécié à leur juste valeur les ouvrages que Bossuet a composés, et la place qu'il a occupée dans l'Europe chrétienne du dix-septième siècle. Cédons, pour finir, la parole à l'auteur:

> 'Le siècle de Louis XIV a recu avec lui un prince de l'éloquence, qui est comme la plus brillante pierre précieuse du diadème superbe que cette époque porte avec tant d'orgueil. Jacques Bénigne Bossuet est devenu le célèbre évêque de Condom, l'aigle de Meaux qui a saisi l'Eglise protestante si violemment entre ses griffes, qui lui a asséné de tels coups qu'elle s'en serait sûrement écroulée si elle avait été construite sur une autre base que sur la pierre angulaire du grand temple du royaume de la lumière et de la vérité. Mais ce que, poussé par la conviction sincère de sa conscience, il a entrepris contre notre Eglise au profit de la sienne, ne nous empêchera pas d'émettre une vérité que personne ne contestera plus: C'est que Bossuet était un grand homme, une lumière de son Eglise, un rayon dans l'auréole de sa patrie'[528)].

Deux prosélytes renommés.

Peu après le tri-centenaire de la naissance de Bossuet un habitant de la ville natale de l'évêque n'a pu s'empêcher d'exprimer des doutes sur l'efficacité de l'*Histoire des Variations*. Ce livre, se demande-t-il, n'a-t-il pas manqué son but? De quelles conversions fut-il jamais la source? Jamais conversion fut-elle authentiquement déterminée par une démonstration en forme?[529)]

Ces questions ont sans doute été inspirées par le fait que la masse des fidèles est complètement absente de l'*Histoire des Variations*, que l'aspect social de la Réforme y a été négligé, et qu'on n'y trouve aucun effort pour sonder les au delà mystérieux de la raison. Voilà autant d'éléments qui ne sont pas faits pour attirer l'homme moderne, porté à considérer toutes les choses psychologiquement, ou plutôt existentiellement: il cherche son point de départ dans la vie intérieure personnelle, et non dans le système dogmatique. Il y a pourtant lieu de supposer que celui qui a posé les trois questions a limité son champ d'observation trop exclusivement à la France de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, où la religion commencait à n'exercer son influence que mêlée de motifs d'un autre ordre, état d'esprit illustré clairement par des conversions comme celles de Le Play et de Brunetière, où l'on voit à l'oeuvre un pragmatisme littéraire ou social. En Hollande, au contraire, où l'intérêt pour la théologie est un des

528) O.c., p. 52.
529) A. Michel, o.c., p. 25.

traits distinctifs du caractère national, on se laissait convaincre encore directement par la doctrine de l'Eglise-Mère, au moment où les facteurs sociaux qui avaient en partie déterminé la Réforme, n'étaient plus si déterminants et où les passions qu'elle avait suscitées, commencaient à se taire. Les Pays-Bas nous offrent des faits incontestables qui permettent d'écarter le doute émis dans les deux premières questions sur le succès de l'ouvrage de Bossuet. En 1806 Joachim Le Sage ten Broek, fils d'un ministre renommé de Rotterdam, se convertit au catholicisme, après avoir soutenu en lui-même de longs et âpres combats[530]. Dès 1795 les contradictions intérieures du protestantisme avaient excité en lui des doutes violents qui le poussaient à la recherche de la vérité religieuse. Mais plus il cherchait, plus ses doutes augmentaient. Peu à peu ils confinaient au désespoir: il ne voyait plus dans le christianisme qu'un tissu de folies et de contradictions, et évoluait malgré lui vers le Déisme. C'est alors que l'*Histoire des Variations* lui tomba entre les mains.

> 'Maintenant, dit-il, la lumière de la vérité s'alluma en mon âme. Ce que ce savant évêque a écrit correspondait tout à fait à ma propre expérience. Je continuais à analyser la doctrine catholique, et mon esprit y découvrait tant de beautés sans contradiction que mon coeur se rendait.'

Le tableau nullement poussé au noir des variations issues directement du principe protestant du libre examen, opposé à l'analyse chaleureuse de l'invariabilité du catholicisme, garantie par l'autorité infaillible du pape, voilà ce qui l'avait avant tout forcé à entrer dans l'Eglise Romaine. Il avoua même plus tard qu'au début le catholicisme captivait en premier lieu sa raison, sans que ses saintes prescriptions et ses sacrements eussent touché suffisamment son esprit pour qu'il y réglât toutes ses actions[531].

A la lecture du récit de cette conversion il est impossible de ne pas être saisi par la ressemblance qu'elle offre avec celle du comte Frédéric Léopold de Stolberg, qui avait embrassé la religion catholique en 1800. Cet illustre prosélyte allemand atteste clairement que l'*Histoire des Variations*, qu'il avait lue un an avant de se faire baptiser, avait fait sur lui une impression énorme, mais qu'il aimait encore davantage l'*Exposition de la Foi Catholique* qui avait chassé de son âme les derniers brouillards de préjugés. Il considère ce livre comme l'indicateur du salut pour tout protestant qui cherche sincèrement la vérité[532]. Aussi les conversions de Le Sage et de son maître allemand montrent plus d'analogie avec celle de Turenne, pour qui Bossuet avait écrit cet opuscule, qu'avec celle de Brunetière. Les différences de génération qui les distinguent de ce dernier sont

530) Cf. G. Gorris S.J., *J.G. Le Sage ten Broek*, t. I, chap. III.
531) J.G. Le Sage ten Broek, *De voortreffelijkheid van de leer der Roomsch-Katholijke Kerk*, p. VII.
532) Joh. Jansen, *Friedrich Leopold Graf zu Stolberg*, p. 156; Georges Goyau, *L'Allemagne religieuse. Le Catholicisme*, t. I, p. 174 sq.

corroborées par des différences nationales encore plus grandes. Du vivant de Brunetière il s'est fait en Hollande une conversion en tout point comparable parable à celle de Le Sage ten Broek. En 1867 fut baptisé Herman des Amorie van der Hoeven, fils du célèbre prédicateur remontrant[533]. A l'âge de quinze ans déjà celui-ci déclare se ranger en matière de religion à l'opinion exprimée par J.J. Rousseau dans la profession de foi du vicaire savoyard. Pour ne pas affliger son père, il essaye de résoudre ses doutes en cherchant les preuves extérieures de la vérité chrétienne. Il s'apercoit alors que les protestants ont défiguré la doctrine de l'Ecriture Sainte, et se met à lire des auteurs catholiques, parmi lesquels Lacordaire. Il en arrive à une impasse comparable à celle que Pascal a définie dans son pari: la dogmatique chrétienne n'est pas à ses yeux plus absurde que n'importe quelle autre dogmatique métaphysique; et il lui semble nécessaire de choisir l'une de ces absurdités que notre raison rejette. Il y voit une preuve que la raison doit s'occuper comme une brave ménagère des détails de la vie de tous les jours, mais ne doit pas s'enhardir à pénétrer dans le saint des saints de l'esprit d'où elle sera rejetée comme une servante inutile. C'est alors qu'il tombe sur Bossuet. Dieu se servait de l'esprit clair de M. de Meaux pour transformer la 'foi absurde' dont il se glorifiait en la foi raisonnable du chrétien catholique. Il lit diligemment les ouvrages de l'évêque, surtout l'*Histoire des Variations*, les *Avertissements aux Protestants*, l'*Exposition*, la *Conférence avec Claude* et le *Sermon sur l'Unité de l'Eglise*. Ce qui l'y frappe le plus c'est la preuve indubitable que dans les sectes protestantes il n'y a aucun point de réunion durable, et qu'elles seront éternellement sujettes à des variations toujours plus grandes. La sentence célèbre: l'unité dans le nécessaire, la liberté dans les choses douteuses et l'amour en tout, peut y être remplacée, dit-il, par la devise: l'unité dans le nom, la liberté dans l'essence, l'indifférence en tout. Dès lors il est convaincu que seule l'Eglise catholique doit être l'Eglise de Jésus Christ, et il se résoud à se laisser enseigner par Celle qui avait été chargée par le Christ d'enseigner tous les peuples. Mais alors que Le Sage ten Broek a gardé toute sa vie une prédilection nettement marquée pour les ouvrages de Bossuet, Des Amorie van der Hoeven ne s'en est pas tenu au point de vue trop rigidement traditionaliste de l'évêque de Meaux, et n'a trouvé la pleine satisfaction de ses aspirations religieuses que lorsque, dans les écrits de Joseph de Maistre et du cardinal Newman, son désir d'intégrer au christianisme les valeurs de chaque civilisation temporelle eut trouvé aussi son compte. C'est là qu'il se montre un véritable enfant de son temps et que nous touchons de nouveau au point le plus périmé de

533) Mr. H.A. Des Amorie van der Hoeven, *Mijn terugkeer tot de Kerk van Christus*, dans *De Wachter*, lère année (1871), t. I, p. 135 sq., 215 sq., 299 sq., 402 sq.; t. II, p. 1 sq. (réédité par Th. Piket S.J., chez Foreholte à Voorhout en 1946).

la doctrine de Bossuet. Il n'empêche que la lecture de ses oeuvres a donné le branle à cette conversion.

C'est vouloir franchir les limites du possible que d'essayer de donner réponse à la question de savoir si jamais ‘conversion fut authentiquement déterminée par une démonstration en forme’, puisqu'en dernier ressort c'est un effet de la grâce divine. La courbe qu'ont parcourue les idées religieuses de Martinus Des Amorie van der Hoeven nous rappelle l'insuffisance des instruments humains. Comme son frère, celui-ci a fait tout son possible pour sortir des doutes auxquels il était en proie lui-aussi. Rien de plus naturel que de le voir recourir au moyen qui avait fait trouver à son frère la certitude tant désirée. Il entreprend la lecture de l'*Histoire des Variations*. Mais il n'en cueille pas de fruits; malgré des efforts continuels pour aboutir à la lumière, il finit par sombrer dans le scepticisme contre lequel il se défendait si tragiquement[534]. Bien loin pourtant de condamner le livre de M. de Meaux comme une oeuvre inefficace, cet échec ne fait que souligner une fois de plus l'impossibilité de pénétrer dans les chemins de la grâce.

Quelques émancipateurs catholiques.

Joachim G. Le Sage ten Broek.

Au début du dix-neuvième siècle l'Eglise catholique semblait avoir perdu sa force de conquête et ne plus exister pour la science ni pour la culture. La défaveur séculaire qui pesait sur les catholiques en Hollande n'avait pas été propre à faire prendre un grand essor aux arts et à la science parmi eux. Un des premiers émancipateurs catholiques s'est plaint amèrement d'être le seul laïque parmi ses coreligionnaires qui eût une culture scientifique et artistique: il y joint un blâme à l'égard du clergé auquel il reproche de ne pas suffisamment encourager les fidèles à secouer leur léthargie[535]. La situation n'était certainement pas brillante, et les efforts qu'on faisait pour y porter remède laissaient beaucoup à désirer. Pourtant les préjugés pesaient plus lourd encore sur les catholiques que cette réalité incontestable. Les prêtres - telle était l'opinion générale parmi les réformés - faisaient tout pour maintenir les fidèles dans l'analphabétisme. Ignorance et superstition, voilà ce qu'un protestant considérait comme les traits les plus caractéristiques d'un catholique. On comprendra qu'il n'a pas fallu peu de courage au fils cultivé d'un ministre renommé pour se mettre du nombre de ces gens méprisés. Il en a coûté infiniment à Le Sage ten Broek de faire le pas décisif. Il a travaillé tout le reste de

534) Mr. H.P.G. Quack, *Martinus Des Amorie van der Hoeven*.
535) J.A. Alberdingk Thijm. 1820-1889. Cf. *J.A. Alberdingk Thijm* door A.J., p. 63 sq.

sa vie à combattre ces préjugés, et d'autre part à inciter les catholiques à se faire mieux valoir sur tous les terrains de la vie. Bien vite il occupe parmi ses nouveaux coreligionnaires une place centrale. Polémiste combatif, il s'applique inlassablement à désiller les yeux des protestants en leur présentant objectivement la vérité sur le catholicisme[536]. Il mettait ses propres expériences au profit de ceux parmi ses frères réformés en qui des doutes avaient surgi, ou qui s'étaient déjà acheminés vers l'incrédulité, parce que ce doute et même ce rejet de la religion pouvait être leur premier pas vers le catholicisme[537]. Il y a lieu de croire qu'en agissant ainsi il donnait suite au voeu exprimé par Bossuet qui priait instamment les nouveaux convertis au catholicisme d'exposer à leurs anciens coreligionnaires par quelle trompeuse apparence ils avaient toujours été abusés et par où ils avaient commencé à se détromper[538]. Le choix et la forme des preuves font aussi sans cesse penser à Bossuet. Le premier conseil qu'il donne aux protestants est de comparer l'Eglise catholique, édifice inébranlable et majestueux que Dieu a fondé lui-même sur une pierre, aux sectes qui se sont séparées d'elle, ‘ruines défectueuses d'échafaudages humains’, bâtis sur le sable et condamnés fatalement à s'effondrer. Il les prépare ainsi à subir l'effet salutaire qu'a exercé sur lui l'*Histoire des Variations*, qu'il n'a pas cessé d'aimer ni d'admirer, et qu'en 1825 encore il appelle

> ‘le plus beau monument du génie de Bossuet, un chef d'oeuvre de controverse religieuse, de dialectique et d'histoire, la réfutation la plus éloquente de la doctrine chancelante des protestants’[539].

Une année auparavant il avait voué tout un fascicule de ses *Mélanges Religieux et Moraux* à la traduction hollandaise de la première *Instruction pastorale sur les Promesses de Jésus-Christ à son Eglise*[540]. Le choix de cet ouvrage a été déterminé par la même prédilection pour la manifestation éclatante de l'universalité et de la perpétuité de l'Eglise. Bossuet avait écrit son instruction pour allumer dans le coeur des nouveaux catholiques un feu apostolique à l'aide du motif le plus sensible de toute la controverse religieuse: l'universalité de l'Eglise dans le temps et dans l'espace. La succession des apôtres ne pourra jamais enseigner l'erreur ni perdre les sacrements, puisque Jésus-Christ sera avec elle sans interruption. C'est donc devenir hérétique que de se retrancher de cette succession apostolique, car c'est se séparer du Christ lui-même, qui est en elle. Ces réflexions de Bossuet, Le Sage a considéré comme son devoir de les

536) Entre autres dans *De Voortreffelijkheid van de Leer der Roomsch-Katholyke Kerk*.
537) J.G. Le Sage ten Broek, *Raadgeving aan twijfelende protestanten*.
538) J.B. Bossuet, *Instruction pastorale sur les promesses de Jésus-Christ à son Eglise*, dernier chapitre.
539) *Godsdienstige en Zedekundige Mengelingen*, 1825, no. V, p. 83.
540) Ib., 1824, no. VII.

adresser aux protestants. Ce serait une négligence coupable et un manque de charité inexcusable, dit l'auteur de la préface hollandaise, de ne pas tâcher d'enlever à ceux qui errent leurs illusions en leur proposant les pensées sublimes de l'immortel Bossuet. Le Sage avait d'ailleurs encore une raison toute spéciale de le faire. Les paroles qui terminent l'instruction doivent avoir trouvé en son coeur un écho particulier. Bossuet y récuse le reproche adressé fréquemment aux catholiques, d'être forcés d'admettre aveuglément, dans l'ignorance la plus complète, tout ce qu'il plaît à leur curé ou à leur évêque de leur faire croire. Ce passage a été relevé dans la préface hollandaise, et dans la traduction le texte en a été rendu d'une force plus directe et plus éloquente:

> C'est le moyen, dites-vous, d'inspirer aux hommes un excès de crédulité qui leur fait croire tout ce qu'on veut sur la foi de leur curé ou de leur évêque. Vous ne songez pas, nos chers frères, que la foi de ce curé et de cet évêque, est visiblement la foi qu'enseigne en commun toute l'Eglise: il ne faut rien moins à un catholique: vous errez donc, en croyant qu'il soit aisé de l'ébranler dans les matières de foi: il n'y a rien au contraire de plus difficile, puisqu'il faut pouvoir à la fois ébranler toute l'Eglise malgré la Promesse de Jésus-Christ.
> Maar op deze wijze wordt de mensch tot de uiterste trap van ligtgeloovigheid opgevoed, *roept hier de Hervorming uit*, *de Katholijken* moeten dus maar alles, wat hunne Bisschop, hunne Pastoor hen voorhoudt voor goede munt aannemen en gelooven! Maar ziet men dan niet in, dat het geloof van dezen bisschop en dezen pastoor juist het geloof is, hetwelk door de geheele Katholijke Kerk wordt geleerd; dit is het eenigste wat een Katholijk noodig heeft.
> *Protestanten*, *gij dwaalt*, bijaldien gij meent, dat men *den Katholijken* gemakkelijk eene dwaling zoude kunnen doen gelooven: trouwens hiertoe zoude men eerst de geheele Kerk, ondanks de beloften door Jezus Christus haar gedaan, moeten omverwerpen.

Ainsi soulignée, cette réflexion mesurée de l'évêque a pris les accents d'un cri de coeur poussé par des gens qui chaque jour avaient à essuyer les plus fortes offenses.

Le même zèle inlassable avec lequel Le Sage s'adressait aux protestants l'engageait encore à recommander aux catholiques d'approfondir leur connaissance de la foi, et de ne pas se comporter, dans cette étude, comme l'homme dont parle Saint Jacques, et qui après avoir vu dans le miroir sa face naturelle, s'en va et oublie aussitôt comment il est fait. Dans les *Mélanges Religieux et Moraux*, publiés dans ce but, il les renvoie à l'*Exposition*, à l'*Histoire des Variations* et aux *Avertissements aux Protestants*, où ils peuvent consolider l'intime conviction qu'ils ont de posséder la vérité, et puiser les arguments nécessaires pour repousser les attaques des réformés[541]. Ses contemporains ont suivi avidement ce conseil. En 1825 un de ses amis réédita l'hymne que Vondel a composé sur le sacrifice de

541) 1824, no. X, p. 113.

l'Eucharistie. Fidèle à l'inspiration du poète, il explique dans les notes toutes les difficultés qui ont provoqué des controverses entre les catholiques et les protestants sur cette matière. A la fin du livre il s'excuse de n'avoir cité nulle part 'le fameux ouvrage de l'immortel Bossuet, *Histoire des Variations*'. Le motif qu'il donne de cette omission est significatif pour le succès de l''oeuvre précieuse' de M. de Meaux: il la croyait trop généralement connue et trop souvent citée pour y attirer encore une fois l'attention de ses lecteurs; il n'aurait pu en alléguer rien qui ne fût déjà par trop connu[542]. Il ne faut donc pas s'étonner qu'un des collaborateurs les plus proches de Le Sage ait fourni en 1829 une nouvelle traduction hollandaise de cet ouvrage préféré[543]. D'autre part Le Sage lui-même facilite aux lecteurs de ses *Mélanges* l'accès aux sermons de Bossuet en traduisant pour eux de nombreux fragments contenant des lecons doctrinales et morales.

Sur un seul point il délaisse le maître admiré, ou plutôt il le dépasse. Le Sage est un adhérent ardent de l'infaillibilité du Souverain Pontife. Nous n'avons qu'à considérer le titre de l'*Ultramontain (De Ultramontaan)*, revue qu'il fonde en 1826 et à laquelle il donne le sous-titre provocant et satirique de *Revue pour les ennemis du progrès et les ignorants*. Ces sentiments de soumission respectueuse au pape, il les a en commun avec tous les catholiques des Pays-Bas, qui, ayant eu à s'opposer aux calvinistes et aux vieux-catholiques, ont prouvé d'une manière vivante une grande vérité ecclésiale: les schismes contribuent à formuler clairement ce qui dès le début était inclus intrinsèquement dans la doctrine, fait que Bossuet avait constaté lui-même dans sa première *Instruction sur les Promesses*. L'élévation en dogme de la doctrine de l'infaillibilité du pape n'était pour les catholiques hollandais qu'une formalité importante, une cérémonie extérieure, qu'ils applaudissaient de tout coeur parce qu'elle confirmait leur conviction de toujours[544].

C. Broere et J.A. Alberdingk Thijm.

Avec Bogaerts et Le Sage ten Broek l'actualité de Bossuet pour les catholiques des Pays-Bas et l'influence prépondérante de ses oeuvres de controverse touchent pourtant à leur fin. Certes, en 1848, on met encore en avant l'idée d'une *Continuation de l'Histoire des Variations*[545], et la conversion de Herman Des Amorie van der Hoeven, où les écrits de

542) *J. van Vondel's Altaargeheimnissen* opnieuw uitgegeven (door Mr. F.J. Hoppenbrouwers, rechter te Breda), p. 621. L'auteur en appelle dans ses notes fréquemment des autres ouvrages de Bossuet.

543) Mr. B. Berends. Cf. Appendice I. (Sur ce traducteur, converti lui-aussi, cf. G. Gorris, o.c., p. 335 sq.).

544) Cf. *J.A. Alberdingk Thijm* door A.J., p. 262.

545) Cf. *De Katholiek*, 7ème année, t. XIII (1848), p. 11.

Bossuet ont joué un grand rôle, comme nous l'avons vu, se place même une vingtaine d'années plus tard. Mais la suite de son histoire de la doctrine protestante n'a jamais été effectuée; et, d'autre part, il faut attribuer pour une large part au hasard le fait que c'est lui qui a ouvert à van der Hoeven la porte de l'Eglise de Rome.C'est un de ces cas individuels qui ne feront pas défaut tant qu'on trouvera des éditions de ses oeuvres dans les bibliothèques. Il est indéniable qu'un lent changement s'accomplissait.

Au séminaire de Hageveld C. Broere, prêtre qui a exercé une influence extraordinaire sur le clergé comme sur les laïques de son temps, avait suivi les cours de van Bommel et de Bogaerts, qui inspiraient à leurs élèves une chaude admiration pour l'évêque de Meaux. Sur les bancs de l'école il avait appris à scruter avec enthousiasme les trésors cachés dans son oeuvre immense. 'Combien n'ai-je pas admiré Bossuet, à Hageveld, lorsque dans son *Discours sur l'Histoire Universelle* il montre en l'âme humaine l'image du mystère de l'Incarnation', lui écrit en 1831 un de ses anciens condisciples[546]. C'est là une allusion au beau passage où Bossuet s'étend sur la merveilleuse image que Dieu, qui nous a révélé les mystères de la Trinité et de l'Incarnation, nous en fait trouver en nous-mêmes, afin qu'ils nous soient toujours présents, et que nous reconnaissions la dignité de notre nature:

> 'Notre âme, d'une nature spirituelle et incorruptible, a un corps corruptible qui lui est uni; et de l'union de l'un et de l'autre résulte un tout, qui est l'homme, esprit et corps tout ensemble, incorruptible et corruptible, intelligent et purement brute. Ces attributs conviennent au tout, par rapport à chacune de ses parties: ainsi le Verbe divin, dont la vertu soutient tout, s'unit d'une facon particulière, ou plutôt il devient lui-même, par une parfaite union, ce Jésus-Christ fils de Marie; ce qui fait qu'il est Dieu et homme tout ensemble, engendré dans l'éternité, et engendré dans le temps; toujours vivant dans le sein du Père, et mort sur la croix pour nous sauver'[547].

Ces lignes que Broere avait dévorées à l'école, ne contiennent-elles pas en germe sa doctrine de l'exemplarisme? Il s'est ressenti en tout cas pendant toute sa vie des sentiments d'admiration qu'il avait concus dans sa jeunesse. Il se fait l'écho de Bossuet, quand il traite Ruysbroeck d'hérétique. Comme l'évêque de Meaux il accuse le mystique d'être tombé dans le quiétisme. Et jusque dans l'aveu que, par de bénignes interprétations on pourrait trouver aux expressions de Ruysbroeck un sens supportable[548], nous retrouvons le langage que Bossuet a tenu dans son *Instruction sur les Etats d'Oraison*[549]. Lorsque, enfin, dans son livre sur Grotius, il retrace la vie du savant de Delft, en faisant voir dans tous les événements successifs la main de la Providence qui l'a reconduit pas à pas à l'Eglise-Mère,

546) Bernard Hafkenscheid à Broere, le 21 mars 1831. (Archives du Séminaire de Warmond).
547) 2ème partie, chap. XIX.
548) *De Katholiek*, t. 25 (1854), p. 159-160.
549) ler traité, livre premier.

Broere se montre un disciple intelligent de l'auteur du *Discours sur l'Histoire Universelle* avec ses larges vues sur la destinée humaine, mais aussi avec son esprit de système qui lui fait faire quelquefois la loi à la Providence. Il n'ose émettre sa propre opinion sur Grotius, contraire à celle de Bossuet, sans se confondre tout d'abord en excuses. Nous ne pouvons jamais négliger, dit-il, les paroles d'un homme comme l'évêque de Meaux, et nous sommes obligés de répondre à ses preuves. L'honneur du grand Bossuet que nous nous enhardissons à contredire, comme l'intérêt de la cause elle-même que nous défendons, exige que nous prouvions qu'en cette occurrence Bossuet ne peut pas prétendre à l'autorité qui lui revient dans d'autres occasions[550)].

Toute brillante que soit l'auréole qu'on met ici sur la tête de Bossuet, elle ne peut nous aveugler au point de nous faire oublier que les traits de son image commencent à se dissiper. Le grand écrivain est en train d'effacer le controversiste acharné. Pour les protestants Bossuet était classique - ou faut-il dire: historique? - dès le début du dix-neuvième siècle. Pour les catholiques il va le devenir vers la seconde moitié.

L'absence de son nom dans l'oeuvre de J.A. Alberdingk Thijm est le symbole du vide qui sépare le déclin de son influence réelle et sa promotion à la gloire classique. La renommée littéraire de l'évêque de Meaux n'est pas encore assez grande pour attirer cet auteur qui était avant tout homme de lettres. S'il naît pour lui des difficultés religieuses - ce qui arrive très rarement, puisque sa foi jaillit plutôt de son coeur poétique qu'elle ne provient d'une conviction philosophique - il en cherche la réponse chez des auteurs plus modernes, tels que Lacordaire, Montalembert et Veuillot[551)]. Ici comme ailleurs il devance ses compatriotes catholiques. Sa femme au contraire, plus conservatrice que lui, fait dans son abondante bibliothèque une large place aux ouvrages de Bossuet[552)].

La polémique des lits de mort.

Ce qui dans toutes les luttes dogmatiques n'aurait pas été possible, arriva dans une querelle littéraire en 1881-1882: un écrivain catholique osait lancer une attaque véhémente contre Bossuet. Le jeune Lod. van Deyssel[553)] fut l'iconoclaste téméraire. En 1879 son père avait déclenché une discussion violente sur les rapports entre la morale et la littérature par la publication de sa version hollandaise de Tartuffe. C'était pour lui un chef d'oeuvre littéraire dont il ne voulait pas priver le public hollandais.

550) C. Broere, o.c., p. 34-35.
551) *J.A. Alberdingk Thijm* door A.J., p. 261.
552) Ib., p. 45.
553) Pseudonyme de K.J.L. Alberdingk Thijm, fils de J.A., né en 1864.

Il fut seul de son opinion[554]. Toute la presse catholique y voyait avec Veuillot une attaque contre la religion, et condamnait Molière, à l'exemple de Bossuet. Seul son fils prit le parti de Molière. Dans l'article par lequel il intervint dans la lutte il défendit le comédien contre l'évêque[555]. Une vingtaine d'années auparavant le critique protestant Busken Huet avait déjà été amené à parler de l'anathème prononcé par Bossuet contre Molière. Il l'avait fait en des termes très modérés, et s'était contenté de faire observer que la postérité a vengé Molière d'une façon éclatante de l'insulte de Bossuet. Il était d'avis qu'on devait s'en tenir là, et qu'il ne fallait certainement pas aller jusqu'à contester à l'évêque le droit de juger un auteur d'après sa conception de la vie, puisque ce principe n'était pas faux et que le germe de l'absurdité du jugement de Bossuet ne se trouvait que dans son caractère absolu[556]. Ce n'est pas ici le lieu d'entamer cette question de moralisme et littérature. Qu'il nous suffise de remarquer que si la vie de Molière a été redressée, ce n'est pas par son oeuvre, ni par le jugement de la postérité, mais par sa fin religieuse[557].

Van Deyssel, qui ne s'est pas montré si modéré que son prédécesseur protestant, avait compris que pour juger de la vie de Molière il ne faut pas appliquer le critérium du succès littéraire. Un de ses adversaires avait comparé Bossuet, enseignant noblement à Louis XIV que Dieu seul est grand, à Molière, louant dans *Amphytrion* l'adultère du roi[558]. Il répond par une autre comparaison, en opposant le prélat riche, orgueilleux et revêtu d'un grand nombre de dignités, au comédien pauvre et peu ambitieux. S'il est vrai, s'écrie-t-il, qu'en ses derniers moments tout homme se montre plus que jamais sous sa figure véritable, qu'on regarde alors Bossuet qui en mourant montait l'escalier de Versailles pour aller solliciter la dignité d'évêque de Meaux pour son neveu indigne, et Molière, qui pour secourir des pauvres n'avait pas voulu ménager sa santé ébranlée, et qui rendit l'esprit entre les bras de deux religieuses auxquelles il donnait l'hospitalité. Aussi Bossuet qui n'a pas craint d'adresser à l'histrion à la gaieté si triste les paroles: ‘Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez’, devra-t-il rendre compte de ce manque de charité au Juge suprême et redoutable qui écrase les orgueilleux sous les foudres de sa colère. C'en était trop pour les admirateurs de l'évêque de Meaux. Schaepman, un des porte-paroles les plus illustres des catholiques des Pays-Bas, et qui considérait Bossuet et Dante comme les plus grands génies catholiques après Saint-Augustin[559], prit sur lui de venger l'honneur de l'évêque auquel on avait osé porter

554) J.J. Soons, dans *Studiën*, Maart, 1937, p. 202 sq.
555) *De Dietsche Warande*, Nieuwe Reeks, deel III (1881), p. 480 sq.
556) Cd. Busken Huet, o.c., t. XXV, p. 102-103.
557) Cf. Fr. Mauriac, o.c., p. 22-25.
558) Dr. W. Nuyens, dans *Onze Wachter*, April-Mei 1881, p. 255.
559) Jules Persijn, *Dr. Schaepman*, t. II, p. 420.

atteinte. Dans cette lutte à propos du théâtre il s'était conformé complètement au jugement sévère de l'auteur des *Maximes et Réflexions sur la Comédie*. Mais ce qui avait été à l'origine le sujet de la discussion fut relégué à l'arrière-plan, et dans une longue série d'articles on dressa de part et d'autre le bilan pour et contre Bossuet. Sur un ton paternel son défenseur donna une réprimande au jeune écrivain, qui, dans sa témérité naïve, avait osé profaner le lit de mort d'un homme en qui s'étaient résumées toutes les grandeurs de l'esprit français, avec le moindre mélange de défauts. Non pas que van Deyssel eût atteint l'aigle de Meaux. Car celui-ci, planant dans les airs, les ailes toutes grandes étendues, n'avait pas même senti vibrer l'air au croassement de ce petit hibou qui se croyait un faucon. Mais on ne saurait admettre de telles polissonneries. Voilà pourquoi Schaepman menace son adversaire de lui donner une bonne râclée, comme un père avec son enfant, s'il le reprenait à faire le petit chien auprès du piédestal sur lequel la postérité a placé Bossuet. Malheureusement il n'avait pu se retenir, au cours de ce long plaidoyer imagé, de donner plusieurs coups de griffe à Molière qui n'était pour lui que le valet de chambre génial qui avait épousé la fille de sa propre maîtresse[560]. Ainsi des deux côtés l'on ne voyait pas d'autre alternative que de traîner l'un des auteurs illustres dans la boue pour rehausser la gloire de l'autre. Ne sachant garder la mesure, les polémistes dépassèrent tous les deux leur but, et la discussion ne marque qu'un moment fatal dans l'histoire de la littérature catholique en Hollande. Une seule leçon s'en dégage pour nous: une telle discussion nous fait prendre conscience, mieux qu'aucun autre symptôme, que désormais Bossuet occupe simplement sa place dans la galerie des auteurs classiques à côté de Molière et de tant d'autres, et qu'il n'est plus invulnérable. Il inspire toujours du respect, mais plus les temps avancent, moins on sentira de sympathie pour l'évêque de Meaux. Il n'en est pas ainsi pour l'acteur brillant qui provoque la pitié avec le sourire, et à qui on pardonnera plus volontiers ses défauts qu'au sévère orateur, fussent-ils beaucoup plus graves.

La nostalgie de l'autorité.

> ‘La lecture de la plupart des écrits de Bossuet nous est gâtée par un parti-pris de l'écrivain qui n'a jamais su ce qu'était le doute et la libre recherche du vrai. Il est en tout l'homme de la tradition qui craint que la critique ne dérange les matériaux de son éloquence sacrée’[561].

Ces quelques lignes sont caractéristiques de l'attitude prise envers Bossuet par les coryphées du protestantisme libéral, dont la voix suave l'emportait,

560) Cf. *Onze Wachter*, 1882, I p. 20 sq., p. 271 sq., p. 286 sq., et p. 345 sq.
561) Dr. Allard Pierson, *Morceaux choisis de la littérature française*, t. I, p. 234.

vers la fin du siècle, sur celle de leurs frères orthodoxes. Inspirée par de tout autres motifs, cette réaction étonne moins que celle des représentants du Réveil quelques dizaines d'années plus tôt. L'évolution de l'appréciation de Bossuet telle que nous venons de la suivre, a atteint son point culminant chez ces hommes qui avec une confiance démesurée en la raison ont embrassé l'un après l'autre tous les -ismes philosophiques possibles, mais qui, par leur refus du surnaturel, ont creusé la doctrine de Jésus-Christ dont ils voulaient bannir tout le mystère[562]. Ils adorent ses *Oraisons Funèbres*[563], ils jouissent de ses belles périodes[564], et ils apprécient la noblesse de son caractère qui se montre dans l'histoire innocente de ses rapports avec Mlle de Mauléon[565]: mais ils ne s'intéressent aucunement à l'aspect purement religieux de sa vie ni de ses oeuvres. Si, par exception, ils en parlent, c'est seulement pour en signaler les points faibles, son traditionalisme rigide, son absolutisme et ce qu'ils ont appelé son fanatisme[566]. Il est clair qu'ainsi ils ne trahissent que les raisons secondaires de leur silence. La véritable raison, nous l'avons vu percer dans les paroles que nous venons de citer: c'est que Bossuet a refusé de soumettre les mystères sacrés de la religion au même critère rationnel que n'importe quelle science humaine, et qu'il a même combattu toute sa vie ceux qui ont essayé de le faire. Sa foi robuste et simple ne pouvait satisfaire leur besoin de raffinement purement rationaliste. Ils trouvent plus leur compte chez Pascal à l'âme tourmentée, ‘le Faust du dix-septième siècle avec une autre fin’[567].

Seuls les protestants pour qui l'autorité extérieure est toujours un problème tourmentant le jugent autrement. Le pasteur wallon qui constate le besoin croissant de cette autorité, et qui le regrette en même temps, puisqu'il profite exclusivement à l'Eglise catholique, a vu comment Bossuet en a fait la pierre angulaire de ses expositions de doctrine, ce qui leur donne une certitude qu'on ne trouve nulle part ailleurs[568]. Il est pourtant peu vraisemblable que cette tendance dans le protestantisme produise un regain de l'influence de l'évêque de Meaux. Les protestants surtout s'adresseront bien plutôt à Newman, qui a supplanté définitivement Bossuet. Puisque le cardinal anglais ferme moins les yeux sur le développement des circonstances et des temps, sa position est plus forte envers le protestantisme, qui, à défaut d'une autorité extérieure, s'identifie de plus en plus avec l'esprit du temps.

562) Cf. Busken Huet, o.c., t. XV, p. 129; *Herinneringen uit de levensjaren van Mr. H.P.G. Quack*, p. 34 sq.; Dr. P.D. Chantepie de la Saussaye, *Geestelijke Stroomingen*, p. 9 sq.
563) Allard Pierson, o.c., p. 227 sq.
564) Id., dans *De Tijdspiegel*, 1865, t. II, p. 169.
565) Busken Huet, o.c., t. XXV, p. 149.
566) Ib., p. 103, p. 147.
567) Allard Pierson, dans *De Tijdspiegel*, 1865, t. II, p. 254.
568) P.D. Chantepie de la Saussaye, o.c., p. 131.

VII. Conclusion.

Nulle pensée que pour convertir.

'Nulle pensée que pour convertir'. Ces quelques mots écrits un jour par Bossuet en marge d'un sermon résument admirablement les efforts de sa vie entière[569]. L'apostolat qui a été l'unique ressort de son activité religieuse et littéraire, a déterminé aussi le rayonnement de ses idées à l'étranger. Voilà l'impression qui domine toutes les autres au moment où nous entreprenons de dresser le bilan pour la Hollande. Il n'entre pas dans nos intentions de rappeler tous les noms et tous les faits que nous avons pu rencontrer le long de notre route, ni de suivre une fois encore les traces nombreuses, et souvent très nettes, que nous avons pu relever de l'influence exercée par ses ouvrages en Hollande. Qu'il nous suffise de faire observer qu'elles convergent toutes vers un point central: la défense du catholicisme contre les doctrines et sectes hétérodoxes.

Ses ouvrages de controverse que le vicaire apostolique Néercassel a introduits dans la Mission hollandaise, ont eu un succès éclatant et durable. Depuis la première traduction de son *Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique*, en 1678, jusqu'en plein dix-neuvième siècle, l'évêque de Meaux a été pour les habitants catholiques des Pays-Bas une autorité hors de pair. Ils se sont approprié sa méthode de controverse qui continuait les traditions historiques des polémistes jansénistes en même temps que les tendances iréniques de l'école véronienne. De van Heussen, le confident de l'évêque de Castorie, à Le Sage ten Broek, on n'a cessé d'exploiter ses oeuvres, rendues accessibles à tous par de nombreuses traductions en langue vulgaire. Pour les protestants il a été tout aussi longtemps le grand porteparole de l'Eglise de Rome qu'ils se sont acharnés à combattre, passionnément tout d'abord, sans même craindre de recourir, pour miner son autorité, à des armes telles que la médisance et la calomnie, plus honnêtement et plus posément ensuite, mais se refusant toujours à admettre ses intentions iréniques, et se méfiant de lui au point de mettre en doute jusqu'à la véracité de son explication de la doctrine catholique. Les vieux-catholiques enfin, longtemps après leur rupture avec leurs frères, au creux de cette impasse étroite d'une secte qu'ils avaient préférée à l'espace ouvert de

569) *OEuvres oratoires*, t. V, p. 474, note 1.

l'Eglise romaine, ont continué de jurer par son nom. Chose importante, pour ces adeptes hollandais de Port-Royal, Bossuet n'a pas été en premier lieu le champion des droits et des libertés de l'Eglise nationale[570], ni le docteur de la grâce. L'histoire de leur schisme fournit des preuves indubitables qu'ils se sont nourris avant tout de quelques éléments détachés de ses ouvrages de controverse. Mais l'arme qu'il avait maniée avec une grande sûreté contre les protestants s'est trouvée être un jouet dangereux entre les mains de gens querelleurs et séditieux, qui l'ont retournée vers le coeur même de l'Eglise catholique. Ils se sont touchés eux-mêmes à mort, et le Corps mystique du Christ saigne d'une blessure douloureuse. Seulement si ce coup fatal est parti, ce n'est sûrement pas de la faute de Bossuet.

Cette triple courbe de son influence illustre la valeur permanente de ses ouvrages de controverse, notamment des deux plus importants, l'*Exposition* et l'*Histoire des Variations*: plus d'un siècle après leur apparition ils ont été pour une large part dans les conversions éclatantes de Le Sage ten Broek et de Herman Des Amorie van der Hoeven. Cette courbe nous montre en même temps à merveille les défauts de sa méthode et révèle le côté faible de son esprit. Bossuet possède cette objectivité qui fait l'éclat de son siècle: mais il faut reconnaître qu'il s'en dégage quelquefois un air d'intellectualisme trop exclusif. Les polémiques qui ont gravité autour de son oeuvre sont captivantes, mais on a trop souvent la sensation de voir à l'oeuvre des adversaires qui, sans être enclins à prêter l'oreille aux arguments des autres, n'écrivent que pour leur propre public. Sur les traces des Arnauld et des Nicole, Bossuet avait réduit la contre-réforme à un pur débat théologique. En négligeant ainsi les facteurs sociaux et sentimentaux de la Réforme, il a restreint considérablement les possibilités de se faire écouter. La sympathie beaucoup plus grande que les protestants du dix-huitième siècle ont éprouvée pour Fénelon - et que ne saurait expliquer exclusivement le fait qu'il était ‘victime de Rome’ - est là pour nous le prouver. D'autre part Bossuet semble avoir voulu surpasser les protestants en rigorisme moral et en immobilité biblique. Comme saint Augustin, l'apologiste risque de se laisser pousser vers les extrêmes. Accablant les réformés sous le poids de leurs variations éternelles il a voulu figer le catholicisme dans une invariabilité sans vie. Réagissant contre le libertinage de la cour et de ‘la ville’, il s'est montré presque aussi sévère que Calvin. Cette évolution théologique a été accélérée par les tendances absolutistes du siècle qui ont contribué à diriger l'esprit systématique de Bossuet vers l'absolu dans des rapports qui sont relatifs de leur nature. Or nous assistons en Hollande au résultat paradoxal, et qui semble venger l'outrance de ses idées, que ses oeuvres les plus rigoristes, telles que les

570) Ainsi que P.J. v. B(uuren) semble le prétendre dans *De Oud-Katholiek*, 43ème année (1927), p. 287.

Maximes et Réflexions sur la Comédie et le *Traité de la Concupiscence* ont eu le moins de succès auprès des calvinistes hollandais qui, dans ce domaine, dédaignaient l'apport d'un évêque catholique.

Une des conséquences de sa conception statique de la tradition, comme de son désir d'aplanir tous les obstacles possibles sur la route qui devait ramener les réformés à Rome, a été qu'il a sous-estimé le sens de l'infaillibilité du Souverain Pontife. Les protestants ne se sont pas laissés convaincre, mais en Hollande les adeptes du schisme d'Utrecht, vivant dans une atmosphère port-royaliste et s'hypnotisant sur le passé, se sont saisis de cet élément de son oeuvre et l'ont isolé de l'ensemble pour en donner plus de force à leurs tendances séparatistes, qui ont fini par prendre des proportions dramatiques.

N'est-ce pas aussi en dernière analyse l'esprit statique de Bossuet qui explique son malentendu sur Grotius? Le langage du savant de Delft, comme celui du poète hollandais Vondel, préludait déjà aux idées de de Maistre et de Newman. La notion romantique de l'élément organique de la vie a été nécessaire pour approfondir et rendre plus vive la conception de la tradition. On ne peut pas reprocher à Bossuet que cette notion lui ait manqué, pas plus qu'à Racine de ne pas avoir connu le lyrisme moderne. Il n'en reste pas moins vrai qu'on touche là une des raisons qui ont diminué l'actualité de son oeuvre. Jusque dans la première moitié du dix-neuvième siècle Bossuet a continué à vivre dans les esprits comme une sorte de contemporain. Ce n'est que dès lors qu'il devient ‘historique’, malgré la pérennité de son message, et son classicisme éternel. N'est-il pas significatif que parmi les protestants ce changement commence avec Allard Pierson qui a consacré un livre à Newman? Sous l'influence des premiers émancipateurs, les catholiques persévèrent plus longtemps dans leur amour, leur connaissance, et leur ‘emploi’ polémique de Bossuet. Mais ce n'est qu'un délai de grâce: dans la seconde moitié du siècle - avec Lodewijk van Deyssel - le changement s'accomplit chez eux-aussi. Le dégoût de l'homme moderne pour tout ce qui approche de la rhétorique, et sa prédilection pour le subjectivisme ont fait tomber l'oeuvre trop harmonique et trop objective de l'évêque de Meaux dans l'oubli.

L'ardeur apostolique a incité encore Bossuet à publier son *Discours sur l'Histoire Universelle* dans lequel il opposait sa théorie de la Providence au doute systématique semé par les ‘critiques’, et à la négation du surnaturel qui, sous l'influence des philosophes cartésiens, gagnait chaque jour du terrain. Aussi en Hollande, où il y eut des querelles très graves dans les facultés de théologie au sujet de la philosophie cartésienne, son livre eut-il un très grand retentissement. Défenseurs et adversaires de Descartes s'en emparaient avidement, ceux-ci pour en forger une arme contre leurs adversaires, ceux-là pour combler l'abîme que leur maître

préféré creusait entre la foi et la science. La fin de la longue guerre entre Voetiens et Coceïens n'arrêta pas encore le succès du *Discours*. Il ne fut relégué au second plan que lorsque l'exégèse, réduite à sa propre compétence, parut beaucoup moins dangereuse qu'au temps mouvementé où elle commençait à prendre son essor.

Il va sans dire que plus qu'aucun autre de ses ouvrages ses sermons étaient nés du besoin de faire résonner la parole de Dieu dans les âmes. En traits sublimes il y expose les mystères de la religion pour nourrir les fidèles des trésors infinis qu'ils renferment. C'est dire qu'ils ne devaient pas trop attirer les Hollandais du dix-huitième siècle qui, en parfaits bourgeois, se contentaient d'une vie bien réglée plutôt que de s'abreuver aux mystères de la religion. Le monde de Bossuet qui ne se composait que de grands et de pauvres, existant les uns pour les autres, n'était pas le leur[571]. Les hauteurs mystiques où il aimait à s'élever leur donnaient le vertige. Fénelon moralisant leur était beaucoup plus proche. Il faut que la renommée de Bossuet et son influence aient été bien grandes pour que ses oeuvres oratoires aient pu jouer néanmoins quelque rôle. Dans la grande tradition sermonnaire protestante elles ont pu exercer leur influence à la fin du dix-huitième siècle, à un moment où l'esprit de tolérance était très fort et où, dans la prédication, on voyait couronnés de succès les efforts des réfugiés français pour retirer les sermons de l'atmosphère purement dogmatique et polémique - efforts, dans lesquels on peut discerner aussi une certaine influence exercée par Bossuet -. De grands prédicateurs comme van der Palm et Abr. Des Amorie van der Hoeven ont fréquenté son oeuvre. Chez les catholiques, où cette tradition sermonnaire fait défaut, les traces de son influence sont moins faciles à retrouver. On ne lisait les oeuvres des grands orateurs que pour les piller. Une seule fois on a édité naïvement les sermons d'un tel plagiaire: les critiques ont eu un malin plaisir à montrer du doigt le larcin. Mais Bossuet n'y a pu faire école. Et actuellement ses oeuvres oratoires, qui se trouvent dans les bibliothèques de tous les séminaires hollandais, ne sortent plus que rarement de leurs rayons. Pourtant plus que jamais il pourrait être à l'heure actuelle un grand maître d'éloquence sacrée. Les graves leçons sociales dont ses sermons abondent iraient droit au coeur de l'homme moderne. Et - ce qui importe encore davantage - notre temps, plus qu'aucun autre peut-être, désire ardemment la prédication évangélique et pourtant si simple que sa foi enfantine et son génie lui ont permis de créer. Mais il reste toujours une condition essentielle à remplir, qui est de vouloir suivre son exemple. Il a vécu durant sa vie entière dans le commerce le plus intime avec la Bible et les Pères grecs et latins. Sans copier leurs pensées ou leurs images, il a appris d'eux l'art de traiter en chaire la théologie et la morale, en se

571) B. Groethuysen, *Origines de l'esprit bourgeois en France*, t. I, p. 167 sq.

remplissant de l'esprit le plus pur du christianisme. C'est de cette manière qu'on devra lire ses propres oeuvres. Ce faisant on marchera sur les traces de Notre Saint Père Pie XII qui ne s'endort jamais sans avoir lu trois pages de Bossuet, et qui avoue avoir demandé souvent à ses ouvrages ‘le secret d'enseigner la vérité divine aux âmes et de leur fournir un sûr moyen de ne pas s'égarer dans l'affaire capitale du salut’[572].

572) Georges Goyau, *Sa Sainteté le pape Pie XII*, p. 11, 86.

Appendice I.
Les traductions Hollandaises des ouvrages de Bossuet.

La liste des versions hollandaises que voici, est complète, croyons-nous, ou peu s'en faut. Les quelques éditions non-mentionnées qu'on trouvera peut-être encore, n'apporteront guère de changements à l'image d'ensemble qu'elle nous fournit.

Pour les éditions signalées par de vieux registres de librairie, et que nous n'avons pu retrouver dans aucune bibliothèque, nous en avons copié les titres tels qu'ils étaient mentionnés. Pour les autres nous avons noté le titre exact, en indiquant une des bibliothèques où l'on peut en trouver un exemplaire.

Exposition de la doctrine de l'eglise catholique sur les matières de controverse (1671).

Uytlegging der Katholijke Leeringe raekende de hedendaegsche geloofsverschillen, vertaeld door P(etrus) C(odde) Pr(iester), t'Antwerpen, voor de wed. J. van Metelen, 1678. (Séminaire, Warmond).
id., 2e druk, ib., 1681. (Séminaire, Warmond).
id., 5e druk, ib., 1684. (Séminaire, Warmond).
id., 6e druk, ib., 1688. (Séminaire, Warmond).
id., 3e druk, t'Antwerpen, voor Fred. van Metelen, 1681. (Université, Amsterdam).
id., 5e druk, ib., 1684. (Université, Amsterdam).
id., 6e druk, ib., 1688. (Université, Amsterdam).
id., 2e druk, tot Utrecht, bij François Halma, 1681[1]. (Séminaire vieuxcatholique, Amersfoort).
id., 4e druk, ib., 1683. (Université, Amsterdam).
id., 7e druk, t'Antwerpen, voor Joh. Stichter, 1699. (Université, Amsterdam).
id., 7e druk, Ipre, bij de wed. Jac. de Rave, 1714. (Université, Nimègue).
id., 6e druk, te Loven, bij Fr. v.d. Velde, 1724. (Séminaire, Driebergen).

1) L'Avertissement que Bossuet a écrit en 1679 et les différentes approbations publiées dans l'édition française de cette année, se trouvent pour la première fois dans les versions hollandaises de 1681. Mais en 1680 déjà ils avaient paru à part chez F. Halma à Utrecht, traduits par l'éditeur lui-même sous le titre: *Verantwoording die de heer Bisschop van Condom bij wijze van Waarschouwing..... gesteld of doen stellen heeft*, *beneffens de verscheidene brieven of goetkeuringen*, *en 't brevet des Paus die ook bij dezelven zijn gevoegd*. Uyt het Fransch vertaalt door F. Halma. (Séminaire vieux-catholique, Amersfoort).

id., 8e druk, t'Antwerpen, bij Jac. Jouret, 1741. (Université, Nimègue).

id., t'Antwerpen, bij Hieronymus Verdussen, 1772. (Université, Nimègue).

Uitlegging der Katholijke Leere, Amsterdam, T. Crajenschot, 1772[2)].

Uitlegging van de Leering der Catholijke Kerk over de Verschilstukken des Geloofs, door den heer Jacobus Benignus Bossuet, enz. Uit het Fransch vertaald, Te Amsterdam, bij F.J.v. Tetroode, 1796[3)]. (Université, Nimègue).

De Leer der catholijke kerk betrekkelijk de geschilpunten blootgelegd. Uit het Fransch vertaald en met bijdragen vermeerderd door Ant. Boogaerts, R.C. Pastoor te Amsterdam, Amsterdam, J.J. Burgmeyer, 1832. (Université, Utrecht).

Uitlegging der leer van de katholijke kerk met betrekking tot de geschilpunten. Uit het Fransch vertaald. Nagezien en verbeterd door B. Hofman, R.K. Pastoor te Amsterdam, Amsterdam, bij v. Langenhuizen, 1838. (Séminaire, Driebergen).
id., 2e druk, ib., 1845. (Université, Nimègue).

Discours sur l'histoire universelle (1681).

Algemeene Historien, 3 dln., Amsterdam, de Erven Ratelband en Comp., 1730[4)].

id., ib., 1731[5)].

Redenvoeringen over d'algemeene Historie. Na den XII druk uit het Fransch vertaalt, 3 dln., Alkmaar, Simon v. Hoolwerf, 1731-1733. (Séminaire, Warmond).

Redevoeringen over d'algemeene Historie, door J.B. Bossuet, 3 dln., 2e druk, Amsterdam, J. Ratelband, 1735. (Capucins, Bois le Duc).

Algemeene Historie vervattende alles wat er dien aangaande van de Scheppinge af tot den jaare 1721 is voorgevallen. Na den XII druk uit het Fransch vertaalt, 3 dln., Amsterdam, bij A.v. Huissteen en S.v. Esveld, 1749. (Jésuites, Maastricht).

2) Signalée par *Naamregister van de bekendste en meest in gebruik zijnde Nederduitsche boeken*, *welke sedert het jaar* 1600 *tot het jaar* 1761 *zijn uitgekomen* enz., *voorheen uitgegeven door Joh. v. Abkoude*, *boekverkooper te Leiden*, *nu overzien*, *verbeterd en tot het jaar* 1787 *vermeerderd door Rogier Arrenberg*, *boekverkooper te Rotterdam*, Rotterdam, G.A. Arrenberg, 1788.
3) Traduction anonyme, sans préface ni postface.
4) Cf. *Naamregister of Verzaameling van Nederduytsche Boeken*, *die Zedert de jaaren* 1640 *tot* 1741 *zijn uytgekomen*, enz. Opgestelt en in order gebragt door Joh. v. Abkoude, le dl., 2e stuk, Leiden, Sam. Genet en Corn. de Pecker, 1744.
5) Cf. *Naamregister*, Rotterdam, 1788.

Verhandeling over de Algemeene Geschiedenis, door J.B. Bossuet, naar

het Fransch, tweede stukje, bevattende de merkwaardige gebeurtenissen van de geboorte van Jezus Christus tot op Karel den Groote, 's Hertogenbosch, bij J.J. Arkesteijn, 1825[6].

Conférence avec M. Claude, ministre de Charenton, sur la matière de l'église (1682).

't Samenspraak met Mr. Claude, *Minister van Charenton*, *over de Materie van de Kerk*. Door den Heer Jacobus Benignus Bossuet etc. Uit het Fransch vertaalt door J.B.B., 2 dln., 't Antwerpen, voor Joh. Stichter, 1683[7]. (Jésuites, Maastricht).

Traite de la communion sous les deux espèces (1682).

Verhandeling van de Heilige Communie onder twee gedaanten, door den Heer Jacobus Benignus Bossuet etc. Uit het Fransch vertaald door een Roomsch Priester, Antwerpen, voor T. Crajenschot, 1770. (Université, Nimègue).

id., Gend, 1770. (Bibliothèque Royale, La Haye).

id., Amsterdam, T. Crajenschot, s.d.[8].

Catéchisme du diocèse de Meaux (1687).

Catechismus voor 't Bisdom van Meaux, Uytgegeven door order van den Doorluchtigen Heer Jacques Benigne Bossuet etc. (Vertaald, 't Antwerpen, voor Fred. v. Metelen, 1688. (Université, Nimègue).

Histoire des variations des églises protestantes (1688).

Historie der Veranderingen der Protestantsche Kerken. Vertaald door J(ohannes) N(anning) Pr(iester), 3 dln., Leuven, bij Martinus v. Overbeeke, 1738. (Séminaire, Warmond).

Geschiedenis van de Veranderingen der Protestantsche Kerken. Vertaald door Mr. B. Berends, Dr. Rom. et Hod. Juris, 2 dln., 's Gravenhage, bij de gebr. Langenhuizen, 1829. (Séminaire, Warmond).

6) Cf. *Alphabetische Naamlijst van Boeken*, *welke sedert het jaar* 1790 *tot en met het jaar* 1831, *in Noord-Nederland zijn uitgekomen*, enz.; *strekkende ten vervolge op het Naamregister van Nederduitsche boeken van R. Arrenberg*, 's Gravenhage-Amsterdam, gebr. v. Cleef, 1832.

7) Tome 2 contient aussi: *Opmerkingen over een geschrift van Mr. Claude* (*Remarques sur un écrit de M. Claude*).

8) Cf. *Naamregister*, Rotterdam, 1788.

Explication de quelques difficultés sur les prières de la messe, a un nouveau catholique (1689).

Uytlegging van eenige zwaarigheden over de gebeden van de Misse aan een nieuw bekeerd katholijk. Uyt het Fransch vertaeld, 't Antwerpen, voor Fred. v. Metelen, 1689. (Séminaire, Warmond).

L'Apocalypse, avec une explication (1689).

D'Openbaring van den H. Joannes met een verklaringe door den heere Jacobus Benignus Bossuet etc. Uit het Fransch vertaald door een Roomsch priester, 2 dln., Leuven, bij Martinus v. Overbeek, 1748. (Bibliothèque Royale, La Haye).
id., Amsterdam, G. Tielenburg, 1748. (Rectorat Begijnhof, Amsterdam).

Beknopte Geschiedenis van de opkomst, *den voortgang*, *het verval en de aanstaande ontbinding der hervorming van Luther*, *getrokken uit de openbaring van den heiligen apostel Johannes en andere geschiedkundige gedenkstukken*. Uit het Fransch vertaald, 's Gravenhage, 1825[9)].

Avertissements aux protestants sur les lettres du ministre Jurieu contre l'histoire des variations (1689-1691).

Waarschuwingen aan de Protestanten over de brieven van den predikant Jurieu tegen de Historie der Veranderingen. Uit het Fransch vertaald door eenen Beminnaar der Waarheid, 2 dln., Antwerpen, J. Grangé, 1778-1779. (Université, Amsterdam).

Instruction pastorale sur les promesses de Jésus-Christ a son église (1700).

De Beloften aan de Heilige Kerk, naar het Fransch van Bossuet, door een R.K. Pastoor (*Godsdienstige en Zedekundige Mengelingen*, door J.G. Le Sage ten Broek, 1824, no. 7), 's Gravenhage, gebr. v. Langenhuyzen, 1824. (Séminaire, Warmond).
id., 's Hertogenbosch, gebr. v. Langenhuyzen, s.d.[10)].

Méditations sur la rémission des péchés pour le temps du jubilé et des indulgences, tirées principalement du Concile de Trente (1729).

9) Cf. le *Catalogue no.* 361 *de Dekker et v.d. Vegt*, no. 3412.
10) Cf. *Alphabetische Naamlijst*, 's Gravenhage-Amsterdam, 1832.

Meditatien over de vergevinge der zonden, ten tijde van het Jubilé en van

de Aflaten, vertaald door een R(oomsch) Pr(iester), 2e druk, Antwerpen, voor J.A. Crajenschot, 1776. (Séminaire, Warmond).
id., Amsterdam, bij J.A. Crajenschot, 1776[11)].

Traité du libre arbitre et Traité de la concupiscence (1731).

Verhandeling over den Vrijen Wil en de Begeerlijkheid, door den Heer J.B. Bossuet etc. Na des schrijvers dood in het licht gekomen. Uit het Fransch vertaald door Leonard van Rhijn, Amsterdam, bij T. Crajenschot, 1772. (Université, Nimègue).
id., Amsterdam, T. Crajenschot, 1773[12)].

Sermons et Oraisons funèbres (1772-1778).

Leer- en Lijkredenen door den heer Jacobus Benignus Bossuet etc. Uit het Fransch vertaalt door een Genoodschap Godgeleerden, 10 dln., Amsterdam, F.J.v. Tetroode, 1783-1793[13)]. (Séminaire, Warmond).

Leerredenen op het feest Allerheiligen en den eersten Advent-Zondag. Door den Heer Jacobus Benignus Bossuet etc. Uit het Fransch vertaald door een Genoodschap Godgeleerden, Antwerpen, F. de Does, 1783. (Rectorat Begijnhof, Amsterdam).
id., Leiden, F. de Does, 1783[14)].

Leerrede over Rom. VI, *gehouden bij gelegenheid van het Jubeljaar*. Naar het Fransch, 's Hertogenbosch, 1839[15)]. (Université, Amsterdam).

Avant qu'on puisse composer une bibliographie raisonnée de toutes ces traductions hollandaises des ouvrages de Bossuet, il faudra résoudre quelques petits problèmes que pour le moment nous ne pouvons qu'indiquer. Les séries parallèles d'éditions et de rééditions de la traduction de l'*Exposition* faite par P. Codde ne sont pas toutes

11) Cf. *Naamregister*, Rotterdam, 1788.
12) Cf. *Naamregister*, Rotterdam, 1788.
13) A partir du second volume, paru en 1788, ce n'est plus une société de théologiens qui a traduit les sermons, mais Rudolphus Brouwer, R(oomsch) P(riester) en Pastoor tot Noorden.
14) Cf. *Naamregister*, Rotterdam, 1788. C'est le premier tome de la grande édition en dix volumes qui a paru en entier chez v. Tetroode à Amsterdam. Nous n'avons pu découvrir si les neuf autres tomes ont aussi paru chez F. de Does. Il est bien probable que non. S'il y a eu suspension de l'édition, elle a été causée sans doute par les difficultés qui ont obligé l'éditeur d'Amsterdam à prendre un autre traducteur.
15) C'est le *Sermon sur la Pénitence*, prêché à Dijon, le 6 juin 1656. Cf. *OEuvres oratoires*, t. II, p. 174 sq.

de simples réimpressions de celle de 1681. Il y a parmi elles de nouvelles adaptations faites d'après des éditions françaises plus récentes. Ainsi celles qui ont paru en 1714 à Ipre

chez la veuve Jacques de Rave et en 1741 à Anvers chez J.B. Jouret ont une orthographe différente de celle qui a paru à Anvers pour la veuve J. van Metelen en 1681. Elles contiennent en outre une *Approbation des vicaires généraux de l'évêché vacant d'Ipres*. Ce document ne figure déjà plus dans l'édition parue à Anvers chez Verdussen en 1772, qui correspond de nouveau pour l'orthographe à celle de 1681, mais dans laquelle on trouve pour la première fois un *Extrait du Privilège donné par les Etats du Brabant*.

Ces quelques indications suffisent à prouver la nécessité de soumettre toutes les éditions de l'*Exposition* à un examen spécial approfondi. Il faudra comparer les caractères, les pages non numérotées, le nombre total des pages, le texte qui se trouve sur chacune d'elles, les préfaces, etc. Il faudra examiner aussi si les adresses des éditeurs sont fictives ou non. Tous des problèmes de peu d'ampleur, sans doute, mais qui en provoquent tant d'autres qu'il vaudra la peine de s'y consacrer pour essayer de les résoudre.

Appendice II.
Les deux principales traductions de l'*exposition*.

On a vu que de tous les ouvrages de Bossuet c'est l'*Exposition de la Doctrine de l'Eglise catholique sur les matières de controverse* qui a trouvé en Hollande le plus grand nombre de lecteurs.

Bien qu'évidemment ce ne soit point la valeur des traductions qui lui a procuré ce succès, il n'est pas sans intérêt de voir sous quelle forme ce livre a fait son chemin aux Pays-Bas. Voilà pourquoi nous avons comparé brièvement la traduction que Pierre Codde a faite dès 1678[16] à celle qu'Ant. Boogaerts a publiée un siècle et demi plus tard, en 1832[17].

Cette comparaison met tout d'abord clairement en évidence combien il est difficile pour un traducteur de rester fidèle au fond de l'original sans que la forme en pâtisse. La version de Pierre Codde ne suit pas très littéralement le texte français. Tout en osant reproduire tels quels les termes techniques étrangers, le confident de Néercassel revêt la pensée de Bossuet d'une forme nouvelle, de sorte qu'on est loin de pouvoir reprocher à cette traduction de sentir son original d'une lieue. Boogaerts au contraire, beaucoup plus scrupuleux mais en même temps plus puriste que son prédécesseur du dix-septième siècle, traduit laborieusement la prose de Bossuet, et essaye d'éviter jusqu'aux moindres gallicismes, au point de chercher même des équivalents hollandais pour les termes du langage spirituel qui, n'appartenant à aucune langue en particulier, n'ont pas besoin d'être traduits. Et comme ces mots techniques sont au fond intraduisibles, il se voit sans cesse obligé de les mettre quand même, entre parenthèses, après les mots hollandais, ce qui donne à son travail un air d'hésitation peu convaincant. En outre, à cause de son exactitude minutieuse ses phrases n'ont que rarement une allure franche et aisée. Lourdes et peu élégantes, elles trahissent trop souvent leur origine étrangère, à témoin les passages suivants:

J.B.B.	P.C.	A.B.
ART. I.		
M. Daillé... ajoute qu'on ne peut se séparer *que pour des articles établis authen-*	Dallaeus... voegd'er bij dat men zich van geene gemeente mag afzonderen,	De Heer Daillé... voegt er bij, dat men zich niet mag afscheuren, *danalleen-*

16) Nous avons choisi la première édition, parue en 1678 à Anvers pour la veuve J. van Metelen.
17) La traduction de B. Hofman, parue en 1838, n'est au fond qu'une réédition de celle de Boogaerts, avec un petit nombre de corrections insignifiantes, mais avec suppression de la masse encombrante de notes.

tiquement, à la créance et observation desquels toutes sortes de personnes sont obligées.	*als om leerstukken die door het opperste gezag wettig zijn uytgesproken*, en die eenen igelijk worden opgelegt te geloven ende te onderhouden.	*lijk ten behoeve van zulke artikels*, *welke als verbindend* (*authentiek*) *zijn voorgeschreven*, en door alle soorten van persoonen moeten geloofd en in acht genomen worden.
ART. V.		
(L'Eglise ne fait pas consister toute la piété) dans cette *dévotion* aux saints.	(Het is niet waar dat de Katholieke Kerk) alle de godvruchtigheyd doet bestaen in deze *devotie* tot de Heyligen.	(Het is niet waar dat de Kerk) de Godsvrucht in *die vrome neiging* (*Devotie*) tot de Heiligen doet bestaan.
ART. XII.		
Leur doctrine a deux parties (Il s'agit de la doctrine des Réformés sur la Cène): *l'une ne parle que de figure du Corps et du Sang; l'autre ne parle que de réalité du Corps et du Sang*.	Hunne leering bestaet in twee deelen: *het eene spreekt niet als van eene figuur van 't Lichaem en van 't Bloed des Heeren; Het ander maekt geen gewag*, *als van de zaeke zelfs*, *dat is van d'eyge Substantie van 't gemelde H. Lichaem en Bloed*.	Hunne Leer bevat twee hoofddeelen: *in het eene wordt alleenlijk over de figuur* (*het afbeeldsel*) *van het Ligchaam en Bloed in het andere alleenlijk over de realiteit* (*zakelijkheid*) *van het ligchaam en Bloed gesproken*.
ART. XIX.		
En effet, elle (sc. l'Eglise) est établie non seulement par le témoignage que Dieu lui-même rend en sa faveur dans les saintes Ecritures, *mais encore par les marques de sa protection divine*, *qui ne paraît pas moins dans la durée inviolable et perpétuelle de cette Eglise*, *que dans son établissement miraculeux*.	Zij is gegrondvest niet alleen op de getugenissen waer mede God zelfs haer in de H. Schriftuure haer in de H. Schriftuure verheerlijkt, *maer daerenboven op de zichtbaere bystand van zijnen beschermenden arm*, *de welke hier in wonderbaerlijk en helder uytblinkt*, *dat hy die zelve Kerk*, *die hy door ontallijke wonderheden gesticht heeft*, *noch gestadig door*	Trouwens, het heeft niet alleenlijk de getuigenis van God zelven in de H. Schriftuur voor zich, *maar het draagt bovendien nog de zekere kenmerken zijner Goddelijke bescherming*, *welke niet minder zichtbaar is in de onwrikbare en volstandige duurzaamheid dier Kerk*, *als in hare wonderdadige oprichting*.

een altoos duurend mirakel
tusschen zo veele
tempeesten ongeschonde
en zegenrijk doet
volharden.

Quelquefois pourtant Boogaerts a la main plus heureuse:

ART. XII.		
Ils savent que *de semblables imaginations* ont fait nier aux Sociniens *ce grand miracle* de l'Incarnation.	Het is den Gereformeerden te wel bekend, hoe de Socinianen door *diergelijke redenkavelingen* zo wijd vervoerd zijn, dat zij *het aenbiddelijk mirakel* van Christus Menschwordinge hebben gelochend.	Want het is hun maar al te goed bekend, hoe de Socinianen, door *soortgelijke hersenschimmige verklaringen* misleid, zelfs *het groote wonderwerk* van de Menschwording hebben geloochend.

ART. XIII.

(Bossuet a constaté que les Réformés ont gardé encore des bribes de la doctrine catholique sur l'Eucharistie, et continue en disant:) Et *ces parcelles détachées de la doctrine catholique* qui paraissent deça et delà dans leur Catéchisme, *mais qui demandent*, *pour ainsi dire*, *d'être réunies à leur tout*, ne doivent-elles pas leur faire chercher dans la Communion de l'Eglise la pleine et entière explication du mystère de l'Eucharistie?	Eyndelijk, *die stukken en deelen*, *die zy van onze Leeringe hebben overgehouden*, en die zich hier en daer in hunnen Catechismus vertoonen *haekende*, *by maniere van spreeken*, *om met het geheel waer van ze zijn afgescheurd weder vereenigd te worden*; behooren die hen niet te beweegen, om eene volkome en grondige kennis van 't geheym der H. Eucharistie in de gemeenschap der Katholijke Kerk te zoeken?	En *die afgescheurde ranken van de Catholijke Leer*, welke zich hier en daar in hunnen Catechismus laten opmerken, en *die*, *als ware het*, *de hereeniging met hunnen moederstam inroepen*, moeten deze hen niet de volledige en ware uitlegging van het geheim der Eucharistie in den schoot der Catholijke Kerk doen zoeken?

Codde, qui s'est trouvé au plus chaud du combat contre les protestants, ne veut pas laisser subsister de doute sur la destination de son travail. Bossuet avait écrit surtout pour ceux qui avaient quitté l'Eglise catholique. Puisqu'il en était ainsi, il fallait le dire en termes exprès à toute occasion possible:

ART. VII.

(Quand il parle de la justification, Bossuet prie les protestants de bien lire ce que dit làdessus le Concile de Trente:) Nous prions *ceux* qui aiment la vérité et la paix...	Hier bidden wij *alle Onkatholijken*, die waerheyd en vrede beminnen...	Wij bidden *allen*, die op waarheid en vrede prijs stellen...

Codde s'évertue à leur expliquer les termes catholiques:

ART. VIII.

C'est ce que le Concile de Trente nous propose à croire touchant les âmes détenues dans *le Purgatoire*.	Dit is het geen door 't Concilie van Trente geleerd word, raekende de Zielen die in *de plaetse van zuyveringe*, *of gelijk men gewoonlijk spreekt*, *in het Vagevuur* noch worden opgehouden.	Dit is alles, wat ons het Concilie van Trente wegens de zielen in *het Vagevuur* te gelooven voorhoudt.

Le besoin de trouver accès auprès d'eux lui fait renchérir sur Bossuet dans la recherche d'expressions prudentes. Le culte des saints étant une grande pierre d'achoppement pour eux, il évite même d'employer à ce sujet le mot de culte religieux, qu'il remplace par celui de religiosité.

ART. III.

(M. Daillé, dit Bossuet, a fait un livre contre) la Tradition des Latins touchant *l'objet du culte religieux*.	... d'Overleveringen der Latijnschen raekende *'t voorwerp der godsdienstigheid*.	... de overlevering der Latijnen wegens *de godsdienstige vereering*.

ART. IV.

(Bossuet y parle de) *l'honneur que l'Eglise rend aux saints*.	*... de eerbiedigheyd*, *waer meê de Katholijke Kerk de Heyligen uytwendig vereerd*.	*... de vereering welke de Kerk aan de Heiligen bewijst*.

Et - est-ce la voix du sang? - quand il s'agit des questions de la grâce, ou de l'autorité du pape, Codde presse la pensée de Bossuet par des nuances subtiles pour le besoin de sa cause théologique. Il insiste plus que Bossuet sur le caractère gratuit de la grâce:

ART. IV.

(Les catholiques ne reconnaissent dans les saints) aucune vertu qui ne soit *un don de* la grâce de Dieu.	... oft eenige deugd, die niet *eene milde gifte* zij der goddelijke genade.	... noch eenige deugd, welke niet *eene gaaf* zijner genade is.

Il s'exprime au contraire avec beaucoup plus de réserve sur l'autorité du Saint-Siège; il évite même d'écrire à ce sujet le mot d'autorité, qu'il destine seulement aux évêques:

ART. XXI.

L'autorité du S. Siège et l'épiscopat.	Van *d'Achtbaerheyd* der Roomsche Stoel, en van de Bisschoppelijke Waerdigheyd.	Over *het Gezag* van den H. Stoel en de Bisschoppelijke waardigheid.
Le Fils de Dieu ayant voulu que son Eglise fût une et solidement bâtie sur l'unité, a établi et institué la Primauté de Saint Pierre pour l'entretenir et la cimenter. C'est pourquoi nous reconnaissons cette même Primauté dans *les Successeurs du Prince des Apôtres*, auxquels on doit pour cette raison la soumission et l'obéissance, que les Saints Conciles et les Saints Pères ont toujours enseignée à tous les fidèles.	Vermids het den Zaligmaeker geliefde, dat zijne Kerk eene, en in de eenigheyd vast gegrondvest zou zijn, des heeft hy den H. Petrus tot Opperhoofd der Kerke gesteld, om d'eenigheyd daer door bondiger te doen volharden. Dit is de reden waerom dat wy die zelfde Opperhoofdigheid ook in *Petrus nazaeten* erkennen; aen welke nazaeten men dierhalven die onderdaenigheyd en die gehoorzaemheyd schuldig is, dewelke de H.H. Concilien en Oudvaders	De Zoon Gods, gewild hebbende dat zijne Kerk Een en op de Eenheid onwrikbaar gegrond zoude zijn, heeft het Opperkerkvoogdijschap of den Voorrang van den H. Petrus bepaald en ingesteld, ten einde hierdoor de Eenheid te bewaren en te grondvesten. Het is van daar dat wij dienzelfden Voorrang in *de opvolgers van den Prins der Apostelen* blijven erkennen, aan welken men dan ook uit dien hoofde de onderwerping en gehoorzaamheid

	aen de geloovigen altijd en overal hebben ingeprent.	verschuldigd is, welke de Heilige Kerkvergaderingen en Oudvaders altoos aan alle Geloovigen hebben voorgehouden.
Et certes, si les auteurs de la Réformation Prétendue eussent aimé l'unité... ils auraient conservé soigneusement, *et l'autorité de l'Episcopat*, qui établit	En waerlijk indien d'aenleyders der opgeworpe Reformatie de Christelijke eenigheyd hadden behartigd, ... zij zouden ... ijverig hebben gehandhaeft	En waarlijk, hadden de eerste aanleggers der zoogenaamde Hervorming de Eenheid bemind ... zij zouden ... alles hebben aangewend tot behoud zoo-

l'unité dans les Eglises particulières, et *la Primauté du Siège de Saint Pierre*, qui est le centre commun de toute l'unité catholique.	*de Bisschoppelijke autoriteyt*, waerdoor in ider bezondere Kerk d'eenigheyd word onderhouden; ende met geene mindere zorg zouden zij bewaerd hebben *de hooge Achtbaerheyd van Petrus Stoel*, die het algemeen middelpunt is van de geheele Katholijke eenigheyd.	wel van *het Bisschoppelijk Gezag*, waardoor in de particuliere Kerken de eenheid wordt daargesteld, als van *de Opperkerkvoogdijschap of den Voorrang van den Stoel des Heiligen Petrus*, die het gemeenschappelijk Middelpunt der gansche Catholijke Eenheid uitmaakt.

Quelquefois aussi la connaissance du français, quelque bonne qu'elle soit, fait défaut aux traducteurs. Tantôt c'est l'un, tantôt c'est l'autre qui se trompe. Malgré ces erreurs, on peut dire que la traduction de Codde mérite toutes les louanges que Néercassel lui faisait en écrivant à Bossuet que celui qui avait traduit son livre était un homme doué de grands talents, et qu'il avait eu la main si heureuse qu'en fait d'élégance son travail ne le cédait que de très peu ou même de rien du tout au texte français[18].

Celle de Boogaerts, au contraire, bien que moins belle, a le mérite d'être en tout plus fidèle à l'esprit de Bossuet et de ne trahir nulle part sa pensée, pour quelque fin que ce soit. N'est-ce pas une louange au moins aussi grande?

18) Lettre du 12 avril 1678, *Correspondance*, t. II, p. 63.

Appendice III.
Deux lettres inédites de Néercassel a Bossuet[19].

15 Septembre 1680.

Tua expositio fidei catholicae, monitione ad lectorem et Romanis approbationibus aúcta tandem hic prodit in públicúm. Typi quibús edita est, nec inelegantes, nec imperité collecti, si únúm aut alterúm mendúm excipias.

Monitio et Romanae approbationes professoribús Leidensibús et ûltraiectinis ruborem ingerent, dúm ostendent Expositionem non Romanis invisam sed gratissimam esse; contra quam isti professores fúerúnt opinati. Spanhemiús Leida, et Leidecker ac Maestricht últraiecti, et voce et scriptis Expositionem indesinenter oppúgnant. Sed eventú ades infelici út Expositionis auxerint pretiúm, eiúsque legendae desideriúm omnibús iniecerint. Hinc factum quod Bomij celebres úrbis Amsterodamensis typographi Gallicam expositionem cúm admonitione mense praescrito evúlgaverint. Quemadmodúm ipsi inde pecúniae, ita nos inde magna animarúm lucra speramús; praesertim cúm Ordines nostri indúlgentiús cúm Catholicis agant, quam ante postrema bella fecerúnt. Stomachantúr hac de causâ Ministri Calvinistae, sed licet illorûm bilis ardeat, Ordinúm tamen animos accendere non possúnt.

Haec tibi, Antistes Ill^{me}, significanda dúxi qúia scio quâ charitate Catholicos prosequaris et quante pietate in Domino exultes, dúm eos aúdis et número et merito aúgeri.

14 Juillet 1683.

Doctrina et eruditio, quibus illustras orbem christianum, faciunt, ut non possim non laetari, dum lego in litteris ad me tuis, quam honorificē sentias de illis quae de divino amore nuper edidi.

Nihil ad pellendas mentis meae tenebras efficacius, nihil ad superandas difficultates, quibus consiliatio[20] praedominantis in humanis cordibus divini amoris cum necessitate ac fructu sacramentalis absolutionis implicata est, mihi utilius foret, quam si tibi,

19) Elles se trouvent dans les Archives de l'‘Oud Bisschoppelijke Clerezij’, dans l'‘Algemeen Rijksarchief’ à La Haye.

20) La lettre définitive du 22 juillet 1683, publiée par Urbain et Levesque, o.c., t. II, p. 384 sq., porte ici: conciliatio.

Antistes Sap^{me}, eas dirigendas[21] proponere praesens possem. Verum inter nos et vos magnum cahos[22] interpositum est ut istam felicitatem vix valeam sperare.

Confido tamen de bonitate tuā erga me maximā quod mihi dignaberis per litteras indicare illa quae correctione egere videbuntur. Paratior enim sum discere quam docere, praesertim nactus tam nobilem magistrum.

Tam in foederato quam Hispanico Belgio *Amor poenitens* avidē divenditur; nec animorum pax eius occasione turbatur. Nec hactenus quispiam inventus fuit, qui clamores contra eum extulit, vel ullos strepitus excivit. Solum Lovanienses amici mei nonnihil stomachati fuerunt, cum illis librum examinandum mississem, quod ipsorum doctrinam referrem potius quam assererem. Dedi illorum erga me affectui non vulgari rationes mei consilii, epistolamque quā illae continentur, tanquam appendicem libro annexui: quod ipsis pergratum fuit.

Fuêre in Clero meo[23], quibus antequam liber evulgaretur eum legendum tradideram, qui suas mihi difficultates proposuêre. Illis explicandis praefationem impendi, atque istā ratione factum ut sine strepitu in publicum liber processerit.

Eâdem felicitate liber utitur in vicinâ nobis Germaniâ. Qui Religiosis Soc. Jesu apud nos praefectus est, suis ad me litteris opusculum istud non parum commendat. Idem factum ab alio Jesuita, quem ingenium, eloquentia et pietas commendant.

Ex litteris, quibus Ill^{mus} Tornacensis Antistes me decoravit, disco librum ei per omnia placere; unde etiam existimo quod istis in locis nullae occasione libri istius excitae sint tempestates aut clamores. Fuit mihi iucundum, Antistes Ill^{me}, in tuis videre litteris apud vos necdum fuisse inventum quempiam qui lucubrationi isti obstreperet. Quamvis simul ac vidi librum ā celeberrimo huius saeculi Abbate compositum vestroque iudicio comprobatum, opusculo nostro sortem in Galijs felicem atque tranquillam fuerim auguratus. Nam sanctissimus ille Abbas necessitatem divini amoris sub initium primi tomi fortiter asserit. Deinde vidi, et magnâ ex parte legi duos tomos Merbesii quibus non uno loco nec breviter, sed fusissimē docetur, sine praedominante Dei amore neminem etiam in Sacramento paenitentiae redire cum Deo in gratiam. Quae de dilatione absolutionis trado, etiam asseruntur et fusius ab isto viro explicantur. Hinc coniecturam feci opusculum meum sine ullius offensâ per Gallias

21) U. et L.: diffringendas.
22) Ib.: chaos.
23) Ib.: in meo clero.

distrati posse[24]; si quidem scientissimus Abbas cum approbatione[25] eruditissimorum[26] Antistitum, et Merbesius cum auctoramento Sorbonicorum Doctorum sua opera in lucem ediderint[27].

Amici, quos Romae habeo scribunt mihi, illuc advenisse aliqua libri mei exemplaria et hactenus quidem illic circa eum omnia esse tranquilla, se tamen timere quod secundus liber in quo agitur de differenda ijs absolutione, quibus longa consuetudo fecit peccandi necessitatem, non sit placiturus Romanis Paenitentiarijs, irritas tamen futuras istorum iras, si quid moliantur, siquidem sub patrocinio S. Caroli tutus erit. Post amicorum litteras, accepi alias ā Ministris A$^{ost.}$ Sedis. Verum de libro altum in illis silentium. Quare etiam credo omnia illic esse quieta.

Haec, Antistes Ill^{me}, refero de fortunâ libri, ut tuo desiderio, qui de his certior fieri desideras, morem geram.

Pro ut tuus pro Ecclesiâ zelus, Praesul Col^{me}, postulavit, scripsi ei viro quem omni eruditione praestantem merito vocas, ut systema de gratiâ eversum ire vellet. Respondit ille se ad illud quidem promp-

24) Ib.: in Gallias abiturum.
25) Ib.: sub patrocinis.
26) Ib.: eruditorum.
27) Ib.: ediderunt.
A partir d'ici la lettre du 22 est complètement différente. La voici:
Vestro tamen testimonio, Antistes religiosissime, meaeque conjecturae nonnihil officit, quod mihi Brusellis ab amico scribitur, nempe excellentissimum Cancellarium librum meum aliquibus Doctoribus examinandum dedisse, nec permittere ut exemplaria, quae amicis doctrina et pietate illustribus, in meae erga ipsos observantiae testimonium, donanda miseram, distribuantur, antequam a Doctoribus fuerit approbatus. Vix hoc credere possum, praesertim cum exemplaria quae Parisios venum missa sunt nullam istiusmodi difficultatem perpessa fuerint, et cum ista agendi ratio dissentiat ab ista humanitate, qua excellentissimus Concellarius me aliquando prosequi dignatus fuit, nec videatur etiam aequa erga libros quos Episcopi conscribunt ad instructionem Ecclesiae sibi creditae, idque cum consilio et assensione sui presbyterii.
Amici quos in urbe Roma habeo mihi nuntiaverunt exemplaria mei libri illuc advenisse, verum omnia adhuc illic esse quieta; se tamen timere ne aliqui ex Paenitentiariis Romanis mussitent contra secundam libri partem, quae agit de usu clavium; etenim absolutionis dilatio vix apud illos in usu est. Verum ista, quam de dilatione trado doctrina, minime dissentit a constitutionibus sancti Borromaei: unde ab ista parte nihil est quod timeo, praesertim cum Internuntius Bruxellensis libro videatur favere, et cum litterae, quas a Romanis Praelatis accepi, nihil nuntient quod mihi displiceat.
Haec, Antistes illustrissime, retuli de fortuna libri, ut tibi, qui de his certior fieri desideras, morem geram.
Sicuti tuus pro Ecclesia zelus, Praesul colendissime, postulavit, scripsi ei viro quem omni doctrina praestantem merito vocas, ut systema de gratia eversum ire vellet. Respondit se ad illud operis promptum esse; praesertim cum tu, Antistes illustrissime, hoc postules; et cum ipse, pro sua erga te veneratione, nihil tibi possit denegare. Verum, zelum praestantissimi viri sufflaminat exiguus fructus quem libri ejus afferent, quandiu Parisiis portae illis obseratae manebunt. Sed haec incommoda, ubi tempus beneplaciti advenerit, amovebit misericors Deus; in quo te, Praesul illustrissime, semper colam, et ad quem, ut me semper amare velis, humiliter supplicat, etc.

tum esse, uti etiam ad refutandos libros quos Jurieux ex-Sedanensi professore, nunc Rotterdamensis minister in publicum emisit. Verum se non reperire typographos qui suos libros velint imprimere quandiu parisienses portae illis obseratae manebunt. Se etiam ex Malbranchij refutatione vix fructum animo praevidere nisi Alexipharmoca sanioris doctrinae illic distrahantur, ubi toxica heterodoxorum dogmatum diffunduntur. Haec incommoda zelum praestantissimi viri sufflaminant, praesertim cum prae angustiâ fortunarum suarum, sumptus ad evulgationem necessarios ferre ipse minimē valeat. Sed haec incommoda ubi tempus beneplaciti advenerit, amovebit misericors Deus, in quo te, Praesul observ.^{me}, semper colam atque suspiciam, rogans vehementer ut ad illum semper me amare digneris qui sum devotissimo studio.

Appendice IV.
Deux lettres inédites de la mère Agnès a Bossuet[28].

1669.

Lettre de la Mère Agnés à Mr. Bossuet Evêque de Condom et depuis de Meaux, au sujet des services qu'il rendoit à P.R.**

Gloire à Jesus au très St. Sacrement.

Monseigneur,

La Continuation des soins et des peines qu'il vous plaît de prendre pour ce qui nous Regarde m'oblige de témoigner à vôtre Grandeur de nouvelles Reconnoissances qui ne seroient pas suffisantes, si elles ne duroient autant que ma vie. Je Désire, Monseigneur, de l'Employer à demander à Dieu qu'il vous fasse Ressentir par l'accroissement de ses Graces Combien il a agréable la Protection que l'on Rend aux personnes Délaissées dont lui-même se Déclare le Défenseur. Il est Aisé de voir qu'il vous a Choisi, Monseigneur, pour se Représenter lui-même à nôtre Egard en vous donnant Son Esprit Saint pour agir d'une maniére Si Sage et Si uniforme, en ne Considérant que ce qui est plus avantageux au Repos de nos Ames que nous préferons à tout le reste. C'est Ce qui nous oblige de mettre toutes nos avantures entre les mains de Dieu et entre les vôtres, Mgr., et de vous Supplier très humblement d'offrir à Dieu en vos Saints Sacrifices toute cette Communeauté et moi particulierement, qui suis avec un très-profond Respect, Monseigneur, etc.

1669.

Lettre de la Mére Agnez à Mr. Bossuet Eveque de Condom et depuis de Meaux.
Pour le remercier de la Part qu'il a eue à la Paix de l'Eglise.

Gloire à Jesus au très St. Sacrement.

Monseigneur,

Aprés avoir Rendu nos actions de Graces à Dieu Et à Monseig^{r} l'Archevêque, nous ne nous trouvons pas moins obligées, Monseig-

28) Les copies se trouvent à l'*Algemeen Rijksarchief* à La Haye, Archives de Port-Royal, no. 3209.

neur, de vous en Rendre de très particulières qui Soient assez humbles et assez Reconnoissantes pour Exprimer les Ressentimens que nous avons de l'Extrême Bonté qui vous a fait prendre tant de peine, et employer de si fortes persuasions pour obtenir de Monseigneur de Paris la Grace et la paix que nous en avons Reçuë. Ces deux Grandes actions qui vous ont rendu, Monseigneur, Le médiateur de la Paix de l'Eglise Et de Celle des Servantes de Jesus-Christ, vous attireront Sans Doute, Monseigneur, des Graces particulieres de Dieu qui Considere ces Emplois Comme les plus justes et les plus Saints à quoy un successeur des Apôtres se peut appliquer.

Si nous n'avions Cette Espérance, nous nous trouverions fort en peine de nous voir surchargées de tant de Bienfaits Sans avoir aucun moyen de les Reconnoître, Si Ce n'est que vous nous fassiez l'honneur de Croire que nôtre impuissance est Suppléée par un Désir Extrême d'avoir toûjours présent devant Dieu Ce que nous devons à vôtre Grandeur, de Laquelle nous sommes toutes en général et moy en Particulier avec un très-Profond Respect, Monseigneur, etc.

Appendice V.
Les deux panégyriques qui se trouvent en tete de la traduction Hollandaise des *Traites du libre arbitre et de la concupiscence* par L. van Rhijn.

I

Gy, Minnaars van de Deugd, beschouwt dit Letter-Beeld
Door de ed'le Bossuet in 't Lely-ryk geteeld.
Die groote Kerk-Voogd leidt den Mensch langs Letter-Paden,
Die nimmer 't zwak Gemoed met angst en schrik belaaden.
Geen nooddwang praamt de Ziel in 't God-geheiligd Werk.
Wie Ziel-verkwikking zoekt, weide in zijn Letterperk.
Zyn schrand're Geest weet hier het waare spoor te vinden:
Wy zien hem Vryen Wille aan 't Albestier verbinden;
En echter blyft de Mensch bevryd van slaaverny;
Wyl hem Gods Invloed niet bestiert door Dwinglandy.
De Mensch in Eer; zijn Val, zijn ballingschap uit Eden
Zyn hoogmoed, zyn misdryf en zyn rampzaligheden;
't Wordt alles hier gemaald als met een Eng'lenschacht,
In een verheven' Styl, zo duid'lyk als vol kracht.
ô Tolk, mogte ik U thans, al juichende, Eer bewyzen!
Van Rhyn, ik deede Uw Lof tot aan de Starren ryzen.
Maar, neen. Daar Bossuet de Lof- en Vleizucht doemt,
Zy hier d'Almogende voor zyne Gunst geroemd!
ô Mensch, loof dan zyn' Naam, en leer ootmoedig weezen:
Zo wordt de Vrucht des Werks van God en Mensch gepreezen.
Zo schenkt ge aan Bossuet een' onverwelk'bren Krans,
en Ziel-Vreugde aan van Rhyn, als Tolk diens grooten Mans.

Soli Deo Gloria.

II

Zoo toont ge ons thans ook 't heilryk licht,
Dat Vrankrijk toestraalde in 't gezicht,
van Rhyn: daar wy den grooten Schryver
Wiens eed'le Godsvrugt, kunde en yver

Dit Werk met Hemelglans bekleên,
Zoo cierlyk zien ten voorschyn treên,
Op Neêrlands grond, door deez' Vertaaling;
Zoo juist gevolgd in zin-bepaling,
In oordeelkunde en taal-beleid,
In zuiv'ren styl vol cierlykheid.
Zy strekk' den doolenden tot leering;
Den goddeloozen tot bekeering;
Den Vroomen, op den weg der Deugd,
Tot vordering en Ziel-geneugt;
Om den vergiften pyl te weeren
Van 't snood en onverzaad begeeren.
Zoo blyv' de Lofkrans voor uw vlyt
Gods Eere en s'Naastens heil gewyd:
Terwyl Uw Letterkunde en oordeel
Den Letterminnaar strekt ten voordeel.

Demus Deo Decus.

Bibliographie.

I. Sources.

Acte d'appel du chapitre de l'Eglise catholique d'Utrecht, de la Constitution Unigenitus de N.S.P. le Pape Clément XI au futur Concile Général, du 18 juillet 1719.

Actes et Décrets du II Concile Provincial d'Utrecht, Utrecht, aux dépens de la Compagnie, 1764.

Ad reverendos D.D. Pastores aliosque qui Epistolae Pastorali Excellentissimi ac Reverendissimi Domini Archiepiscopi Mechliensis datae 17 Octobris 1718 subscripserunt, Commonitorium, Delphis, 1719.

Mr. H.A. Des Amorie van der Hoeven, *Mijn terugkeer tot de Kerk van Christus*, in *De Wachter*, le jgn. (1871), t. I et t. II.

Antwoord op de zoogenaemde Apologie der Rooms-Katholijke..... Amsterdam, 1724.

Apologie voor de Rooms-Catholijke deser landen..... door Dilectus Jansonius, Brussel, 1723.

Archief voor de Geschiedenis van het Aartsbisdom Utrecht, Utrecht, 1874-1948.

Arnauld, *Apologie pour les catholiques contre les faussetés et les calomnies du livre La Politique du Clergé de France*, Liège, 1682.

- *Réflexions sur un Livre intitulé Préservatif contre le changement de religion*, Anvers, 1682.

- *CEuvres de Messire Antoine Arnauld*, t. III, Paris, 1775.

(J. de La Barre), *Continuation de l'histoire universelle de Messire Jacques Bénigne Bossuet évèque de Meaux. Depuis l'an 800 de Nôtre Seigneur jusqu'à l'an 1700 inclusivement*, Amsterdam, 1704.

(H. Basnage de Beauval), *Histoire des Ouvrages des Sçavans*, Rotterdam, 1687-1709.

J. Basnage, *Histoire de l'Eglise depuis Jésus-Christ jusqu'à présent*, Rotterdam, 1699.

(P. Bayle), *Nouvelles de la République des Lettres*, La Haye, 1684-1687.

- *Dictionnaire historique et critique*, 3ème éd., Rotterdam, 1720.

J.A.v. Beek, *Schuilnamen*, *Naamvormen en Naamletters*, *aangenomen door schrijvers meest voorkomende in de geschiedenis der Gallikaansche en Hollandsche Kerk*, Rotterdam, 1889.

- *Lijst van eenige boeken en brochuren uitgegeven in de Oud-Katholieke Kerk van Nederland sedert 1700 tot 1892*, Rotterdam, 1892.

Berigt aen een Advocaet tot Mechelen, *over zeker sermoon Gedaen in deselve Stadt den..... Nov. 1718*, Brussel, 1718.

Berigt wegens het verbieden der boeken, *dienende tot grondiger onderrigtinge van 't bekende Decreet der Roomsche Inquisitie*, *des jaars 1704 3 April. In de sake des Aertsbisschops van Sebasten*, door Thimotheus van Vrede, Leer-Meester der H. Godgeleerdheid, Rotterdam, 1704.

Bibliothèque raisonnée des Ouvrages des Savans de l'Europe, Amsterdam, 1728-1753.

Bibliothèque Universelle et Historique, Amsterdam, 1686-1693.

(W. Bilderdijk), *Brieven van Mr. Willem Bilderdijk*, Amsterdam, 1836-1837.

Boekzaal der geleerde Waerelt, Amsterdam, 1692-1863.

A. Bogaerts, *Een woord over het z.g. Glaubens-Schild van Lodewijk Sackreuter*, *Predikant te Darmstadt; vrij gevolgd*, *en onlangs hier uitgegeven door D. IJsenbeek*, *Leeraar der Doopsgezinde gemeente te Alkmaar*, *onder de titel van De Leer van de Protestantsche en Katholieke Kerk*, *onderling vergeleken en getoetst aan de Heilige Schrift*, Amsterdam, 1832.

(C.v. Bommel), *Exposé des vrais principes sur l'instruction publique primaire et secondaire*, *considérée dans ses rapports avec la religion*, par Mgr. l'évèque de Liège, Liège, 1840.

C. Boon, *De Schijnheilige Kerk-Rebellen naakt tentoongesteld*, Haarlem, 1702.

A. Bosboom-Toussaint, *Romantische werken*, t. III, Arnhem, 1874.

J.B. Bossuet, *CEuvres complètes*, Lyon, 1862-1863.

- *Correspondance*, éd. par Ch. Urbain et E. Levesque, Paris, 1909-1925.

- *CEuvres oratoires de Bossuet*. Edition critique de l'abbé J. Lebarq, revue par Ch. Urbain et E. Levesque, Paris, 1926.

- *Traité de la Concupiscence*, éd. par Ch. Urbain et E. Levesque, Paris, 1930.

Breve Memoriale extractum ex prolixiore de statu ac progressu Jansenismi in Hollandia, s.l., 1697.

(P. Burman), *Petri Burmanni Oratio pro Comoedia*, *Publici in auspiciis academicarum recitationum*, *quibus Terentii Fabulae explicantur*, *habita*, *a.d. XIV Septembris MDCCXI*, Trajecti ad Rhenum, 1711.

Cd. Busken Huet, *Literarische fantasiën en Kritieken*, Haarlem, s.d.

P. Buys, *Noodige Bijlagen tot het werk van den Eerw. Heer J. Bramer over het Jansenisme*, Rotterdam, 1824.

Bijdragen voor de Geschiedenis van het Bisdom Haarlem, Haarlem, 1872-1948.

Catalogue des livres de la bibliothèque de Messieurs Bossuet, *anciens Evêques de Meaux et de Troyes*, *qui se vendra à l'amiable le lundi 3 décembre 1742 dans une des salles du couvent des R.R.P.P. Augustins*, Paris, 1743.

Catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'Empire Français, Paris, 1806.

Catechismus ten gebruike van al de Kerken des Franschen Rijks, Amsterdam, 1806.

Het Centrum, 24e jgn., 22 en 25 Feb. 1908.

Dr. P.D. Chantepie de la Saussaye, *Geestelijke Stroomingen*, 2e druk, Haarlem, 1914.

J.G. de Chauffepié, *Nouveau Dictionnaire historique et critique*, *pour servir de supplément ou de continuation au Dictionnaire historique et critique de Mr. Pierre Bayle*, Amsterdam-La Haye, 1750-1756.

J. Claude, *Réponse au livre de M. l'Evêque de Meaux*, *intitulé Conférence avec M. Claude*, La Haye, 1683.

(J. Le Clerc), *Sentimens de quelques theologiens de Hollande sur l'Histoire critique du Vieux Testament*, *composée par le P. Richard Simon de l'oratoire*, Amsterdam, 1685.

- *Défense des Sentimens De quelques Théologiens de Hollande sur l'Histoire Critique du Vieux Testament contre la Reponse du Prieur de Bolleville*, Amsterdam, 1686.

Pierre le Clerc, *Précis d'un acte de dénonciation solemnelle faite à l'Eglise*, *1º D'une multitude de Bulles*, *de Brefs*, *etc. des Evêques de Rome*, *lesquels renversent la Religion*, *et les Lois divines et humaines*; *2º Des Evêques de Rome eux-mêmes et de la Cour*, *comme auteurs des maux et des scandales qui défolent tout dans le troupeau du Seigneur*, *dans le Temple et dans le Sanctuaire*, Amsterdam, 1758.

- *Lettre à messieurs les archevêque d'Utrecht*, *évêques de Harlem et de Deventer*, *et autres membres du Concile assemblé à Utrecht et commencé le mardi 13 mars 1763*, (*pour être lue publiquement dans le concile*), Amsterdam, 1763.

Theod. de Cock, *De Petro Coddaeo archiepiscopo Sebasteno..... libri tres. Ubi ab apostolica sede lati in eium judicii acquitas demonstratur*, Romae, 1715.

(P. Codde), *Responsio ad Breve Memoriale de Statu ac Progressu Jansenismi in Hollandia..... exhibita per Archiepiscopi Sebasteni et Cleri Batavi procuratorem*, Romae, 1699.

- *Declaratio et Responsiones ab Archiepiscopo Sebasteno*, *cum in urbe esset*, *E.E.D.D. cardinalibus tradita*, Romae, 1701.

A.M.C. Cooth en M.J.A. Lans, *Handleiding bij het onderwijs in de gewijde welsprekendheid*, 2e ed., Leiden, 1896.

De Constitutie of Pauselijke Bulle van Klemens den Elfden, *genaemt Unigenitus..... Benevens Eene onzijdige en zedige wikking en weging van die Bulle*....., s.l., 1719.

De Grond van de Bul, *op den naem van Clemens XI Den 16e Julius 1705 uitgegeven*, *ontbloot voor alle ontruste Nederlanders*, s.l., 1705.

De Memorie der Appellanten in de Weegschaal der Gerechtigheid met de Waarheid opgewogen, *word te ligt bevonden*, s.l., 1743.

Lod. van Deyssel, *De eer der Fransche Meesters*, in *De Dietsche Warande*, nieuwe reeks, deel 3 (1881).

- *Tot de tooneelquaestie*, in *De Dietsche Warande*, nieuwe reeks, deel 4 (1882).

- *De Aesthetiek van Schaepman*, in *Verzamelde Werken*, deel IV, *Kritieken*, 3e druk, Amsterdam, s.d.

(Justus van Effen), *De Hollandsche Spectator*, Amsterdam, 1731-1735.

J.C.v. Erckel, *Defensio Archiepiscopi Sebasteni et Ecclesiae quae apud Batavos est catholicae contra scriptionem R.D. Theodori Cockii S.T.D.*..... Ultrajecti, 1717.

L'Europe savante, La Haye, 1718-1720.

Exposition de Doctrine sur les disputes qui divisent les Catholiques, s.l., 1744.

(Fénelon), *Avantures de Telemaque*, *fils d'Ulysse*..... par Monseigneur Fr. de Salignac de la Mothe Fénelon....., La Haye, 1701.

- *OEuvres Spirituelles de feu Monseigneur François de Salignac de la Mothe Fénelon*....., Rotterdam, 1738.

(C. Freschot), *Continuation de l'histoire universelle de Messire Jacques Bénigne Bossuet. Depuis l'an 800 de Nôtre Seigneur jusqu'à l'an 1721 inclusivement*, Amsterdam, 1722.

P.B. Gams, O.S.B., *Series Episcoporum Ecclesiae Catholicae*, Ratisbonae, 1873.

Goliath verslage of de Bestrijders van de Hollandse Clerezy ontwapend, door Eusebius Eudoxus, s.l., 1702.

Nic. le Gros, *Instruction théologique en forme de catéchisme sur les Promesses faites à l'Eglise*, Utrecht, 1732.

- *Défense de la doctrine de Saint-Augustin*, *touchant la grâce efficace par elle-même*, Utrecht, 1734.

(Grotius), *Epistulae quotquot reperiri potuerunt*, Amstelodami, 1687.

- *Hugonis Grotii opera omnia theologica*, Basileae, 1732.

Dom Prosper Guéranger, *Institutions liturgigues*, t. II, Le Mans-Paris, 1841.

(F. Halma), *Antwoord op het Boek van den Heer van Condom*, *genaemd Uytlegging der Katholijke Leeringe..... Waerbij gevoegd is de verantwoording die de Heer van Condom bij wijze van Waarschuwing*, *voor de nieuwe Druk sijnes Tractaats*, *gesteld of doen stellen heeft*; *beneffens een Tweede*

Antwoord....., *waarin deze verantwoording*, *en andere stukken die er zijn aangehegt worden wederlegt*. Uyt het Fransch vertaald door F. Halma, Utrecht, 1680.

Het noodeloos Tegen-venijn van een stuk Sermoons door christelijke liefde van bitterheyd gesuyvert en wederleyt door het gesagh van d'algemeyne Kerk-vergaderingen en van d'Heilige Vaders, s.l., 1718.

(H.v. Heussen), *Het Christen Katholijk Geloof beweerd tegens Heydenen*, *Joden*, *Socinianen en voorts alle dwalingen der laatste tijden*, *Byname tegen Michael Loeffius*, *voor dezen Capucijn enz..... en zijne medestanders*. Door P. Franciscus Urbanus, Leermeester der H. Godgeleerdheid, Antwerpen, 1700.

- *Hand- en Huys-Boek der Katholijken*, *waar in de Voornaamste Geloof-Stukken klaar voorgesteld*, *Bondig bewezen*, *en Kragtig verdedigd worden; Inzonderheid Tegen de hedendaagse Dwalingen der Protestanten*. Begrepen in twee Verhandelingen, door Hugo van Staden, Antwerpen, 1705.

- *Batavia Sacra*, traduit par H.v. Rhijn, Antwerpen, 1715.

J.v.d. Honert, *Verhandeling van de Transsubstantiatie der Roomsche Kerke*, Leiden, 1738.

Alph. Huylenbroeck S.J., *Les Appellans de la Constitution Unigenitus convaincus de schisme*....., Louvain, 1719.

Illustrissimorum et Reverendissimorum Archiepiscopi Ultrajectensis et Episcopi Harlemensis Instrumentum appellationis ad Concilium Generale Futurum a duobis brevibus quae praeferunt nomen S.S.D.N. Benedicti XIV scriptis ad universos Catholicos in Foederato Belgio commorantes....., s.l., 1744.

Immerzeel Jn., *Een zevental leerredenen van Massillon*, s.l., 1824.

Journal litéraire, La Haye, 1713-1722, 1729-1736.

P. Jurieu, *La politique du Clergé de France sur les moyens de détruire la religion protestante en France*, La Haye, 1681.

- *Préservatif contre le changement de religion*, La Haye, 1681.

- *Lettres Pastorales adressees aux fideles de France qui gemissent sous la captivité de Babylone*, 3ème année, Rotterdam, 1688.

- *Tableau du socinianisme*, La Haye, 1690.

De Katholiek, 's Gravenhage-'s Hertogenbosch-Leiden, 1842-1924.

W. Kemp, *Kort Historisch Verhael van 't gene de Kerke van Utrecht Wedervaren is*, t. I, Amsterdam, 1725.

Kerkelijke Bibliotheek, *voornamenlijk voor de Roomsch-Catholieken in Nederland*, Amsterdam-'s Gravenhage, 1794.

Klaere Overtuyginge van de misslagen en de lasteringen begaen door den Eerw. Heer H. Stevaert, *ende sonder tegen-lasteren Wederleyt*, door Theophilus A.F.F.L.D., auteur van het noodeloos tegen-venijn, s.l., 1719.

Dr. W. Knuttel, *Catalogus van de pamphlettenverzameling berustende in de Koninklijke Bibliotheek*, 's Gravenhage, 1889-1920.

Theod. van der Kroon, *Harderlijke Brief van den Hoogwaerdigsten Heer Aertsbisschop *** aen alle aertspriesters*, *pastoors*, *priesters*, *en katholyken van 't aertsbisdom van Utregt*, *en andere onderhoorigen*, Utrecht, 15 jan. 1735.

Lettre circulaire à Nosseigneurs les Archevêques et Evêques des principaux Sièges de l'Eglise Catholique, *pour leur adresser les Actes du Concile tenu à Utrecht au mois de septembre 1763*, s.l., 1763.

Lettre des religieuses de Port-Roial des Champs a son eminence M. le cardinal de Noailles Archeveque de Paris. Sur son Mandement du 15 avril 1709 et sur la Lettre qui y est jointe, *et que l'on dit avoir été écritte par feu M. l'Abbé Bossuet*, *avant qu'il fût Evêque*, s.l., 1709.

Lettre d'un écclésiastique de Flandre à un de ses amis de Paris, *où il démontre l'injustice des accusations que fait M. l'Evêque de Meaux contre M. l'Archevêque de Cambrai dans son livre*, *qui a pour titre Divers Ecrits ou Mémoires sur le livre intitulé Explication des Maximes des Saints*, Liège, 1698.

Melchior Leydecker, *De Historia Jansenismi Libri VI*, Trajecti ad Rhenum, 1695.

A.G. Luiscius, *Het Algemeen Historisch*, *Geographisch en Genealogisch Woordenboek*, dl. II, 's Gravenhage-Delft, 1725 (artikel *Bossuet*).

Prosper Marchand, *Dictionnaire historique ou Mémoires critiques et littéraires concernant la vie et les ouvrages de divers personnages distingués*, *particulierement dans la Republique des Lettres*, La Haye, 1758.

P.C. Molhuysen, *Briefwisseling van Hugo Grotius*, t. I, 1597-17 Aug. 1618 (*Rijks Geschiedkundige Publicatiën*, no. 64).

Th. Nauta, *Antwoord op het Geschrift van den Heer J. Cr(amer) Pr(iester)*, *Tot titel voerende: Rechtmatigheid van het Formulier van Alexander VII en van de Bulle van Clemens XI*, Amsterdam, 1784.

De Oud-Katholiek, Rotterdam-Zaandam, 1885-1948.

J.H. van der Palm, *Redevoeringen*, *Verhandelingen en losse Geschriften*, 2e ed., Leeuwarden, 1854-1855.

B. Pascal, *Pensées et opuscules*, éd. L. Brunschvicg, Paris, s.d.

Dr. Allard Pierson, *Blaise Pascal*, in *De Tijdspiegel*, 1865, dl. 2.

- *Morceaux choisis de la littérature française*, t. I, Arnhem, 1872.

(H. Quack), *Herinneringen uit de levensjaren van Mr. H.P.G. Quack* (1834-1913). Amsterdam, 1913.

- *Martinus Des Amorie van der Hoeven*, Amsterdam, 1869.

(Paschier Quesnel), *La Foi et l'Innocence du Clergé de Hollande défendues contre un libelle diffamatoire intitulé*, *Mémoire touchant le Progrès du Jansénisme en Hollande*. Par Mr. du Bois Prestre, Delft, 1700.

- *Avis Sincères aux Catholiques des Provinces-Unies sur le Décret de l'Inquisition de Rome contre M. l'Archevêque de Sebaste*, s.l., 1704.

- *Explication apologétique des sentimens du Père Quesnel dans ses Réflexions sur le Nouveau Testament: Par rapport à l'Ordonnance de Messieurs les Evêques de Luçon et de la Rochelle*, *du 15 juillet 1710*, s.l., 1712.

- *Brief van Paschier Quesnel aen sijne heyligheid Clemens XI Paus van Roomen met verscheyde Bemerkingen*, t'Antwerpen, 1719.

Regtsinnig Ondersoek en Christelijke Onderwijsing op de berugte 't Samenspraek tusschen Blindijver, *Veinzert en Waermond door de soogenaemde Christianus Catholicus*..... Opgestelt door A.J., Loven, 1702.

La Revue Bossuet, Paris, 1900-1911.

Rogge, *Bibliotheca Grotiana. Hugonis Grotii operum bibliographica in qua omnes editiones et versiones*, *argumenti ratione habita..... scripsit*, Hag. Com., 1883.

(Johannes Roos), *Alle de Werken van den Zeer Eerwaarden en Hooggeleerden Heer Adriaan van Woelwijk*, t. V, Antwerpen, 1738.

L. Rooseboom, *De Tugtroede der Leugenlasteringen en valsche beschuldigingen*....., s.l., 1762.

G. van Roost, *De regte gronden van het geloove*, *Hope en Liefde*, *veroordeelt door de Bul Unigenitus in haren natuurlijken zin*, le deel, 's Gravenhage, 1731.

Jean Rou, *La Séduction éludée ou Lettres de Monsieur l'Evêque de Meaux à un de ses diocésains*, *qui s'est sauvé de la persécution*, *avec les réponses qui y ont été faites et dont la principale est demeurée sans réplique*, Berne-La Haye, 1686.

- *Mémoires inédits et opuscules de Jean Rou..... publiés par François Waddington*, Paris, 1857.

(Ruysbroeck), *OEuvres de Ruysbroeck l'Admirable*, Traduction du flamand par les Bénédictins de Saint Paul de Wisques, t. I, Bruxelles, 1912.

J.G. Le Sage ten Broek, *De voortreffelijkheid van de leer der Roomsch-Katholijke Kerk*, Amsterdam, 1816.

- *Raadgevingen aan twijfelende protestanten*, Amsterdam, 1817.

- *Godsdienstige en Zedekundige Mengelingen*, 1824, no. VII, no. X; 1825, no. V.

Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 7e éd., Paris, 1922.

Dr. H. Schaepman, *Het goed recht der Katholieke Kritiek*, in *Onze Wachter*, 9e jgn. (1882), le deel.

- *Deysseliana*, ib.

- *Nog over de Tooneelkwestie*, ib.

- *Het sterfbed van Bossuet*, ib.

J.M. Schrant, *Fénelons Gesprekken over de Welsprekendheid in het algemeen*, *en over die van den kansel in het bijzonder; benevens een stuk van zijnen brief aan de Fransche Akademie*, *tot hetzelfde onderwerp betrekkelijk*. Uit het Fransch, met Aanteekeningen, 2e druk, Zaltbommel, 1829.

(A.v.d. Schuur), *Beweerde Vrijheid der Eenvoudige Catholieken in het lezen der H. Schrifture*, door A.A. pl. D.G., Fryburg, 1687.

- *Berigt voor d'Eenvoudigen wegens het lezen der Kerkelijke Gebeden en der H. Schrifture in de moederlijke tale*, Antwerpen, 1691.

- *Nader Berigt voor d'Eenvoudigen*, *wegens het Lezen der H. Schrifture in de moederlijke tale*, door A.v.S., Utrecht, 1700.

- *Cleri catholici per Foederatum Belgium et Archiepiscopi Sebasteni religio vindicata contra Libellum Memorialem de statu ac progressu Jansenismi in Hollandia*..... autore Christiano Philireno, Trajecti ad Rhenum, MDCCIII.

- *Erasmus de Rotterdammer*, *in leere en zeden ten proeve afgebeeld*, *en regt vroom Katholiek vertoond. Ter dienst dergenen die hem niet en kennen*, Utrecht, 1703.

- *Kort verhael van den Oorsprong der Betwistingen over de Leere van de Genade Gods*, *zonderling in deze laetste Eeuwen. Van de V berugte Leerstukken*, *gedoemd onder den naem van Jansenius. Van het Formulier der afzweringe*, *en het gene tot nu toe daer op gevolgd is*, s.l., 1708.

- *Christiani Philiremi ad eximios magistros in facultatis theologicae in academia lovaniensi. De declaratione*, *data ibidem XVIII die mensis Julii MDCCXV. Qua constitutionem Clementis Romani Pontificis*, *VI Idus Septembris MDCCXIII conditam simpliciter amplectuntur. Epistula IV*, Metropola Belgarum, MDCCXV.

- *Aenmerkenswaerdige Geschiedenissen*, *getrokken uyt de geleerde Kerkelijke Historie..... door de Heer Fleury..... Toegepast aen de Hollandsche Kerk; alsmede op de verschillen van deze Tijden*, Amsterdam, 1724.

- *Kort Begrip van het boek Beweerde Vrijheid*....., Utrecht, 1740.

(R. Simon), *Réponse au Livre intitulé Sentimens de quelques Theologiens de Hollande sur l'Histoire Critique du Vieux Testament* par Le Prieur de Bolleville, Rotterdam, 1686.

(F. Spanheim), *Specimen stricturarum ad libellum nuperum Episcopi Condomiensis*, *cum praefationis supplemento*, Leyde, 1681.

(Corn. Stevens), *Lettre touchant la situation désolante de la religion en France*, *et touchant la séduction générale des catholiques préparée par le moyen du nouveau catéchisme*, s.l., 1806.

Ch. Urbain et E. Levesque, *Les dernières années de Bossuet*, *Journal de Ledieu*, Paris, 1928.

- *L'Eglise et le théâtre*, Paris, 1930.

Vaderlandsche Letteroefeningen, *behelzende oordeelkundige berigten van de werken der beste schrijveren*, *(Nieuwe V.L.; Hedendaagsche V.L.; Algemeene V.L.; Nieuwe Algemeene V.L.)*, Amsterdam, 1761-1811.

Vaderlandsche Letteroefeningen of Tijdschrift voor kunsten en wetenschappen, Amsterdam-Gorinchem-Utrecht, 1814-1867.

Verdedigingsreden van Hendrik Spoor, Utrecht, 1703.

Verhandeling over de Tooneelspelen, *bestaende in verscheide zaemenspraken*, *tusschen Adam d'aerdsche mensch*, *die dezelven voorspreekt*, *en Daniel*, *het oordeel Gods*, *die dezelven tegenspreekt*, s.l., 1728.

(Ph.L. Verhulst), *De Vaste Gronden van het Catholyk Geloove*, *wegens het H. Sacrament des Autaers*, beweert door L. Zeelander, Gendt, 1739.

A. Vinet, *Homilétique ou Théorie de la Prédication*, Paris, 1853.

P.H. Vlaming, *De drie hoofdgeschillen tusschen de Rooms-Catholyken*, *wegens het Formulier tegen Jansénius*, *wegens de Bulle Unigenitus*, *wegens het Aerts-Bisdom van Utrecht*, *opgehelderd*, Utrecht, 1741.

(Voltaire), *Collection complette des OEuvres de Mr. de Voltaire*, t. XI, Geneve, 1772.

(J.v.d. Vondel), *J.v. Vondel's Altaargeheimenissen* opnieuw uitgegeven (door Mr. F.J. Hoppenbrouwers, rechter te Breda), 's Hertogenbosch, 1825.

- *Werken*. Volledige en geïllustreerde tekstuitgave in tien deelen, Amsterdam, 1927-1937.

(J. Watelaar), *T'Zamenspraek tusschen Blindijver*, *Veinzert en Waermond over de zaek van de Doorluchtigste Heer Aertsbisschop van Sebasten*. Gemaekt door Christianus Catholicus, s.l., 1702.

(Aeg. de Witte), *Grondige Onderrigting van de Gehoorsaemheid*, *welke de Rooms-Katholijken aen den Paus van Romen schuldig zijn*..... Utrecht, 1703.

- *Afbeelding van de Pauselijke Waerdigheid*..... Door Desiderius Paleophilus, s.l., 1704.

(W. Wytmans), *Antwoord op den brief van den Heer Joannes Trees..... aan den zeer Eerwaarden Heer Wilhelmus Wytmans*,..... door David Pierman, Landbouwer, Amsterdam, 1737.

D. IJsenbeek, *De Leer van de Protestantsche en Katholieke Kerk*, *onderling vergeleken en getoetst aan de Heilige Schrift*, Alkmaar, 1832.

Zevende t'Zaamenspraak tussen den Pastoor en Harmen Bol. Tot hoeverre de waarheid in de kerke verduisterd kan worden, Utrecht, 1736.

II. Ouvrages et articles consultés.

J.A. Alberdingk Thijm door A.J., Amsterdam, 1893.

A. d'Ales, *La tradition dans l'histoire*, dans *Etudes*, t. 112, 44e année (juillet-août-sept. 1907).

H.J. Allard, *De Orvalisten te Rijnwijck*, in *Studiën*, 10e jgn. (1878).

- *De Gebroeders Mr. Jacobus en Johannes Roos*, Studiën, t. 34, XXII jgn. (1890).

A. Barbier, *Dictionnaire des Ouvrages Anonymes*, t. IV, Paris, 1872 (article *Discours sur l'Histoire Universelle*).

L. Batterel, *Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire*, t. III, Paris, 1904.

Nic. Beets, *Leven en karakter van J.H. van der Palm geschetst*, Leiden, 1842.

R. Bennink-Jansonius, *Geschiedenis der Oud-R.K. kerk in Nederland*, 's Gravenhage, 1870.

E.A. Berthault, *J. Saurin et la prédication protestante jusqu'à la fin du règne de Louis XIV*, Paris, 1875.

(Dr. J.P. de Bie en Mr. J. Loosjes), *Biographisch Woordenboek van protestantsche Godgeleerden in Nederland*, 5e deel, 's Gravenhage, 1943 (artikel *Melchior Leydekker*).

Biographie nationale..... de Belgique, t. IX, Bruxelles, 1886-1887 (article *Alphonse Huylenbroucq*).

Dr. W. Bisschop, *Justus van Effen geschetst in zijn leven en werken*, Utrecht, 1859.

E. Boulan, *De Pascal à Victor Hugo*, Groningen-Batavia, 1946.

René Bray, *La formation de la doctrine classique en France*, s.l., 1927.

Henri Bremond, *La Sorbonne*, *le roi et le pape*, dans *Le Correspondant*, t. 315 (nouv. série t. 279), 101e année (1929).

- *Autour de l'Humanisme*, *d'Erasme à Pascal*, Paris, 1937.

C. Broere, *De terugkeer van Hugo de Groot tot het katholiek geloof*, 's-Gravenhage, 1856.

Albert de Broglie, *Leibniz et Bossuet*, dans *Le Correspondant*, t. 51, nouv. série, t. 15 (1860).

R. de la Broise S.J., *Bossuet et le Jansénisme*, dans la *Revue des Facultés Catholiques de l'Ouest*, 2ème année, avril 1893.

Ger. Brom, *Romantiek en Katholicisme in Nederland*, Groningen-den Haag, 1926.

- *Vondels Geloof*, Amsterdam-Mechelen, 1935.

- *Alfons Ariëns*, Amsterdam, 1941.

F. Brunetière, *La modernité de Bossuet*, dans *Discours de Combat*, dernière série, Paris, 1900.

- *La Bibliothèque de Bossuet*, dans *Etudes critiques sur l'Histoire de la Littérature française*, t. VII (1903).

- *Les difficultés de croire*, Amsterdam-Paris-Bruxelles, 1904.

- *Joseph de Maistre et son livre Du Pape*, dans la *Revue des deux Mondes*, 76e année, 5e période, 33e tome (1906).

de Burigny, *Vie de Grotius avec l'Histoire de ses ouvrages*, Amsterdam, 1754.

F. Cabrol, *Bossuet*, *ses relations avec l'Angleterre*, dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique*, t. XXVII (1931).

J. Calvet, *Bossuet l'homme et l'oeuvre*, Paris, 1941.

Victor Carrière, *Bossuet au XXe siècle*, Paris, 1931.

G. Cohen, *Ecrivains français en Hollande*, La Haye-Paris, 1921.

A. Combes, *Essai sur la critique de Ruysbroeck par Gerson*, t. I, Paris, 1945.

L. Crouslé, *Fénelon et Bossuet*, Paris, 1894-1895.

- *Bossuet et le protestantisme*, Paris, 1901.

J. Dagens, *Correspondance du Cardinal de Bérulle*, t. I, Paris-Louvain, 1937.

Jos Daniëls S.J., *Les Rapports entre Saint François de Sales et les Pays-Bas*, Nimègue,1932.

C. Deelder, *Bijdragen voor de Geschiedenis van de Roomsch-Katholieke Kerk in Nederland*, t. II, Rotterdam, 1892.

Th. Delmont, *Bossuet et les saints Pères*, Paris, 1896.

- *Bossuet et le Jansénisme*, Arras, 1899.

- *Le prétendu mariage de Bossuet*, Arras, 1906.

J. Devroye S.J., *Bossuet Directeur d'Ames*, Paris-Tournay, 1937.

Dictionnaire de théologie catholique, t. II, Paris, 1923 (article *Bossuet*); t. IX, première partie, Paris, 1926 (article *Nic. le Gros*); t. XIV, 2ème partie, Paris, 1941 (article *Jean Soanen*).

F.J. Domela Nieuwenhuis, *Abraham des Amorie van der Hoeven*, *beschouwd als een voorbeeld van kanselwelsprekendheid*, Amsterdam, 1855.

- *Leven en Karakter van Abraham Des Amorie van der Hoeven*, Amsterdam, 1859.

A.v. Duinkerken, *Roofbouw*, Tilburg, 1929.

- *Dichters der Contra-reformatie*, Utrecht, 1932.

- *Dichters der Emancipatie*, Bilthoven, 1939.

M.G. Dupac de Bellegarde, *Histoire abrégée de l'Eglise métropolitaine d'Utrecht*, 3e éd., Utrecht, 1852.

D. Felix, *Predikers en prediken*, Groningen, 1903.

A. Floquet, *Etudes sur la vie de Bossuet*, Paris, 1855-1856.

R. Fruin, *De wederopluiking van het katholicisme in Noord Nederland*, *omstreeks de aanvang der XVIIe eeuw*, in *Verspreide Geschriften*, t. III, 's Gravenhage, 1901.

- *Tien jaren uit den tachtigjarigen oorlog*, 's Gravenhage, 1904.

J. Gaignet, *Le prétendu mariage de Bossuet*, Paris, 1907.

K. Gallas, *Les recherches sur les rapports littéraires entre la France et la Hollande pendant trois siècles*, dans la *Revue de littérature Comparée*, 1927.

L'abbé Gaultier, *La Vie et les Lettres de Messire Jean Soanen Eveque de Senez*, Cologne, 1750.

F. Gazeau S.J., *Bossuet et l'infaillibilité de l'Eglise en face du Jansénisme*, dans *Etudes*, 1875, II.

- *L'opinion de Bossuet sur l'infaillibilité de l'Eglise dans la condamnation du jansénisme*, dans *Etudes*, 1876, I.

- *Réponse à une objection sur la doctrine de Bossuet dans sa lettre aux religieuses de Port-Royal*, *Etudes*, 1876, II.

- *L'infaillibilité de l'Eglise et l'influence de Bossuet dans la Paix dite de Clément IX*, dans *Etudes*, 1877, I.

- *L'infaillibilité de l'Eglise et l'influence de Bossuet dans le maintien de la Paix dite de Clément IX*, dans *Etudes*, 1877, I.

Gazier, *Histoire Générale du Mouvement Janséniste depuis ses origines jusqu'à nos jours*, t. II, 3ème éd., Paris, 1924.

V. Giraud, *Le Christianisme de Chateaubriand*, Paris, 1925.

Dr. G. Gorris S.J., *J.G. Le Sage ten Broek en de eerste faze van de emancipatie der Katholieken*, Amsterdam, 1947.

Georges Goyau, *L'Allemagne religieuse. Le Catholicisme*, t. l, Paris, 1905.

- *Sa Sainteté le pape Pie XII*, Paris, 1939.

Bernard Groethuysen, *Origines de l'esprit bourgeois en France*. I *l'Eglise et la Bourgeoisie*, 2e éd., Paris, 1927.

Hugo Grotius en zijn Godgeleerdheid, in *Nederlandsche Stemmen over. Godsdienst*, *Staat-*, *Geschied- en Letterkunde*, t. V, 1837.

E. et E. Haag, *Le France protestante*, t. IX, Paris, 1859.

A.H. Haentjens, *Hugo de Groot als Godsdienstig Denker*, Amsterdam, 1946.

J.N.v. Hall, *Professor Burman en de Utrechtsche predikanten*, dans *Het Tooneel*, le jgn. (1877).

Dr. J. Hartog, *Geschiedenis van de Predikkunde in de Protestantsche Kerk van Nederland*, 2e ed., Utrecht, 1887.

P. Hazard, *La Crise de la Conscience Européenne*, Paris, 1935.

- *La Pensée Européenne au XVIIIe siècle*, Paris, 1946.

F.v. Hoeck S.J., *Schets van de Geschiedenis der Jezuieten in Nederland*, Nijmegen, 1940.

A. Ingold, *Bossuet et le Jansénisme*, Paris, 1897.

Joh. Jansen, *Friedrich Leopold Graf zu Stolberg*, Freiburg im Breisgau, 1882.

W.P. Keyzer, *Vinet en Hollande*, Wageningen, 1941.

Prof. Dr. L. Knappert, *Geschiedenis der Hervormde Kerk onder de Republiek en het Koninkrijk der Nederlanden*, Amsterdam, 1911-1912.

W.S.M. Knight, *The life and works of Hugo Grotius*, London, 1925.

Mlle Krijn, *Franse lektuur in Nederland in het begin van de 18e eeuw*, in *De Nieuwe Taalgids*, t. XI (1917).

Dr. W.J. Kühler, *Het Socinianisme in Nederland*, Leiden, 1912.

H. de Lacombe, *Sur la divinité de Jésus-Christ*, Paris, 1907.

G. Lambin, *Les rapports de Bossuet avec l'Angleterre (1672-1704)*, Paris, 1909.

Larousse du XXe Siècle, t. III, Paris, s.d. (article *Casimir Freschot*).

Henri de Lubac S.J., *Surnaturel*, *études historiques*, Paris, 1946.

Frank Luns e.a., *Roomsch Nederland en Tooneel*, Utrecht-den Bosch, 1915.

H.G. Martin, *Fénelon en Hollande*, Amsterdam, 1928.

V. Martin, *Le gallicanisme politique et le clergé de France*, Paris, 1929.

F. Mauriac, *Trois grands hommes devant Dieu*, Paris, 1947.

A.J. Maydieu O.P., *Réflexions d'un Catholique*, dans *Positions Protestantes*, Paris, 1946.

Albert de Meyer, *Les premières Controverses jansénistes en France (1640-1649)*, Louvain, 1919.

A. Michel, *Bossuet et notre temps*, Dijon, 1930.

J.A. Möhler, *Symbolik oder Darstellung der dogmatischen Gegensätze der Katholiken und Protestanten*, Mainz, 1843.

A. Monod, *De Pascal à Chateaubriand. Les défenseurs du christianisme de 1670 à 1802*, Paris, 1916.

J.H. Newman, *Essay on the development of the Christian doctrine*, 1845.

Nieuw Nederlandsch Biographisch Woordenboek, t. II, Leiden, 1912 (artikel *Christianus Karsten*); t. X, Leiden, 1937 (artikel *Petrus Nieuwland*).

Fr. Nippold, *Die altkatholische Kirche des Erzbisthums Utrecht. Geschichtliche Parallele zur altkatholischen Gemeindebildung in Deutschland*, Heidelberg, 1872.

Nouvelle Biographie Générale, t. 43, Paris, 1864 (article *Saint Hyacinthe*).

Nouvelle Biographie Universelle, t. III-IV, Paris, 1852 (article *Jean de la Barre*); t. XVII-XVIII, Paris, 1856 (article *Casimir Freschot*); t. XXXIII-XXXIV, Paris, 1860 (article *P. Massuet*).

Th.v. Oppenraay, *La doctrine de la prédestination dans l'église réformée des Pays-Bas depuis l'origine jusqu'au synode national de Dordrecht en 1618 et 1619*, Leuven, 1906.

Ludwig von Pastor, *Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters*, t. XVI, I, Freiburg im Breisgau, 1931.

Jules Persijn, *Dr. Schaepman*, t. II, Utrecht-Amsterdam-Antwerpen, 1916.

Pontien Polman, *L'Elément historique dans la controverse religieuse du 16e siècle*, Gembloux, 1932.

- *Roomse en Antiroomse strijdliteratuur uit de dagen der republiek*, in *Studia Catholica*, 12e jgn. (1936).

D.F. Poujol, *Histoire et Influence des Eglises wallonnes dans les Pays-Bas*, Utrecht, 1902.

Frank Puaux, *La politique de Jurieu et la politique de Bossuet*, dans *Revue Chrétienne*, 3ème série, t. XI (1900).

J.M. Quérard, *La France littéraire ou Dictionnaire Bibliographique*, t. III, Paris, 1829 (article *Casimir Freschot*).

Realencyklopädie für protestantische Theologie und Kirche, begründet von J.J. Herzog, 3er Auflage, 3er Band, Leipzig, 1897 (article *Bossuet*).

A. Rébelliau, *Bossuet historien du protestantisme*, Paris, 1891.

- *Bossuet et le Jansénisme*, Paris, 1898.

- *Bossuet*, Paris, 1900. (*Les Grands Ecrivains français*).

Alb. Réville, *L'Eglise des Anciens-Catholiques de Hollande*, dans la *Revue des Deux Mondes*, XLIIe année, seconde période, t. 99 (1872).

Dr. L. Reypens S.J. en Dom J. Huyben O.S.B., *Nog een vergeten mystieke grootheid. De Schrijfster der Evangelische Peerle*, in *Ons Geestelijk Erf*, deel II (1928), deel III (1929), deel IV (1930).

J.H. de Ridder, *De Beeldtenis van Des Amorie van der Hoeven*, *als handhaver der nationaliteit*, Leyde, 1855.

L.J. Rogier, *Geschiedenis van het katholicisme in Noord-Nederland in de zestiende en zeventiende eeuw*, Amsterdam, 1945-1946.

J. en A. Romein, *Erflaters van onze beschaving*, deel II, 5e dr., Amsterdam, 1946.

Francesco Ruffini, *La Vita religiosa di Alessandro Manzoni*, Bari, 1931.

H.W. Rüssel, *Antike Welt und Christentum*, Amsterdam-Antwerpen, 1944.

Jan van Ruusbroec, *Leven en Werken*, uitg. door het Ruusbroec-genootschap, Antwerpen, 1931.

Dr. Maurits Sabbe, *Brabant in 't Verweer*, *Bijdrage tot de studie der Zuid-Nederlandsche strijdliteratuur in de eerste helft der 17e eeuw*, 's Gravenhage, 1933.

Sainte Beuve, *Causeries du lundi*, 3ème édition, Paris, 1885.

F. Sassen, *Het oudste wijsgeerig onderwijs te Leiden* (*1575-1619*), Amsterdam, 1941. (*Mededeelingen der Nederlandsche Akademie van Wetensch. afd. Letterk.*, N.R., dl. 4, no. 1).

A. Sayous, *Histoire de la littérature française à l'étranger depuis le commencement du XVIIe siècle*, Paris-Genève, 1853.

Joh. Smit, *Bilderdijk et la France*, Amsterdam, 1929.

J.J. Soons, *Tartuffe en de Nederlandsche Katholieken*, in *Studiën*, Maart, 1937.

Fortunat Strowski, *Saint François de Sales*, *introduction à l'histoire du sentiment religieux en France au dix-septième siècle*, Paris, 1898.

J. Truchet, *La doctrine de Bossuet sur la pénitence d'après les oeuvres oratoires*, dans la *Revue d'Histoire de la Philosophie et d'Histoire Générale de la Civilisation*, Nouv. Série, Fasc. 35 (juillet-sept. 1943).

Ch. Urbain, *Du Jansénisme de Bossuet*, Paris, 1899.

- *Bossuet apologiste du Père Quesnel*, *Nouvelles recherches sur le jansénisme de Bossuet*, Paris, 1901.

- *Un prosélyte de Bossuet*, *J.B. Winslow*, dans la *Revue du Clergé français*, t. 32 (1902).

- *Bossuet et Mlle de Mauléon*, *Etude critique sur le prétendu mariage de Bossuet*, Paris, 1906.

- *Les héritiers de l'avocat Pageau et la succession de Bossuet*, *Edition de documents d'histoire*, Paris, 1910.

V. Verlaque, *Bibliographie raisonnée des oeuvres de Bossuet*, Paris, 1908.

A. Vinet, *Histoire de la prédication parmi les réformés de France au 17e siècle*, Paris, 1860.

C.H. v(an) V(looten), *Esquisse historique sur l'ancienne église catholique dans les Pays-Bas*. En partie traduite du hollandais, Paris, 1861.

J.v. Vloten, *Paschier de Fijne naar zijn leven en schriften*, 's Hertogenbosch, 1853.

H. de Vries van Heekelingen, *Genève Pépinière du Calvinisme Hollandais*, t. I, Fribourg, 1918.

Max Wieser, *Der sentimentale Mensch gesehen aus der Welt holländischer und deutscher Mystiker im 18e Jahrhundert*, Gotha-Stuttgart, 1924.

P. Winkelman, *Remonstranten en Katholieken in de eeuw van Hugo de Groot*, Nijmegen, 1945.

W. Zuydam, *Justus van Effen. Een bijdrage tot de kennis van zijn karakter en zijn denkbeelden*, Gouda, 1922.

Index alphabétique des personnes.

(Les noms qui ne se rencontrent que dans les notes ou dans les appendices, ne sont pas mentionnés ci-dessous.)

A

Abélard, 112
Alberdingk Thijm, J.A., 153, 156, 158
Albert, l'archiduc, 103
Alexandre VII, 66, 72, 86
Amorie van der Hoeven, Abr. des, 134, 136, 137, 143, 165
Amorie van der Hoeven, Herm. des, 152, 156-157, 163
Amorie van der Hoeven, Mart. des, 153
Ariëns, A., 140
Arminius, 17, 22
Arnauld, A., 25, 35, 52, 53, 57, 61-65, 70, 78, 94, 99, 106, 115, 163
Arnauld, H., 71
Augustin, saint, 17, 20, 24, 25, 40, 45, 46, 47, 48, 71, 78, 89, 90, 105, 159, 163

B

Baïus, 68
Barlaeus, 33
Barre, J. de La, 124, 125
Basnage, J., 8, 47, 101
Basnage de Beauval, H., 97
Bastide, La, 93, 94, 109
Bavinck, H., 132
Bayle, P., 8, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 108, 109
Bellarmin, R., 106
Benoît XIV, 83-85, 87
Berends, B., 156
Berruyer, Is., 85
Bérulle, P. de, 10, 54
Bèze, Th. de, 22
Bignon, Jerôme, 48
Bilderdijk, W., 143-144
Bock, H. de, 84
Boerhaave, H., 125
Bogaerts, Ant., 144, 145, 146, 156, 157
Bois-Daufin, H.M. de Laval de, 71
Bommel, C. van, 140, 157

Bourdaloue, 133, 135, 136, 139, 140
Bourignon, A. de, 116
Brès, Guy de, 22
Broere, C., 21, 156-158
Broise, R. de la, 53
Brouwer, Rud., 134
Brunetière, Ferd., 7, 8, 129, 150, 151, 152
Bruyère, La, 136
Burman, P., 130-131
Burnet, Gilbert, 113
Busken Huet, Cd., 145, 159

C

Caffaro, 41, 42, 43, 92
Calvet, J., 149
Calvin, J., 17, 22, 31, 36, 37, 38, 119, 129, 163
Camphuizen, D., 23
Chantepie de la Saussaye, P.D., 161
Charles II, 119
Charles IX, 99

Chateaubriand, 128
Christine de Suède, 49
Chrysostome, saint, 134, 137
Claude, J., 86, 95, 99, 100, 104, 152
Clément IX, 37, 73, 75, 81
Clément XI, 81
Clément XIII, 85
Clerc, J. le, 26, 97, 113
Clerc, P. le, 85, 87, 109
Codde, P., 8, 10, 56, 66, 71-74, 74, 79, 85, 120, 125, 141
Colbert, N., 71
Condé, le prince de, 136
Cornet, Nic., 91, 131, 134
Cornuau, Mme, 91
Corvinus, 16
Cranmer, 143
Crellius, 15, 17, 27, 29
Crose, J.C. de la, 113
Cyprien, saint, 16

D

Da Costa, Is., 144
Damasus, 16
Dante, 159
Darup, 146
De Belloy, 142
Deforis, J.P., 131, 134, 139
Descartes, R., 23, 43, 102, 127, 128, 164
Deyssel, Lod. van (Alberdingk Thijm, K.J.L.), 158-160, 164
Dodart, Den., 53
Drummond, J., 119
Duguet, J.J., 78
Dupac de Bellegarde, 87
Dupin, Ellies, 14, 42, 43, 44, 51

E

Effen, J. van, 112
Episcopius, 17, 18
Erasmus, 9, 28, 41, 45, 75

Etemare, J.B. d', 78

F

Fénelon, 31, 46, 116-119, 135, 140, 144, 163, 165
Feuquières, le marquis de, 59
François de Sales, saint, 38, 54, 128-129
Freschot, C., 124, 125
Fürstenberg, Ferd. de, 58-59
Fijne, Paschier de, 22-23

G

Gazeau, F., 52
Gerberon, G., 66
Gerson, J., 9, 10
Gibbon, E., 119
Gomarus, 22
Gondrin, L.H. de Pardaillan de, 71
's Gravesande, W.J., 112
Groen van Prinsterer, G., 144-145
Groot, Joh. H. de, 48
Groot, Willem de, 28, 29, 30
Gros, N. le, 78, 82, 114
Grotius, 9, 10, 12-52, 105, 114, 119-122, 146, 157-158, 164
Guillaume le Taciturne, 35
Guyon, Mme de, 117

H

Haentjens, A., 33
Halma, F., 94
Hardouin, J., 85
Hazard, P., 21
Henri III, 99
Heussen, F. van, 66, 104, 105, 106, 115, 121, 146, 162
Hofman, B., 146
Honert, J. van den, 114-115
Hoppenbrouwers, F.J., 155-156
Huet, Daniël, 12, 13, 112

I

Ignace, saint, 34
Imbert, J., 109, 110
Innocent X, 66
Innocent XI, 84, 108, 109-110

J

Jacques, saint, 110, 155
Jansénius, 37, 55, 64, 68, 80, 81, 90, 117, 129

Jean, saint, 13, 39
Jérôme, saint, 16
Johnston, 110
Jurieu, P., 8, 13, 14, 25, 26, 40, 42, 43, 44, 51, 60-64, 93, 94, 98, 99, 100, 101, 111, 112, 117, 118, 119

K

Knight, W., 33
Kuhlmann, Quirinus, 116

L

Labadie, J. de, 116
Lacordaire, 152, 158
Lamennais, 140
Ledieu, F., 21, 46
Leibniz, G., 49-50, 140, 146
Lepelletier, Claude, 48
Le Play, F., 150
Le Tellier, M., 111-112
Leydecker, M., 68-69, 93, 110
Loeffius, Mich., 105
Louis XIV, 37, 38, 55, 59, 62, 63, 77, 92, 97, 106, 109, 112, 114, 129, 137, 149, 159
Luiscius, A.G., 110, 111

M

Maistre, Joseph de, 152, 164
Malebranche, N., 42, 63-64, 127
Marchand, Prosper, 110, 111, 118, 119, 120
Massillon, 133, 135-136, 137, 139, 140, 144
Massuet, P., 125
Mauléon, Melle de, 111, 112, 147-150, 161
Mauriac, F., 92
Maurice, le prince, 22
Meindaerts, P.J., 84
Mélanchton, Ph., 31

Michel, A., 150
Möhler, J.A., 23
Molanus, 146
Molière, 18, 21, 41, 92, 129-131, 159-160
Molinaeus, 105
Montalembert, 158
Moyne, E. le, 96, 123

N

Napoléon, 141-142
Néercassel, Jean de, 8, 10, 52-66, 66, 67, 80, 85, 93, 94, 103, 104, 123, 127, 162
Néron, 37, 142
Newman, J.H., 152, 161, 164
Nicole, Pierre, 45, 78, 99, 115, 163
Nieuwland, P., 133
Noailles, L.A. de, 71
Noguier, D., 93, 94

O

Oldenbarnevelt, Joh. van, 22

P

Palm, J.H. van der, 135, 136, 137, 165
Parme, Al. Farnèse de, 103
Pascal, 30, 49, 54, 78, 116, 129, 140, 152, 161
Paul, saint, 55, 90, 142
Petau, D., 26, 40
Pichon, P., 85
Pie XII, 166
Pierre, saint, 13, 42, 55, 72, 83, 87, 110
Pierson, Allard, 137, 164
Poiret, P., 118
Pontchâteau, l'abbé de, 53, 56

Q

Quesnel, P., 52, 55, 74-76, 79, 81, 86, 89, 91
Quinault, Ph., 129

R

Racine, 164
Rébelliau, A., 88-89
Renan, E., 137
Rendorp, seigneur de Marquette, 125
Richmond, le duc de, 119

Rigaud, H., 7, 149
Rivet, A., 15, 29, 32, 33
Roos, Joh., 105, 106, 115
Rooseboom, L., 86
Rou, J., 97-101
Rousseau, J.J., 119, 152
Rubens, P., 37
Ruysbroeck, 9, 10, 157

S

Sage ten Broek, J.G. Le, 139; 151, 152, 153-156, 162, 163
Saint-Cyran, Jean du Vergier, abbé de, 35, 88
Saint-Evremond, 95
Saint-Hyacinthe, 112, 146
Saurin, Elie, 118
Saurin, Jac., 132-133
Schaepman, H., 159-160
Schrant, J.M., 136
Schuur, A. van der, 54, 66, 67, 69-70, 71, 74, 75, 79, 80
Schuurman, Anna Maria, 32
Servet, M., 98
Simon, Richard, 25, 42, 43, 45, 46, 47, 51
Soanen, J. de, 78
Spanheim, F., 93, 94, 98
Spinoza, 42, 127
Steenoven, C., 77
Stolberg, F.L. comte de, 151
Superville, 132-133

T

Tertullien, 82
Thomas d'Aquin, saint, 90
Toussaint, Geertrui, 147-150
Turenne, 109, 151

U

Uitenboogaert, J., 23, 24
Urbain, Ch., 53

V

Varlet, D.M., 77
Verhulst, Ph.L. (L. Zeelander, P.H. Vlaming), 114-115
Véron, 105, 106
Veuillot, L., 158, 159
Vincent de Lerins, 50
Vinet, A., 58, 132, 137
Voetius, 94
Voltaire, 111, 112, 119, 147, 149
Vondel, Joost van den, 30, 34-42, 51, 155-156, 164
Vossius, 9, 30
Vrillac, P. de, 97, 98

W

Wake, W., 109-110
Walenburg, les frères A. et P. van, 9, 105
Wallaeus, 29
Wessels, W., 140
Winslow, J.B., 119
Witte, Aeg. de, 66, 109-110
Wijck, A. van, 67

Y

Ysenbeek, D., 145

Stellingen.

I.

De oud-katholieke auteur die van mening is dat Bossuet zijn betekenis vooral dankt aan zijn gallicaanse werken, wordt het duidelijkst weersproken door de geschiedenis van zijn eigen kerk.

De Oud-Katholiek, 43e jgn. (1927), p. 286-287.

II.

Verre van de waarde te bepalen van de *Maximes et Réflexions sur la Comédie* - zoals Ch. Urbain en E. Levesque menen -, vormt de psychologische analyse van de dramatische kunst de zwakke zijde van dit werk van Bossuet.

Ch. Urbain et E. Levesque, *L'Eglise et le Théâtre*, Paris, 1930, p. 57.

III.

De schepping van een dubbele Bossuet, om de - slechts schijnbare - tegenstelling te verklaren tussen de *lettres spirituelles* enerzijds en de *Traités* en *lettres pastorales* anderzijds, berust op een fictie.

J. Devroye S.J., *Bossuet Directeur d'Ames*, Paris-Tournai, 1937, p. 181.

IV.

De opvatting van A. van Duinkerken, dat een gedeeltelijk onbewust anti-monarchaal democratisme ten grondslag ligt aan de laatste drie van de vier Artikelen van 1682, is historisch onhoudbaar.

A. van Duinkerken, *Roofbouw*, Tilburg, 1929, p. 98.

V.

Het beeld van de levenskunstenaar die J. en A. Romein in Grotius gezien hebben, is onvolledig, doordat zij de gelovige in hem hebben onderschat.

J. en A. Romein, *Erflaters van Onze Beschaving*, 5e druk, s.l., 1946, t. II, p. 34 sq.

VI.

J. Vianey, die de hele inspiratie van Du Bellay in zijn *Olive* toeschrijft aan het werk der vertegenwoordigers van het quattrocento en der bembisten, miskent de Neo-platoonse invloeden die de dichter ondergaan heeft via het hof van Marguerite d'Angoulème en de school van Lyon, en die juist in de mooiste sonnetten van de bundel te onderkennen zijn.

J. Vianey, *Le pétrarquisme en France au XVI siècle*, Montpellier-Paris, 1909, p. 85 sq.

VII.

Het zou een grove misvatting zijn uitdrukkingen als *adorar reliquias* bij Cervantes te willen verklaren als uitingen van heterodoxe gevoelens van de auteur, hoewel de vertaling door J.W.F. Werumeus Buning en Prof. Dr. C.F.A. van Dam (*reliquien aanbidden*) daar aanleiding toe zou kunnen geven.

Miguel de Cervantes Saavedra, *De Geestelijke ridder Don Quichot van de Mancha*, vertaald door J.W.F. Werumeus Buning en Prof. Dr. C.F.A. van Dam, deel III, Amsterdam, 1943, p. 105.

VIII.

Bij de verklaring van het revolutionnair aspect van het werk van Rimbaud heeft men tot nu toe te weinig rekening gehouden met de variaties op het thema van de drang naar het oneindige, die in heel zijn werk aanwijsbaar zijn.

IX.

Marguerite de Cortone, een van de jongste werken van Mauriac, illustreert duidelijk hoe bij de schrijver het accent steeds sterker en zuiverder is komen te liggen op wat hij zelf ‘le bonheur du chrétien’ genoemd heeft. De meest tastbare resultaten van deze ontwikkeling kunnen, voor wat zijn romans betreft, waargenomen worden in *La Pharisienne*.

X.

Een groeiend besef van geestelijke eenzaamheid is zowel in de romans van Chardonne als in die van Mauriac een van de voornaamste psychologische factoren van de ondermijning van het huwelijk.

XI.

De dativus ethicus heeft een grote rol gespeeld bij het ontstaan van de verbes pronominaux propres uit oorspronkelijk onovergankelijke werkwoorden. De aanwezigheid van het pronomen kan hier niet analogisch verklaard worden. Zelfs bij de vorming dezer verba uit oorspronkelijk overgankelijke werkwoorden kan men de invloed van de dativus ethicus niet geheel uitsluiten.

XII.

De mening van G. Körting, dat zowel deponentia als passiva oorspronkelijk media waren met reflexieve betekenis, en dat in de Franse verbes prominaux opnieuw de behoefte tot uiting kwam de reflexieve waarde der handeling te benadrukken, is onjuist.

G. Körting, *Das lateinische Passivum und der Passiv-Ausdruck im Französischen*, in *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, t. XVIII (1896), p. 115-130.

XIII.

Het veelvuldiger lezen van de H. Schrift in het gezin kan een machtig middel vormen om de kloof tussen geloof en dagelijks leven te voorkomen of te overbruggen.

XIV.

Het eigen karakter van het letterkunde-onderwijs aan katholieke scholen moet minder gezocht worden in het beschermende - doch slechts negatieve - element van de keuze der stof, dan in de positief-christelijke bezieling van de docent bij zijn behandeling van alle stromingen en gestalten.

XV.

Het verdient aanbeveling om het mondeling eindexamen in de vreemde talen aan de H.B.S.-B. ofwel in zijn oude vorm te herstellen, ofwel af te schaffen.